This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Langues sçavantes, ... l'Anti-
quité ... recherches de
... des Arts
... & les Sciences ... les reconn-
... les fameux ... achées ext-
... les ... tant les
... ont ...

Mais malgré ... prérogatives
l'Erudition ... les Mécanismes
... pas de ...
... il ne veut que
... exclusif qu'on
de Fontene... au détriment de
comme ... Pour y ...
Méchan... plusieurs réflé-
xions ... que pendre
& ... dans

Il ...

Méchani-
aux Scien-
lui qui in-
pensé dire,
-il pas dans
Société, que
qu'il a trou-
qu'il en a de-

que les Scien-
us utiles, peut-
érudition litté-
s i » Chaque
Foncemagne, a
opre. Un grand
grand Géomètre,
iquaire, un grand

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1752.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Janvier 1752.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée. }

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Dunning Nijhoff 1231-36 31472

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	14.	v.
1726.	13.	v.	1752.	3.	v.

Printed in France.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

ARTICLE I.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Inscriptions & des Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature, tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année 1741. jusqu'à l'année 1743. Tom. 16. & 17. 4°. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1751.

LA célébrité de ces Mémoires en faisoit desirer depuis longtems la continuation avec un em-

pressement, avec des plaintes même, qui en font le plus bel éloge. On rend compte ici des raisons qui en ont retardé l'impression depuis 1741. & on sent que l'Académie touchée, comme le Public, de ce retardement, n'a pû ou n'a pas dû vouloir remédier au mal. Ces deux Volumes renferment l'Histoire & les Ouvrages de l'Académie depuis 1741. jusques & compris 1745. & on nous assure qu'on ne tardera pas à voir deux autres Volumes.

Ceux-ci sont comme ceux qui les précédent, remplis de l'érudition la plus recherchée & la plus variée. On y développe des points d'Histoire & de Chronologie : on y explique les secrets de la Musique ancienne, & les Monumens les plus difficiles de l'Antiquité : on éclaircit quantité de difficultés sur les anciens Auteurs, sur les anciens usages, sur les anciens Peu-

ples ; & ce qui doit nous toucher davantage, plusieurs endroits de l'histoire de notre Nation y sont exposés avec une sagacité qui porte la lumière & la conviction. L'embarras est de choisir parmi tant de richesses. Nous nous attacherons aux discours qui sont à la portée d'un plus grand nombre de Lecteurs, & nous commencerons par les Mémoires mêmes, après cependant que nous aurons rendu compte des Réfléxions générales de M. de *Foncemagne* sur *l'utilité des Belles-Lettres, & sur les inconvéniens du goût exclusif, qui paroît s'établir en faveur des Mathématiques & de la Physique.*

Ce discours nous a paru rempli de réfléxions sages & profondes, il doit plaire & pour le fonds & pour la manière dont il est écrit. L'Auteur commence par établir, ce qui est très-vrai, que c'est à l'étude des Belles-Lettres, & des

Langues sçavantes, qu'on est redevable du renouvellement des Arts & des Sciences. Pouvoit-on sans le secours des Traductions, connoître les Auteurs de l'Antiquité qui avoient parlé des Mathématiques & de la Physique? Mais malgré les secours que prêta l'Erudition littéraire aux Sciences exactes, celles-ci firent des progrès bien lents, & languirent longtems dans le mépris, *puisque M. de Fontenelle supposoit en 1702. comme un fait notoire, que les Mathématiques & la Physique étoient assez généralement inconnuës & passoient assez généralement pour inutiles.*

Il se fit quelques années après une révolution rapide & prodigieuse en faveur des Sciences exactes. Tout le monde voulut étudier la Géométrie, la Physique, l'Histoire naturelle; ce fut *un goût dominant, ou plutôt*, comme

s'exprime M. de Foncemagne, *un goût national commun à toutes les conditions & à tous les états.* L'Auteur expose plusieurs causes qui durent se réunir pour fortifier ce goût, & lui donner même la préférence. Ces raisons se réduisent 1°. à la facilité de ces Sciences. On ne devient pas Homme de Lettres, sans avoir fait de bonnes études dès l'enfance, & sans s'être nourri de la lecture des bons Auteurs. L'éducation eût-elle été négligée, on peut réussir dans quelques parties de la Physique & des Mathématiques, si on est né avec de l'esprit & de la curiosité. 2°. à leur éclat: les connoissances Mathématiques & Physiques promettent & annoncent des découvertes qui frappent vivement l'imagination. L'étude des Lettres, *plus obscure dans sa marche & moins magnifique dans ses promesses*, agite l'ame plus foible-

ment. 3°. à leur utilité : l'avantage qu'ont les Sciences exactes de contribuer à la perfection des Arts utiles & nécessaires, & les récompenses qui y sont attachées excitent l'émulation & font naître les talens.

M. de Foncemagne n'entreprend pas de diminuer les prérogatives de la Physique & des Mathematiques. Son but n'est pas de dégrader ces Sciences : il ne veut que combattre ce goût exclusif qu'on marque pour elles au détriment de l'érudition littéraire. Pour y réussir, l'Auteur fait plusieurs réfléxions, qui ne peuvent que perdre de leur force & de leur prix dans un extrait. Il suffira de rapporter deux ou trois de ces réfléxions.

1°. L'utilité plus ou moins grande des connoissances n'est pas toujours un moyen sûr pour décider de leur prééminence ; si vous suivez cette règle, l'Agriculture,

les Arts même les plus Méchaniques, seront préférables aux Sciences les plus sublimes. Celui qui inventa les soufflets, j'ai pensé dire, les allumettes, ne fut-il pas dans un sens plus utile à la Société, que le grand Newton, lorsqu'il a trouvé la gravitation, & qu'il en a deviné les loix ?

2°. Fût-il prouvé que les Sciences exactes sont plus utiles, peut-on conclure que l'érudition littéraire ne le soit pas ? » Chaque » genre, *dit M. de Foncemagne*, a » son utilité propre. Un grand » Physicien, un grand Géomètre, » un grand Antiquaire, un grand » Critique, sont autant d'hommes » utiles; entre lesquels il n'y a de » différence effective, que celle du » degré de perfection, où chacun » d'eux est parvenu... Nous avoûrons donc, *ajoute-t-il*, qu'une » des prérogatives de la Géométrie est de contribuer à rendre

» l'eſprit capable d'attention; mais » on nous accordera qu'il appar- » tient aux Lettres de l'étendre, » en multipliant ſes idées, de » l'orner, de le polir, de lui com- » muniquer la douceur qu'elles » reſpirent, & de faire ſervir les » tréſors dont elles enrichiſſent, à » l'agrément de la Société. »

3°. L'endroit par lequel on exalte davantage les Sciences exactes, c'eſt qu'on prétend que c'eſt à elles qu'on doit cet *Eſprit Philoſophique*, dont on ſe pare tant aujourd'hui ; mais l'Auteur prouve que cet Eſprit Philoſophique peut autant être l'ouvrage de la Critique que des Sciences. » Mais, *ajoute-* » *t-il*, l'abus que l'on fait tous » les jours de ce prétendu Eſprit » Philoſophique nous réduit à » douter ſi les Lettres travaille- » roient pour leur gloire en le re- » vendiquant. Publions cependant » à la gloire de notre Nation,

» que ce n'eſt pas dans ſon ſein
» que l'abus a pris naiſſance. C'eſt
» un poiſon étranger qui ſemble
» avoir pénétré dans notre Pays ;
» depuis que, par un goût de mo-
» de, nous nous ſommes familia-
» riſés avec des écrits nés ſous un
» autre climat dans leſquels nous
» avons eu la malhabileté de pren-
» dre quelquefois les écarts d'une
» imagination forte pour de la
» profondeur, & l'audace d'un Eſ-
» prit indépendant, pour l'eſſor
» d'une ame qui s'élève au-deſſus
» des préjugés de la multitude. »

Nous voudrions pouvoir ſuivre M. de Foncemagne dans le détail par lequel il montre, que le mépris de l'érudition littéraire pourroit faire retomber l'Europe dans la barbarie dont elle a ſeule la gloire de l'avoir tirée dans le XV^e Siècle. Les Tableaux qu'il trace à ce ſujet ſont plus que prouver : ils plaiſent & perſuadent. On lira

encore avec bien du plaiſir ce que l'Auteur dit des avantages des Langues d'Athènes & de Rome, pour arrêter les ravages du faux bel-Eſprit ; de l'utilité ſi générale & ſi reconnuë de la Critique & de l'Hiſtoire ; des ſecours infinis que les Sciences tirent des Lettres & de l'étude de l'Antiquité. N'eſt-ce pas aux Lettres que la Phyſique & les Mathématiques doivent l'avantage qu'elles ont de plaire ſi univerſellement ? La clarté, l'élégance même qu'elles ſçavent mettre dans les matières les plus abſtraites leur ont fait quitter cet air ſauvage & auſtère qui éloignoit de leur commerce, & les ont renduës plus faciles en les rendant plus agréables. Seroit-il juſte que les Sciences exactes qui ne plaiſent tant, & qui ne ſont ſi répanduës que par le ſecours des Lettres, refuſaſſent de partager avec elles la faveur publique ?

Concluons avec l'Auteur que rien ne seroit plus injuste que ce goût exclusif qu'on voudroit établir en faveur des Sciences exactes, sous le prétexte injurieux que Lettres sont inutiles à la Société. Les unes, comme les autres, méritent d'être estimées & honorées & contribuent peut-être également au bien & à la gloire des Empires. Les beaux Siècles ont été, selon la remarque de *Velleius Paterculus*, ceux qui ont produit des hommes célèbres dans les deux genres. C'est cette réunion des talens qui a immortalisé les régnes d'Alexandre, d'Auguste & de Louis XIV. M. de Foncemagne ne veut pas qu'on perde l'espérance de voir renouveller de nos jours les merveilles du beau Siècle de Louis le Grand. Le concours des causes qui illustrerent le régne du Bisayeul se rencontre sous le regne du Petit-Fils. » Même splendeur dans l'E-

» tat, & plus de tranquilité au
» dehors : même amour dans le
» Prince pour les Lettres, avec un
» goût auſſi éclairé ; même pro-
» tection accordée aux unes & aux
» autres avec des récompenſes
» plus multipliées & non moins
» abondantes : même déſir dans
» les François de plaire à leur Roi,
» & de contribuer à la gloire de
» ſon régne : tout conſpire pour
» nous annoncer que la poſtérité
» mettra dans le même rang le
» Siècle d'Auguſte, le Siècle de
» Louis XIV. & le Siècle de
» Louis XV. »

L'accroiſſement ou l'élévation du Sol de l'Egypte par le débordement du Nil eſt la matière d'une longue & ſçavante diſſertation de M. *Freret.* Hérodote eſt le premier qui ait parlé de l'accroiſſement du Sol de l'Egypte, & il l'avoit appris des Prêtres de Memphis. *Au tems du Roi Myſis*, dit-

il, lorsque le Nil croissoit de huit coudées seulement, il arrosoit l'Egypte qui est au-dessous de Memphis. Il n'y a pas 900 ans d'intervalle entre la mort de Mysis & le temps auquel les Prêtres me tenoient ce discours. Mais aujourd'hui cette cruë n'est pas suffisante, & à moins que le fleuve ne s'élève de la hauteur de 15. & même de 16. coudées, il n'inonde plus ce Pays. * Ce fait suppose que, dans l'espace de moins de neuf Siècles, le terrein s'étoit élevé de huit coudées. C'étoit à-peu-près

* Hérodote concluoit de cet accroissement que le Sol d'Egypte parviendroit un jour à telle hauteur, que les eaux du Nil ne pouvant plus y atteindre, même dans leurs plus grandes cruës, l'Egypte devlendroit un Pays stérile & absolument inhabitable. Tous les Ecrivains postérieurs ont posé le même principe, & en ont tiré la même conséquence.

un accroissement d'une coudée par Siècle ; & on voit bien que cet accroissement, on ne pouvoit l'attribuer qu'à la grande quantité de limon, que le Nil entraînoit dans ses inondations. Cette opinion a été adoptée par Aristote, Strabon, Pline, Plutarque, & généralement par tous les Ecrivains & tous les Voyageurs modernes qui ont parlé de l'Egypte.

Si l'ancienneté & l'universalité d'une opinion la rendoient certaine, il y auroit de la témérité à attaquer l'élévation successive du Sol de l'Egypte. M. Freret qui aimoit à trouver de grandes difficultés à vaincre & des abîmes à fonder, a osé nier cet accroissement. Il est juste d'examiner les pièces qu'il produit, les preuves qu'il apporte, & les raisons qu'il allégue. Nous allons en donner l'analyse avec le plus de clarté & de brièveté qu'il sera possible, &

mettre le Lecteur en état de juger de la validité de la cause que soutient le célèbre Académicien.

Il commence par quelques réfléxions générales qu'il ne faut pas omettre 1°. *Il ne s'agit pas ici d'un fait que des témoignages répétés & uniformes ne permettroient plus de révoquer en doute.* Il s'agit d'un raisonnement, d'une conjecture, d'une supposition ; & il est toujours temps d'examiner si cette supposition est bien fondée, & si les faits qu'on allègue pour la soutenir, ne la détruisent pas. 2°. On ne peut admettre l'accroissement du Sol d'une coudée par siècle, comme le supposent les Prêtres Egyptiens. Depuis Hérodote 20. siècles se sont écoulés, & assurément le terrein ne s'est pas élevé de 20. coudées 3°. *Tous les Ecrivains postérieurs, anciens & modernes, n'ont fait que répéter les raisonnemens d'Hérodote, dont la plupart allèguent le té-*

moignage ; & ce grand nombre d'autorités se réunit à une seule, à celle des Prêtres de Memphis, cités par Hérodote. Ces réfléxions peuvent préparer la victoire, mais ne sont pas la victoire même.

La victoire sera de prouver 1°. Qu'il ne faut pas aujourd'hui une cruë du Nil plus considérable qu'au temps d'Hérodote, pour arroser l'Egypte. 2°. Que le dépôt du limon terreux charié par les eaux du Nil n'a pas dû exhausser le Sol. 3°. Qu'il ne reste aucunes traces d'un accroissement formé par ce limon. 4°. Que la différence entre la quantité de cruë suffisante au temps du Roi Mysis & celle qui étoit nécessaire au temps d'Hérodote, venoit d'une cause très-différente de l'exhaussement du Sol de l'Egypte par le dépôt du limon.

L'Auteur prouve le premier point par une tradition suivie d'âge en âge & par des témoignages, à la

force desquels on ne peut guéres se refuser. Nous avons vû que du temps d'Hérodote, il falloit que le Nil s'élevât de 15. ou 16. coudées, pour arroser & fertiliser l'Egypte. Du temps de Pline, qui écrivoit 500. ans après Hérodote, il n'étoit arrivé aucun changement. Cet Auteur dit que la cruë de 16. coudées annonce une récolte abondante: *Justum Nili incrementum est cubitorum sexdecim.* Il ajoute qu'une moindre cruë ne suffit pas pour arroser toutes les terres; qu'une plus grande, en séjournant trop longtems sur les terres, ne permettroit pas de semer dans le temps convenable. *Minores aquæ non omnia rigant, ampliores detinent tardiùs recedendo; hæ serendi tempora absumunt, solo madente.* Plutarque qui vivoit sous Trajan, l'Empereur Julien, Amrou Gouverneur de l'Egypte pour le Calife Omar assurent que la cruë de 15. ou 16. cou-

dées étoit regardée comme la plus favorable pour l'arrosement des terres. Le dernier ajoute qu'une crue de 12. coudées étoit suivie d'une cherté, celle de 8. d'une *famine*, & que celle de 18. étoit également dangereuse, parce que les eaux séjournoient trop longtems sur les terres : voilà donc encore 560. ans, pendant lesquels il n'étoit arrivé aucun changement au Sol de l'Egypte. Où conduit cette énumération de témoignages uniformes jusqu'au commencement du XVI. Siècle ?

Depuis ce temps, tous les Voyageurs, sans aucune exception, marquent la crue de 18. coudées comme insuffisante, & disent que les crues de 22. de 23 & même de 24. coudées sont suivies d'une récolte abondante. Cette opposition entre les anciens Ecrivains, & les Voyageurs modernes embarasse beaucoup, & a fait imaginer différens

systêmes pour résoudre le Problême. L'explication est toute simple, & l'Auteur prouve que la différence entre le rapport des Voyageurs modernes & des anciens Ecrivains, vient de ce que les premiers, lorsqu'ils comptent 22. ou 23. coudées, comptent la hauteur totale des eaux du fleuve prise depuis le fond de son lit, jusqu'à la surface supérieure, lors de sa plus grande hauteur; au contraire ces derniers, c'est-à-dire, les Auteurs Grecs, Latins, Arabes, lorsqu'ils comptoient 16. coudées, n'avoient égard qu'à la mesure de la quantité dont les eaux du Nil s'étoient élevées au-dessus de la hauteur qu'elles avoient, avant que ce fleuve commençât à croître; or le calcul prouve que les uns & les autres admettent une cruë de 15. ou 16. coudées comme un terme favorable à la récolte.

2°. S'il étoit vrai que le Nil cha-

riât une si grande quantité de limon, ce limon devroit plutôt élever le fond du lit du fleuve, qu'exhausser les terres qu'il arrose. La raison en est évidente. La partie la plus grossiére du limon retenuë par son poids dans le canal du fleuve ne se répand pas sur les terres inondées, mais tombe dans ce Canal & en élève successivement le fond d'année en année. Aussi l'expérience démontre-t-elle que, dans les fleuves qui charient du limon & qui se débordent, le lit s'élève tous les ans, & qu'on est obligé de construire des digues pour retenir les eaux, & les empêcher de se répandre en trop grande quantité sur les terres. Si donc le Nil * charioit

* Il faut observer que le cours du Nil est très-lent, dans son état ordinaire; & que, si sa vîtesse augmente dans le tems des cruës, elle ne le fait jamais assez pour qu'on ne puisse pas le remonter à la rame & même à la voile, lorsque le vent est favorable.

une aussi grande quantité de limon terreux, qu'on le suppose, son lit se seroit élevé de 20 ou 30 pieds depuis Hérodote, les inondations seroient aujourd'hui plus considérables que de son temps & une moindre crue suffiroit pour répandre ses eaux sur une égale quantité de Païs; & c'est ce qui arriva dans les débordemens du Rhéno en Lombardie, & de l'Arno en Toscane.

3°. L'Egypte est remplie de lacs où les eaux débordées du Nil séjournent plusieurs mois; or c'est un fait constant, que les eaux n'y déposent aucun limon terreux, de sorte que les lacs qui sont dans des cantons sabloneux, ont toujours leur fond sabloneux, quoique depuis un grand nombre de siècles les eaux y séjournent plusieurs mois tous les ans. Aussi M. Fréret soupçonne-t-il, que ce qu'on prend pour des parties terreuses dans les eaux du Nil, pourroit bien être

quelque matiére analogue au *Natrum* que l'action du Soleil peut absorber.

4°. Hérodote raconte que le Roi Myris fit creuser un canal, qui *détournoit une partie considérable des eaux du Nil au-dessus de Memphis, pour les conduire dans un lac immense que ce Prince avoit fait creuser vers l'Occident.* Ce lac étoit si immense que les Arabes le nomment aujourd'hui *la mer sans eaux.* » Or ce canal du Roi Myris » détournant une partie considérable de l'eau du fleuve, on conçoit » comment une cruë de 8 coudées, » qui suffisoit auparavant pour » inonder l'Egypte inférieure, ne » pouvoit plus produire le même » effet, & pourquoi il en falloit une » de 15. On voit par-là que le fait » avancé par les Prêtres Egyptiens pouvoit être vrai, sans que » la conséquence qu'en tiroit Hérodote fût mieux fondée.

Voilà le procès instruit. C'est un seul homme qui l'intente à l'Univers, aux Auteurs Grecs, Latins, Arabes, aux Ecrivains modernes, & aux Voyageurs de toutes les Nations. L'Auteur n'a pas voyagé en Egypte. C'est dans son Cabinet, c'est sur les Pièces mêmes de ses adversaires qu'il a examiné ce procès. Le lecteur est en état de prononcer, & de juger si ses prétentions sont bien fondées.

ARTICLE II.

CRITIQUE D'UN PASSAGE de Diodore de Sicile, avec des réfléxions sur les Auteurs qui ont parlé du nombre des habitans & des Villes de l'ancienne Egypte.

ON lit les Historiens pour s'amuser, pour s'instruire. Mais on aime à les croire sur leur parole;

& rarement on examine la vérité des faits qu'ils avancent. Un peu de défiance ne seroit cependant pas inutile. C'est même l'unique moyen de se prémunir contre l'erreur, & de l'empêcher de s'accréditer. On pourra en juger par les réflexions que je vais faire sur un passage de Diodore de Sicile.

Cet Historien qui nous a conservé le souvenir de tant de monumens précieux de l'Antiquité, fait (*liv. I. pag. 27.*) une Peinture brillante de l'Egypte. Il nous représente cet Empire comme le plus peuplé qui fut jamais. Il ajoute qu'il a trouvé, dans les Commentaires sacrés, qu'autrefois il y avoit là plus de dix-huit mille Villes ou lieux connus ; que sous Ptolémée fils de Lagus, on en comptoit encore trois mille, & que le nombre des habitans, qui avoit été anciennement de sept millions, montoit encore au moins à trois mil-

lions ; que c'est avec le secours de cette multitude prodigieuse d'hommes ; que ses Rois avoient fait construire ces ouvrages merveilleux, qui ont éternisé leur gloire & leur puissance.

Ce passage a été adopté par tous ceux qui ont voulu fixer le nombre des habitans & des villes de l'ancienne Egypte. Les Historiens tels que MM. Rollin & Guyon, les Sçavans mêmes, tels que Bochart, Marsham, Riccioli, Vossius n'ont pas hésité à admirer la splendeur & l'opulence d'un Royaume qui, dans dix-huit mille Villes, avoit sept millions d'habitans. Ils n'ont pas soupçonné l'ombre de difficulté dans ces nombres. Ils s'en sont même servis pour réformer les autres Auteurs. *

Une opération du calcul le plus

* Voyez es Notes de Vossius sur Pomponius Mela Liv. I. ch. 9.

ſimple les auroit cependant bientôt détrompés. Car qu'ils diviſent 7000000 d'hommes entre 18000 villes, chacune n'aura que 388 habitans. Ce n'eſt pas aſſurément l'idée qu'ils ont de l'immenſe Ville de Thébes, de Memphis, de Tanis, de Buſiris, & de tant de Villes célèbres, qui deviendroient plus mépriſables que nos plus viles bourgades, ſi ces nombres étoient exacts. D'autres vont encore plus loin. Ils conſervent les ſept millions d'hommes dont parle Diodore de Sicile, & leur font habiter les vingt mille Villes qu'Hérodote & Pline diſent *

* Hérodote Liv 2. Euterpe No. 177. Pline Liv 5. Ch. 9. Sect. II. Ces deux Auteurs ſe trompent évidemment, s'ils prennent le terme de Villes à la rigueur. L'Egypte n'a jamais pû en avoir vingt mille, puiſqu'en ne leur donnant à chacune que trois mille habitans, il faudroit que cet Empire eût eu plus de

avoir été en Egypte sous le régne d'Amasis. On ne peut les loger plus au large ; ils n'auroient pas été plus de 350 dans une Ville. Pour le savant Chevalier Marsham, il n'y pensoit pas, lorsqu'il a placé ces sept millions d'hommes dans 33030. Villes

Le passage de Diodore de Sicile est donc évidemment altéré. Ce

---

60000000. d'hommes, ce qui est hors de toute vraisemblance. Diodore de Sicile bien plus exact ne met en Egypte que dix huit mille tant Villes que Villages connus. Son texte est formel κώμας ἀξιολόγους καὶ πόλεις. Les écrivains françois, faute de saisir cette précision, sont tombés dans les erreurs qu'on voit dans MM. Rollin & Guyon, & dans le Dictionnaire de Trévoux au mot *Egypte*. Le Nombre des petites Villes & Villages pouvoit monter à dix-sept mille. C'est tout le plus, s'il y avoit mille Villes considérables. Le P. Picard a découvert les ruines d'environ 200. qu'on voit dans sa belle carte de l'Egypte ancienne.

n'eſt pas dans le nombre de Villes ou lieux connus, qui eſt atteſté par l'Antiquité, & que le calcul géometrique de l'étendue de l'Égypte démontre être très-poſſible, puiſque ces dix-huit mille Villes ou lieux connus n'occuperoient pas 200 lieues quarrées dans un Pays qui en a au moins 3162. C'eſt donc dans le nombre des habitans qu'eſt l'erreur. Mais comment la corriger? Je ne puis que propoſer une conjecture que les dépoſitaires des anciens Manuſcrits de cet Auteur pourront confirmer; ſi l'erreur n'eſt pas plus ancienne que leurs Manuſcrits.

Je crois qu'au lieu de ſept millions il faut lire vingt-ſept millions, & treize millions au lieu de trois millions. * L'erreur pa-

---

Ainſi au lieu de lire dans Diodore de Sicile, παλαιὸν φασὶ γεγονέναι περὶ

roît d'abord fort conſiderable. Elle ne l'eſt pas cependant en Grec. Il ne s'eſt agi que de retrancher les deux premieres lettres numériques de l'Alphabet Grec, ou bien les deux mots δισχίλιοι & χίλιοι : ce qu'auront pû faire aiſément des Copiſtes ignorans, qui auront regardé vingt-ſept mil-

---

ἑπτακοσίας μυριάδας, ἐ καθ' ἡμᾶς δὲ οὐκ ἐλάττους εἶναι τριακοσίων ; je corrigerois, περὶ δισχιλίας ἑπτακοσίας μυριάδας, ἢ καθ' ἡμᾶς δὲ οὐκ ἐλάττους εἶναι χιλίων τριακοσίων μυριάδων. Il faut néceſſairement une correction, puiſqu'il eſt impoſſible que ſept millions d'hommes peuplent dix-huit mille Villes & Villages. Il ne s'agit que d'en trouver une qui ſoit probable. Or je n'en vois pas de plus probable que celle de vingt-ſept millions & treize millions. Une plus conſidérable eſt inutile. Une moins conſidérable ne ſuffit pas. De plus celle que je propoſe a l'avantage de ne point détruire le texte ; mais de ſuppléer ſeulement ce que l'attention ou l'inattention ont pû faire omettre.

lions ou treize millions comme des nombres infinis. L'erreur peut fort bien aussi être venuë de Diodore de Sicile. Il ne seroit pas le seul voyageur qui se seroit mépris sur des nombres.

Quelques réflexions sur les ouvrages magnifiques des Egyptiens feront encore sentir la nécessité de cette correction déja bien démontrée. En effet comment un Empire qui n'auroit eû que sept millions d'habitans auroit-il pû entretenir toujours sur pied 410000 hommes de troupes, originaires du Pays, & uniquement livrées aux exercices de la Guerre, dans un Etat surtout plus politique & plus commerçant que guerrier? Comment auroit-il pû élever tant de pyramides, dont une seule occupa plus de trois cens soixante mille hommes pendant vingt ans; construire ces trois vastes Labyrinthes qui ont fait l'admi-

ration de tous les ſiècles ; creuſer ce nombre infini de lacs & de canaux, qui portoient partout la fécondité avec les eaux du Nil ; bâtir ces Temples magnifiques, ces Palais ſuperbes ornés d'Obéliſques, de Coloſſes, de Statues, de Colomnes ſans nombre, qu'on découvre de toutes parts, & dont le Sayd ſurtout offre des reſtes, qui malgré la fureur de Cambyſe, l'emportent encore ſur tous les monumens de l'Univers ?

Enfin il eſt certain que l'Egypte à été au plus haut point de ſa gloire ſous les Pharaons, qu'elle n'a fait que s'affoiblir ſous les Perſes, les Grecs & les Romains, que la domination des Sarrazins & des Ottomans a achevé ſon humiliation & ſa ruine. Cependant elle compte encore aujourd'hui plus de ſept millions d'habitans dans ſes ſeules Villes telles que le Caire, la grande Méhal-

lée, Alexandrie, Damiette, Rosſette, Ménouf, Girgé &c. ſans parler des Campagnes. Comment peut-on donc s'imaginer que, dans ſa plus grande ſplendeur, elle étoit beaucoup moins peuplée qu'elle ne l'eſt maintenant, où elle n'a preſque plus que des Villages & des maſures ſur les ruines de ſes Villes autrefois ſi célèbres?

Je terminerai ces réflexions par quelques remarques ſur le Chevalier Marsham. Cet Auteur, ſi fameux par ſes paradoxes ſur les cérémonies de la Religion Juive, en avance (Can. Ægypt. ſæc. XV. pag. 397.) d'auſſi ſurprenans, mais moins dangereux ſur le nombre des Villes d'Egypte. Il prétend qu'elles n'ont fait que ſe multiplier; qu'elles furent d'abord au nombre de 18000, comme le rapporte Diodore de Sicile; enſuite de 20000, comme on le voit dans Hérodote; de

30000 sous Ptolémée fils de Lagus ; de 33339 sous Ptolémée Philadelphe, & encore de 33030 du tems de Caton. Il calcule, il cite des Passages Grecs, il corrige les textes : s'imagineroit-on qu'avec un tel appareil d'érudition, il pût avoir tort ? Mais il n'y a point de gens dont on doive plus se défier que de certains érudits. Un vain étalage de doctrine leur tient souvent lieu de raisonnement, & leur ferme les yeux à la lumière la plus claire. Cet endroit de M. Marsham peut servir de preuve. Je ne rappellerai point ce que j'ai déja démontré, que l'Egypte ne pouvoit point avoir dix-huit mille Villes proprement dites, & bien moins vingt-mille.

Mais Diodore de Sicile dit que sous Ptolémée fils de Lagus, l'Egypte avoit 3000. Villes. M. Marsham change τριςχιλίων en

τρισμυρίων, pour avoir 30000 Villes, quoique la suite du texte de Diodore montre invinciblement que le nombre des Villes d'Egypte n'étoit pas si grand sous les Grecs, qu'il l'avoit été sous les Rois qui les avoient précédés. Il tire de la XVII éclogue de Théocrite 33339 Villes, sans faire attention que Théocrite loue Ptolémée Philadelphe de ce qu'il possede des Pays immenses, de ce qu'il commande à des Nations infinies, de ce qu'outre l'Egypte il a une partie de la Phénicie, de l'Arabie, de la Syrie, de la Lybie, de l'Ethiopie, toute la Pamphilie, la Cilicie, la Lycie, la Carie, les Isles Cyclades. C'est dans ces vastes Etats que se trouvoient les 33339 Villes dont parle Théocrite, & non pas dans la seule Egypte.

Aussi Polybe (liv. 5. ch. 8.) remarque-t-il que jusqu'à Ptolé-

mée Philopator, Prince mou & efféminé, les Ptolémées ses predecesseurs veilloient moins sur l'Egypte que sur les Etats immenses qu'ils possédoient au dehors. Si le P. Hardouin avoit fait ces réflexions absolument nécessaires pour l'intelligence des Auteurs qui parlent de l'Egypte, il n'auroit point donné cette fausse interprétation du Passage de Tzetzès, qu'on voit dans une de ses savantes notes sur Pline. *

* Pline liv. 5. ch. 9 section 11. Tzetzès (Chiliad. 3 Hist. 67) ne fait que citer le Passage de Théocrite que je viens de discuter. De plus le calcul pouvoit apprendre à M. Marsham & au P. Hardouin que 33339 Villes, seulement à 3000 Habitans chacune, supposeroient 100017000 d'hommes en Egypte: nombre énorme, puisque toute la terre habitée n'a pas plus de mille millions d'hommes. Ce calcul montre encore que les 33339 Villes de Théocrite doivent s'entendre des Villes & des Villages.

Pour ce qui est des 33030. Villes, M. Marsham applique à l'Egypte ce que Caton & Etienne de Bysance disent de la grande Diospolis ou Thèbes. Il prend pour des Villes ce que ces deux Auteurs donnent pour des rues ou des quartiers de cette seule Ville, qui peut-être contenoit dans son enceinte les sept millions qu'on voudroit repartir sur toute l'Egypte. Au moins plusieurs Anciens l'assurent; & l'étendue prodigieuse des Villes Capitales de ces premiers Empires du Monde le rend un peu croyable. Si Rome sous les Césars a compté plus de neuf millions d'habitans, pourquoi Thèbes n'aura-t-elle pas pû en compter près de sept millions sous les Pharaons? Elle devint sous Sésostris la Capitale de l'Orient; & elle étoit située dans un Pays infiniment plus fertile & plus fécond que celui de Rome.

Quoiqu'il en ſoit, on ne peut au moins douter que Thèbes n'eût autant de millions d'habitans, que lui en donneroient de centaines ceux qui ne voudroient compter que ſept millions d'hommes en Egypte.

Des mépriſes ſi conſidérables dans le Chevalier Marsham, tant de ſavans trompés par des nombres évidemment faux, montrent quelles précautions on doit encore apporter dans l'étude de l'Hiſtoire ancienne, & les découvertes qu'on peut ſe promettre d'une lecture réfléchie. L'Hiſtoire d'Egypte, qui juſqu'ici n'a été traitée que fort ſuperficiellement, peut ſeule donner matière à une infinité de diſcuſſions d'autant plus curieuſes & plus intéreſſantes que cet Empire fut celui de la ſcience, de la politique & des arts.

Janvier 1752.

ARTICLE III.

OBSERVATIONS SUR les Romains, Par M. l'Abbé de Mably; seconde Partie in 12. Pag. 294. A Genève, & se trouve à Paris chez Nyon, Quay des Augustins &c.

IL en est des observations sur l'Histoire d'un Peuple comme des réflexions sur les mœurs du siècle dans lequel on vit : pour réussir dans ces deux sortes d'ouvrages, un Auteur doit partir du point où sont restés ceux qui l'ont précédé dans la même carrière & enrichir le public de découvertes nouvelles. S'il se borne à répéter ce que les autres ont dit, on ne lui pardonne pas d'avoir fait un livre inutile.

Plus on lira celui-ci & plus on jugera qu'il étoit nécessaire

A mesure que M. l'Abbé de Mably avance dans l'exécution de son ouvrage, sa marche devient plus brillante : dans ce second Volume, ce n'est plus seulement un Historien qui considère en Philosophe le jeu des passions & les ressorts qui les mettent en mouvement ; c'est un Homme d'Etat qui remontant aux principes, rapproche les révolutions des causes qui les ont produites, en montre la liaison & la dépendance, saisit ce qu'il y a de défectueux dans un Gouvernement, y substitue des vuës judicieuses, compare les évènemens anciens avec ceux que nous voyons, instruit le présent & l'avenir par le passé, & répand sur tous les objets la lumière d'une saine Politique.

Rome n'avoit point encore de terrein hors de l'enceinte de ses murailles, qu'elle se repaissoit déjà des titres fastueux de Ville

éternelle, & de maitresse du monde. Les Augures annonçoient aux Romains que la Terre leur seroit soumise un jour. Chaque Citoyen se croyoit en quelque sorte chargé de l'exécution de l'Oracle. Ces présages ridicules & respectés mettoient dans les esprits cette confiance & cet enthousiasme qui font mouvoir toutes les passions, & qui même en tiennent lieu.

Occupés de guerres continuelles, les Romains devoient avoir de bonnes Troupes. Mais c'est dans la discipline qu'ils faisoient observer à leurs Armées, que l'on doit chercher la principale cause de l'aggrandissement de l'Empire Romain. C'est à cet ordre admirable que Végèce attribue la conquête de l'Univers. Le détail de cette discipline sage & même philosophique, est accompagné dans le quatriéme livre de Mr. de M. de réflexions fines & de recher-

ches curieuses qui rendent ce morceau très-intéressant ; nous y renvoyons le Lecteur.

Lorsque les Armées étoient en campagne, les Consuls qui craignoient que le repos & l'oisiveté n'amollissent le courage des Légions, leur faisoient entreprendre des ouvrages inutiles plutôt que de les laisser dans l'inaction. Quoique tout semblât répondre de la bravoure de ses soldats, la République, pour augmenter leur confiance, leur donnoit d'excellentes armes offensives & défensives. A toutes ces précautions on ajoutoit le sceau & le lien de la Religion. » Chaque soldat » s'engageoit par un serment, qu'il » prêtoit entre les mains du Con» sul, à ne point abandonner ses » armes & à obéir à tous les or» dres de ses Supérieurs. »

On imagina pour les belles actions des récompenses honora-

bles. Ceux qui s'étoient distingués par quelque exploit éclatant, assistoient aux jeux & aux spectacles avec un habit particulier. Ils exposoient dans leurs maisons les prix de leur valeur. » Les fils » élevés au milieu de la gloire de » leurs pères apprenoient promp-» tement leur devoir, & ce que » la République attendoit d'eux.» Avec de pareils soldats un Général pouvoit faire impunément des fautes, Sylla reconnoissoit qu'il avoit dû plusieurs fois la victoire au courage & à l'intelligence de son Armée.

Mr. l'Abbé de M. s'étend fort au long sur la différence qui se trouve entre les *Milices d'aujourd'hui* & celles de la République. Les Armées, par une suite du Gouvernement établi en Europe, sont composées de la plus vile partie des Citoyens. Les Soldats amollis par le luxe de nos Villes

ne pourroient porter tout l'équipage d'un soldat Romain. » Ce » n'est point avec de pareils bras » ni avec de pareilles mœurs que » les Romains ont vaincu l'U- » nivers. »

Il ne suffisoit pas pour l'aggrandissement de Rome qu'elle gagnât des batailles; il pouvoit, il devoit même arriver que ses succès l'affoiblissent. Il falloit qu'elle songeât à mettre à profit ses victoires. C'est ce qu'elle fit par une politique sçavante. Elle reçut dans son sein les peuples vaincus : *Crescit intereà Roma Albæ ruinis*, dit Tite-Live. Mais cette coutume de faire des Citoyens des Peuples vaincus, si avantageuse à Romulus, & aux Rois ses successeurs, parce qu'elle multiplioit leurs sujets, ne devoit pas être entièrement suivie par la République après l'éxil des Tarquins. » Rien ne devoit pa-

» roîtrie moins sage à un Peuple
» fier & imperieux, que de sou-
» tenir des guerres longues & san-
» glantes pour se faire des Con-
» citoyens qui devenant de jour
» en jour plus nombreux, s'em-
» pareroient enfin de l'authorité. »
D'ailleurs le Senat toujours in-
quiété par les entreprises des
Plebeiens, devoit être en garde
contre tout ce qui pouvoit aug-
menter leurs forces. L'intérêt du
peuple & du Senat considéré sé-
parément proscrivoit donc les
nouvelles incorporations.

Manlius proposa de contracter
des alliances avec les peuples
vaincus. Cet avis fut adopté. On
leur laissa leur Gouvernement,
leurs Loix, leurs Magistrats,
leurs usages, souvent plus chers à
un peuple que ses loix & sa liberté;
on se contenta d'en exiger des se-
cours pour les tems de guerre.
» Par cette conduite pleine de
modération

» moderation qui ménageoit la » vanité des vaincus. La Républi- » que Romaine, *dit M. l'Abbé » de M. d'après Polybe*, dispo- » sa de leurs forces & son am- » bition ne causa aucun effroi. »

Quand on pense que la Nation la plus puissante de l'Europe ne peut pas prolonger au-delà de trente ans une guerre même heureuse, sans être obligée de faire la paix pour réparer ses forces épuisées, on est surpris que la République Romaine ait pu suffire à une Guerre continuelle ; mais une réflexion bien simple dissipe la surprise.

De nos jours la guerre entraîne des dépenses énormes, » & » les plus belles conquêtes ne » valent presque jamais ce qu'el- » les ont couté. » Rome faisoit la guerre sans frais : jusqu'au siége de Veies entrepris l'an 347 elle ne donna point de paye à ses sol-

dats. Les expéditions étoient courtes, elles se bornoient à une bataille, ou à escalader les murs d'une Ville; & quand les campagnes furent plus longues & plus difficiles, la guerre, selon l'expression de Caton, nourrissoit la guerre.

Ce ne furent pas leurs victoires, ce furent leurs défaites qui donnerent aux Romains de grands Généraux. L'affront des Fourches Caudines rendit les Consuls plus attentifs. Craignant les piéges & les embuscades, ils apprirent à en dresser; leurs marches devinrent plus sçavantes. Ils joignirent l'étude de l'art militaire au courage & à la bonne discipline. » Dès qu'ils commencèrent à méditer, leurs progrès furent rapides. » Ils ne dédaignèrent point de prendre des leçons de leurs ennemis, *imitari quam invidere bonis malebant* dit Saluste. * La

* Saluſt in bello Cat.

guerre contre les Samnites ayant couté aux Romains beaucoup d'efforts, elle les prépara contre Pyrrhus ; & ils apprirent de ce Prince à vaincre les Carthaginois.

Le cinquième livre de notre Auteur offre le tableau le plus instructif & le plus intéressant de l'Histoire. C'est la rivalité de Rome & de Carthage. Ces deux Républiques avoient envahi tous les Etats qui les séparoient ; il falloit qu'elles se fissent la guerre. Les Carthaginois possesseurs des richesses de l'Univers se croyoient destinés à le gouverner, les Romains prétendoient que cet Empire étoit réservé à leur courage. La constitution intérieure des deux Républiques donnoit aux Romains une grande supériorité sur les Carthaginois. Carthage, fondée sur le commerce, devoit, par la forme même de son Gou-

vernement, aimer la paix, & dès-lors faire mal la guerre pour laquelle elle n'employoit que des étrangers. Rome fondée par les armes ne devoit trouver sa grandeur & sa sûreté que dans la guerre, qui seule lui tenoit lieu de commerce & d'industrie.

Avec tant d'avantages, il est étonnant que les Romains n'ayent pas ecrasé les Carthaginois dès la premiere guerre Punique; mais on n'en sera point surpris, si l'on fait attention que c'étoit pour la République Romaine un nouvel ordre de choses; » il ne s'agissoit » plus pour elle de faire la guerre » de proche en proche, il falloit » se faire de nouvelles maximes, » & une politique en quelque sorte » toute nouvelle; & ce moment » est presque toujours fatal » à un peuple, parcequ'il n'est point » éclairé par l'experience, & » qu'entrainé par la force de l'ha-

» bitude il veut encore imiter
» quand il doit imaginer. »

Il auroit fallu de grands revers pour ébranler Carthage qui se soutenoit par son propre poids ; & la pauvreté des Romains ne leur permettoit peut-être pas de former de grandes entreprises. » Ces causes particulières ren» dirent les Romains inférieurs à » eux-mêmes dans le cours de la » première Guerre Punique. » La paix qui assoupit les haines de ces deux Républiques ferma le Temple de Janus. Les Romains qui jusques-là n'avoient point connu le repos & la tranquillité de la paix, se livrèrent trop facilement à ses douceurs. Rien n'est plus à redouter pour un Etat que le passage rapide d'une guerre longue & cruelle au calme de la paix.

Pendant qu'on se relâchoit à Rome de la première austérité,

Annibal, ce grand homme qui devoit tout à ses talents & rien aux institutions de sa Patrie, formoit des Troupes mercenaires à une excellente discipline. L'indécision des Romains & la lenteur avec laquelle ils vinrent au secours de Sagonte, inspirèrent à Annibal le projet de passer en Italie; il voulut profiter de la supériorité qu'il se sentoit sur les Généraux de Rome, & réduire cette Puissance conquérante à être sur la deffensive. » Quelque » sage que fût le projet d'Anni» bal, il falloit, pour l'exécuter, » que son Auteur eût à la fois » tous les talents du plus grand » homme d'Etat, & du plus grand » Capitaine. »

Il regnoit dans l'esprit des Romains un préjugé de gloire qui leur devint funeste. Leurs Généraux accoutumés à aller au devant de l'Ennemi, se seroient crus

dèshonorés s'ils avoient paru vouloir éviter sa rencontre. C'est ce qui rendit Annibal vainqueur sur les bords du Tesin, à Trébie, & près du Lac de Trasimène. Après ces journées malheureuses le Génie de Rome éleva Fabius à la Dictature. Soit sagesse, soit lenteur naturelle, ce Général sauva sa Patrie. Annibal qui possédoit dans un dégré éminent la science des hommes, étudia avec soin le génie & le caractère des Généraux qui lui étoient opposés. Ce qu'il ne voyoit pas clairement, il le devinoit, pour ainsi dire, & ses conjectures le trompèrent rarement. Il sembloit qu'il eût assisté à tous les Conseils des Romains, * *Omnia ei hostium haud secus quàm sua nota erant.* » Il attaqua Fabius

* Tite-Live. L. 22.

» non en Général, mais en politi-
» que.... tantôt il cherche à le
» rendre suspect à ses concitoyens,
» il ménage ses possessions & cel-
» les de la Noblesse, & ravage
» celles des Plebeiens; tantôt il
» le rend méprisable en feignant
» de le braver en même tems
» qu'il paroît craindre Minutius
» Général de la Cavalerie, & lui
» laisse même prendre quelques
» avantages. »

Les Romains donnèrent dans le piége qu'Annibal leur avoit tendu; les Troupes furent séparées, on donna à Minutius un pouvoir égal à celui du Dictateur, & il n'évita la honte d'une défaite que par l'attention qu'eut le Dictateur de voler à son secours.

Annibal n'eut pas besoin d'une grande politique quand les Consuls P. Emilius & Terentius Varron furent à la tête des Trou-

pes ; ils commandoient alternativement. » Le premier avoit toujours approuvé Fabius ; content » de faire son devoir, & d'être » vertueux à ses propres yeux ; il » avoit le courage de vouloir » servir sa Patrie malgré elle. Varron plein d'une imprudence superbe, étoit le plus présomptueux des hommes & par conséquent le plus ignorant.

L'inexpérience indocile
Du Compagnon de Paul Emile,
Fit tout le succès d'Annibal.

Rousseau, Ode à la fortune.

Après la fameuse bataille de Cannes, Maharbal promit à Annibal *que s'il vouloit marcher à Rome, dans cinq jours il souperoit au Capitole.* » Je ne puis m'empêcher de » blâmer Annibal, *dit Mr. l'Abbé* » *de M.* de n'avoir pas découvert » à travers les expressions exagé-

» rées de Maharbal la ſageſſe que
» renfermoit ſon conſeil. Il n'eſt
» pas douteux que le ſiége de Ro-
» me n'eût été long & laborieux ;
» mais une entrepriſe de cet éclat
» auroit ſûrement attiré tous les
» Italiens dans l'alliance de Car-
» thage . . . . . Une Ville aſſiégée
» par un auſſi grand Capitaine
» qu'Annibal & qui ne reçoit pas
» de ſecours, ſuccombe néceſſai-
» rement. »

L'inaction d'Annibal fut fatale aux Carthaginois. » Dès ce mo-
» ment il ſe forma une chaîne de
» circonſtances & d'évènements
» qui ſuſpendirent le cours des proſ-
» pérités de ce grand homme. » Il demande en vain des ſecours à ſa République ; il ſembloit que Carthage unie d'intérêts avec Rome regardât Annibal comme l'ennemi commun. Au milieu de ces contradictions, réduit à la néceſſité d'être toujours heureux dans la

guerre, Annibal se surpasse inutilement lui-même, il voit l'Itali lui échapper des mains. Il est obligé de retourner en Afrique pou sauver sa Patrie des malheurs don elle est menacée.

» La République Romaine ac» coutumée à ne voir ses perte » que pour s'en venger, fit de » efforts incroyables. » Elle ne s contenta pas d'attaquer Anniba en Italie, elle transporta en Afrique le Théatre de la Guerre Scipion battit Annibal à Zama & dans cette journée il vainqui pour ainsi dire le monde entier.

Jusques-là Rome avoit fait d Guerres pénibles & laborieuse ses entreprises desormais sero au-dessous de ses forces. Dans haut dégré de gloire & de pu sance qui suivit la destruction Carthage, » la République I » maine auroit manqué d'en mis & cessé de faire la guerre

» elle eût attendu pour prendre
» les armes, qu'on eût osé l'at-
» taquer. » Ses succès & ses triomphes lui persuadèrent qu'elle étoit dépositaire de tous les droits des Hommes. Elle s'érigea en tribunal suprême pour juger les querelles de toutes les Nations. Les Romains devenus protecteurs du genre humain, « firent la guerre
» *non pas en Ennemis, mais en*
» *arbitres*. S'élevoit-il un différend
» entre deux Peuples encore libres,
» le Senat prononçoit quelquefois
» un jugement sans les consulter,
» & ce jugement annonçoit à
» ces deux Peuples qu'ils avoient
» un Maître. »

Il s'étoit fait dans les mœurs des Romains une trop grande révolution pour qu'ils n'abusassent pas bientôt de leur pouvoir. *De nouvelles idées firent de nouveaux esprits, ... & le Peuple Romain perdit ces vieux sentimens où l'ho-*

*bitude de la pauvreté n'avoit pas moins de part que la vertu.** L'amour des richesses introduisit le goût des voluptés ; & l'Univers fut vengé

Luxuria incubuit, victumque ulciscitur
Orbem. *Juvenal.*

Dès-lors disparut ce caractère de probité qui avoit signalé les anciens Romains. « Le Senat fit » une espèce de trafic des Thrônes » qui subsistoient encore, créant ou » déposant les Rois à son gré.

S'il n'y avoit plus à Rome de grandes vertus, on y trouvoit encore de grands talents. Les ambitieux capables d'asservir leur Patrie, devoient d'abord s'appliquer à mériter son estime; César couvrit de lauriers les fers qu'il destinoit à ses concitoyens, » il

* St. Evrem. *Réflexions sur les divers génies du Peuple Romain. Ch. 6.*

» avoit besoin de conquérir les
» Gaules pour s'ouvrir le chemin
» de l'Empire.

Dans le premier Volume de ces observations, nous avons vû que les Armées qui conservèrent quelque tems un reste de l'esprit républicain, se firent craindre des Empereurs & des ennemis de l'Empire. Mais le luxe & la molesse gagnant insensiblement les Légions, elles commencèrent à secouer le joug des exercices anciens & de la discipline; « leurs
» armes leur parurent trop pesan-
» tes, il fallut permettre de quit-
» ter la cuirasse & le casque....
» Tandis que la corruption intro-
» duite dans la Milice, & que les
» Guerres Civiles laissoient en quel-
» que sorte l'Empire sans défense;
» il se fit une révolution dans la
» Scandinavie, la Scythie Euro-
» péenne & la Sarmatie. » La Terre sembla y enfanter des Ar-

nées. Les Nations Barbares *adossées aux limites de l'Univers*, selon l'expression d'un bel esprit, inondèrent l'Europe & en changèrent la face.

Il faut lire dans le sixième & dernier Livre de notre Auteur le tableau des malheurs que causèrent à l'Empire les courses des Barbares. Au lieu de s'attacher à remettre en vigueur cette première discipline qui avoit rendu invincibles les armées de la République, les Empereurs prirent à leur solde quelques-unes de ces Nations « & s'en firent un bou» levard contre les autres Bar» bares. » Mais ces auxiliaires apprirent des Romains l'Art de la guerre, & devinrent redoutables à leurs Maîtres.

» Telle étoit la situation de » l'Empire lorsque Constantin par» vint au Trône. Avec quelques » talents pour la guerre ..... *I*

» n'eut aucune qualité propre au » Gouvernement..... S'il paroiſ- » ſoit occupé par de grands pro- » jets, il les avoit conçus en » homme préſomptueux & vain, » & les exécutoit en politique » médiocre. &c. »

Ce portrait n'eſt aſſurément pas flatté. Nous ſeroit-il permis de mettre en contraſte celui que les Auteurs les moins ſuſpects nous ont laiſſé du même Prince ? Nous ne copierons pas les Ecrivains Eccléſiaſtiques ; on diroit ſans doute qu'ils ont adouci ou même diſſimulé les défauts de Conſtantin, en conſidération de ſon zèle pour la Religion Chrétienne.

Mais que répondra-t-on aux témoignages * éclatans d'Aurélius Victor, d'Eutrope, de Lampride

---

* *Ces témoignages ont déja été indiqués par M. de Tillemont. Hiſt. des Emp. T. 4. p. 180.*

dans la vie d'Héliogabale, de Praxagoras cité dans la Bibliothèque de Photius ? Tous ces Auteurs étoient Payens ; ils furent contemporains de Constantin, & ils le comblent d'éloges.

» Si Constantin, *dit Aurélius* » *Victor* * avoit sçu modérer ses » libéralités & son ambition, il » ne seroit pas inférieur à un Dieu. » *Si munificentiæ atque ambitioni modum statuisset, haud abesset Deo.* » On porta son corps » à Constantinople, ajoute le mê- » me Auteur, ce qui déplut ex- » trêmement au Peuple Romain » qui pensoit que Constantin, par » ses victoires, ses loix, & la » douceur de son Gouvernement, » avoit en quelque sorte renou- » vellé la Ville de Rome. *Funus relatum in Urbem sui nominis*

* P. 526. 527. *Edit. Francof. an.* 1588.

quod ſane Populus Romanus ægerrimè tulit, quippe cujus armis, legibus, clementi imperio quaſi novatam Urbem Romanam arbitraretur.

» On vit briller en lui, dit Eutrope, une infinité de qualités » de corps & d'eſprit. Il mérita » d'être placé au rang des Dieux.» *Innumeræ in eo animi corporiſque virtutes claruerunt, inter Divos meruit referri.* *

» Il s'acquéroit, dit Lampride, » non ſeulement l'amour, mais » encore le reſpect de ceux qui » voyoient tout en lui, & qui n'y » voyoient rien que de grand & » de digne d'être honoré. * *.

» Praxagoras rapporte que » Conſtantin effaça tous ſes pré» déceſſeurs par le bonheur qui

---

* *L.* 10. *p* 588. *Francof.* 1588.

* *In Heliod.* *p.* 113.

* *Lutet.* 1620.

» l'a toujours accompagné ; par
» sa bonté généreuse & par tou-
» tes sortes de grandes & de belles
» qualités. * *Refert Praxagoras omni virtutum atque honestatis genere omnique adeò felicitate omnes omninò qui antecesserint Imperatores facilè obscurasse Constantinum.* *

De ces éloges nous ne prétendons pas conclure que cet Empereur fût irréprochable dans toute sa conduite ; nous reconnoissons qu'il eut ses défauts, & qu'en particulier il fit une démarche tout à fait contraire à la bonne politique, lorsqu'il transporta le Siège de l'Empire à Bysance ; mais ces torts avoués, il semble que les témoignages publiés en sa faveur par des Ecrivains qui l'ont bien connu, & dont plusieurs

* *Biblioth. Phot. ex Praxagorâ Atheniensi.*

même n'ont écrit que depuis sa mort, doivent aussi être considérés, estimés, appréciés.

Nous terminons ici notre extrait & nous laissons au Lecteur le plaisir de suivre M. l'Abbé de M. dans les détails, les époques, les évènements, les réfléxions que nous sommes obligés de supprimer. Nous croyons en avoir assez dit pour donner une grande idée de cet ouvrage; elle croitra par la lecture que tout homme de Lettres sera bien aise de s'en procurer.

ARTICLE IV.

RECUEIL DES PLANS, Elévations & Coupes tant Géométrales qu'en perspective des Châteaux, Jardins & dépendances que le Roi de Pologne occupe en Lorraine, y compris les Bâtiments qu'il a

fait élever, ainsi que les changemens considérables; les décorations & autres enrichissements qu'il a fait faire à ceux qui étoient déja construits, le tout dirigé & dedié à S. M. par M. Héré son premier Architecte. 2 Parties forme d'Atlas. A Paris chez François, Graveur ordinaire de S. M. rue & près le Portail S. Landry, en la Cité.

IL y a dans Pline * un trait qui relève extrêmement la gloire des Peintres de l'Antiquité. Ils ne se bornoient pas, dit ce sçavant Naturaliste, à orner des Maisons toujours placées dans les mêmes lieux & exposées à périr par des incendies; leurs Tableaux se répandoient partout; leur Art étoit un bien public; un

* *Lib. XXXV. Cap.* 10.

bon Peintre appartenoit au monde entier : *Pictor res communis terrarum erat.*

Voilà une idée trop sublime peut-être, du moins convient-elle mieux à ces Princes magnifiques qui élèvent des Monuments dignes d'annoncer leur gloire, & qui en procurent le spectacle à tous les états, à tous les âges & à tous les tems. Dans eu & par eux se vérifie à la lettre le mot de Pline : ils ne se bornent pas à construire des Palais immobiles sur leurs fondements & sujets à éprouver les disgraces du sort ; ils les animent en quelque sorte ; il les font passer jusqu'aux extrémités de la Terre, & ces somptueux Édifices deviennent, dans un sens très-réel, le bien général & commun de tous les hommes.

C'est la gravûre qui rend cet important service : tout a péri

dans Rome & dans Athènes ; les Temples, les Palais, les Statues, les Tableaux ne sont plus ; & la mémoire de ces grands ouvrages subsiste à peine dans quelques livres des Anciens. Le tems aujourd'hui n'est pas moins destructeur qu'autrefois ; les chef-d'œuvres que nous admirons n'attendront peut-être pas le retour de la barbarie pour cesser d'être : témoins notre colonnade du Louvre, notre Cloître des Chartreux, & une multitude d'autres belles choses qui se détruisent insensiblement. Mais nous avons une ressource dans les Planches gravées ; elles opposent une barrière invincible aux ravages du tems & aux forfaits de l'ignorance ; elles donnent une espèce d'immortalité à tout ce qui mérite l'admiration des Siècles. Et voici, par exemple, un recueil qui perpétuera le souvenir des

grandes entreprises d'un Roi digne lui-même par ses vertus d'attirer les attentions de la postérité.

Le Buste du Roi de Pologne paroît à la tête du premier Volume. L'Artiste qui en a tracé le dessein, ne méritera pas le reproche que Lysippe fit autrefois à Apelle, pour avoir peint Alexandre avec des Symboles qui ne lui convenoient point. Vous représentez ce Héros, disoit Lysippe, la foudre en main, & moi, faisant sa Statue, je lui ai donné une lance, parce que c'est ce qui le caractèrise, ce qui établit & immortalise sa gloire. *

Cette observation judicieuse sembleroit avoir dirigé la main qui a posé le Buste du Roi de Pologne; on le voit entouré de Symboles très-relatifs aux incli-

* *Plutarch. de Iside & Osiride.*

nations

nations bienfaisantes du Monarque. Minerve Déesse des Arts est au dessus, portée sur un nuage & couronnant le Buste d'une branche d'Olivier; une Lyre, une corne d'abondance & un livre environnent le piédestal; la base, en forme de cippe, présente une Epigraphe faisant l'éloge de la protection que le Roi accorde aux Arts; autour de cette base la Sculpture paroît interrompre son travail, pour montrer à la Peinture le plan d'un Palais que l'Architecture tient & développe. Au dessous du Monument le tems foulé & écrasé rampe dans la poussière : ce qui signifie que la gloire du Prince & le souvenir de ses grandes actions subsisteront malgré la révolution & le désordre des Siècles. Ce morceau est fort poëtique & décore extrêmement toute cette première planche.

Nous rendions compte, au mois de Novembre dernier, du Frontispice de ce même ouvrage : c'est un cartouche allégorique où le Roi Laomédon donne des ordres à Neptune & à Apollon pour la construction de Troyes : on a trouvé cette idée belle & bien éxécutée. Entrons présentement dans les Palais du Roi de Pologne, & préparons-nous à reconnoître comment les grands hommes forment des entreprises qui paroîtroient presque impossibles au Vulgaire.

D'abord on trouve le Château de Lunéville avec toutes les augmentations & les embellissemens qui y ont été faits sous le présent Régne : vingt & une planches sont occupées de ce détail, on y voit tantôt des plans, tantôt des élévations, tantôt des coupes de Bâtimens ; & dans ce nombre, nous distinguons trois ou quatre morceaux qui attirent les regards

de tous les connoiſſeurs ; c'eſt 1°. La caſcade & le pavillon au bout du canal des jardins de Lunéville. 2°. Le *Kioſque* ou Bâtiment Turc. 3°. Le *Treſle* ou Bâtiment Chinois. 4°. Le *Rocher* ſitué au bas de la Terraſſe du même Palais. Ce dernier morceau eſt une des choſes les plus ſingulières que l'Art ait jamais entrepriſes & éxécutées. Si les Anciens admirèrent les machines de Ctéſibius d'Alexandrie *, dont tout le pouvoir ſe bornoit à faire rendre quelques ſons au bois & à l'airain par le moyen de l'eau & de l'air, qu'euſſent-ils penſé de tout ce Rocher où 86 figures de grandeur naturelle font divers mouvements, trompent l'oreille & les yeux, & ornent infiniment les jardins & le Palais de Lunéville ?

* *Athen. lib. IV. & XI. Vitruv. l. IV.*

quod ſane Populus Roma… gerrimè tulit, quippe cujus legibus, clementi imperio novatam Urbem Romanam traretur.

» On vit briller en lui, d
» trope, une infinité de q
» de corps & d'eſprit. Il r
» d'être placé au rang des D.
Innumeræ in eo animi cor que virtutes claruerunt, inte vos meruit referri. *

» Il s'acquéroit, dit Lamp
» non ſeulement l'amour,
» encore le reſpect de ceux
» voyoient tout en lui, & qu
» voyoient rien que de gran
» de digne d'être honoré. * »

» Praxagoras rapporte
» Conſtantin effaça tous ſes
» déceſſeurs par le bonheur

* L. 10. p 588. Francof. 1588.
* In Heliod. p. 113.
* Lutet. 1620.

» l'a toujours accompagné ; par
» sa bonté généreuse & par tou-
» tes sortes de grandes & de belles
» qualités. * *Refert Praxagoras omni virtutum atque honestatis genere omnique adeò felicitate omnes omninò qui antecesserint Imperatores facilè obscurasse Constantinum.* *

De ces éloges nous ne prétendons pas conclure que cet Empereur fût irréprochable dans toute sa conduite ; nous reconnoissons qu'il eut ses défauts, & qu'en particulier il fit une démarche tout à fait contraire à la bonne politique, lorsqu'il transporta le Siège de l'Empire à Bysance ; mais ces torts avoués, il semble que les témoignages publiés en sa faveur par des Ecrivains qui l'ont bien connu, & dont plusieurs

---

* *Biblioth. Phot. ex Praxagorâ Atheniensi.*

le Château de Chanteheux près de Lunéville, 7 pour le Château de la Malgrange à une demi-lieuë de Nancy & deux pour l'Eglise de N. D. de Bon-Secours dans le Fauxbourg de la même Ville. L'entrée du Pavillon & la coupe du Salon de Chanteheux offrent à la vuë tout ce qu'on peut imaginer de plus orné & de plus élégant. Il y a plus de grandeur & de majesté dans le Château de la Malgrange. Deux planches sont employées à représenter la Salle à manger de ce Palais. La décoration développée de cet Appartement occupe magnifiquement la seconde planche : nous renvoyons à l'ouvrage & encore mieux au Palais même ; car quand les Monumens subsistent & qu'on est à portée de les voir, c'est mépriser l'Art & le génie des Hommes que de ne pas mettre les occasions à profit : c'est se trai-

ter soi-même comme si l'on n'avoit point d'yeux; *Voilà une question d'aveugle*, répondoit Aristote * à quelqu'un qui demandoit pourquoi certaines personnes aimoient tant à voir les belles choses.

Nous ne devons pas oublier que l'Eglise de Bon-Secours bâtie par le Roi dans un Fauxbourg de Nanci, est un bel Edifice de vingt-deux toises de long sur six environ de large; que le Portail est très-décoré, & qu'on voit dans le sanctuaire du côté de l'Evangile, le magnifique tombeau de la feuë Reine de Pologne: Ouvrage du Sr. Adam le cadet, qui a travaillé ce morceau avec tous les avantages que donnent les talents, & avec le goût & l'inclination que l'amour de la Patrie inspire; cet Artiste est de

* *Laert. l.* 5. *in Arist.*

Lorraine, Païs fécond en hommes de génie, témoins Callot, Ifraël Sylveftre, le Clerc, Meflin, Chaligny &c.

Le fecond Volume de cet ouvrage contient 26 planches. Les 14 premières repréfentent les diverfes beautés du Château de Commercy ; les cinq fuivantes font deftinées au Château d'Einville fitué à une lieuë de Lunéville ; quatre autres font occupées par la Miffion Royale fondée dans un des Fauxbourgs de Nancy ; les trois dernières offrent au Spectateur 1.° un Bâtiment qui fait partie de l'Hôpital de St. Julien de Nancy ; 2°. l'Autel des Carmes de Lunéville ; 3°. l'Orgue de la Paroiffe de S. Remy dans la même Ville.

On eft étonné vis-à-vis de tant de richeffes ; & d'autant mieux qu'on eft plus curieux & plus connoiffeur. Il y a dans le détail

beaucoup de plans que les hommes vulgaires passeront comme moins frappans que les élévations & les coupes brillantes de ces Palais ; mais celui qui aura les yeux d'Artiste ou même d'Amateur prendra le compas, suivra la distribution des Appartements & des Jardins, & trouvera partout des beautés particulières qui échapperont à la multitude. Quelqu'un disant un jour à Nicomaque que l'Hèlene de Zeuxis ne lui paroissoit pas aussi belle qu'on le disoit : *prenez mes yeux*, répondit le Peintre, *& vous verrez que c'est une chose divine.* *

Comme nous devons saisir dans ces ouvrages ce qui s'y trouve de plus singulier, afin d'attacher davantage nos Lecteurs, nous choisissons parmi les planches de Commercy, celle de la Colonnade

* *Stobæus ex Plutarch.*

Hydraulique bordant le Pont qui est situé au bas de la Terrasse du Château. Ce Pont a de longueur près d'onze toises, & un peu plus de six de large. Des deux côtés s'élevent sept colonnes couvertes & revêtues d'eau, portant une corniche surmontée de vases & de bouquets de fleurs en amortissement. Dans chaque intervalle des Colonnes est un bocal de verre contenant des bougies & servant aux illuminations ; chaque bocal est répété 6 fois de chaque côté, & l'on conçoit que, quand les bougies sont allumées, & que la lumière tombe sur les colonnes d'eau, c'est un spectacle enchanteur. Les colonnes ont des piédestaux auxquels sont ajustés des mascarons qui versent de l'eau sans cesse dans leurs coquilles ; & pour la sureté, autant que pour la décoration & l'ornement, le bas des

entre-colonnes est rempli par des balustrades proprement travaillées : tel est ce Pont hydraulique, qui nous fait ressouvenir du mot de Quintilien : *les habiles en savent la méchanique, les ignorans en goutent le plaisir.* *

Dans les Châteaux du Roi de Pologne, rien de plus commun & de plus merveilleux en même tems que les divers usages auxquels on a sçu plier l'eau. Considérons un moment le grand Pavillon qui est situé au bout du canal de Commercy. Ce Bâtiment est magnifique, & au milieu s'éleve un corps de logis qui renferme un superbe salon, d'où l'on passe par trois portes vitrées à un balcon posé sur l'entablement ; or c'est-là que commence l'illusion des yeux, la surprise &

* *Docti rationem Artis intelligunt indocti voluptatem.* Quintil. IX. 4.

la merveille. Ce balcon paroît appuyé sur six colonnes d'eau, qui par des mascarons placés à leurs socles ont leur issuë dans un vaste bassin, lequel reçoit encore les eaux de trois grandes cascades. Ce bassin se décharge ensuite dans un canal pratiqué depuis le Château de Commercy jusqu'à cet Edifice, & il est bordé de quatre allées d'arbres les unes à droite, les autres à gauche, conduisant toutes aux aîles collatérales du Bâtiment.

L'intérieur de ce Pavillon répond par sa magnificence à la décoration de la façade. On y voit surtout un lustre singulièrement imaginé & construit. C'est encore l'hydraulique qui exerce ici ses jeux. Le lustre & son surtout, c'est-à-dire sa base ou son piédestal, tiennent à un cordon qui forme une colonne d'eau de cinq pieds de haut. Ce cor-

don tient au couronnement du lustre chargé d'un grand nombre de bougies, & ce couronnement est soutenu par quatre colonnes d'eau, dans le milieu desquelles on voit un Neptune monté sur des monstres marins qui jettent de l'eau dont la chûte sert à former une cascade. Le lustre se termine en cul-de-lampe aussi chargé de bougies; de ce cul-de-lampe sort une colonne d'eau qui fait communication avec le couronnement du surtout, lequel est soutenu par 8 colonnes d'eau, & dans le milieu il y a une grande cascade: toute la machine est posée sur une table, & frappe agréablement les spectateurs par les ciselures, dorures & ornemens de toute espèce.

Nous sentons qu'on ne se représentera pas tout l'artifice de ceci avec autant de précision que si l'on avoit la planche ou mieux

encore la chose sous les yeux ; mais on connoîtra toujours le goût de nouveauté, de propreté, d'intelligence, qui régne dans cette Cour ; & ceux qui acquereront le recueil feront aussi attention au *Kiosque* ou petit Château Turc dont les croisées ne sont garnies que de stores d'eau. Ils verront ensuite toute l'élégance du Palais d'Einville & s'arrêteront à la belle Gallerie qui en fait l'ornement. Ils termineront enfin l'examen de ces deux Volumes par les Edifices de piété dont le Roi a rempli la Lorraine : c'est surtout dans ces Fondations vraiment religieuses & édifiantes que brille la magnificence de ce grand Prince. Aussi la Religion est-elle à la tête de toutes ses qualités Royales & Domestiques, politiques & littéraires. Finissons par l'approbation très distinguée que méritent les planches de ce recueil.

Elles font beaucoup d'honneur au Sr François qui nous les donne ; c'est encore un des Artistes célèbres qu'a produit la Lorraine & que la libéralité de Stanislas premier a mis en état de signaler ses talents. Il faut voir à la fin du 2. Vol. en quels termes il témoigne sa reconnoissance ; & l'ouvrage entier montre quels dégrés de soin, d'attention, de beauté, le zèle & l'affection mettent sous le burin d'un Artiste.

ARTICLE V.

LA RAZON CONTRA LA Moda, Comédia traducida del Francès. *La raison contre la mode, Comédie traduite du François. A Madrid 1751. Vol. in 12. pag. 163. sans l'Epitre dédicatoire servant de Préface.*

CE Livre Espagnol est la traduction du *Préjugé à la mode* Comédie de M. Nivelle de la

Chauſſée, donnée au public pour la première fois en Janvier 1735. M. de Luzan qui ſe qualifie ici, en ſtyle Académique, *el Peregrino*, * eſt l'Auteur de cette traduction ; perſonne n'étoit plus capable que lui de former l'entrepriſe & d'en ſortir avec ſuccès. Outre qu'il eſt très-verſé dans l'Eſpagnol ſa langue naturelle, & dans la théorie poëtique dont il a publié un excellent traité, le long ſéjour qu'il a fait en France l'a mis dans le goût de notre Littérature. Nous entendons celle qui eſt bonne & eſtimable ; non les frivolités, les inutilités auxquelles nous faiſons quelquefois trop d'accueil.

M. de Luzan a conſidéré la piéce du *Préjugé à la mode*,

* Il eſt en Eſpagne Surintendant des Monnoyes du Royaume, & Membre du Conſeil Royal établi pour le Commerce.

comme un digne objet de traduction, parcequ'elle est belle & vertueuse. Il a été très-humiliant pour nos mœurs que l'amour conjugal ait paru ridicule aux yeux d'un certain monde qui vouloit se distinguer du vulgaire. Cette manière de penser n'étoit pas, si l'on veut, une maladie épidémique, un travers aussi commun & aussi répandu que les autres défauts dont nous sommes tous pétris, chacun à notre manière; mais le *préjugé* gagnoit insensiblement, la *mode* s'accréditoit; & déjà un nombre de citoyens, peut-être aussi corrompus que bizarres, s'accoutumoit à croire que les nœuds du Mariage faisoient disparoître tout sentiment de tendresse & d'affection; qu'il étoit trivial, déshonorant même pour des époux, de maintenir avec zèle l'union indissoluble qu'ils s'étoient jurée mutuellement, &c.

qu'au contraire le ton régnant, le bel air les autorisoient à vivre dans une indifférence aussi grande que s'ils étoient l'un à l'égard de l'autre des étrangers, ou simplement des personnes de connoissance.

Le progrès que faisoit cette morale inconnue à tous les sages, suffisoit pour former un caractère au Théâtre ; & ce ne fut pas une Critique légitime de la part d'un bon Ecrivain * du tems, que de dire qu'*il n'étoit pas rare parmi les personnes du beau monde d'être attaché à sa femme, & de l'aimer tendrement.* Il n'est pas rare non plus de trouver des Millionnaires qui ayent de la libéralité & de la bienfaisance ; cela empêche-t'il que parmi les Plutus du siècle, il ne se trouve des Harpagons, & que l'a-

* *M. l'Abbé des F. Observ. du* 12. *Mars* 1735.

varice ne soit un bon sujet de Comédie ? Quand il y auroit eu moins d'esprits infatués du *Préjugé à la mode*, qu'il n'y a de riches avares, le grand théâtre du monde, de Paris sur-tout, ne fournissoit-il pas assez d'exemples du premier cas, pour qu'un Poëte Dramatique se fît entendre, & que sa morale pût être bien reçuë ? L'évenement a justifié le plan, le dessein & les espérances de M. De la Chaussée ; son ouvrage a réussi : ce qui prouve, contre l'Observateur cité plushaut, qu'il n'étoit pas entierement *fondé sur une vaine supposition* : ce qui montre aussi, contre une autre Critique * du même tems, qu'on peut mettre des *vertus* sur la Scène, & des *modèles* entre les mains de Thalie ; qu'ainsi le *ridicule seul n'est pas l'appanage* du genre comique ;

* *Voyez nos Mem. de Mai* 1735. p. 948.

ou plutôt que le *ridicule* propre de ce genre se manifeste assez par le beau spectacle de ses contraires, qui sont la vertu & la raison.

Il falloit faire ces observations pour justifier aussi le choix de M. de Luzan. La morale du *Préjugé à la mode* est moins d'usage en Espagne qu'en France, parce que tous nos caprices, tous nos airs, toutes nos fantaisies, ajouterions-nous tous nos excès, tous nos vices n'ont pas encore franchi les barrières des Pyrenées. Mais il est beau de présenter la vertu à des ames vertueuses, afin de la leur faire aimer davantage, & c'est le point de vuë que s'est proposé notre Traducteur. Il l'explique dans une Préface, en forme d'Epître dédicatoire, à Madame la Marquise de Sarrià, belle-sœur de M. le Comte de Carvajal, Ministre d'Etat. Cette Dame aime & protège les Lettres; elle forme dans son Hôtel une espèce d'Académie, où M. de Luzan tient

un rang bien distingué, & ce qu'il nous donne aujourd'hui est un des premiers fruits de cette brillante société.

Pour rendre mot à mot le titre de M. de la Chaussée, il auroit fallu mettre *la Préocupacion que es de moda*; « Mais, *dit l'Auteur*, quel » sens cela présentoit-il dans notre » langue? Il valoit mieux prendre » pour titre : *El uso vincido* (la » mode vaincue) ce qui est le but & » l'objet de la pièce; mais les diver- » ses significations du mot *uso* for- » moient une équivoque. Enfin un » Ami, homme de goût & connois- » seur, m'a suggéré *La Razon con-* » *tra la Moda*, & ce titre a eu l'ap- » probation de tout le monde. »

En Espagne on ne s'accommoderoit pas des noms qui se donnent ici aux personnages de Comédie; on ne goûteroit pas *Constance*, *d'Urval*, *Sophie*, *Damon*, *Argant*, *Damis*, *Florine*; ce sont les Ac-

teurs de M. de la Chaussée : le Traducteur leur a substitué *Leonor*, *Carlos*, *Clara*, *Alexandro*, *Anselmo*, *Ernesto*, *Florela*; il conserve *Clitandro* & *Henrique*, qui répondent à *Clitandre* & *Henry* de la pièce Françoise.

Comme M. de Luzan est très-versé dans la connoissance des règles dramatiques, il raisonne ici avec beaucoup de précision sur les trois unités d'action, de lieu, de tems; il montre qu'à l'égard même des Comédies, il faut observer ces unités, & y joindre des situations vraisemblables, des mœurs soutenues, du naturel dans le dénouement, un style propre & des réfléxions convenables au sujet; le tout afin que l'enchantement du spectacle soit conservé, qu'on n'apperçoive point l'art du Poëte, que rien ne décèle la fiction, & que la pièce entière paroisse fondée dans la nature des choses & des hommes.

M. de Luzan n'eſt pas tellement épris de ſon Auteur qu'il ne tienne compte des Critiques qu'on a faites du *Préjugé à la mode* ; mais ces Critiques ſont appréciées au juſte ce qu'elles valent : par exemple, il remarque que, dans cette Comédie, il y a comme deux actions, ſçavoir la réconciliation de *Carlos* avec *Leonor*, (d'Urval & Conſtance) & le mariage d'*Alexandro* avec *Clara* (Damon & Sophie). Mais cette dernière intrigue, ajoute-t'il auſſitôt, n'eſt qu'une aventure épiſodique qui ſert d'ornement, & qui eſt tellement liée avec l'action principale, qu'elle n'y met point d'embarras, & qu'elle ne cauſe aucune diſtraction au ſpectateur.

Une autre Critique regarde les lettres de *Carlos* (d'Urval) & le portrait de *Leonor* (Conſtance) : deux choſes qui tiennent au dénouement de la Pièce du *Préjugé à la mode*, & qu'il faut voir dans

l'ouvrage même. M. de Luzan observe fort judicieusement que ces sortes de Machines sont quelquefois très-mal-adroitement employées par les Auteurs Dramatiques ; qu'ils les mettent en œuvre sans vraisemblance, sans préparation, sans finesse, & seulement pour subvenir à la stérilité de leur génie & au peu de ressource qu'ils éprouvent du côté de l'invention. Mais, continue notre sage Observateur, dans la Piéce de M. de la Chaussée, les lettres & le portrait ne méritent pas la même censure. Ce sont des évenements si bien liés, si bien ménagés, si naturellement amenés, qu'il y auroit de la mauvaise humeur à les désapprouver.

On n'a pas manqué de critiquer les *à parte* qui sont fréquents dans *le Préjugé à la mode* : mais M. de Luzan regarde cette objection comme un scrupule & une

délicateſſe exceſſive. Sans doute, dit-il, que les Monologues péchent bien autant contre la vraiſemblance, & cependant on ne s'en plaint pas. D'ailleurs, pour éviter ces petits défauts, il faudroit ſubſtituer d'autres choſes qui ne vaudroient pas mieux, & qui embaraſſeroient peut-être davantage. Enfin ſi ce ſont des taches & des imperfections, il faut en revenir à la maxime d'Horace, & ne pas rejetter une excellente pièce pour des fautes ſi legères ; il eſt bien mieux de ſavoir gré à l'Auteur, de l'obſervation des règles, des heureuſes convenances, des traits fins & délicats, des beautés en un mot qui ſe font remarquer dans tout ſon ouvrage.

Avant que de citer des exemples de cette belle traduction, nous devons dire quelque choſe de la manière dont elle eſt écrite. D'abord il ne faut pas croire qu'elle

ſoit partie en proſe & partie en vers. En ſe formant une telle idée, on tomberoit dans la mépriſe où donnoit, il y a quelques années, un célèbre Académicien de Paris, lequel voyant la traduction qu'un Seigneur Eſpagnol avoit faite de la Tragédie de Cinna, crut que c'étoit de la Proſe mêlée de Vers: mépriſe encore une fois, erreur qui venoit du peu de connoiſſance que cet homme de Lettres avoit de la Poëſie Eſpagnole. Il y a dans cette langue deux eſpèces de rimes fort uſitées au Théatre: la première s'appelle *conſonante;* elle eſt régulière, elle s'étend juſqu'aux conſones; & les vers de cette Poëſie ſont d'onze ſyllabes. L'autre rime ſe nomme *aſſonante;* elle a lieu principalement dans les vers de huit ſyllabes, & elle n'éxige que le ſon des voyelles, de ſorte que *mala, parta, caſa, canta, cara, &c,* ſont des *Aſſonantes;*

de même *buenos*, *cuerdos*, *mixtos &c.* Or cette rime imparfaite a de grands avantages ſur la rime régulière; élle eſt plus commode, plus naturelle, plus ſuſceptible de combinaiſons, moins ſujette à laſſer les auditeurs & les lecteurs. M. de Luzan l'a choiſie pour ſa traduction qui eſt toute en vers de huit ſyllabes; & comme ces vers ſont moins longs que les nôtres, comme d'ailleurs toute traduction eſt un peu plus prolixe que le texte original, l'ouvrage de notre ſavant Eſpagnol paroît néceſſairement plus étendu que celui de M. de la Chauſſée. Les exemples que nous allons citer juſtifieront cette obſervation, & feront connoître en même tems le goût du traducteur: mais il faudroit, pour jouir de tous les agrémens de la comparaiſon, ſe rappeller la pièce françoiſe, du moins les ſcènes principales, & les plus

importantes situations.

Au premier Acte, Scène IV. on a le beau morceau de Sophie dévoilant *le préjugé à la mode*;

Madame j'ai des yeux, & je vois assez clair;
Je remarque aujourd'hui qu'il n'est plus du bon air
D'aimer une compagne à qui l'on s'associe;
Cet usage n'est plus que chez la Bourgeoisie;
Mais ailleurs on a fait de l'amour conjugal
Un parfait ridicule, un travers sans égal.
Un époux à présent n'ose plus le paroître,
On lui reprocheroit tout ce qu'il voudroit être;
Il faut qu'il sacrifie au préjugé cruel
Les plaisirs d'un amour permis & mutuel,
En vain il est épris d'une épouse qui l'aime;
La mode le subjugue en dépit de lui-même,

Et le réduit bientôt à la nécessité
De passer de la honte à l'infidélité.

Ceci est rendu dans l'Espagnol par les vers suivans :

Yo tengo oios, Prima, y veo,
Oy ya no es uso, no es moda
Amar, ni mostrar afecto
Un marido à su muger.
Esso es yà del tiempo viejo
Y solo se vè en la Aldea,
Y en labradores grosseros :
En las demas partes yà
El amor conjugal tierno
Es extravagancia, es cosa
Ridicula, y sin exemplo.
Yà no se atreve un esposo
Ni à serlo, ni à parecerlo,
Porque el pobre se expondria
A todo el commun desprecio ;
Y es preciso, que à esta injusta
Prevencion, à este uso necio,
Sacrifique las ternuras
De un amor justo, y honesto.

En vano querrà alegar,
Que ama à ſu eſpoſa : à deſpecho
De ſu razon, la tyrana
Moda triumpha de ella, y luego
Le hace paſſar poco à poco
De la verguenza, al extremo
De ſer infiel à ſu eſpoſa.

Au ſecond Acte, Scène première, Damon parle ainſi des devoirs de l'amitié.

D'Urval j'ai des défauts & même des plus grands ;
Mais je n'ai pas celui d'être de ces tyrans,
Qui font de leurs amis de malheureux eſclaves :
Leur pénible amitié n'eſt que fers & qu'entraves :
Toujours jaloux & prêts à ſe formaliſer,
Il leur faut des ſujets qu'ils puiſſent maîtriſer.
Mais la vraie amitié n'eſt point impérieuſe,
C'eſt une liaiſon libre & délicieuſe
Dont le cœur & l'eſprit, la raiſon & le tems

Ont ensemble formé les nœuds toujours charmants;
Et sa chaine, au besoin, plus souple & plus liante
Doit prêter de concert, sans qu'on la violente.
Voilà ce qu'avec vous jusqu'ici j'ai trouvé,
Et qu'avec moi, je crois, vous avez éprouvé.

L'Espagnol dit :

Carlos, yo tengo defectos
Como los demas, y grandes;
Pero no tengo el de ser
Un tyrano inexorable
De mis Amigos, ni soy
Tan pronto en formalizarme.
La verdadera amistad
No es de genio dominante,
Y altivo que à todos quiera
Dar leyes insuportables.
Al contrario, es una libre
Union, un lazo suave,
Cuyos nudos con el tiempo
Forman en dos voluntades

El alma, y el corazon,
Que debe este dulce enlace
Juntar reciprocamente
Sin violencia, y sin contraste.
Esto es, Carlos, lo que yo
He hallado en tì en todos lances,
Y en mi creo habràs tu hallado
Correspondencias iguales.

Nous voudrions pouvoir citer une multitude d'autres endroits qui nous ont paru également bien traduits; mais un ouvrage de cette nature doit être lû de suite & perd infiniment dans un extrait. Nous savons que les personnes versées dans les deux langues ont fait beaucoup d'accueil à celui-ci, qu'elles y ont trouvé bien de l'exactitude & de l'agrément.

ARTICLE VI.

CATALOGUE RAISONNÉ de toutes les Pièces qui forment l'œuvre de Rembrandt com-

posé par feu M. Gersaint & mis au jour avec les augmentations nécessaires. Par les Srs. Helle & Glomy. In 12. pag. 326. sans l'avertissement & la vie de Rembrandt qui en contiennent XXXII. A Paris chez Hochereau l'aîné, quai de Conti &c. M. DCC. LI.

LE genre d'ouvrage que nous annonçons s'est extrêmement perfectionné de nos jours. Les Anciens en avoient peut-être donné l'idée dans les notices courtes & legères qu'ils nous ont laissées sur les principaux Artistes. Ciceron, Pline, Pausanias, Plutarque &c. perdent rarement l'occasion de faire connoître les Peintres & les Sculpteurs qui s'étoient rendu célèbres à Athènes & dans Rome; ils indiquent les chef-d'œuvres de ces hommes à talents; ils spéci-

ſient le jugement qu'on en avoit porté, ou qu'ils croyent devoir en porter eux-mêmes.

Mais ces Nomenclatures n'étoient que des Eſquiſſes, elles n'énonçoient ni toutes les entrepriſes des grands Maîtres, ni tous les dégrés de perfection qu'on remarquoit dans leurs ouvrages, ni tous les déſirs qu'on avoit formés pour obtenir d'eux quelque choſe de plus parfait encore.

Durant les ſiècles de barbarie, il ne falloit pas demander aux Ecrivains du tems des catalogues de Peinture & de Sculpture. Qu'auroient-ils pû faire que des liſtes, en mauvais Latin, de leurs Tableaux & de leurs Statues : ouvrages tels que ceux dont parle Libanius dans ſa neuvième oraiſon : *ce ſont*, dit-il, *des figures ſi roides & ſi inflexibles qu'on a eu peur, ce ſemble, qu'en leur donnant de la grace & de la lége-*

reté, elles ne fussent tentées de s'envoler.

Depuis la renaissance des Lettres, on a écrit avec soin & avec complaisance l'Histoire de plusieurs Artistes; on a fait l'énumération de leurs entreprises & de leurs succès. C'étoient des catalogues plus parfaits que ceux des Anciens; cependant jusqu'à la fin du dernier siècle, on n'a point totalement saisi le goût qui régne aujourd'hui en cette matière. Nous croyons que le premier livre qu'on puisse appeller un Catalogue raisonné dans le genre & dans le sens précis que nous disons, est le très-bon ouvrage de François Junius (ou du Jon) mort à Windsor en 1677. *

* C'est la date qu'on trouve dans le Dictionnaire de Bayle. L'Epitaphe dressée par l'Université d'Oxfort, met 1678 mais elle peut n'avoir été placée qu'un an après la mort de Junius.

Après avoir donné ses trois livres *de la Peinture des Anciens*, il s'étoit appliqué à former une liste très-étendue & très-savante des Peintres, Statuaires, Graveurs, Architectes, de tous les Artistes en un mot de l'Antiquité, en y joignant aussi l'état fidèle & exact de leurs ouvrages. Cette composition ne parut point durant la vie de l'Auteur, & elle ne fut imprimée qu'en 1694. Nous ne savons si elle est aussi connue & aussi estimée qu'elle le mérite, mais en son genre nous ne voyons rien qui l'égale, si ce n'est le traité de la *Peinture des Anciens*, avec lequel le Catalogue dont nous parlons se trouve joint d'ordinaire dans la belle Edition de Rotterdam.

Ce que Junius a fait pour les Artistes Grecs & Romains, pouvoit & devoit se faire pour les Modernes, & il y avoit même en ce,

ci un avantage bien marqué. Nous ſavons beaucoup mieux l'hiſtoire & la fortune des Tableaux de Raphaël, de Rubens, du Pouſſin &c. que celle des ouvrages de Zeuxis, de Timanthe & d'Apelle. Auſſi depuis un tems s'eſt-on mis à cultiver & à rechercher cette agréable Littérature; on a publié des Deſcriptions, des Catalogues, &, ce qu'on appelle en termes de l'Art, *les Oeuvres* des grands Maîtres. Ce mot toutefois ſe trouve communément reſtraint aux collections d'Eſtampes, & c'eſt pour cet uſage & dans cette ſignification qu'on l'employe à la tête du Volume qui va nous occuper.

Ceux qui nous le donnent (MM. Helle & Glomy) ſont éditeurs en partie, & en partie Auteurs. Le fond de l'ouvrage eſt de feu M. Gerſaint qui l'avoit fort avancé; on y a fait les additions & corrections néceſſaires: il paroît, il

eſt bien reçu du Public qui ſe conſole toutefois avec peine de la mort du principal Auteur (M. Gerſaint.)

C'étoit dans cette partie, c'eſt-à-dire en fait de connoiſſances de Tableaux, d'Eſtampes, de Deſſeins, de Bronzes, de Porcelaines, de Coquillages, de Pierres précieuſes, un Négociant rare, ſingulier même, & qui vraiſemblablement ne ſera pas ſitôt remplacé. Il s'étoit engagé d'abord dans une autre route de commerce, mais comme il avoit du talent pour les choſes de goût, de l'activité, de l'adreſſe, & ſurtout beaucoup d'intelligence pour dreſſer des Catalogues, pour ranger des Cabinets, & pour en faciliter la diſtraction quand il étoit queſtion de les vendre, il ſe livra tout entier à ce genre d'affaires & d'occupations. Il alloit de tems en tems en Hollande; il en rapportoit des ra-

ctés de toute eſpèce ; il les joignoit aux débris des Cabinets de Paris ; il formoit du tout enſemble des collections dont il donnoit la connoiſſance au public par des Catalogues raiſonnés où brilloient l'ordre & la méthode, quelquefois le ſavoir & l'érudition. Depuis l'année 1736. on a vû dix Catalogues de cet homme intelligent ; & celui que nous annonçons eſt l'onzième. Il a pour objet l'œuvre de Rembrandt, c'eſt-à-dire toutes les Eſtampes gravées par cet Artiſte ou d'après lui : ce qui forme une ſuite de 418. articles en y comprenant auſſi les pièces fauſſes ou douteuſes, avec les études de tête & autres griffonnements. Car on recueille avec ſoin ces premières penſées des grands Maîtres, ces traits de génie qui les caractèriſent. On ſe ſouvient qu'il ne fallut à Protogène qu'une ligne tracée par Apelle pour recon-

noître ce fameux Peintre ; & l'on ſçait que Michel Ange ſe déclara l'Auteur du fameux Cupidon, en formant d'un trait le bras qui convenoit à cette Statue.

On place à la tête du recueil un abregé de la vie de Rembrandt. C'étoit un homme ſans naiſſance, * ſans études, ſans deſir de faire fortune, mais d'un beau génie & preſque unique dans ſa manière de peindre & de graver. » On » le regarde comme le plus fier » Coloriſte de toute la Flandre.... » Il étoit ſi certain de l'effet de » ſes couleurs, qu'il les plaçoit ſucceſſivement les unes ſur les au» tres ſans les fondre, ce qui rend » de près ſes Tableaux raboteux, » mais d'une certaine diſtance pro» duit un effet merveilleux.....

* Né en 1606 d'un Meunier près de Leyde, mort ſelon quelques-uns en 1668 & ſelon d'autres en 1674.

» Il ſemble que la pratique de ſa
» Gravûre tienne de ſa Peinture.
» On n'y voit point ce travail
» arrangé qui ſe trouve dans les
» Eſtampes des autres Graveurs.
» Son génie libre ſemble s'y jouer,
» & ſes tailles, quoiqu'elles pa-
» roiſſent tracées au hazard, ren-
» dent cependant, dans la plus gran-
» de vérité, les différents effets qui
» conviennent aux objets qu'il a
» voulu repréſenter. Ses Eſtam-
» pes par ce moyen deviennent
» extrêmement picquantes. &c.

Si Rembrandt avoit voulu imiter l'Antique, ſe perfectionner dans le deſſein, travailler d'après les Maîtres Italiens, ſortir de ce caractère bas & rempant qui lui faiſoit préférer les ſujets mauſſades aux compoſitions nobles & gracieuſes, il eût peut-être effacé tous les Peintres de ſon tems : mais il affectoit partout une ſingularité qui l'éloignoit de

la perfection, & qui mettoit de la bizarrerie dans ses pensées les plus heureuses. Il donnoit toujours à ses figures des habillemens & des coëffures extraordinaires; aussi son attelier étoit-il rempli d'antiquailles de toute espèce, de vieilles armes, d'étoffes surannées, de bonnets Orientaux &c. C'étoient-là, disoit-il, *ses antiques*. Quand il vouloit mettre du nud dans ses ouvrages, il se rendoit ridicule, & il entendoit aussi peu les attitudes, & les belles proportions; du reste toujours admirable dans le coloris, dans la science des jours & des ombres, dans la façon de produire les effets de lumière. Ses Portraits surtout font les délices des connoisseurs; il leur donnoit *un relief à tromper*, mais il falloit s'éloigner pour jouir de cette charmante illusion; car de près rien n'étoit plus désagréable que les compositions de

de ce Peintre qui, comme on l'obſervoit plus haut, ne fondoit preſque jamais ſes couleurs, qui ne ſavoit, ou ne vouloit pas mettre en œuvre l'Art ſi bien décrit en 1736. par le Chantre de la Peinture.

Principiò friĉtu color unuſquiſque terendus
Aſſiduo : quidquam ne fæcis adhæreat olli
Efficiet tritura frequens ; tùm fœdere pacto
Convenit attritos intermiſcere colores,
Alterum ut alterius certo miſtura tenore
Temperet.

Il faudroit tranſcrire toute la notice qu'on nous donne ici ſur Rembrandt ; on pourroit y joindre l'Article qui le concerne dans le ſecond Volume de *l'Abrégé de la vie des Peintres* : ouvrage bien connu des Artiſtes & des gens de Lettres. On y ajouteroit ce que

Sandrart, de Piles, Félibien, Houbraken ont écrit de ce Maître, de ſon génie & de ſa manière. Enfin il ſeroit auſſi à propos d'attendre l'Hiſtoire que M. Deſcamps Peintre de l'Académie de Rouen nous promet de tous les Peintres Allemands, Flamands & Hollandois ; Rembrandt n'y ſera pas oublié. Et de tout ceci, bien comparé avec les Tableaux & les Eſtampes de ce Perſonnage célèbre, pouroit réſulter une connoiſſance exacte de ſes talents & du degré d'honneur qu'il mérite d'occuper dans l'Hiſtoire des Arts.

Cet Œuvre ou Catalogue raiſonné préſente les Portraits de Rembrandt ou les têtes qui lui reſſemblent ; les ſujets de l'ancien, du Nouveau Teſtament, & autres de piété ; les ſujets de fantaiſie ; les Gueux ou Mendians gravés en grand nombre par ce Peintre trop concentré dans le bas & le

grotesque ; les Sujets libres & qui méritent le reproche fait aux Arts & aux Artistes de servir, non à épurer les mœurs, mais à les corrompre ; les Paysages, les Portraits d'hommes & de femmes, les têtes d'hommes tracées de fantaisie, les études de tête & autres griffonnements ; les pièces douteuses ou faussement attribuées à Rembrandt ; les Sujets & Portraits gravés d'après lui par différents maîtres ; les principales pièces de ses Eleves. Voilà l'ordre qui régne dans ce Volume : l'exécution d'ailleurs en est bonne ; on marque d'une étoile ce qui se trouve ajouté à la nomenclature de M. Gersaint & le nombre de ces additions est considérable.

On nomme avec honneur les collections d'Estampes qui ont été consultées pour l'Edition du Catalogue. Ce sont celles de M. Houbraken, habile Graveur de Hol-

lande ; celles du Roi, de M. Coypel, de M. Sylvestre, de M. de Julienne, de M. d'Argenville, de M. Potier, &c. L'hommage littéraire qu'on rend ainsi aux Cabinets célèbres & à ceux qui les possedent, qui les communiquent noblement, doit animer de plus en plus le zèle des Grands & des Puissans du siècle, pour l'augmentation & la multiplication de ces Trésors. Il ne faudroit pas qu'on pût nous taxer d'indifférence à l'égard des recueils d'Estampes, comme on nous reprochoit, il y a quelques années, la rareté de nos collections d'Histoire naturelle. On remarquoit alors que les Cabinets de coquillages étoient plus communs dans les Pays étrangers qu'en France, *où l'on fait plus de cas des Louis d'or que des Coquilles*. C'étoit un Observateur bien connu *

* *M. l'Abbé des F. Observations du 11. Fev.* 1736.

qui parloit ainsi : il excédoit apparemment dans sa critique ; mais toute critique, fût-elle outrée, est tout au moins un avis, & doit être un préservatif.

Il y a dans Plutarque un mot qui finira notre extrait, & qui feroit bien de l'honneur aux favoris de Plutus & de la Fortune, s'ils savoient en profiter. Les amateurs des Arts, disoit ce grand Auteur, sont *les restes du Siècle d'or.* Ce qui signifie, selon le beau commentaire qu'en a fait Junius, * que ces hommes de goût appliqués à contempler les chef-d'œuvres de l'Art, à former des Cabinets de Livres, de Tableaux, de Statues, de Vases antiques, de Pierres gravées, d'Estampes &c. sont communément des esprits sans faste, sans ambition, sans jalousie, sans fierté ; ils pensent à leurs collec-

* *De Picturâ Veterum. p.* 42.

tions ſavantes, à leurs Tréſors littéraires : c'eſt leur amuſement, leur paſſion, ſi l'on veut, & ils ſe font un plan de vie relatif aux ſoins innocens, & aux plaiſirs honnêtes que ces objets leur procurent. *Aureo Sæculo, ſi penitus inſpexeris, dignos dicas; quotuſquiſque enim eorum eſt, quorum animos humaniſſimæ oblectationis dulcedo ſemel intravit, qui amoribus ſerviat, honores appetat? Invident nemini, neminem deſpiciunt : Pinachotecas tantùm imaginantur & benè inſtructas porticus; hæc ſumma curarum, ſumma votorum, &c.*

ARTICLE VII.

LETTRE AU P. B. J. sur des Ouvrages qui ne seront point imprimés. *

M. R. P.

Les Lettres & les Arts comptent aujourd'hui presque autant de partisans, que la plûpart

* On entend par ces *Ouvrages* une multitude de productions Littéraires auxquelles les Auteurs refusent l'éclat de l'impression. Paris en est rempli ; quelques-unes sont connues d'un petit nombre de Gens de Lettres, & méritεroient de paroître en public ; la timidité ou l'indifférence des Auteurs les condamne à périr dans des Cabinets plus fermés que le jardin des Hespérides. Celui qui nous écrit cette Lettre tâche d'animer la confiance des Ecrivains, & il nous sollicite de leur offrir notre ministère : rien n'est mieux entendu. Nos Mémoires sont un

de nos Villes contiennent de Citoyens élevés avec quelque soin. On peut assurer que, si notre siécle n'est pas plus fécond en génies d'un certain ordre que les précédens, il a du moins l'avantage de posséder plus d'hommes éclairés. Vous en avez la preuve dans vos Mémoires, où vous nous annoncez chaque mois une multitude de productions

---

dépôt public, qu'il est permis à toutes personnes de grossir & de consulter. L'Anonyme s'y garde tant qu'on veut, & de la manière qu'on veut. On s'y trouve ou caché dans la foule, si l'on n'aime pas le grand jour, ou distingué du vulgaire, si l'on ose un peu davantage. Nous entrons autant qu'il est en nous dans les vues de cette Lettre. Nous croyons qu'on la trouvera spirituelle & agréable; elle paroît ici telle qu'on nous l'envoye. L'Auteur donne lui-même un exemple: en gardant l'Anonyme, il ne laisse pas de communiquer une Littérature sécrette, qui excite les autres à se produire de la même façon.

littéraires, qui décélent le point de lumières auquel nous ſommes parvenus.

Vos Extraits ne nous offrent cependant qu'une partie des richeſſes que produit l'émulation générale. Vous ne nous entretenez guères que des Ouvrages que la voie de l'impreſſion tranſmet au Public; & ces Ouvrages, quelque nombreux qu'ils ſoient, n'égalent pas la quantité de ceux qui demeurent enſevelis dans les cabinets, où ils ont été condamnés en naiſſant à ne voir jamais le jour.

Le monde eſt plein d'amateurs des Lettres & des Sciences, qui ſacrifent en ſecret aux Muſes, & qu'un excès de modeſtie ou de délicateſſe dérobe à notre admiration. Cette découverte mérite l'attention de tout homme zélé pour la gloire de la Patrie. Je les défère donc, à vous, M. R. P. & à ceux qui partagent vos fonctions dans la

Littérature. Faites valoir nos droits sur tant de productions manuscrites, dont nous sommes privés. Histoire, Eloquence, Poësie, Philosophie, Sciences exactes, rien n'a échappé à une foule de plumes, dont il importe que la fécondité devienne publique.

On se fait quelquefois une idée du Monde aussi fausse qu'injuste. On y suppose, sur des rapports peu fidèles, une paresse & une langueur qui bannissent tout genre d'occupation. C'est ne connoître ni son siècle, ni les hommes en général. Il est essentiel à l'esprit humain d'être appliqué. Les siècles peuvent changer les objets de cette application ; mais ils n'en détruiront jamais le goût ni le besoin. Qu'on ouvre les Annales de la France en particulier, & l'on y verra les preuves de ce que je dis. Il a toujours fallu de l'occupation aux hommes : les siècles paresseux sont des siècles

chimériques, dont le cours n'a de réalité que dans quelques têtes peu accoutumées à réfléchir sur ce qui les environne.

A ces Ages trop connus, où nos Pères ne respiroient qu'une gloire tumultueuse, ont succédé des tems plus tranquilles & plus favorables aux Arts. L'érudition renfermée dans quelques Congrégations appliquées par état à l'étude & à la méditation, a franchi l'enceinte étroite où elle languissoit dans une mystérieuse captivité. L'horison des Lettres s'est étendu. Le monde est devenu une Ecole de politesse fondée sur toutes les connoissances propres à orner l'esprit. On s'est partagé en petites Sociétés, dont la plûpart sont autant d'Académies domestiques, où règne souvent tout le mérite des Sçavans des siècles passés, à la présomption près. Tous les rangs, toutes les conditions, tous les sexes y contribuent aux

lumiéres communes. Tout ce que la Presse livre au Public, y est apprécié. Tout ce que les grands Artistes produisent, y est jugé. Tout ce que les Philosophes mettent en problême, y est décidé d'après l'expérience & la connoissance de l'Histoire naturelle. Il résulte de-là un ton général, qui est celui de la Nation, où l'on ne verroit plus qu'un peuple Littéraire, s'il étoit possible d'en retrancher un certain nombre de Citoyens voués par leur naissance à des emplois incompatibles avec la délicatesse du sentiment & le loisir de la réflexion.

Les Livres se sont multipliés dans les Bibliothèques, avec les occasions de faire usage des choses qu'ils contiennent. La lecture a obtenu dans la distribution du jour des heures privilégiées, que le plaisir de s'instruire a soustraites à d'autres plaisirs qui régnoient dans d'autres siècles. Le génie, si l'on

veut, n'eſt pas toujours de la partie ; il ne faut pas flatter ceux qui en manquent ; la flatterie s'étendroit à trop de perſonnes : mais dans la multitude il s'eſt trouvé des talens que les Sciences ont partagés entr'elles. Le goût de la Philoſophie a entraîné celui-ci, les agrémens de l'Eloquence & de la Poëſie celui-là, ceux de l'Hiſtoire un troiſiéme, plus curieux de ce qu'on a fait, que de ce qu'on a penſé avant lui. Les Sçavans par-là ſont devenus preſque auſſi communs, qu'ils étoient rares dans ces tems où d'autres objets tenoient la place des Livres. On ne s'eſt pas contenté des Ouvrages écrits en notre langue, on a voulu y joindre le ſecours des productions étrangères. Malgré ſes épines, l'étude des langues utiles eſt devenue l'occupation des hommes les moins capables en apparence d'en dévorer les premières difficultés. Qu'il me ſoit per-

mis d'insister un moment sur cet article.

On ne sçauroit certainement trop louer l'usage où l'on est de conseiller l'étude des langues aux personnes du monde, qui aspirent à la réputation d'une Littérature un peu étendue. Qui ne sçait que notre langue propre & maternelle rencontre à chaque pas des bornes qui l'humilient ? Mais parmi les langues qui concourent, il faut donner la préférence à celles qui procurent plus de richesses réelles. La langue Italienne est pleine d'agrémens; mais ce sont des agrémens qu'il est difficile de transporter dans nos compositions. C'est une parure qui sied bien à Rome ou à Florence, & qu'il faut laisser aux portes de Paris, où elle plairoit moins. La langue des Anglois énergique, fière, libre comme le Peuple qui la parle, enrichiroit davantage l'esprit d'un François, si elle étoit

quelquefois moins téméraire. La langue Grècque, remarquable surtout par l'harmonie qui lui est particulière, est une des plus utiles. Il seroit seulement à souhaiter qu'elle permît de penser davantage, & qu'elle se sentît moins du voisinage contagieux de l'Asie. La langue des Romains, faite pour exprimer des idées nobles, & pour peindre de grands évenemens, puisque ce fut celle des Maîtres du Monde, doit rester en possession du premier rang. Nous lui devons le chef-d'œuvre de la Poësie Epique, & les Décades de Tite-Live. Nous lui devons notre propre langue, qui conserve encore une partie des traits de sa mère. Nulle langue enfin ne donne un avantage plus sensible à un Ecrivain François, & n'introduit dans ses Ouvrages plus de ces tours nobles & heureux qui en augmentent le prix.

Il est bien difficile de se préser-

ver d'une tentation délicate, quand les premiers pas sont franchis. Celle d'écrire n'est pas la moins sûre de triompher, lorsque tout conspire en sa faveur : Bibliothèque choisie, liberté d'y passer un tems considérable, connoissances acquises, éloges donnés aux succès d'autrui dans les sociétés où l'on vit, desir & souvent espérance de les partager, satisfaction secrette à s'entretenir avec soi-même sans éprouver ni contradiction, ni censure : c'en est assurément plus qu'il ne faut, pour changer en autant d'Ecrivains toutes les personnes du monde, qui ont seulement entrevû le plaisir qu'il peut y avoir à confier au papier tout ce qu'on se donne la peine de penser, ou de se rappeller.

De-là tant de Mémoires de Campagnes Militaires, tant de Journaux de Navigation, tant de Relations de Voyages : de-là les Trai-

tés les plus profonds ſur la Politique, ſur le Commerce, ſur les intérêts des Peuples & des Souverains; les recherches les plus ſçavantes ſur l'Antiquité, dont les monumens, plus clairs de moitié pour ceux qui les poſſédent, ſe refuſent aux tentatives ingrates de ceux qui ne peuvent les acquérir; les découvertes les plus précieuſes dans l'Hiſtoire naturelle, pour leſquelles il faut un loiſir & des ſecours qu'on n'obtient que de l'abondance; les ſyſtêmes de Morale les plus iutéreſſans; les obſervations les plus juſtes ſur tous les Arts qui ont quelque utilité, ſur tous les évenemens qui ont quelque ſingularité, ſur tous les ſujets en général qui ſe préſentent. De-là une foule de Romans, dont pluſieurs ſeroient utiles, ſi les mœurs y étoient reſpectées; une multitude de Poëſies enfantées dans les accès d'un enthouſiaſme heureux;

une quantité prodigieuse de Lettres rassemblées dans les portefeuilles de ceux qui les reçoivent, ou de ceux qui les écrivent, d'Essais ingénieux sur toutes sortes de matieres qui ne veulent qu'être effleurées, de Dissertations légères & agréables, de Traductions brillantes, de Portraits tracés par l'Amitié avec le pinceau des Graces, &c. Le détail de tout ce qui existe en ce genre dans les Cabinets, seroit infini : je ne prétens pas non plus l'entreprendre.

Tant d'Ouvrages différens, M. R. P. étonneroient encore plus, s'il étoit permis d'en nommer les Auteurs. Mais c'est un monde invisible qui s'enveloppe dans des ténèbres qu'il faut respecter. D'autres titres les annoncent au Public, & demandent souvent ses hommages. Tandis qu'on ne les croit occupés que de leur fortune, de leur ambition, ou de leurs plaisirs, ils

converſent avec des Sçavans qui ne les décéleront pas, & leur communiquent le produit de leurs lectures & de leurs réflexions : confiance également utile pour le Sçavant que l'homme du Monde polit, & pour l'homme du Monde que le Sçavant dirige dans la voie des règles & de la méthode.

Rien ne ſçauroit être plus utile à la Littérature en général, qu'un pareil commerce, où la ſcience de profeſſion dépoſe ce qu'elle peut avoir de trop auſtère, & l'agrément du monde ce qu'il a ſouvent de trop libre ou de trop négligé. C'eſt au commerce du grand monde que doit une partie de ſes ſuccès, cet Ecrivain célèbre, qui vient d'ajouter à pluſieurs Ouvrages juſtement eſtimés, des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Mœurs du dix-huitième ſiècle ;* production ſur laquelle on permettra aux Cenſeurs les plus ſévères de porter tel jugement

qu'ils voudront, pourvu qu'ils ne refusent à l'Auteur ni beaucoup d'esprit, parce qu'il en a infiniment; ni beaucoup de lumières, parce que les lumières étant le fruit de l'expérience & du génie, il est impossible qu'il en manque; ni enfin beaucoup de zèle pour la perfection de son siècle, parce que par-tout on voit qu'il s'attache à foudroyer les ridicules, & à rétablir le règne des vertus passées sur les ruines de la *fatuité* & des *airs*.

Le défaut de politesse & d'agrément est celui qui défigure le plus quelque ouvrage de Littérature que ce soit : c'est la cause la plus ordinaire des disgraces qui arrivent à tant d'Auteurs publics. Du mépris qu'on a pour quelques-uns de leurs Ouvrages, naît un préjugé fatal au crédit de l'impression. Les personnes du monde, que l'ombre du ridicule épouvante, n'osent, dans la crainte qu'on ne les con-

fonde avec le vulgaire des Compositeurs, risquer le fruit de leur plume. S'il s'en trouve quelquefois de plus dociles aux vœux de leurs amis, leur publicité, en qualité d'Auteurs, devient une singularité qui achève de ruiner la réputation de la presse. Les Cabinets fermés avec toutes les précautions dont l'amour propre effrayé est capable, sont autant de goufres où périssent les richesses les plus précieuses & les plus propres à circuler.

Il est peut-être réservé, M. R. P. à ceux qui partagent votre zèle pour les Lettres, de sauver du naufrage une partie de ces trésors que nous regrettons. Il est des hommes recommandables par des qualités utiles, auxquels il est permis de parler, de solliciter, de menacer même du murmure du Public. S'ils remportoient jamais sur les Sçavans du monde une victoire aussi avantageuse à la Patrie, que celle

dont je parle, nous pourrions nous flatter de faire taire les Censeurs de ce siècle. L'accusation vague de stérilité & de défaut de talens cesseroit : nous verrions peut-être tourner entièrement à notre avantage le parallèle affecté de notre âge, avec les tems qui nous ont précédés. Je suis, &c.

ARTICLE VIII.

LETTRE DE J. J. Rousseau de Genève, à Mr. Grimm, sur la réfutation de son Discours, par Mr. Gautier, Professeur de Mathématiques & d'Histoire, & Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Nancy. 8o. pag. 31.

LA controverse de M. Rousseau, sur les Sciences & les Lettres, pourra durer autant que le siège de Troye. Les adversaires se

multiplient, les armes se fabriquent dans tous les attéliers Littéraires. M. Gautier, Professeur & Académicien célèbre à Nancy, publioit dernièrement, dans le Mercure, un Discours dont on a parlé avec estime. M. Rousseau se défend, non en adoucissant ses principes, mais en rechargeant contre la Littérature. Car cet ennemi est comme Annibal :

> Qui bella Æneadum primo jurabat ab
> ævo. *Sil.*

Ni trève, ni paix, ni explication, ni modification, ni tempérament à espérer de lui : Rome ou Carthage, les Sciences ou l'Ignorance décideront la fortune de l'Univers.

On nous écrivoit ceci il y a quelques jours : *Je ne doute pas que vous n'ayiez admiré, comme moi, la fertilité & les ressources de ce beau génie, (M. R.) & l'art avec lequel*

il défend son opinion. C'eût été au Barreau un Orateur bien dangereux, &c. Voilà en effet le point de vûe où il faut se placer pour bien connoître le caractère d'esprit de M. Rousseau. Il a tous les talents des plus fameux Avocats. Tantôt, comme placé dans la tribune aux harangues, il s'explique, il se développe, il expose avec toute l'abondance & la force du discours les raisons dont il est pénétré. Tantôt appointé contre un adversaire, il donne & pare des coups; il élude une difficulté, & en propose mille; il réplique avec une promptitude, un feu, dont nous ne trouverions peut-être d'exemple que chez lui. Citons le combat de la page 19. ce que nous mettons en Italique est de M. Gautier; le caractère Romain présente la réponse de M. Rousseau.

» *Qui ne seroit pas indigné d'en-*
» *tendre M. R. assurer que nous*

» *avons toutes les apparences des*
» *vertus, ſans en avoir aucunes?*
» J'avoue qu'il y a un peu de flatte-
» rie à dire que nous en avons les
» apparences; mais M. Gautier au-
» roit dû, mieux que perſonne, me
» pardonner celle-là. *Eh! pour-*
» *quoi n'a-t-on plus de vertu? C'eſt*
» *qu'on cultive les Belles-Lettres,*
» *les Sciences & les Arts.* Pour cela
» précisément. *Si l'on étoit impo-*
» *li, ruſtique, ignorant, Goth,*
» *Hun, Vandale, on ſeroit digne*
» *des éloges de Mr. Rouſſeau.* Pour-
» quoi non? Y a-t-il quelqu'un de
» ces noms-là qui donne l'exclu-
» ſion à la vertu? *Ne ſe laſſera-t on*
» *point d'invectiver contre les hom-*
» *mes?* Ne ſe laſſeront-ils point
» d'être méchants? *Croira-t-on*
» *toujours les rendre plus vertueux,*
» *en leur diſant qu'ils n'ont point*
» *de vertu?* Croira-t-on les rendre
» meilleurs, en leur perſuadant
» qu'ils ſont aſſez bons? *Sous pré-*

» *texte d'épurer les mœurs, est-il*
» *permis d'en renverser les appuis?*
» Sous prétexte d'éclairer les es-
» prits, faudra-t-il pervertir les
» mœurs? ... *Les Sciences, la Lo-*
» *gique, la Métaphysique, la Mo-*
» *rale, la Physique, les Mathéma-*
» *tiques, sont donc, selon vous,*
» *de stériles spéculations?* Stéri-
» les, selon l'opinion commune;
» mais, selon moi, très-fertiles en
» mauvaises choses, &c. »

Il y a dans toute la manière dont M. Rousseau traite les Sciences, quelque chose de si humiliant pour elles, qu'à la fin les Sçavants se fâcheront: en quoi ils feront très-mal, parce qu'ils donneront à l'Adversaire occasion de dire, que la patience & la modestie ne sont pas toujours identifiées avec les Lettres. Pour nous, qui ne sommes pas assez sçavants pour prendre feu sur la controverse, nous demanderons simplement, comment il faut

concilier quelques endroits de la Lettre à M. Grimm.

1°. M. R. se disculpe, à la page 10. d'avoir dit que *la Science est la seule source de corruption parmi les hommes*; & à la page 19. il assure bien positivement qu'on n'a plus de vertu, *précisément* parce qu'*on cultive les Belles-Lettres, les Sciences & les Arts*. Ce mot *précisément*, dans la seconde proposition, n'indique-t-il pas le sens exclusif de la première ?

2°. Le même Auteur, à la page 13. se porte pour avoir dit, que *la Nature a voulu nous préserver de la Science, comme une mere arrache une arme dangereuse des mains de son enfant*: & à la page 17. il reconnoît pour son sentiment, que *la Science convient à quelques grands génies*. Sur quoi l'on demande, s'il convient à ces grands génies d'agir contre la volonté tou-

te maternelle de la Nature; de reprendre l'arme qu'elle a prétendu leur arracher des mains?

3°. A la page 5. M. Rousseau dit : *Je sçai que nos Soldats ne sont point des Réaumurs & des Fontenelles ; & c'est tant pis pour eux, pour nous, & sur tout pour les ennemis*. Ces derniers mots sont bien, répliquera un Observateur ; mais le *tant pis pour eux & pour nous*, est un sentiment d'Amateur des Lettres. Selon la thèse de M. Rousseau, ne faudroit-il pas se réjouir de ce que nos Soldats ne sont ni des Réaumurs, ni des Fontenelles? Ne faudroit-il pas en féliciter ces gens de guerre?

Les petites observations que nous plaçons ainsi de suite, n'empêchent pas que nous ne rendions bien justice à la finesse des réponses de notre Auteur. Il dit, il assure, il répète qu'il ne répond pas, qu'il ne veut pas répondre, que s'il

falloit répondre à la premiere Partie de la Réfutation, ce seroit le moyen de ne jamais finir; que s'il étoit question de répondre à la seconde Partie, cela seroit bientôt fait; mais qu'il n'apprendroit rien à personne. Plusieurs pages de la Lettre sont employées à ces discussions moitié polémiques, moitié délibératives; & à travers tout ceci, se glisse bien souvent le *ridiculum acri*, quoique l'Auteur fasse profession de vouloir l'éviter. Que seroit-ce s'il étoit encore dans le sein des Sciences, qu'il se glorifie d'avoir abandonnées? Son talent, il est vrai, ne s'exerceroit pas contre cet objet, qui lui paroîtroit trop aimable; mais il ne demeureroit pas oisif: quelque autre controverse l'occuperoit; & ce pourroit bien être tant pis pour quiconque se trouveroit la Partie adverse.

Il y a, dans toutes les guerres, des

rufes, des ftratagêmes, des affectations de langage étranger, des changements d'armures, &c. Si la controverfe fur les Sciences & les Lettres dure longtems, nous croyons qu'on y mettra ces fortes de pratiques en jeu; & qui peut répondre qu'il ne s'y trouvera pas auffi des efpions & des transfuges? Mais que dès la première campagne on ait recours à ces artifices; la chofe n'eft pas vraifemblable. Voilà pourtant M. Rouffeau qui *foupçonne* M. Gautier *d'être en fecret de fon avis;* qui s'imagine que *les places qu'occupe* cet homme de Lettres, que *les circonftances où il fe trouve, l'ont mis dans une efpèce de néceffité de prendre parti* pour les Sciences. » La bienféance de notre » fiècle, *ajoute-t-il*, eft bonne à » bien des chofes; M. Gautier » m'aura réfuté par bienféance, » mais il aura pris toutes fortes de » précautions, & employé tout » l'art

» l'art possible pour le faire de ma-
» nière à ne persuader personne. »
Ceci nous surprend. Quoi ! M. Gautier auroit pris, comme Enée, les armes des Grecs, pour se mêler parmi eux & pour les battre, sinon par lui-même, au moins par ceux qui, comme lui, seroient du parti des Troyens ; & il arriveroit que, si nous voulions nous réunir à ce bon Ecrivain, nous éprouverions le sort d'Androgée :

Sensit medios delapsus in hostes !
Æneid. II.

Encore une fois, cela est improbable : & nous aimons mieux cet endroit de la Lettre, où M. Rousseau dit que sa pensée est *une conjecture qu'il ne prétend pas garantir*. Nous nous en tenons à la bonne foi de M. Gautier, qui défend les Lettres au fond, & qui va être suivi d'un bon nombre de Coopé-

rateurs : car les gens de Lettres veulent absolument détruire les batteries dressées contre leurs fonctions & contre leur état. L'effort sera au moins aussi vigoureux que celui qui fut fait, il y a un demi siècle, par les défenseurs des Anciens & d'Homère; la Phalange sera composée de troupes levées partout; elle pourra mériter au coup-d'œil cette belle description de Virgile :

> Variis Antonius armis
> Victor, ab Auroræ Populis & littore rubro
> Ægyptum viresque Orientis & ultima secum,
> Bactra vehit. *Æneid. VIII.*

ARTICLE IX.

ENCYCLOPE'DIE OU DICtionnaire raisonné des Sciences, des Arts, & des Métiers, par une Société de gens de Lettres ; mis en ordre & publié par M. Di-

derot de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse; & quant à la partie Mathématique, par M. d'Alembert de l'Académie des Sciences de Paris, &c. A Paris, chez Briasson, David l'aîné, Durand, le Breton, &c. *in-fol. pag.* 914. M. D. CC. LI.

NOus tâcherons d'embrasser beaucoup de matière dans cet Extrait, & par conséquent nous insisterons peu sur chaque Article: nous en passerons même un grand nombre qui mériteroient des attentions.

Au mot *Académiciens*, (Secte de Philosophes,) nous trouvons une bonne notice des cinq Académies Grècques, & de ceux qui en furent les fondateurs; de Platon, d'Arcésilas, de Carnéade, de Philon, d'Antiochus. Dans l'Article *Académie*, qui vient immédiatement

après, on remarque une forte imitation du Dictionnaire de Trévoux, avec la répétition de quelques points contenus sous le mot *Académiciens*; tels, par exemple, que le dénombrement des cinq Académies Grècques & de leurs Chefs, l'explication sommaire de leur doctrine, &c. Sur quoi nous prions qu'il nous soit permis de dire, que cette *tautologie*, ou répétition de choses, se trouve de tems en tems & près-à-près, dans l'Encyclopédie.

Sous la lettre *A*, qui est le premier article, on dit deux fois que cette lettre est la marque de la Monnoie de Paris; deux fois qu'elle étoit le signe d'absolution chez les Romains; deux fois qu'elle désignoit chez les Grecs le nombre *un*.

Sous l'article *Abbaye*, (p. 12.) on marque que *les Abbayes de France sont toutes à la nomination*

du Roi, à l'exception d'un petit nombre ; & sous l'article *Abbé*, (p. 13.) on observe que la *nomination des Abbayes en France, est dévolue au Roi, à l'exception d'un très-petit nombre.*

Sous *Agraulies*, fêtes de Minerve, on observe, à deux reprises & de suite, que ces fêtes *étoient ainsi nommées des Agraules, Peuples de l'Attique, de la tribu Erechteïde.* *

Ces répétitions prouvent apparemment que divers Auteurs ont travaillé sur les mêmes articles, & qu'ils n'ont pû conférer ensuite, pour former l'harmonie du tout ensemble.

Dans l'article qui concerne nos *Académies* modernes, on donne des détails qui font plaisir, & l'on avertit sur l'Académie des Belles-

* On lit dans un endroit *Evertheïde* ; c'est une faute d'impression.

Lettres, que le morceau est tiré de l'Histoire de cette Compagnie, tome I. Cela est bien : on auroit dû faire la même chose pour la notice de l'Académie de Peinture, qui se trouve presque entière * & mot pour mot dans le Dictionnaire de Peinture. (Paris 1746.)

L'obligation de citer (nous le répétons) est d'autant plus grande pour l'Encyclopédie, que dans chaque article chaque Auteur se désigne par une lettre ou marque qui lui est propre. Ces caractères distinctifs avertissent tout Lecteur de ne porter ses vuës qu'à celui des Ecrivains Encyclopédistes qui s'annonce dans tel ou tel article. Si l'on ne cite pas les Livres & les Auteurs adoptés, il est impossible que le Lecteur soit instruit de la source où il puise actuellement, &

* Le morceau transcrit occupe plus d'une demi-colonne *in folio*.

il ne peut manquer d'attribuer à l'Ecrivain désigné par la lettre ou la marque qui se présente, des choses auxquelles cet Ecrivain n'a point de part.

Acatalectique. On imite beaucoup ici le Dictionnaire de Trévoux; mais on a soin de retrancher une faute dans la citation de l'Ode d'Horace, *Solvitur acris hyems, &c.* Elle est la quatrième du premier Livre, comme on le marque ici, non la cinquième comme le dit Trévoux.

Acastellage, (terme de Marine,) c'est le château sur l'avant & sur l'arriere d'un vaisseau. Cet article est absolument du Dictionnaire de Marine, par Aubin. On auroit dû nommer cette source, car elle s'est prêtée libéralement à l'Encyclopédie. Voyez les mots *Abattre, Abordage, Aborder, About, Accoste-abord, Adieu-va, Affourcher, Aide-Major, Aiguilles, Allége, Al-*

léger, *Allonge*, *Almadie*, *Amarrer*, *Amener*, *Amène*, *Amurer*, *Amures*, *Antoit*, *Apparaux*, *Appareiller*, *Araignée*, *Archipompe*, *Armement*, *Armer*, *Arriere*, *Arrimer*, *Arriver*, *Aumonier*, &c. Tout cela est absolument & mot à mot du Dictionnaire d'Aubin. Il faut un exemple, pour qu'on ne nous accuse pas de surfaire les choses.

On lit dans l'Encyclopédie, à l'article *Aide-Major* (Marine): » Le Major & l'Aide-Major s'em» barquent sur le vaisseau du Com» mandant; mais s'il y a plusieurs » Aides-Majors dans une armée na» vale, on les distribue sur les prin» cipaux pavillons. En l'absence du » Major, l'Aide-Major a les mê» mes fonctions; & quand le Ma» jor a reçu l'ordre du Comman» dant dans le Port, & qu'il le por» te lui-même au Lieutenant-Gé» néral, à l'Intendant & aux Chefs » d'Escadre, l'Aide-Major le porte

» en même-tems au Commissaire-
» Général & au Capitaine des gar-
» des. »

On a ce qui suit dans le Dictionnaire de Marine au mot Aide-Major. *Le Major & l'Aide-Major s'embarquent sur le vaisseau du Commandant ; mais s'il y a plusieurs Aides-Majors dans une Escadre, on les distribue sur les principaux pavillons. En l'absence du Major, l'Aide-Major a les mêmes fonctions ; & quand le Major a reçu l'ordre du Commandant dans le Port, & qu'il le porte lui-même au Lieutenant-Général, à l'Intendant & aux Chefs d'Escadre, l'Aide-Major le porte en même-tems au Commissaire-Général & au Capitaine de garde, &c.*

Accent. On trouve sous cet article tout ce qu'il y a de mieux sur les inflexions de la voix dans le discours, & sur les signes qui affectent les mots dans l'écriture à la

main ou imprimée. Voyez aussi *Accident*, *Accusatif*, *Adjectif*, *Adverbe*, *&c.* qui sont fort bien.

Acceptation, (en matière Ecclésiastique.) Il faut transcrire ici l'Encyclopédie, puis comparer Trévoux. » L'acceptation, dit le pre-» mier de ces Dictionnaires, se » prend pour une adhésion aux » Constitutions des Papes, ou au-» tres Actes, par lesquelles ils ont » été reçus & déclarés obligatoi-» res. Il y a deux sortes d'accepta-» tions; l'une solemnelle, & l'au-» tre tacite. L'acceptation solem-» nelle est un acte formel, par le-» quel l'Acceptant condamne ex-» pressément quelque erreur ou » quelque scandale que le Pape a » condamné. Quand une Constitu-» tion a été acceptée par tous ceux » qu'elle regarde plus particulière-» ment, elle est supposée acceptée » par tous les Prélats du monde » Chrétien qui en ont connoissan-

» ce : & c'est cet acquiescement
» qu'on appelle *acceptation tacite.*
» En ce sens, la France, la Pologne
» & autres Etats ont accepté ta-
» citement la Constitution contre
» la doctrine de Molinos & des
» Quiétistes. De même l'Allema-
» gne, la Pologne & autres Etats
» Catholiques ont accepté tacite-
» ment la Constitution contre Jan-
» sénius. »

Le Dictionnaire de Trévoux marque qu'*Acceptation*, en style de Théologie, *se dit de la maniére de recevoir les Constitutions des Papes, ou de l'acte par lequel on les reçoit.* Et nous concevons cette définition ou explication; au lieu qu'il nous est impossible de comprendre ce que c'est qu'une *adhésion aux Constitutions des Papes ou autres Actes, par lesquelles ils ont été reçus & déclarés obligatoires.* Nous avons tâché de construire ces termes, *autres Actes, par lesquelles ils ont été*

reçus, &c. & nous n'avons pû y réuſſir : nous ſçavons que de plus habiles gens que nous y ont pareillement échoué ; ce qui prouve apparemment que la choſe n'eſt pas claire.

Trévoux ajoute : *Il y a deux ſortes d'acceptations, l'une ſolemnelle & l'autre tacite. L'acceptation ſolemnelle ſe pratique plus ordinairement dans les lieux où les erreurs condamnées ſe ſont élevées ; dans ceux où elles ſe ſont répanduës, où elles ont cauſé du ſcandale, où les Livres condamnés ont été imprimés ; dans le Pays où ſont ceux à qui la Conſtitution eſt adreſſée en particulier, quand elle ne l'eſt pas à tous les Fidèles. Quand une Conſtitution a été acceptée expreſſément par ceux qu'elle regarde d'une manière particulière, elle eſt cenſée acceptée tacitement par les autres Prélats du Monde Chrétien qui en ont connoiſſance ; & cet acquieſce-*

ment est ce qu'on appelle acceptation tacite. Ainsi la France, la Pologne, &c. ont accepté tacitement la Constitution contre la doctrine de Molinos ; & l'Allemagne, la Pologne, &c. ont accepté tacitement les Constitutions contre la doctrine de Jansénius Evêque d'Ypres, &c.

On voit ici de grandes conformités avec l'Encyclopédie, & quelques différences, dont la principale consiste dans le mot *tous*. L'Encyclopédie le fait servir à cette proposition : *Quand une Constitution a été acceptée par tous ceux, &c.* au lieu que le Dictionnaire de Trévoux dit simplement : *Quand une Constitution a été acceptée expressément par ceux, &c.* Or l'on sçait qu'en ces matières un mot est de conséquence, & l'on n'ignore pas la distinction que les Théologiens reconnoissent entre l'unanimité morale & l'unanimité physique.

Janvier 1752.

Accompagnement : c'est *l'éxécution d'une harmonie complette & régulière sur quelque instrument, tel que l'orgue, le clavecin, &c.* Après cette définition, on commence une espèce d'extrait ou d'analyse de la dissertation de M. Rameau, sur les différentes méthodes d'accompagnement : on continuera dans d'autres articles, tels que *Chiffrer, Doigter, &c.* Cette doctrine de M. Rameau répand des lumières sur l'art d'accompagner, qu'on a trouvé jusqu'ici plein d'obscurités & d'embarras.

A ces principes du docte Musicien que nous venons de nommer, on ajoute ici quelques observations utiles sur la manière d'accompagner avec goût & avec intelligence ; & voici un exemple. » On ne » doit pas, *dit l'Auteur*, accom» pagner la musique Italienne » comme la Françoise. Dans celle» ci il faut soutenir les sons, les

» arpéger * gracieusement de bas
» en haut; s'attacher à remplir
» l'harmonie; à jouer proprement
» la basse. Car les Compositeurs
» François lui donnent aujourd'hui
» tous les petits ornements & tous
» les tons de chant des dessus. Au
» contraire, en accompagnant de
» l'Italien, il faut frapper simple-
» ment les notes de la basse, n'y
» faire ni cadences ni broderies,
» lui conserver la marche grave &
» posée qui lui convient: l'accom-
» pagnement doit être sec & sans
» arpéger. On y peut retrancher
» des sons sans scrupule; mais il
» faut bien choisir ceux qu'on fait
» entendre. Les Italiens font peu
» de cas du bruit: une tierce, une
» sixte bien adaptée, même un sim-

* *Arpéger*, en Musique, est faire entendre successivement & rapidement les divers sons, au lieu de les frapper tous à la fois. *Voyez l'Encyclopédie au mot* Arpeggio.

» ple uniſſon, quand le bon goût
» le demande, leur plaiſent mieux
» que tout ce fracas d'accompagne-
» ment : en un mot, ils ne veulent
» pas qu'on entende rien dans l'ac-
» compagnement ni dans la baſſe,
» qui puiſſe diſtraire l'oreille du ſu-
» jet principal, & ils ſont dans l'o-
» pinion que l'attention s'évanouit
» en ſe partageant. »

L'Auteur de ce bon article & de pluſieurs autres, tels que *Accord*, *Accorder*, *Air*, (Muſique,) *&c.* eſt M. Rouſſeau de Genève, déja ſi connu par les Ouvrages éloquents qu'il a publiés contre les Sciences & les Arts. Il eſt honorable à l'Encyclopédie d'avoir ſçu s'attacher cet homme de Lettres & ce bon Ecrivain. Il dira ſans doute, du ton ferme, entier & abſolu qu'on lui connoît, qu'il n'en aime pas plus les études & l'érudition. Mais quels que ſoient ſes ſentimens, il n'empêchera pas que le concours de ſes

lumières n'ajoute au mérite de l'Encyclopédie, & qu'on ne puisse prendre acte des services qu'il lui rend, pour modérer le feu de ses combats Anti-littéraires.

Acéphale, bien imité de Trévoux, d'où l'on emprunte aussi le trait de Geoffroy Abbé de Vendôme, qui écrivoit ainsi à l'Evêque de Chartres, sur l'exemption de son Monastère : *Nous ne sommes point Acéphales, puisque nous avons Jesus-Christ pour Chef, & après lui le Pape ;* mais il paroît que l'Encyclopédie est ici bien plus critique que le Dictionnaire de Trévoux, car elle ajoute : *Raison illusoire, puisque non-seulement tout le Clergé, mais encore les Laïcs auroient pû la prétexter pour se soustraire à la jurisdiction des Ordinaires.* Sur quoi il nous semble qu'on peut faire les observations suivantes.

1°. En 1040. tems auquel on

consacra l'Eglise de l'Abbaye de Vendôme, l'Evêque de Chartres, Thierry, consentit que ce Monastère fût donné à l'Eglise Romaine, à Saint Pierre, comme on parloit alors; & en conséquence, qu'il fût totalement & pleinement exempt de la jurisdiction de l'Ordinaire. L'acte est dans le 3^{e}. Tome *in-fol.* des Oeuvres du P. Sirmond, p. 973. & 974. où l'on voit la signature de l'Archevêque de Tours & de cinq autres Evêques, d'un très-grand nombre d'Ecclésiastiques constitués en dignité, & de vingt-trois Abbés. Il seroit difficile d'imaginer rien de plus solemnel que la concession de cette grace.

2°. Sous l'Evêque de Chartres nommé Geoffroy II. près d'un siècle après Thierry, il y eut quelque altercation entre ce Prélat & Geoffroy Abbé de Vendôme, pour la jurisdiction que l'Evêque réclamoit. Ce fut à cette occasion que

l'Abbé écrivit ſa vingt-ſeptième Lettre du ſecond Livre, & c'eſt-là que ſe trouve le mot cité par l'Encyclopédie. L'Evêque fut ſi ſatisfait des raiſons de Geoffroy, qu'écrivant dans la ſuite à Hubert, ſecond ſucceſſeur du même Abbé, il lui témoigna que ſon deſſein n'étoit pas de recevoir *la profeſſion d'obéiſſance* des Abbés de Vendôme, & qu'il livroit à la damnation ceux qui oſeroient leur diſputer l'exemption dont ils jouiſſoient. On a auſſi cette Lettre dans les Oeuvres du P. Sirmond, T. 3. p. 710. & ſuiv.

On voit donc que, de la pleine volonté des Evêques de Chartres, le Monaſtère de Vendôme avoit été mis hors de leur dépendance, pour paſſer ſous la domination immédiate du S. Siége. C'eſt dans ce point de vuë qu'il faut conſidérer les prétentions de Geoffroy de Vendôme, & ſa réponſe à l'Evêque nommé auſſi Geoffroy, qui

paroissoit avoir oublié les concessions de Thierry, & apparemment de ses autres Prédécesseurs. Or nous le demandons à quiconque veut y faire attention : *le Clergé & les Laïcs* du Diocèse de Chartres pouvoient-ils s'autoriser d'une pareille raison, c'est-à-dire, de l'aveu & de la permission de leur Evêque, *pour se soustraire à sa jurisdiction*, & pour ne vouloir dépendre que de Jesus-Christ & du Pape ? Nous laissons d'autres réflexions ou réponses : celle-ci doit, ce semble, tempérer la critique que fait ici l'Encyclopédie.

Achilleïde, Poëme de Stace : bonne notice : il s'y est néanmoins glissé une méprise. On dit que Jules Scaliger donnoit *à Stace la préférence sur tous les Poëtes héroïques Grecs & Romains*. Or voici les termes de Scaliger dans le sixième Livre de sa Poëtique. *Statius Heroïcorum Poëtarum, si Phœnicem*

illum nostrum eximas (Virgilium) *tùm Latinorum, tùm etiam Græcorum facilè princeps.* On voit donc que Scaliger ne préféroit pas Stace à Virgile.

Nous supprimons, pour avancer, plusieurs articles estimables, & que nous croyons être de la première main, tels sont *Acide*, *Acier*, *Acémates*, *Acte* (Belles-Lettres,) *Action*, *Addition*, *&c.* D'autres fort imités de Trévoux, dans leur tout ou dans quelques parties considérables, comme *Acridophages*, *Acromion*, *Acrostiches*, *Acte de foi*, *Acteur*, *Actiaques*, *Acudia*, *Adoption*, *Adoration* (du Pape,) *Adramelech*, *Adultère*, *&c.* D'autres empruntés du Dictionnaire de Mythologie, comme *Acersocome*, *Achéruse*, *Adéphagie*, *Ælurus*, *Æon*, *&c.*

Aëriens, *Sectaires du quatrième siècle.* Cet article nous arrêtera quelques moments. On y lit les

paroles ſuivantes : *Les Aëriens. . . avoient quelques dogmes qui leur étoient propres & particuliers, par exemple, que l'Epiſcopat eſt l'extenſion du caractère Sacerdotal, pour pouvoir éxercer certaines fonctions particulières que les ſimples Prêtres ne peuvent exercer &c.* Et l'on cite, à la fin de l'article, Saint Epiphane, la chronique d'Onuphre, l'hiſtoire Eccléſiaſtique de M. de Tillemont. Or ces Auteurs & une multitude d'autres que nous avons conſultés, nous apprennent que l'Héréſie d'Aërius, ſur le Sacerdoce, conſiſtoit en ce qu'il *égaloit les Prêtres aux Evêques.* Ce ſont les termes de M. de Tillemont. Si Aërius n'avoit admis que l'opinion de *l'extenſion du caractère Sacerdotal* dans les Evêques, à l'effet *d'exercer certaines fonctions que les ſimples Prêtres ne peuvent exercer* ; c'eût été une fauſſeté peut-être, mais non une héréſie,

puisque plusieurs anciens Théologiens ont tenu la même chose. *Scholastici veteres*, dit un Auteur moderne *, *contenderunt Episcopatum esse meram Sacerdotii extensionem.* Et comment Aërius eût-il pû imaginer une entière égalité entre les Prêtres & les Evêques, s'il eût reconnu qu'il y avoit dans ceux-ci le *pouvoir d'exercer certaines fonctions particulières que les simples Prêtres ne peuvent exercer ?*

Ainsi remarquons-nous, dans quelques endroits de l'Encyclopédie, certaines explications théologiques que nous avons peine à concevoir ; nous citerons encore deux exemples.

1°. Au mot *Abbé* (*p.* 13) on dit que, selon le P. Hay, Moine Bénédictin, les Abbés de son Ordre pouvoient *conférer les Ordres inférieurs de Diacres & de Soûdia-*

* *Juenin de Sacram. Cap.* 2. *de Episc.*

cres. Or nous ne comprenons pas pourquoi les termes d'*Ordres inférieurs* sont appliqués ici au Diaconat & au Soûdiaconat, qui, de l'aveu de tout le monde, sont des Ordres majeurs. *Le Soûdiaconat*, dit le Dictionnaire de Trévoux, *est le premier des Ordres supérieurs ou Ordres Sacrés*; & cette maniere de parler est conforme à celle du Concile de Trente: car on lit dans la Session 23 chap. XI. que les Clercs, constitués dans les Ordres Mineurs, doivent plus de respect à ceux qui ont les Ordres supérieurs & la Prêtrise. *Major erga Presbyteros & superiores Ordines reverentia &c.*

2°. Au mot *Augustiniens* l'Auteur expose d'abord avec assez de justesse tous les points de doctrine que suivent ces Théologiens; il observe en particulier que pour l'état de la Nature innocente, cette école n'admet ni décrets absolus &

antécédents,

antécédens, ni grace efficace par elle-même, ni prédestination à la gloire avant la prévision des mérites &c. Qu'au contraire elle reconnoît toutes ces choses pour l'état de la Nature tombée ou corrompuë par le péché. Après quoi il ajoute : *ce systême* (des Augustiniens) *approche fort du Thomisme pour l'état de Nature innocente, & du Molinisme pour l'état de Nature tombée.* Or voilà ce que nous ne pouvons concevoir ; nous avons toujours oui dire, & l'exposition de l'Auteur l'insinuë, que, pour l'état de la Nature innocente, les Augustiniens se rapprochent assez des Molinistes, & que pour l'état où nous sommes depuis & par le péché d'Adam, ils ont plus de conformité avec les Thomistes. Ici cependant on forme une conclusion totalement contraire : comment & par où sortir de cette difficulté ?

Æs ustum ou *Cuivre brulé*, arti-

cle tiré de la Chymie Médicinale de M. Malouin, t. II. p. 29. 30. Il falloit nommer cet Auteur, qui a si bien mérité de l'Encyclopédie, en lui fournissant un grand nombre d'excellens articles, tels que *Affinage de Métaux*, *Alkahest*, *Alkali*, (p. 273 & 274.*) *Alun*, *Antimoine*, *Arcane Corallin*, &c.

Affectation. Cet article entier est plein de jugement & très-bien écrit; nous transcrivons l'endroit qui concerne *le langage & la conversation* : « L'affectation dans le » langage est un vice assez ordinaire » aux gens qu'on appelle beaux » parleurs. Il consiste à dire en ter- » mes bien recherchés & quelque- » fois ridiculement choisis, des

* Nous indiquons ces pages, parce que les suivantes qui traitent aussi de l'*Alkali*, ont été prises, par un autre Ecrivain, dans le Diction. de Médecine. M Malouin est sur le pied de travailler lui-même tout ce qu'il donne au public.

» choses triviales ou communes : » c'est pour cette raison que les » beaux parleurs sont ordinaire- » ment insupportables aux gens » d'esprit, qui cherchent beaucoup » plus à bien penser qu'à bien dire, » ou plûtôt qui croyent que, pour » bien dire, il suffit de bien penser; » qu'une pensée neuve, forte, juste, » lumineuse, porte avec elle son » expression, & qu'une pensée » commune ne doit jamais être » présentée que pour ce qu'elle est, » c'est-à-dire, avec une expression » simple. »

L'Auteur de cet article est M. d'Alembert. Il nous donne aussi, en suivant le Volume, les articles *Affecté*, *Aiguille aimantée*, *Air*, *Algèbre*, &c. sur lesquels nous voudrions pouvoir insister; & pareillement sur *Agathe*, *Agriculture*, *Aides*, * *Aimant*, &c. tous articles

* Il y a sur ce mot *Aides* (Finances)

considérables, & qui font honneur à l'Encyclopédie.

Agir. Cet article est un de ceux dont on a fait plus d'éloges depuis la publication du Dictionnaire Encyclopédique. Tout le monde s'est picqué de reconnoître la Métaphysique tout-à-fait belle & profonde que contient ce morceau : on le donne, dans le Discours préliminaire de l'Encyclopédie, comme la pierre de touche des talens estimables de l'Auteur. « L'article » *Agir*, dit-on, peut faire juger en » un moment combien la Philoso» phie de M. l'Abbé Yvon est saine » & sa Métaphysique nette & pré» cise ». Nous entrons dans les mêmes pensées, toutefois en y ajoutant une observation : c'est que cet article contenant près de trois colonnes in-fol. est tout entier & mot

une faute de chifre : on dit que ces *Aides* furent établies sous le règne de Charles V, vers l'an 1270. il faut 1370.

à mot du P. Buffier, *Traité des premières vérités*, chap. XVII. XVIII. & XIX. Nous indiquons ces trois chapitres, parce que la matière y est traitée par l'Auteur Jésuite. Celui de l'Encyclopédie passe des pages, des demi-pages, des lignes, &c. mais ce qu'il s'est réservé présente les propres termes du P. Buffier. Exemple :

Texte de l'Encyclopédie. » Si » l'on dit qu'agir, c'est produire un » effet, & en être la cause efficiente » & proprement dite, je demande : » 1°. Ce que c'est que produire ; 2°. » ce que c'est que l'effet ; 3°. ce que » c'est que cause ; 4°. ce que c'est que » cause efficiente & proprement di- » te ? Il est vrai que dans les choses » matérielles & en certaines cir- » constances, je puis me donner une » idée assez juste de ce que c'est que » produire quelque chose & en être » la cause efficiente, en me disant » que c'est *communiquer de sa pro-*

chose & en être la cause efficiente ; en me disant que c'est communiquer de sa propre substance à un être censé nouveau. Ainsi la terre produit de l'herbe, qui n'est que la substance de la terre, avec un surcroît de changemens ou de modifications pour la figure, la couleur, la fléxibilité, &c... En ce sens-là je comprens ce que c'est que produire & être la cause efficiente. J'entendrai avec la même facilité ce que c'est qu'effet, en disant que c'est l'être dont la substance a été tirée de celle d'un autre être, avec de nouvelles modifications ou circonstances ; car s'il ne survenoit point de nouvelles modifications, la substance communiquée ne différeroit plus de celle qui communique. Quand une substance commu-*

* Le P. Buffier ajoute ici quatre ou cinq lignes qui sont omises dans l'Encyclopédie.

nique ainsi à une autre, quelque chose de ce qu'elle est, nous voyons & nous disons qu'elle agit ; mais nous ne laissons pas de dire qu'un être agit en bien d'autres conjonctures, où nous ne voyons point qu'une substance communique rien de ce qu'elle est. Qu'une pierre se détache du haut d'un rocher, & que dans sa chûte elle pousse une autre pierre qui commence de la sorte à descendre, nous disons que la première pierre agit sur la seconde : Lui a-t-elle pour cela rien communiqué de sa substance ? &c. Il faut lire la suite & comparer avec le texte du Dictionnaire ; on n'y trouvera aucune différence, si ce n'est plus d'étendue chez le P. Buffier, & des omissions dans l'Encyclopédie.

L'article *Ame* est une espèce de Traité où l'on discute quatre questions ; quelle est l'origine de l'ame, quelle est sa nature, quelle est sa destinée, quels sont les êtres en qui

elle réside. Nous dirons quelque chose de ces quatre importants objets.

1°. Sur l'origine de l'ame, on représente en abrégé ce que les anciens Philosophes en ont pensé ; & il résulte de ce détail, que leur doctrine à cet égard étoit assez uniforme ; c'est-à-dire, qu'ils regardoient tous l'ame comme une portion de la substance Divine : substance qui étoit en même-tems, selon ces Philosophes, l'ame universelle du monde. On indique ici, pour la preuve, un assez grand nombre d'autorités & de passages; mais tantôt on ne marque pas précisément les sources, ou plutôt le lieu même des sources d'où ces textes sont tirés : on se contente de dire, Platon, Aristote, Senèque, Plutarque, Sextus Empyricus sont de tel ou tel sentiment : ce qui, dans une matière de cette nature, pourroit bien ne pas répondre à

toute l'attente des Sçavants. Tantôt on cite les termes mêmes des Auteurs ; & il s'y glisse quelques défauts d'exactitude. Nous produirons un exemple.

A la page 349. du Dictionnaire, on ne présente qu'imparfaitement ce que Cicéron dit de Phérécyde le Syrien, qui *le premier*, selon cet Orateur, *soutint que les ames des hommes étoient sempiternelles*. Cicéron ajoute à cela trois mots fort remarquables. *C'est le premier*, dit-il, qui, *dans des écrits qui subsistent*, ait enseigné cette doctrine.* Par où l'on voit qu'il n'est pas nécessaire de donner ici,

---

* *Sed quod litteris extet, Pherecydes Syrus primus dixit, animos hominum esse sempiternos.* L. 1. Tuscul. Quæst. Casaubon, sur Diogène Laërce, a bien remarqué ce *quod litteris extet*. Voici son observation; *Rectè ait Cicero, quod litteris extet, poterant enim alii dixisse, sed quorum non extaret quidquam.* Cas. in Talete.

comme fait l'Encyclopédie, plus d'étendue au mot *Sempiternelles*, qu'à celui d'*Immortelles*. On voit que sans cela il est aisé d'expliquer comment on avoit de Phérécyde quelque chose de plus que des Anciens, qui tous, selon Cicéron, ont cru l'immortalité de l'ame. Car il suffit pour différencier Phérécyde de ces Anciens, qu'il eût écrit sur la question présente d'un style dogmatique, & que ses écrits fussent encore subsistants du tems de Cicéron. Rien n'oblige, encore une fois, d'admettre, avec l'Encyclopédie, qu'il eût attribué aux ames *l'immortalité absolue*, c'est-à-dire, une *existence sans commencement aussi-bien que sans fin*. La persuasion de l'*immortalité simple*, c'est-à-dire, de l'*existence sans fin*, & de la vie future, étoit très-vraisemblablement la manière de penser de Phérécyde; & S. Augustin nous l'apprend dans sa troisième

Epître à Volusien. *Quis nunc extremus Idiota*, dit ce S. Docteur, *non credit animæ immortalitatem, vitamque post mortem futuram; quod apud Græcos olim primus Pherecydes Syrius, cum disputasset, &c.*

2°. Sur la nature de l'ame on rappelle aussi les diverses opinions des Philosophes ; & il paroît assez bien prouvé qu'ils n'eurent guères l'idée d'une véritable spiritualité, d'une immatérialité proprement dite. » Pythagore disoit que l'ame » étoit un détachement de l'air ; » Empedocle en faisoit un compo» sé de tous les éléments ; Démo» crite, Leucippe, Parménide sou» tenoient qu'elle étoit de feu ; » *Epithorme* avançoit que les ames » étoient tirées du soleil, &c. » Nous ne connoissons pas ce dernier Auteur, & il semble que Fabricius ne le connoissoit pas non plus, puisqu'il ne le nomme point.

dans ses nombreux Catalogues de Philosophes. Sur *Démocrite*, *Leucippe* & *Parménide*, on cite Diogène Laërce, *Liv. VIII. fig. 27.* C'est Livre IX. & nous ignorons ce que c'est que cette *fig 27.* dans Diogène. * D'ailleurs cet Auteur expose différemment les opinions de ces trois Philosophes. Démocrite faisoit l'ame un composé d'atomes, aussi-bien que le Soleil & la Lune, Parménide ne parloit de l'ame, que pour dire qu'*il n'y avoit nulle différence entre elle & l'esprit*; Leucippe ne disoit rien de l'ame; du moins il n'en est point parlé dans la notice que Diogène nous donne de ce Philosophe.

On dit à la page 331. que *S. Bernard*, *selon l'aveu même du Pere Mabillon*, *enseigna à propos de l'a-*

* Peut-être qu'il faut dire *seg.* au lieu de *fig.* parce qu'il y a des segments dans le Diogène Laërce de la dernière édition.

me, qu'après la mort elle ne voyoit pas Dieu dans le Ciel, mais qu'elle converſoit ſeulement avec l'Humanité de Jeſus-Chriſt. Bayle (Article Bernard) a auſſi fait cette obſervation; mais le P. Mabillon (dans ſa Préface du T. III. p.714. 715.) ne décide pas ſi affirmativement; il rapporte d'abord cette idée du délai de la viſion de Dieu, & il dit que S. Bernard la donne pour une pure opinion. Il montre enſuite que ce Saint, en quelques endroits de ſes ouvrages, attribue la viſion de Dieu aux ames des Bienheureux: ce qui feroit ſoupçonner qu'il a changé de ſentiment ſur cette matière. Enfin le P.Mabillon explique en quel ſens le Saint Docteur pouvoit paroître refuſer la viſion intuitive aux ames ſéparées; c'eſt que le bonheur de ces ames n'eſt ni complet ni parfait, juſqu'à ce qu'elles ſoient réunies à leur corps. *Immò ne ab ipſis quidem qui Divinitatis intuitum Beatis tri-*

buunt, sed minus perfectum quàm post resurrectionem, reipsâ discedere videtur (Bernardus) *quandò tota ratio quæ eum movet, ea ipsa est cur isti non ità perfectam Dei visionem solutis animabus tribuant, nempè vehemens corpora resumendi desiderium*. On voit donc qu'il faut tempérer, par la doctrine même du P. Mabillon, le jugement que l'Encyclopédie porte ici de S. Bernard; & qu'il faut aussi se défendre d'employer l'exemple de ce Saint Docteur en témoignage de *l'Hétérodoxie* prétenduë *des Peres* sur la spiritualité de l'ame. La décision de l'Encyclopédie à cet égard est bien sévère; pour deux ou trois anciens Peres qui paroissent avoir tenu que l'ame étoit une substance corporelle; * il n'est pas nécessaire, ce

* Encore ce reproche n'est-il pas invincible. Plusieurs Sçavans soutiennent que, quand ces Pères ont paru regarder l'ame comme une substance corporelle,

semble, de regarder en général les Peres comme *Hétérodoxes*, dans un point de cette conséquence. Il est vrai que l'Auteur, quelques lignes plus haut, semble se restraindre aux Peres des premiers siècles, mais ce seroit toujours trop de les comprendre tous dans la classe de Tertullien. A quoi il faut ajouter que le même Auteur (Encyclopédiste) descendant jusqu'à S. Bernard, paroîtroit vouloir faire entendre que l'*Hétérodoxie* des Peres sur la spiritualité de l'ame, s'est étendue jusqu'au XII. siècle, ce qui n'est assurément pas.

3°. Sur la destinée de l'ame, on cite encore bien des Philosophes anciens, sans trop spécifier les sources de leurs textes; & l'on conclut

ils entendoient qu'elle n'étoit pas douée d'une spiritualité semblable à celle de Dieu; qu'elle ne tiroit pas son origine de la substance même de Dieu; qu'elle étoit destinée à être unie à un corps, &c.

qu'*ils n'admettoient point l'immortalité de l'ame dans le sens que nous la croyons*, c'est-à-dire, qu'ils ne reconnoissoient point un *état de peines & de récompenses* existant après cette vie. Le détail des preuves qu'on produit sur cela seroit long ; il en est une qu'on dit tirée d'une Lettre de Cicéron à *Terentianus;* c'est *Toranius* (Epist. 21. l. 6. ad Famil.) & peut-être que ces mots qu'on y lit, *Omnium rerum mors est extremum*, ne sont pas d'une force invincible dans l'objet présent ; mais finissons.

On ne donne, sur la quatrième question, que le titre, sçavoir *en quels êtres réside l'ame*, & l'on renvoye à l'Article *Ame des Bêtes* qui est aussi fort détaillé, & que nous croyons fait avec soin.

L'Article *Amitié* terminera notre Extrait. L'Auteur qui nous le donne est le même que celui de l'Article *Agir*. Il met sa marque,

ſa lettre à la fin du morceau, mais il oublie de dire que, de deux colonnes in-folio qui en composent le tiſſu, il y en a plus d'une copiée du *Traité de la Société Civile*; Ouvrage du P. Buffier, imprimé pour la premiere fois en 1726. & réimprimé dans le Cours de Sciences en 1732. Nous transcrivons la fin de ce morceau, parce qu'elle eſt curieuſe & agréable.

» Par les réfléxions que nous
» venons d'expoſer, *dit l'Encyclopédie*, on éclaircira au ſujet
» de l'amitié une maxime importante; ſçavoir que l'amitié doit
» entre les amis trouver de l'égalité ou l'y mettre: *Amicitia aut
» pares invenit aut facit.* Un Monarque ne peut-il donc avoir
» des amis? Faut-il que pour les
» avoir, il les cherche en d'autres
» Monarques, ou qu'il donne à ſes
» autres amis un caractère qui aille de pair avec le pouvoir ſou-

» verain? Voici le véritable sens de la ma-
» xime reçue : C'est que, par rapport aux
» choses qui forment l'amitié, il doit se
» se trouver, entre les deux amis, une
» liberté de sentiment & de langage aussi
» grande, que si l'un des deux n'étoit
» point supérieur, ni l'autre inférieur.
» L'égalité doit se trouver de part & d'au-
» tre dans la douceur du commerce de
» l'amitié ; cette douceur est de se propo-
» ser mutuellement ses pensées, ses goûts,
» ses doutes, ses difficultés ; mais toujours
» dans la sphère du caractère de l'amitié
» qui est établi. L'amitié ne met pas plus
» d'égalité que le rapport du sang : la
» parenté, entre des parens d'un rang
» fort différent, ne permet pas certaine
» familiarité. On sçait la réponse d'un
» Prince à un Seigneur qui lui montroit
« la Statue équestre d'un Héros leur
» ayeul commun : *Celui qui est dessous est*
» *le vôtre ; celui qui est dessus est le mien.*
» C'est que l'air de familiarité ne con-
» venoit pas au respect dû au rang d'un
» Prince ; & ce sont des attentions dans
» l'amitié, comme dans la parenté, aux-
» quelles il ne faut pas manquer. »

Le P. Buffier dit : (Cours de Sciences, p. 1137. 1138. & suiv.) *Par les réflexions que nous venons d'exposer, on éclaircira, au sujet de l'amitié, une maxime importante ;*

sçavoir, que l'amitié doit, entre les amis, trouver de l'égalité ou l'y mettre : Amicitia aut pares invenit, aut facit. *Un grand Monarque ne peut il donc avoir des amis? Faut-il que, pour en avoir, il les cherche en d'autres Monarques, ou qu'il donne à ses autres amis un caractère qui aille de pair avec le pouvoir souverain? ... Voici le véritable sens de la maxime reçue: c'est que, par rapport aux choses qui forment l'amitié, il doit se trouver, entre les deux amis, une liberté de sentiment & de langage aussi grande que si l'un des deux n'étoit point supérieur ni l'autre inférieur. L'égalité doit se trouver de part & d'autre, dans la douceur du commerce de l'amitié, qui est de se proposer mutuellement ses pensées, ses goûts, ses doutes, ses difficultés; ses répugnances; mais toujours dans la sphère du caractère de l'amitié qui est établi... * L'amitié ne met pas plus d'égalité que le rapport du sang. La parenté, entre des parens d'un rang fort différent, ne permet pas certaine familiarité. On sçait la réponse d'un Prince à un Seigneur qui lui montroit la Statue équestre d'un Héros leur commun ayeul :* Celui qui est dessous est le vôtre; celui qui est des-

* Ici se trouve une demi-colonne dans le texte du P. Buffier, laquelle est supprimée dans l'Encyclopédie.

sus est le mien. *C'est que l'air de familiarité ne convenoit pas au respect dû au rang & au sang du Prince ; & ce sont des attentions dans l'amitié, comme dans la parenté, à quoi l'on ne doit point manquer.*

ARTICLE X.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE PARIS.

L'Académie Royale de Chirurgie propose pour le Prix de 1753 la question suivante : *Le feu ou cautère actuel n'a-t-il pas été trop employé par les Anciens & trop négligé par les Modernes? En quel cas ce moyen doit il être préféré aux autres pour la cure des maladies Chirurgicales, & quelles sont les raisons de préférence?* On adressera les Ouvrages à M. Morand Sécrétaire de l'Académie, & ils seront reçus jusqu'au dernier jour de Janvier 1753 inclusivement.

La Veuve Estienne & Fils font sçavoir que l'on va réimprimer l'Histoire Romaine in-4°. commencée par M. Rollin & continuée par M. Crevier ; & que la souscription sera ouverte aux mêmes

conditions de 48 liv. petit papier & 80 l. grand papier, en cinq termes jusqu'au premier Juillet 1752 C'est l'incendie du 23 Novembre dernier qui occasionne cette réimpression; il n'y avoit encore que trois Exemplaires de délivrés au moment de cet accident funeste: Exemplaires que les Curieux, nous avons pensé dire les Bibliomanes, pourront bien préférer par cette raison à ce qu'on publiera dans la suite.

On distribuera chez les mêmes Libraires aux Souscripteurs seulement de l'Histoire Romaine, les 8 volumes *in*-4°. des autres ouvrages de M. Rollin: sçavoir, le Traité des Etudes en 2 vol. & l'Histoire Ancienne en 6 volumes.

Recueil de décisions importantes sur les obligations des Chanoines, sur l'usage que les Bénéficiers doivent faire des revenus de leurs Bénéfices &c. par un Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Noyon, seconde édition &c. in-12. *pag.* 536. *à Noyon chez Rocher, & se trouve à Paris chez Guerin rue S. Jacques.* Nous avons fait connoître ce Livre dans le tems de la première édition; nous avons annoncé la seconde avant qu'elle parût; nous avons dit ce que le zèle & l'amour du vrai bien ont inspiré à l'Auteur pour réduire ce Livre à un prix

très-modique. Il n'est plus question que de profiter des excellentes instructions qu'il contient.

Le reste des Nouvelles au mois de Février.

TABLE DES ARTICLES du mois de Janvier 1752.

ART. I. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions &c.* Page 5

ART. II. *Critique d'un Passage de Diodore de Sicile sur le nombre des Habitans de l'ancienne Egypte.* Par le P. Brotier Jésuite. 27

ART. III. *Observations sur les Romains &c.* 42

ART. IV. *Recueil des Plans, Elévations & Coupe des Châteaux & Jardins du Roi de Pologne Duc de Lorraine &c.* 68

ART. V. La Razon contra la Modà &c. *Traduction Espagnole de la Piéce du* Préjugé à la mode. 87

ART. VI. *Catalogue raisonné de l'Oeuvre de Rembrandt &c.* 104

ART. VII. *Lettre sur des Ouvrages non-imprimés.* 121

ART. VIII. *Lettre de J. J. Rousseau à M. Grimm, sur la réfutation de son Discours par M. Gautier &c.* 136

ART. IX. *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences &c.* 146

ART. X. *Nouvelles Littéraires.* 190

Lû & approuvé. LEROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Février 1752.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Février 1752.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science. CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. }

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	14.	v.
1726.	13.	v.	1752.	2.	v

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Février 1752.

ARTICLE XI.

DEL MUSEO CAPITOLINO Tomo I. contenente Imagini d'Uomini Illuſtri. Roma M. DCC. XLI. Tomo ſecondo contenente i Buſti Imperiali. Roma M. DCC. XLVIII. *Le Cabinet du Capitole 2. vol. in-fol. Le premier contenant les Buſtes des Hommes Illuſtres, le ſecond les Buſtes des Empereurs &c.* A Rome M. DCC.

XLI. & M. DCC. XLVIII. &c. Le premier Tome n'eſt que de 48. pages & le ſecond de 82. mais dans l'un & dans l'autre il y a un grand nombre de Planches.

NOus faiſions connoître, il y a ſix ou ſept mois, les Antiquités du Capitole en donnant l'extrait du Catalogue qu'on en a publié. Ce n'étoit qu'un eſſai, qu'un préliminaire ; & nous comptions bien reprendre cette importante & curieuſe matière, dès que la deſcription raiſonnée qu'on a faite de ces beaux Monuments nous auroit été communiquée. Elle eſt préſentement ſous nos yeux, mais non complette, non relative à toutes les ſalles du Capitole. On ne nous donne encore que deux Tomes, l'un ſur les Buſtes ou les têtes des Hommes Illuſtres; l'autre ſur les Buſtes des Empereurs. Ce

ſont les Antiques qui ornent la IX. & la Xe Pièce de ce magnifique Cabinet ; on nous promet pour la ſuite un troiſième tome pour les Statues, un quatrième pour les bas-reliefs, & peut-être y ajoutera-t-on un cinquième volume pour les Marbres & les Antiquités qui ne forment point de ſuites particulières.

Voilà pour nous une matière immenſe, mais elle eſt encore plus agréable qu'abondante & difficile. Rien d'ailleurs de plus littéraire ; car nous ſommes bien éloignés de faire ici un partage odieux entre les Arts & les Lettres, entre les Ouvrages de Phidias ou de Praxitèle, & ceux d'un Poëte ou d'un Orateur. Ce partage fut imaginé autrefois par Lucien * qui, dans ſa jeuneſſe, avoit reçu des leçons & des châtiments chez un

* *Lucian. in ſomnio.*

Statuaire, & qui se mit de mauvaise humeur contre la Sculpture; qui la traita d'œuvre basse & méchanique à cause de la verge qu'il avoit sentie dans l'attelier de son Maître. Ce procédé est déraisonnable & ridicule; les Grecs des beaux siècles pensèrent bien autrement; ils honorèrent les Artistes, ils égalèrent les Arts à la plus excellente Littérature, &, selon Lucien même *, le Peintre Aëtion fut presque autant accueilli dans l'assemblée des Jeux Olympiques, que l'avoit été Hérodote.

Lucien n'a point, au Capitole, de monument qui le représente; ainsi sa figure cynique ne peut déparer les Têtes illustres que contient cette belle collection. Le terme de *Têtes* dont nous nous servons doit être pris à la lettre; car parmi les 90 Pièces d'Antiqui-

* *In Herodot.*

tés qui ſont compriſes dans le premier des deux Volumes que nous annonçons, on voit très-peu de Buſtes parfaits : la plûpart ſont ce que les Anciens appelloient des *Hermès* *, c'eſt-à-dire des ſtatues ſans bras & ſans jambes, des blocs de marbre ou de pierre ſimplement équarris en manière de demi-colomnes, & ſurmontés d'une tête humaine. Tel fut, dit-on, le goût de Sculpture qui regna dans les premiers tems & juſqu'à Dédale. Ce fameux Artiſte donna des bras & des jambes aux Statues qui ſortirent de ſes mains ; c'eſt ce qui fit dire qu'il avoit animé le marbre ;

* Ce terme déſigne ſpécialement *Mercure*, parce que les repréſentations de ce Dieu furent communément de ſimples têtes poſées ſur des Pièces de marbre ou de pierre; mais on étendit la même dénomination à toutes les ſtatues ſemblables quoiqu'elles repréſentaſſent d'autres Perſonnages que Mercure.

que, sous son ciseau, la pierre étoit devenue vivante; & que ne dit-on pas du talent qu'il eut de fabriquer des Statues Automates qui s'enfuyoient, *dit Platon* *, comme des esclaves libertins, & qu'on étoit obligé d'enchaîner pour ne les pas perdre.

Il y a peut-être bien de l'exaggération dans tous ces éloges antiques; car nous trouvons dans Pausanias ** que les Ouvrages de Dédale qui subsistoient de son tems, étoient quelque chose de très-grossier; mais ce n'est pas à cet Artiste que nous en voulons: notre observation a pour objet le récit même de l'Auteur du *Museo Capitolino*; voici le raisonnement qu'il nous donne occasion de faire.

Si les plus anciens Ouvrages de Sculpture destinés à représenter les

* *Plato in Menone.*
** *Lib.* 2.

Dieux & les hommes étoient des *Hermès*, & si Dédale changea cet usage en donnant des pieds & des bras aux Statues, ne s'ensuivroit-il pas que les Têtes qui se voyent au Capitole seroient de la plus grande Antiquité; qu'elles précéderoient même le tems de Dédale? Mais comment cela pourroit-il se concilier avec la beauté, les graces, le fini parfait de ces Têtes? Comment d'ailleurs des personnages beaucoup plus récents que Dédale, seroient-ils représentés par ces monuments? Il faut donc reconnoître que Dédale ne fit point changer la mode des *Hermès*, & qu'on apprit seulement de lui à faire des statues entières, l'autre usage subsistant toujours & dominant même parmi les Artistes, puisque la plûpart de leurs Ouvrages furent des *Hermès*, c'est-à-dire encore une fois de simples tê-

tes qu'on ajustoit sur des blocs non travaillés.

L'Auteur du *Museo Capitolino* détaille avec beaucoup de doctrine tous les endroits où l'on plaçoit les Hermès. On en décoroit les chemins publics, les Ponts, les Portiques, les Vestibules des Palais & des Temples, les Maisons de campagne, les Bibliothèques, les Tombeaux, les Cirques; il y en avoit à deux têtes de Dieux, de Héros, d'Héroïnes; quelquefois on y gravoit les noms, mais le plus souvent on se contentoit d'y spécifier les attributs par la représentation de quelques symboles; & il s'en trouve aussi un très-grand nombre qui n'ont aucun caractère distinctif, ou qui ayant souffert de la barbarie & de l'injure des tems, ne conservent plus d'indices de leur destination. C'est ce qui met dans le premier Volume du *Museo Capitolino* tant de planches avec cette inscription, *Testa incognita*;

l'Auteur ſage & réſervé aimant mieux laiſſer ces monuments ſans noms, que de leur en donner de faux ou d'arbitraires.

On voit ici, comme nous le remarquions plus haut, 90 têtes antiques; c'eſt la plus nombreuſe collection qui ſoit au monde. Quand il ſe trouve dans les autres Cabinets, même les plus célèbres, huit ou dix *Hermès*, c'eſt une eſpèce de prodige, c'eſt un tréſor ineſtimable: qu'on juge par-là des richeſſes du Capitole. Et que feroit-ce ſi nous pouvions faire connoître toute la beauté de ces précieux reſtes de l'antiquité! En parcourant ce premier Tome du *Muſeo*, nous ſommes tombés ſur des chef-d'œuvres, ſur des têtes auxquelles il ne paroît manquer que le mouvement; on peut bien croire que le marbre eſt encore toute autre choſe; que le ciſeau de l'Artiſte y a mis ce feu, cette ame, ce naturel que les

Anciens connurent si bien. Toutes ces Pièces ou presque toutes sont Grèques, on le voit à la correction du dessein, à la beauté des contours, à la précision des traits, à la facilité des chevelures & de la barbe, au poli exquis du front & des joues. Mais suivons un peu la liste, nous aurons occasion d'insister sur quelques têtes en particulier.

L'Auteur de cette description (que nous croyons être M. Bottari) ne s'engage pas dans des notices exactes de tout ce qui concerne les personnages illustres dont on a ici les figures. Il seroit très-inutile de nous conter la vie d'Homère, de Virgile, d'Aristote, de Socrate &c. à l'occasion de leurs têtes en marbre : on se contente donc de rappeller les Antiquités qui touchent ces personnages, de rassembler quelques circonstances de leur vie relatives aux figures

qui les repréſentent, d'indiquer les Ouvrages déjà compoſés par quelques Modernes ſur les portraits de ces hommes illuſtres. Orſini, Bellori, Jean le Fèvre, Gronovius & d'autres Sçavants bien connus ſont cités à tout inſtant. Parmi les Anciens, Ciceron, Pauſanias, Laërce, Plutarque, Pline, Valère-Maxime, Philoſtrate, paroiſſent ſouvent au bas des pages : & tel eſt l'Ouvrage qu'on nous préſente ; il eſt ſage, ſçavant, curieux, & les planches ſont parfaitement gravées. Nous indiquerons à la fin de notre Extrait quelques fautes légères qui ont échappé à l'Auteur.

Sa Nomenclature ſuit l'arrangement de la ſalle du Capitole ; il n'y a point d'ordre pour les tems ni pour le mérite des perſonnes. Ainſi Apulée eſt le premier, Virgile le II. Ariſtote le VIII. Epicure le XI. Socrate le XIV. Alcibiade le XVI. Platon le XXI. Py-

thagore le XXXII. Pindare le XXXVIII. Hésiode le XLIV. Homère le LIV. Hérodote le LXVII. Cicéron le LXXXII. Archimède le pénultième & Zénon d'Elée le dernier. Il y a dans le nombre des 90 Pièces quelques bustes & une statue seulement qui est celle de Zénon; il y a de tems en tems deux têtes du même personnage, par exemple deux d'Aratus, deux d'Apollonius de Tyane, deux d'Homère, deux de Sappho &c.

Nous n'en voyons qu'une de Virgile, mais elle est admirable. Ce Prince des Poëtes y paroît jeune, beau, modeste, tout propre à mériter les attentions de quelqu'un qui auroit été moins barbare que Caligula. Cet Empereur, au rapport de Suétone, * voulut faire ôter des Bibliothèques de Rome les écrits & les portraits de Virgile &

* *In Calig.*

de Tite-Live; le premier lui paroiſſoit un homme *ſans génie & ſans doctrine ;* il trouvoit le ſecond *prolixe, ennuyeux, plein de négligences & d'inéxactitudes.* Juge aveugle, Prince inſenſé, qui ne voyoit pas que ſon goût en fait de littérature, comme en matière de morale & de gouvernement, étoit le contrepied de la ſageſſe & de la raiſon ! Si la tête de Virgile, qu'on garde au Capitole, étoit une de celles qui ornoient les Bibliothèques de Rome, au tems de Caligula, quel prix pourroit en égaler la valeur ? mais quelle aſſurance pourroit-on donner de ce fait ?

La tête d'Ariſtote ne ſeroit pas moins précieuſe, ſi c'étoit celle que Pomponius Atticus avoit dans ſa maiſon & de laquelle Ciceron diſoit : *J'aime mieux être aſſis ſur le petit ſiège qu'on voit chez vous au-deſſous du portrait d'Ariſtote, que d'être placé dans la Chaiſe Curule*

*de nos Magistrats.** Le monument du Capitole représente du moins Aristote, tel que nous le peint Diogène Laërce, avec des cheveux courts, la barbe rase, les yeux petits, le teint délicat; & sa draperie paroît large & ample : ce qui dénote apparemment la magnificence dont le même Philosophe usoit dans ses habits.

Il y a d'Epicure, non-seulement une tête conservée depuis longtems au Capitole, mais encore un magnifique *Hermès* double, c'est-à-dire à deux têtes, l'une d'Epicure & l'autre de Métrodore son disciple, avec les deux noms au bas. Cette belle antiquité fut trouvée en 1742. dans les fondements du nouveau Portail de Sainte Marie Majeure, & le Pape en a enrichi le

---

* *Malo in illâ tuâ sedeculâ quam habes sub imagine Aristotelis sedere, quam in istorum sellâ curuli.* Cic. ad Att. l. 4. Epist. 9.

Museo Capitolino. Cette époque de de 1742. si bien marquée par notre Auteur, prouve que son Livre n'a pas été imprimé entier dans l'année 1741. ainsi que le porte la première page ou le frontispice du volume. *

Il n'y a peut-être personne parmi les Anciens dont on ait plus sûrement la vraie figure & le portrait au naturel que le grand Socrate. Tous les Bustes, tous les *Hermès*, toutes les Pierres gravées, ** s'accordent à le montrer tel que le disent Platon, Xenophon, Galien, Lucien, Cassiodore, *Calvum, Ventrosum, Simum.* Les deux Marbres du Capitole sont conformes à cet-

* Au second Volume, dans l'endroit des corrections, l'Auteur nous apprend que son premier Vol. a été publié en 1741. avec les planches seules, & sans les observations ; c'étoit avant la découverte de la tête d'Epicure & de Métrodore.

** On voit chez le Roy une Cornaline

te idée ; le ſecond eſt une tête magnifique, & la gravûre qu'on en donne nous paroît admirable. Tout ſort de la planche, le front large & chauve, les joues ſillonnées à grands traits, le nez extrêmement court & retrouſſé, &c.

Il ſemble que tous les Artiſtes ayent voulu ſe ſurpaſſer eux-mêmes en travaillant pour un homme qui a ſingulièrement honoré leur profeſſion. Socrate, dans ſa jeuneſſe, avoit été Sculpteur; il s'étoit eſſayé ſur la ſtatue de Mercure & ſur celles des Graces : de l'Attélier des Arts il paſſa au premier degré de la Philoſophie ; & de la même main

& une Agathe Onix, portant la tête de Socrate ; c'eſt la même figure que dans les deux Marbres du Capitole. On a la planche de ces deux belles Pierres gravées du Cabinet du Roy, dans le ſecond Volume du ſçavant & curieux Ouvrage de M. Mariette, Nos. 98 & 99 parmi les têtes.

qui avoit gouverné le burin & le cizeau, il tint le ſceptre de la ſageſſe & de la morale. Lyſippe eſt le premier qui ait jetté la ſtatue de Socrate en bronze : Tertullien dit que c'étoit en or, il ſe trompe, & l'Auteur du *Muſeo Capitolino* releve à propos cette mépriſe.

Nous paſſons un très-grand nombre de belles têtes, celles par ex. d'Alcibiade, de Carnéade, d'Ariſtide, d'Hippocrate de Cos, de Platon, de Théophraſte, de Marc-Aurèle, de Diogène le Cynique, de Talès, de Téon, de Magon le Carthaginois, de Pythagore, de Hiéron, d'Ariſtophane, de Térence, de Pindare, d'Anacréon, d'Aratus, &c. Comme chacun de ces noms n'eſt pas gravé ſur les monuments qui nous occupent, il y a un peu de conjectures dans l'attribution de quelques-uns de ces noms à quelques-unes des pièces du Capitole; c'eſt toujours ce qu'il faut ſuppoſer dans

le détail de cette Littérature ; on raproche, on compare, on balance les raisons, on se décide pour le parti le plus vraisemblable.

Et par exemple, la tête qu'on intitule d'*Hésiode* n'est ainsi spécifiée qu'à cause de quelques traits de ressemblance qui se trouvent entre elle & deux ou trois autres antiques citées par Bellori ; mais il faut retrancher du nombre de ces antiques produites en témoignage, une Cornaline qui porte le nom d'*Hésiode* ; car comme la figure qu'on y voit est totalement différente de celle des Marbres, on conclut que le nom d'*Hésiode* est celui du Graveur. Nous ne sçavons si la Cornaline, mise en preuve par Bellori, seroit la même que celle du Cabinet du Roy, * laquelle fait voir aussi le nom d'*Hésiode* : il est certain du moins que

* Voyez le II. Vol. de M. Mariette, N. 96, parmi les têtes.

nous ne remarquons aucun rapport entre elle & le Marbre du Capitole. Il en est de même de la tête de Sappho, gravée sur une Améthyste de chez le Roy ; *elle ne ressemble ni pour les traits du visage, ni pour la coëffure, aux deux excellentes têtes qui représentent Sappho dans la salle du Capitole. Il y a un peu plus d'affinité entre la tête de Marc-Aurèle placée dans ce Trésor & la Cornaline qui est dans celui du Roy. ** La Cornaline de Sénèque *** (toujours chez le Roy) a quelques traits de la tête en marbre du même Philosophe au Capitole Mais Cicéron, sur une Sardoine du Roy, **** ne ressemble point du tout au Buste de cet Orateur, placé dans le *Museo Capitolino* ; en quoi la Sar-

* II. Vol. de M. Mariette, tête 97.
** Ibid. tête 69.
*** Ibid. tête 103.
**** Ibid. tête 45.

doine pourroit bien avoir l'avantage; car le nom de Cicéron y est gravé, & rien ne prouve bien clairement que le Buste du Capitole soit plutôt la figure de Cicéron que celle d'un autre Romain.

Nous pourrions porter plus loin nos comparaisons, mais notre Extrait seroit prolixe. Finissons par les deux belles têtes d'Homère qu'on voit ici, & sur lesquelles on donne une notice fort étendue & bien travaillée. On rappelle avec complaisance l'éloge détaillé que l'Anthologie fait d'Homère (Lib. 5. Epigram. 65.) C'est une description charmante où se trouve peint tout l'extérieur de ce Héros de la Poësie, & notre Auteur ajoute: « Il semble que ce morceau de l'Anthologie soit fait exprès pour nos deux têtes du Capitole. On voit sur ces têtes une gravité majestueuse, tempérée par beaucoup de douceur & d'agrément. Le Sculpteur

» a exprimé en grand maître le
» Πλειστήρην χάριν que porte le tex-
» te Grec: il a ſçu mêler l'amabilité
» avec la beauté mâle & vénérable;
» le col eſt un peu incliné de vieil-
» leſſe, les cheveux ſont en touffe
» ſur le derrière de la tête, & ac-
» compagnent décemment les o-
» reilles; les joues ſont un peu en-
» foncées & ſillonées, les ſourcils
» éminents, le front large & dé-
» couvert, la barbe épaiſſe & bien
» rangée. Enfin l'Epigramme dit
» que ce portrait d'Homère paroît
» plutôt l'ouvrage de Minerve que
» celui d'un Artiſte mortel; & les
» deux marbres du Capitole ré-
» pondent à cette idée. Le ſecond
» eſt le plus beau; il a été trouvé
» dans un vieux mur de la maiſon
» du Duc Gaëtani. L'ouvrier qui
» travailloit & qui ne ſoupçon-
» noit pas qu'il y eût là une Anti-
» quité précieuſe, ſépara d'un
» coup de pic la tête du col, &

» les deux pièces restèrent avec
» les autres débris sur le pavé. Des
» Cavaliers passant de grand ma-
» tin trouvèrent ces morceaux, les
» rassemblèrent, & les vendirent
» au Seigneur François Ficoroni
» célèbre Antiquaire. C'est de chez
» lui que ce riche Monument a
» passé au Capitole. » Il faudroit lire tout le reste de la Notice qui est extrêmement bien.

Il ne nous reste plus qu'un petit espace pour nos observations critiques, aussi sont-elles très-légères & très-bornées : nous n'en ferions pas même mention si l'Ouvrage étoit moins estimable. Voici ce que nous voulons dire.

P. 2. on cite le 53. livre de Dion Cassius pour le trait de l'homme sans bras dont on fit présent à Auguste. C'est dans le livre 54. que cela se trouve.

P. 3. l'Auteur dit que Cicéron parle des Hermès dans ses *Epîtres*

19. & 20. à Atticus liv. 1. C'est plutôt dans les Epîtres 3. & 6. de ce même livre.

P. 10. On appelle Asclépiade *non ignobilem Eretricum Philosophum*, & l'on cite sur cela Cicéron; mais cet Orateur dit *Eretricum*, pour faire voir qu'Asclépiade étoit de la Secte *Erétricienne*, qui étoit une des dix Ecoles de Philosophie Morale, dont Ménédemus étoit le Chef. *Voy. Diog. Laërce p. 5. Edit. 1664. fol.*

P. 12. Le passage qu'on rapporte de Cicéron * comme étant de sa dixième Epître à Atticus, Liv. 4. est de l'Epître 9.

P. 14. on renvoye, pour le portrait d'Epicure, à Gronovius, Antiq. Græc. t. 2. n. 96. c'est t. 3. n. ff.

P. 30. on marque sur Hésiode, que, selon Pausanias, une de ses statues étoit placée *pas loin de la place*

* *Malo in illâ tuâ sedeculâ, &c.*

publique des Thespiens. Pausanias dit qu'elle étoit *dans la place même.*

P. 32. on transcrit un bel endroit de l'Anthologie, traduit par Grotius, & l'on met *sed utrique venustus est pudor*, en parlant des joues d'Homère. Grotius dit *decor* au lieu de *pudor*, & son vers entier est ainsi:

> Sed utrique venustus
> Est decor, in sociâ recipit qui sede pudorem.

Nous donnerons aussi l'Extrait du Volume qui contient les Bustes des Empereurs.

ARTICLE XII.

ARCHITECTURE HYdraulique, seconde Partie qui comprend l'Art de diriger les eaux de la Mer & des Rivières à l'avantage de la défense des Places, du Commerce & de l'Agriculture. Par M. Belidor Co-

lonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis &c. 4°. A Paris chez Jombert rue Dauphine. *Dernier Extrait.*

EN reprenant cet Ouvrage pour la troisiéme fois, nous ne craignons pas le reproche qu'Apelle faisoit à Protogène de *ne pouvoir lever la main de dessus ses Tableaux*; c'est-à-dire de les travailler avec trop de soin, & de vouloir leur donner trop de perfection. D'abord nos Extraits ne seront jamais aussi finis que les Tableaux de Protogène; & en second lieu quand il est question de rendre compte d'un aussi bon livre qu'est l'Architecture hydraulique, on ne peut excéder ni dans l'exposition des principes, ni dans le développement des conséquences.

Il nous reste de ce Volume le second livre qui a pour objet la *Description des Ecluses à plusieurs voies*

pour l'usage de la Marine & des places de guerre : matière qui est traitée en sept Chapitres, dont le premier se subdivise en quatre sections. M. Bélidor propose à la tête de ses immenses discussions une espèce de modèle général d'Ecluses, afin d'avoir occasion d'en déduire des préceptes utiles.

Nous avons vû, dans le premier Livre, Dunkerque & ses constructions hydrauliques, servant aux principaux détails de l'Auteur : ici c'est vis-à-vis de Gravelines qu'il fixe notre attention.

Dès le tems de Philippe III. Roi d'Espagne, on fit des travaux près de cette place pour conduire à la mer, par un chemin plus court & plus direct, les eaux de la rivière d'Aa. Ces travaux consistoient dans un Canal, une grande Ecluse, un Fort à quatre bastions qui devoit protéger l'écluse ; & tout étoit à-peu-près en état de service lors-

que les Troupes Françoises vinrent à l'improviste combler le canal, ruiner l'écluse, raser le fort; & dès ce moment la rivière d'Aa reprit son cours ordinaire, endommagea le pays, & fit encore de Gravelines un endroit très-malsain.

Cette Place fut cédée à la France par le Traité des Pyrénées, & l'on n'y fit aucuns travaux hydrauliques jusqu'à ce que M. le Maréchal de Vauban imagina d'y construire une écluse, non sur l'ancien devis des Espagnols, mais vis-à-vis de la branche droite de l'ouvrage à corne de la basse ville. Toute la Méchanique de cette écluse est expliquée & représentée sur des Planches par M. Bélidor qui observe l'année de la construction, c'étoit en 1699. & l'objet que se proposoit M. de Vauban, c'étoit de donner de la chasse aux eaux, & d'approfondir par-là le

lit de la rivière d'Aa.

La même écluse étoit à portes tournantes; ce qui donne occasion d'expliquer les propriétés & les usages des écluses de cette espèce; mais la partie historique précéde encore,& l'on nous apprend que les écluses à portes tournantes commencèrent d'être employées par les Hollandois vers le commencement du dernier siècle. Il paroît que ce fut à la Brille petite ville de Hollande qu'on en fit d'abord usage; mais ce n'étoit,pour ainsi dire,qu'un essai;& bientôt on souhaita quelque chose de plus utile & de plus sçavant. M. Bélidor représente à ce sujet la conférence de trois Artistes Hollandois du nombre desquels étoit Simon Stevin Mathématicien & Ingénieur du Prince d'Orange Maurice de Nassau. Cet Auteur écrivoit en 1618. d'un style qui n'est pas celui d'un homme de let-

tres, mais il se fait entendre, & son Traité des Fortifications est le premier d'entre les Modernes qui contienne des vues un peu raisonnées sur l'Architecture Hydraulique.

Stevin conversoit donc un jour avec deux Maîtres Charpentiers ses Compatriotes ; l'un étoit Adrien Janssen de Rotterdam, & l'autre Cornelis Diricxen Muys de Delft, tous deux capables d'imaginer quelque chose de neuf & de réfuter par leur exemple ce qu'on a écrit des Hollandois qu'*ils doivent leurs talens à une patience d'esprit singulière, laquelle leur permet de se clouer longtems sur un même Ouvrage sans en être dégoutés.* * Ce jugement en tant qu'il paroît restraindre le mérite de cette Nation à la constance & au

* *L'Abbé Dubos Réflexions Critiques T. 2.*

travail, sans lui accorder le génie & l'invention, est tout-à-fait hazardé ou plutôt démontré faux par l'histoire & l'expérience.

Dans le cas qui nous occupe, il étoit question entre les trois Artistes (Stevin, Janssen & Diricxen) de sçavoir comment on pourroit construire des écluses qui, en conservant *la propriété de creuser le fond & de donner la chasse au sable, ne fissent point obstacle au libre passage des Vaisseaux tout mâtés.* Le Problême étoit de conséquence & tout autrement utile qu'une multitude d'autres dont s'amuse la Géométrie transcendante. Les trois Amis convinrent d'y penser & d'entrer chacun pour un tiers dans les dépenses & les profits qui pourroient résulter de l'invention & de l'exécution. A quelque tems de-là ils se rassemblérent pour expliquer leurs découvertes : on s'imagineroit peut-être que le

Mathématicien & Ingénieur Stevin auroit eu l'avantage vis-à-vis des deux autres, qui n'étoient que de purs ouvriers en bois; mais il en arriva tout autrement; & Stevin reconnoît lui-même, dans son livre, que l'invention d'Adrien Janssen *lui plut par-dessus les autres*, quand on y eut fait quelques changements ou *amandements*, comme il s'exprime aussi lui-même en cet endroit. La description & la figure de ces écluses à portes tournantes, se trouvent dans le livre de l'Ingénieur Hollandois, & dans celui de M. Bélidor. Le méchanisme qui les concerne *se réduit à ménager dans chacun des ventaux busqués, qui regardent le Pays, une porte tournante retenue, quand elle est fermée, par un valet de fer attaché au poteau tourillon correspondant; afin que quand la mer est basse, & les portes tournantes chargées d'eau, on puisse les ouvrir*

pour la laisser échaper.

L'écluse, construite par M. de Vauban en 1699, ne suffisoit pas pour mettre Gravelines à couvert des incommodités que lui causoit le défaut d'écoulement des eaux du Pays. Il auroit fallu refaire & perfectionner les anciens travaux des Espagnols : on y pensa peut-être, du moins on sentit le besoin qu'on en avoit ; mais la résolution décisive & efficace ne fut prise à cet égard qu'en 1737. On convint que le canal seroit le même que celui des Espagnols ; on disputa sur la position de l'écluse, les uns voulant user des fondements de l'ancienne, & les autres jugeant plus à propos de se rapprocher du feu de la contrescarpe, afin qu'il servît de défense à la nouvelle écluse, sans qu'on fût obligé de faire des ouvrages plus avancés pour veiller à sa conservation. Ce dernier avis l'emporta ; l'exécution suivit de

près, & M. Bélidor explique ici comment tout le travail fut conduit. Son discours & ses planches mettent cette méchanique sous les yeux.

Il passe de suite à la description du canal de Mardick & de son écluse; rien n'est oublié, non pas même les fautes qui furent faites & remarquées dans cette construction, & c'est la véritable route du sçavoir. Quiconque ne voit que des perfections dans un ouvrage, est bien limitrophe, pour les connoissances, de celui qui n'a rien appris.

L'Auteur donne tout au long le mémoire d'un Ingénieur de ce tems-là, bon critique, sage observateur, & sçachant reconnoître des défauts ausquels il avoit contribué lui-même, puisqu'il étoit un des employés. Mais ces imperfections n'empêchoient pas les travaux de Mardick de réparer avantageusement la destruction de

Dunkerque ; ce fut pour peu d'années, & tant de merveilles hydrauliques ne sont plus aujourd'hui que dans les livres ; ce qui ne laisse pas de les orner beaucoup. Car quoiqu'on regrette la perte de certains Monuments illustres, le souvenir de ce qu'ils ont été, la mémoire même de leur catastrophe occupe agréablement les esprits. C'est le propre de l'histoire d'être aussi belle & aussi curieuse dans les révolutions & dans les désastres, que dans les prospérités & les triomphes.

Après la démolition de Dunkerque, on fit des projets pour améliorer le Port de Calais ; & notre Auteur rend compte de ces premières vuës qui étoient magnifiques, peut-être même l'étoient-elles trop : rien ne fut exécuté à cause de l'extrême dépense que ces travaux exigeoient. *Cependant*, ajoute M. B. *le projet n'en est pas*

moins digne d'être rapporté comme un exemple de ce qu'on peut faire de mieux dans un cas pareil à celui qui l'a occasionné. C'est ainsi que dans d'autres matières, de finances, par exemple, ou de commerce, on est bien aise de connoître certains projets communiqués aux Puissances, approuvés quelquefois, toujours reconnus comme le fruit du génie & de l'application, mais demeurés la plûpart sans effet, parce que les Princes sont plus maîtres de vouloir le bien que de lier les événemens à ce qui pourroit le procurer.

On a fait aussi des projets pour le Port de Cherbourg; il y a même des travaux ordonnés & commencés; M. Bélidor donne une idée très-favorable de ce qu'on peut y faire: *Rien de plus magnifique*, dit-il, *que son bassin, on peut le rendre capable de contenir*

plus de 400 navires, & des frégates de cinquante canons si nécessaires sur cette côte, pour protéger en tems de guerre les vaisseaux commerçants dans le dangereux passage de la Manche.

L'examen des écluses du Havre de Grace occupe ensuite notre Auteur : il remarque tout & singulièrement la cause journalière & constante de destruction qui est dans le Port de cette Ville : ce sont les *Galets ;* on appelle ainsi certains » cailloux qui se détachent des falaises, principalement depuis le Havre jusqu'à » la Hève où ils sont en plus grande abondance que partout ailleurs. La marée montante les » charie & les dépose à l'entrée » des jettées & dans l'embouchure » de la Seine : ce qui arrive toujours lorsqu'ils rencontrent des » courants qui les chassent d'un » sens opposé à celui où ils sont

» portés. Il n'eſt pas croyable à » quel point les Ports de Normandie en ſont incommodés ; ils » s'y amaſſent en ſi grande quantité que, ſi les écluſes ne leur » donnoient continuellement la » chaſſe, les Ports en ſeroient » bientôt tout-à-fait barrés. » C'eſt contre cette eſpèce de fléau que M. Bélidor dirige ſes vuës, ſes obſervations, ſes avis, ſans oublier les critiques néceſſaires ſur l'inutilité de quelques travaux faits dans ce Port.

Le Volume eſt terminé par deux Chapitres dont l'un traite des écluſes fermées par des vannes ; l'autre parle des petites écluſes pratiquées au travers des batardeaux de maçonnerie qui ſe font dans les foſſés des Places de guerre. Ces deux objets avoient déja été indiqués dans le cours de cet Ouvrage, mais trop légérement pour l'importance de la matière.

& l'on achéve ici de donner les explications que les Artistes & les Ingénieurs peuvent désirer. Il faut en voir l'ordre & le détail dans le livre même que nous laissons, pour passer bientôt au second volume bien souhaité du Public. L'année ne s'écoulera pas sans qu'on le voye paroître avec toutes les curiosités hydrauliques & les belles Planches que promet l'Auteur.

ARTICLE XIII.

SCULPTURA CARMEN &c. *La Sculpture Poëme par le P. Louis Doissin Jésuite in-12. p. 31. A Paris chez Thiboust Place de Cambrai ; & se trouve aussi chez Bordelet rue S. Jacques.*

LA Poësie a souvent célébré les chef-d'œuvres de la Sculpture. On a dans Homère, les figures

d'hommes & d'animaux fondues par Vulcain pour servir d'ornement au Palais d'Alcinoüs *; dans Pindare, les statues de marbre & de bronze animées, vivifiées, pour ainsi dire, par le sçavoir & le goût des Rhodiens **; dans Virgile, les bas-reliefs du Temple de Carthage & ceux du Temple de Cumes ***; dans Properce & dans Ovide, les Chevaux sortis de la main du Statuaire Calamis ****; dans Stace & dans Martial l'Hercule du Buffet de Vindex *****; dans Ausone, l'Occasion de Phidias ******; dans l'Anthologie, l'Aléxandre de Lysippe, la Génisse de Myron, le Silène de Praxitèle,

* *Odyss. l.* 7.

** *Olymp. Od.* 7.

*** *Eneid. l.* 1. *&* 6.

**** *Propert. l.* 3. *Eleg.* 8. *Ovid. de Ponto Eleg.* 1.

***** *Stat. Silv. l.* 4. *Martial. l. IX.*

****** *Epigram.* 12.

la Junon de Polyclète, la Bacchante de Scopas, les trois Muses d'Aristoclès &c.* Et pour dire aussi quelque chose des Modernes, on a le Laocoon du Vatican, dans Sadolet; le Moïse du tombeau de Jules II. dans un Sonnet faisant partie des Notes publiées depuis peu sur la vie de Michel-Ange; la statue de Henri IV. dans les Recueils de Poësie du P. Sirmond; le Buste de M. de Bâville, dans le *Prædium Rusticum* du P. Vanière; & nous nous souvenons aussi d'avoir vu les statues de Chantilly, de Marly, de Versailles décrites & préconisées par nos Poëtes François.

Mais il n'est pas venu à notre connoissance qu'aucun Poëme jusqu'ici ait été composé sur l'Art même de la Sculpture. Celui de la Peinture qui fut imprimé pour

---

* *Anthol. passim.*

la première fois en 1736. a pu donner l'idée du nouvel Ouvrage que nous annonçons ; & des Lecteurs attentifs pourront comparer l'un avec l'autre. Le premier passe pour une des plus parfaites productions qui soient sorties de la plume d'aucun Poëte moderne. La réputation du second n'est encore qu'ébauchée, & il n'appartient qu'au Public de la consommer, mais il nous doit être toujours permis de dire que la plûpart des morceaux qui forment cette composition nous ont paru pleins de grandeur & de beauté ; que nous avons crû y reconnoître un goût de recherches, d'attention & d'étude ; des images vives & animées ; des descriptions brillantes ; un tout ensemble capable d'opérer le plus grand effet.

Enfin après la lecture de ces deux Poëmes modernes, (la Peinture & la Sculpture) peut-être

viendra-t-il en pensée de croire que, comme Minerve a deux couronnes, la première pour Apelle, la seconde pour Phidias; ainsi Apollon a deux prix; l'un pour le chantre des travaux d'Apelle, & l'autre pour celui qui a célébré l'art de Phidias. Reste à sçavoir lequel des deux Poëtes est, en son genre & à tout prendre, le plus accompli, le plus estimable; & il y auroit peut-être aussi à demander lequel des deux Arts est le plus difficile, lequel des deux Poëmes a dû couter davantage à son Auteur. Cardan disoit que l'art de peindre avoit bien plus de difficultés que l'art du statuaire; doit-on dire la même chose du Poëme de 1736. comparé avec celui que nous annonçons?

Quoiqu'il en soit, nous entrons dans cette agréable matière, & nous saisissons d'abord le morceau de la Sculpture en fonte. Le Poëte décrit la manière de composer le

moule de terre cuite ; de le revêtir d'une couche de cire ; d'y ajouter l'enveloppe d'une autre matière ; de faire fondre la cire & de couler le métal à sa place. Quel ordre, quelle clarté, & quel feu tout ensemble dans l'exposition de ce moment critique, où le bronze prend la forme de statue !

Intereà rigidum vastâ fornace metallum
Excoquitur, crassosque eructat ad æthera fumos.
Dum loquor, impatiens vinclis & carcere solvi,
Quà data porta, ruit ; non sic fracto objice torrens
Præcipitat ; fluit æs rivis, formamque Typorum
Accipit impressam, crescunt humerique manûsque,
Aurea luxuriant graciles per colla capilli,
Turget inane caput, digitorum nascitur ordo,
Crura tument, surgit cervix, protuberat alvus,
Natus homo est.

C'est, dit notre Auteur, l'imitation de la belle nature qui distingue le Sculpteur du premier ordre, des ouvriers vulgaires ; tout dans cet Art doit être d'après la nature ; la mer, les arbres, les fleurs, les animaux, les hommes, les passions de l'ame, &c. & c'est par-là que les Anciens ont acquis tant de réputation ; voyez la Venus de Praxitèle, la Génisse de Myron, surtout le Laocoon qui est au Vatican.

Quid referam alterius monumentum insigne laboris
Laocoonta, duo quem immensis orbibus Angues
Circumdant, spirisque ligant ingentibus artus ?
Cernis ut ora modis contorqueat horrida miris
Laocoon sanie adspersus, fœdoque veneno,
Ut distenta tument inflatis guttura venis ;
Horresco adspectans, gelidos tremor occupat artus,
Et fugio infandâ turbatus imagine mentem :

Usque

Usque adeò mirandâ opifex artem occulit arte,
Naturæ solers imitator & æmulus audax !

Il faut sçavoir manier le marbre de façon qu'il prenne toutes sortes de figures, semblable à la laine, à l'argile, à la cire ; il faut que, sous la main de l'artiste, il puisse représenter un Serpent, un Tygre, un Lion, &c.

Artis erit summum, sic flexile reddere marmor
Ut quamcumque voles sumat tractabile formam,
Par lanæ, facilive luto, ceræve sequaci,
Tractatumque manu doctâ, nunc lubricus Anguis,
Nunc fiat maculosa Tygris, nunc terga Draconis
Induat horrendi, fulvi nunc ora Leonis
Accipiat, formas patiens mansuescere in omnes.

Qu'on reconnoisse à vos figures la patrie, l'état, le sexe, l'âge de ceux que vous représentez.

Patria, conditio, sexus spectetur & aetas.

Les fleurs doivent être répandues sur le visage de Narcisse.

Narcissum fingis Narcisso lilia funde
Prodigus, &c.

Mais le vieillard sera courbé sous le poids des années, la pâleur de son teint, sa tête penchée, ses pas tremblans, ses yeux affoiblis, sa barbe épaisse, sa tête chauve, ses rides multipliées, annonceront ce qu'il est.

Effœtum sed pone Senem, cui pallida corpus
Deformet macies; devexo pondere cervix
Spectet humum, dubioque tremant vestigia gressu;
Sint hebetes oculorum acies, densissima barba,
Exangues vultus, calvum caput, arida pellis,
Rugaque multiplici frontem caret [illegible]
[illegible].

Les attitudes font partie du sujet

& elles l'énoncent au spectateur. Qu'une mere, qui a perdu son fils, se couvre le visage, ou qu'elle essuye ses larmes : telle est la femme éplorée qu'on voit au tombeau du Cardinal de Richelieu. Que le Poëte dont l'Apollon est peu traitable, soit appuyé comme quelqu'un qui rêve, qui médite, qui roule mille pensées dans sa tête. Que le coupable qui demande grace, soit prosterné en terre, levant les yeux au ciel, ou les tenant baissés par le sentiment de douleur que lui inspire sa faute. Que celui qui est saisi d'effroi, recule, qu'il présente ses mains comme pour se garantir du danger qui le menace. Dans Homère, Astyanax effrayé à la vuë d'Hector couvert de ses armes se rejette dans le sein d'Andromaque &c.

Sic teneræ matris gremium, amplexusque petebat

Territus Astyanax ; cùm magni torva videret
Ora patris, nudosque enses, flammasque vomentem
Terribilem galeam & nutantes vertice cristas.

Le Poëte avertit de bien garder les proportions, de donner à chaque figure les symboles qui lui conviennent, au Dieu Sylvain un tronc d'arbre, une guitarre à Apollon, une lyre à Calliope, un miroir à Venus, un arc, des fléches & un carquois à Cupidon, des roses à Flore, des paniers de fruit à Pomone, des épics à Cerès, un masque à Momus, un bouclier à Pallas, des chalumeaux au Dieu Pan, une sphère à Uranie, & une faucille à Priape.

Quamque notis studeat propriis signare figuram ;
Sylvanus teneram ferat ab radice cupressum ;

Pulſet Apollo chelym ; prætentet pollice ſolers
Calliopea lyram ; ſpeculum Venus aurea geſtet ;
Spicula parvus Amor, pharetramque arcuſque ſonantes ;
Flora roſas ; plenis fructus Pomona caniſtris ;
Spicea ſerta Ceres ; Momus larvam ; Ægidà Pallas ;
Pan calamos ; ſphæram Uranie ; falcemque Priapus.

L'Auteur voudroit pouvoir décrire tous les chef-d'œuvres de l'Art dont il expoſe ſi noblement les préceptes. Il ſe rappelle tout ce qui eſt ſorti des mains de Lyſippe, de Myron, de Praxitèle, de Scopas, de Prométhée ; il ſonge aux Ouvrages de l'illuſtre Michel-Ange, au Géant qui eſt dans la Place de Florence, au Cupidon qui fut pris pour Antique par les Connoiſſeurs ; au Moïſe du tom-

beau de Jules II. On croit voir cette belle statuë dans les vers qui lui sont destinés : c'est un vieillard vénérable, portant sur sa tête les rayons de la lumière Divine dont il s'étoit approché sur la montagne. Une barbe majestueuse lui descend sur la poitrine ; on la prendroit non pour du marbre, mais pour l'ornement d'une tête vivante. Tel en un mot fut Moïse lorsqu'il conduisoit le Peuple de Dieu.

Talis erat Vates, referens cùm numen in ore
Suspensos inter fluctus, undasque frementes,
Duceret Isacidum turmas; virgâve potenti
Fœcundos latices siccâ de rupe juberet
Ubertim fluere, & largos è pumice rores
Dispergi, gratos populis sitientibus haustus.

Mais la France possède aussi ses

Merveilles : Paris ſurtout eſt déco-ré d'Ouvrages de Sculpture qui ne le cédent point en magnificence aux richeſſes de l'Italie : on voit dans cette Capitale des Arcs de Triomphes, des Statuës Equeſtres, des Fontaines admirables ; celle de la rue de Grenelle eſt produite en exemple ; ſon Auteur, l'illuſtre M. Bouchardon, reçoit, à ce ſujet, le tribut d'éloges qui lui eſt dû ; les Statuës qui parent la Fontaine, ſont préſentées au Lecteur dans ces beaux vers.

Hic ſedet auguſto Regina Lutetia vultu,
Et populis dat jura ſuis, cui purpura pendens
Defluit ex humeris, atque aurea fibula nectit.
Sceptrum dextra gerit, corpus velatur amictu,
Et molles cingit rutilum diadema capillos :

At virides inter juncos, cannasque palustres
Matrona cæruleos latices & Sequana fundunt,
Et Dominam recreant sociatis fluctibus urbem.

Les Statuës des Tuilleries occupent ensuite l'Auteur ; & sur quel ton de vraye & antique Poësie ne se trouve-t-il pas monté vis-à-vis du Faune jouant de la flute ; de la Déesse Flore parée de tous les atours du printems ; de l'Anchise porté sur les épaules d'Enée ; des deux Coursiers près du pont tournant &c. Mais Versailles lui ouvre une plus vaste carrière ; tout est chef-d'œuvre de l'art sous ce beau Ciel. Le Bacchus de Regnaudin, le Bassin de Latone & l'Encelade de Marsy, le Milon & l'Andromède de Puget, les Bains d'Apollon où divers Artistes, Girardon, Marsy, Regnaudin, Guerin, ont signalé leurs talens ; la

Vénus de Coysevox, le Mars de Desjardins, le Gladiateur mourant de le Mosnier ; tout ceci forme des groupes poëtiques ; & ces groupes sont de trois espèces : car tantôt les Ouvrages mêmes se montrent dans tout leur appareil, c'est-à-dire avec tout ce qui en fait le mérite particulier, & avec les accompagnemens qui en relèvent le prix ; voici par exemple les Bains d'Apollon.

An memorem Phœbi mergentis in æquore currus
Balnea ? Stant circùm famulæ pulchro ordine Nymphæ,
Cæsariem effusæ per eburnea colla decenter :
Aureas hæc phialas, laticesque effundit olentes :
Altera linteolo detergit, & altera sparsos
Molliter in nodum religat post terga capillos.

Intereà stabulantur equi, vitesque re-
sumunt
Quò valeant terras iterùm lustrare pa-
tentes,
Ætheris immensos tractus, cœlumque
profundum.

Tantôt ces groupes présentent plus sommairement les Statuës diverses qui ornent les Jardins de Versailles; c'est la Venus, la Diane, l'Andromède, l'Enceláde, le Gladiateur &c.

Quid Venerem, Martemve sequar, ce-
leremve Dianam,
Andromeden saxo affixam, cui vincula
Perseus
Solvit amans; lymphas pro flammis orè
vomentem
Enceladum; aut rigido transfixum pe-
ctora ferro
Athletam, & sensim, fato urgente, ca-
dentem?

Tantôt enfin ce sont les Artistes

qui paroissent tous ensemble ; non comme les guerriers d'Homère ou de Virgile pour être terrassés en foule par un Hector ou un Turnus ; mais pour recevoir du Poëte l'approbation autentique de leurs travaux & le témoignage glorieux de leurs succès.

Non mihi, si centum faciles Deus annuat ora,
Singula dicendo percurrere marmora possim ;
Quidquid Pugettus finxit, Gujoque, Piloque,
Vanclevusque & Legeretes, Sarazinus & ambo
Anguerii fratres, quid cum Theodone Girardo,
Marsius & Flamen, quorum inclyta nomina nunquam
Ulla dies poterit, nec edax abolere vetustas.

Il y avoit bien de l'avantage pour l'Auteur à se placer aussi lui-

même parmi ces grands hommes ; mais il n'eſt pas Statuaire de profeſſion, & il ne pouvoit entrer dans cette compagnie qu'à la faveur d'une ſuppoſition fondée ſur un deſir poëtique. Il uſe de cette liberté, & l'hypothèſe étant une fois faite, il donne une ſorte de chef-d'œuvre pour établir ſa réputation.

Mais quel eſt l'objet de cette opération délicate ? Rien de mieux imaginé : on eſt dans les premiers tranſports de la naiſſance d'un Prince, l'eſpérance de la Nation, & l'appui du Trône. L'Auteur penſe à travailler en marbre le berceau de ce précieux Enfant ; lui-même il ſe charge de l'entrepriſe, & il l'exécute en grand Maître.

O ſi tantorum veſtigia nota ſecutus
Artificum, primis tractaſſem marmor ab annis
Ut calamum & libros ; quàm Principis ora juvaret

Naſcentis, ſimilemque ad vivum effin-
gere formam!
Non me Praxiteles vincat, non ipſa My-
ronis
Dextera. Jam primùm docili de marmore
cunas
Exprimerem: cunis recubaret amabilis
Infans,
Qualis Amor fingi ſolitus, ſi forte ſo-
pori
Lumina permittat: Puerum complexa ja-
centem
Afforet ipſa parens myrto redimita vi-
renti;
Afforet ipſe pater velatus tempora lauro;
Et noſter Lodoïcus amor, quem prodi-
ga totum
Deſuper expanſis tegeret victoria pennis.
Gallia non procul hinc auguſtæ inſignia
gentis
Lilia porrigeret puero; cui turba joco-
rum
Spargeret è calathis circùm cunabula
flores,

Lætaque odorato sacrum caput imbre rigaret.

Après ce morceau où l'on remarque tant de noblesse, d'élégance & de sentiment, le Poëte reprend le fil de ses préceptes ; il en donne pour les bas-reliefs : il veut qu'on y porte de la clarté, de l'entente dans la situation des figures, de l'intelligence pour ménager les ombres & les jours ; il recommande le concert du tout ensemble, l'unité, la simplicité ; & à cette occasion il préconise beaucoup le célèbre bas-relief de Niobé qu'on voit dans les Jardins de Medicis ; il nomme celui du tombeau de M. de Turenne ; il le décrit même en grand, & c'est un des beaux endroits du Poëme. Peut-être que, dans une seconde édition, il seroit à propos d'enrichir cette partie de quelques autres détails sur les bas-reliefs, de rappeller,

par exemple, ceux de la Colonne Trajanne, ceux de nos Portes Triomphales de S. Denys, de S. Antoine, de S. Bernard; ceux de l'excellente Chapelle de Condé dans l'Eglise des Jésuites rue saint Antoine &c.

Notre Auteur n'a eu garde d'oublier les qualités du Sculpteur; il exige de lui, le génie, la science du *Costume*, les connoissances d'Anatomie relatives à sa profession, l'étude de la Fable &c. Et tout cela est exprimé de la manière la plus propre, la plus attrayante pour un Lecteur qui a le goût de la belle Poësie Latine. Il faut voir surtout les inconvénients qui naissent de l'ignorance du *Costume* & de la Fable. Voici un trait qui sera en même tems la dernière citation que nous ferons dans cet Article.

Ergo pro variis vestis varianda figuris;

Signandæque vices, nec ineptum imitabere factum
Artificis, qui cum Ottomanâ de gente virum quem
Finxisset, curtam longo pro Syrmate vestem,
Et petasum dederat pro lineo ferre galero,
Et magnum armato lateri suspenderat ensem;
Ridicule! nec enim gravius, me Judice, peccet,
Qui pennas avibus, vel equinæ cornua fronti,
Aut rigidas tauro squammas, pennasve leoni
Affingat, rerum naturam & nomina mutans.

Nous laissons le reste du Poëme à la curiosité des Lecteurs, & nous terminons cet Extrait par quelques réfléxions qui en sont comme le résultat. Nous avons cru pouvoir louer cet Ouvrage avec dé-

cence, parce qu'il a eu l'approbation de perſonnes bien intelligentes & tout-à-fait déſintéreſſées. Nous y appercevons des taches qui peuvent diſparoître aiſément; 1°. quelques répétitions trop ſubites des mêmes mots. 2°. quelques vers ou négligés ou inutiles, ou qui ne terminent pas aſſez bien certains morceaux: tout ceci néanmoins peu conſidérable en ſoi-même, peu remarquable, à moins qu'on n'examine de près toutes & chacune des parties du Poëme. 3°. des omiſſions qui peuvent ne pas être regardées comme légères; mais auxquelles l'Auteur ſuppléeroit par un travail de quelques moments.

Ainſi l'on ſouhaiteroit qu'il eût parlé des Sculptures découvertes dans les ruines d'Herculane; qu'il eût étendu ſes préceptes aux diverſes ſortes de Statuës, qui ſont *Equeſtres*, *Pedeſtres*, *Coloſſales*, *Caryatides*, *Allégoriques* &c.

Février 1752.

donnant des exemples de chacune, & faiſant entrer dans ce dénombrement les Monuments de la Place des Victoires, de la Place de Vendôme, de la Place Royale &c. On auroit vû avec un plaiſir extrême les deſcriptions de nos magnifiques Tombeaux; des Valois à S. Denys, du Cardinal Mazarin au Collége qui porte ſon nom; du Cardinal de Berulle aux Carmelites rue S. Jacques, de M. le Brun dans l'Egliſe de Saint Nicolas du Chardonneret &c. Enfin quelques contraſtes entre la Sculpture miſérable des tems Gothiques & celle qui a été rappellée dans le beau ſiècle de Leon X. & de François I. auroient pu égayer la matière & faire naître encore des deſcriptions magnifiques.

Mais finiſſons: *facile eſt inventis addere*. L'Auteur a toujours la gloire d'avoir chanté le premier, en très-beaux vers, l'art immortel de Phidias

& de Lysippe: chez les Grecs on lui eût donné au moins un Médaillon de Sculpture, pour récompenser son zèle, ses soins & ses talents.

ARTICLE XIV.

QUESTIONS DIVERSES sur l'Incrédulité. in-12. A Paris chez Chaubert à l'entrée du Quai des Augustins &c. M.DCC.LI.

LEs Incrédules attaquent la Religion de deux manières; premièrement par des difficultés sur les Dogmes & sur les Mystères; en second lieu par la profession qu'ils font de respecter, de conserver même les bonnes mœurs, sans cesser d'être incrédules. Cette attaque est plus dangereuse que la première, parce qu'en ménageant la réputation légitime dont jouit la vertu, elle tend à persuader que la Religion est inutile: principe

aussi faux que détestable, aussi destructif des mœurs que de la Religion même.

Il sembleroit, au premier coup d'œil, qu'il y auroit, dans cette partie de controverse, quelque chose de plus neuf que dans les combats qui se livrent directement contre les dogmes; mais c'est un fait prouvé par bien des expériences, que les Incrédules d'aujourd'hui n'inventent rien; qu'ils ne font qu'adopter & renouveller des objections antiques & des blasphêmes surannés. Ainsi, dans le point que nous observons, comme dans toutes les autres pratiques d'incrédulité, nos impies modernes ont pour précurseurs les Anciens; un Epicure, par exemple, qui détruisant tout culte Religieux se portoit pour être, comme dit l'Anti-Lucréce,

Veræ ante alios virtutis amicus.
L. I. Vers. 505.

Un Protagoras qui mettant à la tête de sa Philosophie que l'existence des Dieux est incertaine, ne laissoit pas de faire des livres sur l'excellence de la vertu*; un Lucien qui se mocquant de toutes les Religions, affectoit pourtant de préconiser les bonnes mœurs; un Celse aussi Philosophe Epicurien & très-violent adversaire du Christianisme, qui ne voulant pas reconnoître la sainteté de l'Evangile & de son Auteur, vantoit beaucoup les principes & la conduite des Philosophes de sa Secte.**

Tels sont encore une fois les modèles, nous dirions presque les ancêtres des Impies de nos jours: sur quoi néanmoins nous observons deux différences; la première, que ceux-ci ont bien moins d'érudition & de Logique que les

---

* *Diog. Laërc. L. IX.*

** *Orig. contrà Cels. l. 7.*

Philosophes dont nous venons de parler ; la seconde, que ces Philosophes élevés dans le Paganisme étoient beaucoup plus excusables que nos Incrédules, vrais Apostats d'une Religion sainte dont ils ont reconnu longtems l'excellence & la vérité, & dont ils portent toujours le caractère.

Les prétentions de ces hommes audacieux font naître à leur égard une discussion personnelle ; car on peut être curieux de sçavoir quel est le résultat de leur conduite ; on peut demander s'ils sont tous véritablement Incrédules ; d'où vient l'incrédulité dont ils font profession ; de quel droit ils s'attribuent le titre d'*Esprits-forts* ; si leur incrédulité est compatible avec la probité ; si l'on doit juger qu'elle soit pernicieuse à l'Etat.

On voit là cinq questions toutes relatives à ce qui concerne l'état & les procédés des Incrédules

d'aujourd'hui : questions qui sont l'objet du Livre que nous annonçons, & que nous voulons suivre avec tout le soin que mérite l'importance de la matière. L'Auteur est M. le Franc de Pompignan, Evêque du Puy ; à l'exemple des plus sçavants Prélats de l'Antiquité, d'un Méthodius, d'un Eusèbe, d'un Apollinaire, qui réfutèrent l'impie Porphyre, il examine l'Incrédulité moderne, il en pénètre les plus secrets ressorts, il en dévoile les conséquences ; & avec quelle dignité, quel succès remplit-il le plan qu'il s'est tracé ! Quelle édification donne-t-il par-là aux Fidèles, quel exemple aux premiers Pasteurs ! Car dans les mains de ces Princes de l'Eglise, les armes de la vérité sont tout autrement brillantes & efficaces que dans celles des Ministres préposés aux fonctions du second Ordre. Ce furent trois grands Evê-

ques ; S. Gregoire de Nazianze, S. Chrysostome, S. Cyrille d'Alexandrie, qui combattirent Julien l'Apostat ; & de nos jours c'est un Cardinal & un Archevêque qui a mis un frein aux impiétés de Lucrèce.

M. l'Evêque du Puy demande donc en premier lieu s'il y a beaucoup de véritables Incrédules ? Et il semble d'abord que la réponse affirmative soit la seule qu'on puisse faire à cette question. Car » comment, *dit l'Auteur*, la Re» ligion est-elle traitée dans la » plûpart des conversations dont » elle est la matière ? Faut-il être » fort répandu dans le monde » pour entendre ou des plaisante» ries qui tournent en dérision les » choses saintes, ou des raisonne» ments qui attaquent la vérité » des mystères & de la révélation » qui les enseigne ? Quel déluge » d'Ouvrages impies où le Déisme

» système

» ſyſtême dominant, parmi les In-
» crédules modernes, tantôt ſe pro-
» duit à découvert, tantôt eſt in-
» ſinué avec plus d'art & de mé-
» nagement ! Combien même de
» traits ſemés contre la Religion
» en des Ecrits dont l'objet prin-
» cipal ſemble lui être étranger ! »

Cependant quand on examine les choſes de près, on ne peut ſe perſuader que ceux qui ſe portent pour incrédules, le ſoient véritablement. Dans les uns, c'eſt le cœur qui règle les mouvements de la langue; ils ſouhaitent qu'une Religion qui condamne leurs déſordres, ne ſoit pas véritable; mais au fond ils conſervent dans eux-mêmes les veſtiges d'une foi qui n'eſt pas entièrement effacée. Dans les autres, c'eſt la diſſipation, la légèreté qui dirige les idées & qui commande les jugements : des eſprits de cette eſpèce prétendroient en vain qu'ils ne croyent

plus ; leur foi n'est qu'obscurcie, qu'enveloppée de nuages : pour lui rendre tout son éclat, il n'est pas nécessaire d'employer des raisonnements ; des démonstrations qui ayent la grace de la nouveauté. *Que Dieu dégoute ces personnes des biens frivoles du monde, qu'il répande sur leurs plaisirs une amertume salutaire, leur prétendue incrédulité disparoîtra en un moment. Elles confesseront de bouche la vérité qu'elles retenoient injustement captive ; elles paroîtront aussi persuadées qu'elles l'étoient autrefois : preuve invincible qu'elles l'avoient toujours été.*

On a sur ce point une preuve de fait, laquelle doit paroître très-lumineuse & très-forte. Quand il arrive que des Impies rentrent en eux-mêmes, quand ils sont dépris de leurs façons de penser ; que disent-ils de l'état où ils se trouvoient en qualité & sous le titre

d'Incrédules ? Conviennent-ils qu'il ne leur étoit resté aucun trait des lumières Evangéliques; qu'ils regardoient sérieusement le Christianisme comme un tissu de fables & de mensonges ? Tel put être l'excès d'erreur & d'aveuglement dans quelques-uns; car on ne nie pas qu'il n'y ait ou qu'il ne puisse y avoir de véritables Incrédules; mais la plûpart, c'est-à-dire le très-grand nombre & presque tous reconnoissent & déclarent que, dès les premiers momens de leur conversion, l'incrédulité qu'ils s'attribuoient n'étoit qu'une fausse apparence & une vaine ostentation; ils en montrent les ressorts & les causes dans le desir qu'ils avoient de s'élever au-dessus du vulgaire; dans les tentatives qu'ils faisoient pour calmer leurs remords; dans l'espérance qu'ils avoient conçuë de donner une sorte de consistance à leur in-

crédulité en multipliant les Incrédules ; dans la condescendance dont ils se piquoient pour des amis libertins ; & aucun d'eux n'avoit perdu totalement, & radicalement la foi. Des doutes passagers agitoient leur esprit & cédoient bientôt à une conviction intimement gravée dans l'ame. » Sur » quoi, *reprend notre Auteur*, je » demande si ce que ces Impies, » rentrés dans la voye de la Justi- » ce, nous apprennent de leurs » dispositions passées ne nous don- » ne pas droit d'attribuer les mê- » mes sentimens à ceux de leurs » semblables qui ne font pas le » même aveu, parce qu'ils n'ont » pas comme eux changé de vie. »

Cette preuve si sensible est développée & détaillée par le sçavant Prélat, & il y ajoute de suite la discussion très-solide des raisons qu'on employe pour accréditer le témoignage de ceux qui se donnent pour Incrédules. On prétend qu'ils

doivent être traités comme tous ceux qui sont dans l'erreur & dont on entreprend la conversion. Il ne vient pas, dit-on, en pensée de contester sur la persuasion de ces gens-là ; on croit par exemple sur sa parole l'Hérétique ou l'Infidèle quand il explique ses sentiments ; pourquoi n'en useroit-on pas de même à l'égard des Incrédules ?

L'Auteur répond en faisant observer qu'il y a des opinions si absurdes qu'on peut légitimement ne pas ajouter foi à ceux qui se vantent de les tenir ; telles sont les folies du Pyrrhonien & de l'Athée ; l'un & l'autre très-dignes d'être placés parmi les imposteurs, & très-indignes d'être regardés comme des Philosophes. Les Incrédules, dont on parle ici, ne sont, il est vrai, coupables ni de Pyrrhonisme ni d'Athéisme ; mais l'exemple des Pyrrhoniens & des Athées prouve donc toujours qu'il y a des hom-

mes dont le témoignage n'est pas recevable dans l'exposition qu'ils font de leurs sentiments.

Pour ce qui regarde directement les Incrédules, c'est-à-dire cette multitude d'Impies, qui » n'ont » d'autre disposition à l'Incrédulité » té que l'envie de l'établir dans » eux-mêmes ; qui n'ont jamais » entrepris & sont hors d'état » d'entreprendre une étude aussi » longue & aussi épineuse que celle » le qui seroit nécessaire à quelqu'» qu'un qui s'érige en Juge & en » Censeur de la Religion ; faut-il » les en croire quand ils déclarent, » qu'ils ne sont pas persuadés ? Le » témoignage qu'ils portent d'eux-» mêmes est-il irréprochable ? » Non sans doute ; & pour en juger, concevez que tous les motifs d'incrédulité viennent à leur manquer, c'est-à-dire que le respect humain ne les domine plus, que la vanité cesse de les transporter,

que l'espérance d'étouffer des remords s'amortit ou s'éteint, qu'ils perdent l'habitude ou la volonté de contredire avec effort les avis qu'on leur donne ou les reproches qu'on leur fait : Qu'arrivera-t-il pour lors ? Tout ce vain étalage d'impiété & d'irréligion tombera ; toutes ces railleries si fréquentes & si variées contre les choses saintes disparoîtront ; toute cette affectation de ne rien croire, de ne rien craindre, de ne rien attendre pour l'autre vie, se dissipera.

Mais, disent les prétendus Incrédules, si nous conservions quelques étincelles de Christianisme, » vivrions-nous comme nous vi» vons ? Serions-nous assez enne» mis de nous-mêmes, si nous » croyions un Enfer & un Paradis, » pour renoncer volontairement à » la souveraine félicité & pour » nous exposer avec une pleine » connoissance au plus grand de

» tous les malheurs ?

Rien de plus sensé & de plus beau que la réponse du Prélat : il reconnoît bien d'abord que la contradiction est étrange, mais il rappelle ensuite avec autant de finesse que de raison quelques-unes de ces *guerres domestiques qui déchirent l'homme & qui le divisent d'avec lui-même.* « La santé, *dit-il*, est un bien d'autant plus » cher aux hommes, que sans elle » on est incapable de goûter tout » ce que les autres biens ont d'a- » gréable & de touchant. Cette » santé si précieuse, si nécessaire » est néanmoins exposée dans le » monde à des atteintes conti- » nuelles. Est-ce indifférence dans » ceux qui la ménagent si peu ? » Est-ce ignorance de tout ce qui » l'altère & la ruine ? On peut ju- » ger de l'attachement qu'ils ont » à leur santé par les précautions » excessives qu'ils prennent pour

» la conserver. L'Eglise n'a pas de loix assez inviolables pour qu'elles ne cédent aux maux les plus légers & aux craintes les plus frivoles. Mais si ces précautions prennent sur les plaisirs ; s'il faut se réduire à une nourriture saine, & s'abstenir de ces poisons délicieux, inventés par l'intempérance aux dépens de la vie humaine qu'ils abrégent, s'il faut s'assujettir à des heures réglées, retrancher les veilles, s'interdire toutes sortes d'excès ; cette femme si délicate, cet homme si amoureux de lui-même méprisera les avis des plus habiles Médecins, oubliera ce qu'une fâcheuse expérience lui a souvent appris, & risquera tout pour se satisfaire. Quelle étonnante contradiction ! Aimer passionnément sa santé, & se permettre ce qu'on sçait lui devoir être pernicieux ! »

L'Auteur peint des mêmes cou-

leurs ce qui concerne le faux honneur du monde ; il fait voir comment on préfère ses loix à celles de la Raison & de l'Evangile. Il représente le pouvoir enchanteur, les touches vives & pénétrantes des biens & des maux de cette vie ; il met en contraste le peu d'empire que ceux de l'Eternité conservent sur des esprits terrestres, mondains, errants dans un cercle d'occupations frivoles. Il tire parti de l'exemple des Chrétiens & des Catholiques bien persuadés de la vérité de nos mystères, bien déterminés à les croire, & à les défendre toute leur vie, cependant trop attachés encore aux objets qui les environnent, pour traiter ces mystères avec la révérence qui leur est due, pour en retirer tout le fruit qu'on auroit droit d'en attendre. Et de ceci naît sans effort cette conclusion :

» Que les Chrétiens infidèles à

» la grace du Christianisme, n'al-
» léguent donc plus leur incrédu-
» lité. Ils croyent, & les témoi-
» gnages qu'ils donnent de leur
» foi en des occasions critiques,
» prouvent assez qu'ils ne l'ont pas
» entierement perduë. Mais cette
» foi semblable à la semence dont
» il est parlé dans l'Evangile est
» étouffée par une multitude de
» pensées prophanes, qui se suc-
» cédent l'une à l'autre, & ne lais-
» sent aucune place aux réfléxions
» chrétiennes. Leur incrédulité &
» celle de tous leurs pareils n'est
» autre chose qu'indifférence pour
» le Salut, oubli des vérités qu'en-
» seigne l'Evangile; & dans ceux
» qui s'éloignent le plus de Dieu,
» haine contre la Religion, &, ce
» qui en est une conséquence, desir
» qu'elle ne soit pas véritable. »

Il faut lire le reste de ce premier morceau contenu dans le Volume

de M. l'Evêque du Puy, & nous permettre de rendre compte des quatre autres questions dans un second Extrait.

ARTICLE XV.

LETTERA APOLOGETICA dell Esercitato Accademico della Crusca contenente la Difesa del libro intitolato *Lettera d'una Peruana* per rispetto alla supposizione de' Quipu, scritta alla Duchessa di S...., e dalla medesima fatta publicare, &c. *Apologie des Lettres Péruviennes en ce qui regarde les Quipos; écrite par un Académicien della Crusca nommé* Esercitato; *adressée à Madame la Duchesse de S.... & publiée par elle-même. 4°. pag. 420. A Naples M. DCC. L.*

NOus ne craignons pas qu'on regarde ce livre comme quel-

que chose de trivial ; l'occasion qui l'a fait naître, le plan que s'est tracé l'Auteur, la manière dont il l'a exécuté, les circonstances qui en ont procuré l'édition : tout y est neuf, original & singulier. Pourrions-nous bien rendre au Public l'Histoire de tout ceci ?

D'abord il faut se rappeller l'ouvrage si connu en France, sous le titre de *Lettres Péruviennes*. Madame de Grafigny, qui en est l'Auteur, parle dans l'Introduction & dans ses premières lettres, de l'usage que les Péruviens faisoient des *Quipos*, pour suppléer à l'art d'écrire qu'ils n'avoient pas. » Des » cordons, *dit-elle* *, de coton ou » de boyau auxquels d'autres cor» dons de différentes couleurs é» toient attachés, leur rappel» loient par des nœuds placés de

* *Introd. aux Lettres Péruviennes.*

» distance en distance, les choses
» dont ils vouloient se ressouve-
» nir. Ils leur servoient d'Annales,
» de Code &c. Ils avoient des Of-
» ficiers publics appellés *Quipocamaios*, à la garde desquels les
» *Quipos* étoient confiés. Les fi-
» nances, les comptes, les tributs,
» toutes les affaires ; toutes les
» combinaisons étoient aussi aisé-
» ment traitées avec les *Quipos*,
» qu'ils auroient pû l'être par l'u-
» sage de l'Ecriture. »

Cette notion des *Quipos* supposée & bien comprise, il faut connoître présentement l'origine de l'Ouvrage Italien qui va nous occuper. Les Lettres Péruviennes ayant passé en Italie, un Seigneur du Royaume de Naples, Académicien *della Crusca*, les lut d'abord & les communiqua ensuite à une Dame de qualité de sa connoissance *.

* Elle est qualifiée de *Duchesse* dans le Frontispice & dans l'Avertissement.

Cette personne fine, spirituelle, & lettrée trouva l'ouvrage à son gré; mais pour donner occasion au Seigneur Napolitain de raisonner plus amplement sur ces lettres, elle feignit de n'être pas contente des *Quipos*, ni des usages que leur attribue Madame de Grafigny. Elle fit part de sa critique à l'Académicien en lui renvoyant le livre, & celui-ci vif, ardent, déterminé dans ses goûts, ne manqua pas d'entreprendre l'apologie des *Quipos*; elle fut bientôt achevée: au bout de trois semaines on remit à la Duchesse Italienne un Manuscrit formant un juste volume, tout en faveur du point contesté, & tout rempli de la plus profonde érudition.

Le présent parut merveilleux à celle qui l'avoit reçu, & dans le moment elle prit la résolution de le faire passer dans les mains du public; mais pour ne pas déplaire

à l'Auteur, elle imagina de le faire connoître que sous son nom Académique d'*Esercitato*. Cet expédient mettoit toutefois dans l'obligation de prendre les suffrages de l'Académie *della Crusca*, dont les loix exigent qu'on ne fasse rien paroître sous les titres Académiques sans avoir obtenu le consentement de la Compagnie.

La communication du Manuscrit & l'annonce de l'*Esercitato* eurent bientôt décelé l'Auteur. Et un de ses amis lui reprocha par lettres le mystère qu'il affectoit à son égard. Plaintes aussitôt contre la Dame qui avoit outrepassé ses pouvoirs en se dessaisissant de l'ouvrage; accusation d'infidélité; prières, supplique, instances de la part de l'Auteur, pour qu'elle voulût abandonner le projet de l'Edition. Mais enfin ces sortes de supercheries se pardonnent; & un Auteur en vient aisément à des voyes de

conciliation, à des propositions qui laissent de la ressource & de l'espérance.

Il fut dit dans le cas présent, que, si l'on vouloit imprimer l'Apologie des *Quipos*, au moins falloit-il y joindre des notes que l'Auteur envoyoit, permettant à la Dame d'en ajouter d'autres de sa façon; & le tout s'est fait à point nommé suivant le devis de l'Académicien. Car on trouve ici son texte, ses notes & quelques observations de l'*Editrice*, si ce mot toutefois peut se dire. Il est si rare que les Dames, parmi nous, donnent les ouvrages d'autrui, quand elles veulent convoler à la Typographie, que le mot d'*Editrice* pourroit bien n'avoir jamais été mis en usage.

Quoiqu'il en soit, voilà l'histoire de cet Ouvrage bien plus singulier en lui-même que toute la Méchanique des *Quipos*. L'Auteur

Février 1752.

est homme de guerre, & l'on a de lui un livre intitulé, *Pratique plus aisée, & plus utile des Exercices Militaires* : Ouvrage très-bien reçu dans toutes les Cours de l'Europe, & singulièrement dans celle de Prusse qui en a ordonné & fait pratiquer la méthode. Les nouvelles découvertes en ce genre sont destinées à faciliter les opérations guerrières, par conséquent à rendre le Soldat plus redoutable & ses armes plus efficaces. La Duchesse Italienne, qui nous procure aujourd'hui l'Apologie des *Quipos*, avoit longtems reproché au Seigneur Napolitain le fruit de ses études ; elle le regardoit comme un nouveau moyen de détruire le genre humain ; elle s'allarmoit des Editions nouvelles qu'on faisoit partout des *Exercices Militaires*.

Cette espèce de querelle engage l'Auteur de l'Apologie dans un détail assez long servant comme de

préambule à sa lettre & éloignant par cette raison, l'affaire des *Quipos*; car durant plus de 50 pages in 4°. il raisonne sur ses anciennes inclinations martiales, sur la résolution qu'il a prise de ne plus travailler en ce genre, sur le desir qu'il a de se rendre à des études plus pacifiques; & chemin faisant il place une note immense qui est la réfutation d'un Livre François publié sous le titre d'*Histoire de la dernière guerre de Bohème.* Il étoit dit dans cet Ouvrage qu'il n'y avoit que le peuple qui eût attribué le succès de la bataille de Czaslau au grand feu des Prussiens. Ce mot paroît hazardé au Seigneur Napolitain, il en montre le faux, il expose toute l'ordonnance des troupes Prussiennes, il fait le détail de tous leurs exercices, il rapporte en Allemand même, les termes dont on se sert

pour façonner ces Corps Militaires &c.

A force de lire on trouve pourtant les *Quipos*, & préalablement de beaux éloges de Madame de Grafigny qui est appellée *Dama celebre per la sublimità del suo spirito, e per la profondità della sua dottrina*, & encore *la virtuosa Dama Componitrice, la gentil Creatrice delle lettere della Peruana &c.* Ces louanges ne seront désavouées de personne ; tout le monde connoît le génie facile, la belle imagination, le goût fin, exquis & naturel de cette Dame ; mais enfin que nous dit donc l'Auteur Italien en faveur des *Quipos* ? Il observe que, quand ces petits cordons & leurs usages seroient une fiction de la Dame qui a donné les Lettres Péruviennes, il faudroit lui passer ce jeu d'esprit si bien à sa place dans une composition telle que la sienne. Cependant, ajoute-

t-il aussitôt, je prétens bien que les *Quipos* ne sont pas une chose de fantaisie; je veux en prouver la vérité & l'existence.

Telle est la thèse; mais le Seigneur Napolitain a en tête une personne qu'il n'est pas aisé de persuader; on la prendroit pour une *Pyrrhonième*, une *Sceptique*, une *Zététique*, une *Aporétique*, une *Académicienne*; tous ces titres sont expliqués par l'Auteur, & ils vont tous à montrer que la Duchesse à qui il écrit ne se paye pas de raisons communes: nécessité par conséquent de se bien armer de preuves, de se munir fortement d'autorités & de détails de doctrine. A cet égard l'Auteur peut être content de lui-même. Il considère d'abord le desir qu'ont eu tous les hommes de rendre leur nom immortel, & il en conclut que de tout tems, l'usage des caractères, des hiéroglyphes, des si-

gues en un mot propres à illustrer la mémoire de ceux qui se distinguoient durant leur vie, a dû être commun, universel, facile, & l'Histoire vient à l'appui du raisonnement.

On remonte aux plus anciens Empires, à ceux même dont la Chronologie est estimée fabuleuse; on cite les Arcadiens, les Chinois, les Japonnois, les Egyptiens, les Babyloniens, les Athéniens, les Macédoniens; on passe de-là aux peuples dont l'Ecriture marque les origines, & l'on prétend que tous ont eu l'usage de l'Ecriture ou de quelque chose d'équivalent; on nomme sur la foi de Joseph, les deux grandes colonnes bâties par les enfans de Seth, & chargées de prédictions touchant la ruine du monde par l'eau & par le feu. On rappelle les Ecrits d'Enoch célébrés par les SS. PP. & même par l'Apôtre S. Jude.

Toutes ces antiquités ne contentent point encore l'Auteur ; il s'élève jusqu'à la naissance du Monde, jusqu'au Chef du genre humain. Adam, suivant le témoignage d'une multitude d'Ecrivains, a composé de très-beaux livres ; son maître à écrire étoit, disent les Rabbins, l'Ange Raziel ; c'étoit à en croire les Sabéens, un homme appellé *Jambusan*. Cependant notre Académicien veut bien faire grace de ces traditions, & se renfermer dans des bornes plus étroites ; il s'arrête à Caïn, bien résolu de ne point abandonner ce poste. Je veux, dit-il, absolument que vous reconnoissiez l'origine des Caractères, des Hiéroglyphes, des signes dans Caïn ; ou plutôt il faut que vous admettiez dans Caïn même un caractère, un Hiéroglyphe, un signe. Si c'étoit un *Quipos*, on se trouveroit promptement dans l'objet de la question ; mais l'Auteur

ne prétend pas la résoudre sitôt ; il veut parler amplement & longuement de Caïn ; & cette amplitude, cette longueur de discours occupe ici plus de cent pages in-4. desquelles il faut néanmoins retrancher quelques notes, une surtout très-étendue contre l'Auteur des Lettres Juives, qui avoit dit que les Napolitains étoient *les zélés serviteurs de l'Inquisition* : ce mot choque l'Académicien, il fait voir que jamais l'Inquisition n'a été ni pû être établie dans le Royaume de Naples, & sur cet article, comme sur quelques autres contenus dans les mêmes Lettres Juives, il y a des observations curieuses ; mais toujours dans le goût du lambeau de pourpre & du cyprès dont parle Horace au commencement de son Art Poëtique.

Dieu mit dans la personne de Caïn un signe pour qu'il ne fût pas

en butte aux violences de ceux qui le rencontreroient ; cela est certain, l'Ecriture le dit en termes formels : mais quel étoit ce signe? L'Auteur rapporte tous les sentimens : c'étoit, selon les Rabbins, un chien qui précédoit Caïn ; selon Fagius, un tremblement dans tout le corps ; selon Selden, une figure menaçante ou bien la lépre ; selon le Clerc, un habit de couleur singulière ; selon quelques Ecrivains, une corne au front ; selon notre Auteur, un caractère, une lettre, peut être le *Tau* des Anciens : conjecture encore revêtuë de beaucoup de doctrine qu'il faudroit voir dans le livre ; car notre extrait s'avance, & nous voudrions bien trouver les *Quipos* avant que de le finir.

A la page 180. de son ouvrage, l'Auteur conclut de ce qu'il a dit, que toute Nation répanduë sur la terre a toujours eu l'usage de quelques signes pour se faire entendre,

& qu'ainsi l'ingénieuse Dame qui a donné les lettres Péruviennes a eu raison de reconnoître le même avantage dans les Peuples du Pérou. Ces peuples connoissoient plusieurs Arts ; la Peinture, la Sculpture, l'Arithmétique, la Musique &c. Comment auroient-ils pû marquer de signes pour se communiquer leurs pensées ?

Ces signes enfin sont les *Quipos* ; rien de plus réel & de mieux avéré : dans les Dictionnaires Espagnols *, dans les Histoires de l'Amérique Méridionale, dans les Relations des Voyageurs, on explique l'artifice, les couleurs, les usages de ces petits cordons chargés de nœuds. Cela devroit suffire pour justifier la fidélité de Madame de Grafigny ; mais notre Auteur traite tout en grand. Il a pris

* Voyez *Diccionario de la Lengua Castellana* au mot *Quipos.*

l'histoire des Yncas par Garcilasso de la Vega ; & il en a tiré tous les détails qui concernent les *Quipos.*

On trouve dans l'Auteur Espagnol que les *Quipos* étoient confiés, comme nos Lettres, aux Courriers publics ; qu'on apprenoit aux jeunes Princes du Sang des Yncas, l'Histoire & la Chronologie par le moyen des *Quipos ;* que les Poëtes usoient des *Quipos* pour conserver leurs vers, & les Musiciens pour communiquer leurs pièces de Musique ; que les *Quipas* faisoient passer à la postérité les actes publics, les batailles, les victoires, les défaites, les conquêtes, les usages religieux, en un mot tout ce qui est parmi nous l'objet de l'Art d'écrire.

Notre Auteur Napolitain rapporte tout cela, en citant avec fidélité la source où il a puisé ces richesses ; & ce n'a pas été un mé-

diocre plaisir pour nous, de suivre le Livre Italien vis-à-vis du Livre Espagnol ; de retrouver par exemple dans le premier à la pag. 228. la chanson Péruvienne qu'on a dans Garcilasso fol. 53. Edit. de Lisbonne en 1609.

Il y a encore de petites observations à faire sur les *Quipos*. La Langue Péruvienne étant très-bornée dans ses racines, on conçoit qu'il n'étoit pas fort difficile de placer les *maîtresses paroles*, ce sont les termes de l'Auteur, sur les fils & sur les nœuds. La manière dont on tient naturellement les *Quipos*, ainsi que tout autre fil ou cordon, montre que les nœuds devoient se faire de gauche à droite. Les diverses couleurs des fils donnoient de la facilité aux Péruviens pour exprimer sur les *Quipos* tout ce qu'ils jugeoient à propos de dire ; mais qui pourroit assigner aujourd'hui les destinations de ces couleurs ?

L'Auteur conjecture néanmoins que le bleu pouvoit servir à indiquer *Dieu*, & en général les choses célestes ; que la couleur de chair devoit être la marque de *l'homme ;* que le blanc étoit le signe distinctif de la *Lune* &c. & les figures des cordons tantôt pendants, tantôt en cercle, les tresses des nœuds tantôt simples, tantôt doubles, triples, quadruples, &c. ne pouvoient aussi manquer de servir d'indices pour les différens objets. L'Auteur fait une espèce de Dictionnaire de tous les mots qu'il a pu recueillir de la Langue Péruvienne ; il les place dans des tables au-dessus des *Quipos* figurés & coloriés qui les représentent ; il donne sur la fin de son Livre, une sorte d'Alphabet propre à rendre familier l'usage des *Quipos* ; & il avoue qu'il a pris tellement l'habitude de ces petits cordons & de ces nœuds,

qu'il pourroit se passer totalement d'écriture, d'encre & de papier. Il fait voir tous ces détails dans l'ouvrage, sans oublier les notes tant celles du docte Napolitain que celles de la Duchesse; ils se disent l'un à l'autre tout ce qu'ils sçavent de leurs talents réciproques; & cela n'est point mal, puisqu'on apprend par cette méthode le degré de mérite & de *réputation* qu'ils ont tous les deux.

On ne peut nier qu'il ne se trouve des choses très-curieuses, & très-sçavantes, dans cette lettre; elle est de plus extrêmement bien imprimée, & ornée de Vignettes & de Lettres grises, qui marquent le goût de la Dame Italienne dont cette édition est l'ouvrage. Nous souhaiterions, pour le corps du livre, un peu plus de briéveté, de précision, de défiance surtout à l'égard de certains Auteurs qu'on cite avec complaisance, & qui sont

néanmoins fort décriés en matière de Religion; que pense-t-on en Italie de Bayle, de Collins, de Toland, de Telliamed, des mêlanges de Littérature & de Philosophie &c ? c'est, ce qu'on nomme de tems en tems dans le présent ouvrage, sans trop marquer que ce sont des livres dangereux. Hors peut-être un mot de critique sur Telliamed, les autres sont produits comme en preuve dans des questions bien délicates : l'entretien du Chinois, lequel fait partie des *Mêlanges*, trop connus en France & ailleurs, est décoré d'un éloge particulier à la page 19. Tout ceci est de trop, & l'espèce d'excuse qu'on place à ce sujet, vers la fin du volume, n'est point assez solide, pour rassurer les gens de bien.

Cette lettre ne laisse pas d'être munie de beaucoup d'approbations respectables ; ce qui prouve apparemment que les Censeurs de Na-

ples ne connoissent pas encore tout le venin d'une multitude de livres enfantés par l'irreligion & accueillis par le libertinage : il pourroit se faire aussi que l'Auteur de la Lettre & la Duchesse qui nous le donne, ne seroient pas aussi susceptibles de mauvaises impressions, que les personnes de leur rang le sont d'ordinaire dans d'autres païs, dans d'autres sociétés, & avec d'autres méthodes d'éducation.

ARTICLE XVI.

ENCYCLOPE'DIE OU DICTIONNAIRE raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers ; Par une Société de gens de Lettres ; mis en ordre & publié par M. Diderot de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Prusse ; & quant à la Partie Mathématique, par M. d'Alembert de l'Académie Roya-

de des Sciences de Paris, &c. A Paris, chez Briasson, David l'aîné, Durand, le Breton &c. Fol. pag. 914. M. DCC. LI.

NOus commençons cet extrait par l'aveu d'une omission considérable qui se trouve dans le précédent volume de nos Mémoires. Quoique nous ayions voulu rendre compte avec soin de l'article *Ame*, nous avons néanmoins oublié d'avertir qu'un grand morceau de Métaphysique régnant depuis la page 333 jusqu'à la page 337. est transcrit du Livre de M. Jacquelot, intitulé : *Dissertations sur l'existence de Dieu*, 4°. p. 353. & suiv. Edit. de la Haye 1697.

Il est question dans cet endroit de la spiritualité de l'ame contre les Impies & surtout contre Spinosa. M. Jacquelot montre d'abord que l'esprit de l'homme est indivisible, & il ajoute : » Si

„ l'ame de l'homme ne peut être
„ divisée, il faut nécessairement
„ que ce soit un point ou que ce
„ ne soit pas un corps. Ce seroit
„ une extravagance de dire que
„ l'esprit de l'homme fût un point
„ Mathématique, puisque le point
„ Mathématique n'existe que dans
„ l'imagination. Ce n'est pas aus-
„ si un point Physique ou un
„ Atôme. Cette ridicule pensée
„ n'est jamais tombée dans l'esprit
„ d'aucun homme, non pas même
„ d'aucun Epicurien. Puis donc
„ que l'ame de l'homme ne peut
„ être divisée & que ce n'est ni un
„ atôme ni un point, il s'ensuit
„ manifestement que ce n'est pas
„ un corps. Lucrèce, après avoir
„ parlé d'atômes subtils qui agi-
„ tent le corps sans en augmenter
„ ou diminuer le poids, comme
„ on voit que l'odeur d'une rose
„ ou du vin, quand elle est évapo-
„ rée, n'ôte rien à la pesanteur de

» des corps ; Lucrèce, dis-je, vou-
» lant ensuite rechercher ce qui
» peut produire le sentiment en
» l'homme, s'est trouvé fort em-
» barassé dans ses principes. Il
» parle d'une quatrième nature de
» l'ame qui n'a point de nom, &
» qui est composée des parties les
» plus déliées & les plus polies,
» qui sont comme l'ame de l'ame
» elle-même. On peut lire le troi-
» sième livre de ce Poëte Philoso-
» phe ; & on verra sans peine que
» sa Philosophie est pleine de ténè-
» bres & d'obscurité ; qu'elle ne
» satisfait nullement la raison &c.»

L'Encyclopédie (p. 353. sur la fin.) prouve aussi d'abord l'indivisibilité de l'esprit de l'homme ; & elle ajoute : *Si l'ame de l'homme ne peut être divisée, il faut nécessairement que ce soit un point, ou que ce ne soit pas un corps. Ce seroit une extravagance de dire que l'esprit de l'homme fût un point*

Mathématique, puisque le point Mathématique n'existe que dans l'imagination. Ce n'est pas aussi un point Physique ou un Atôme. Outre qu'un Atôme indivisible répugne par lui-même, cette ridicule pensée n'est jamais tombée dans l'esprit d'aucun homme, non pas même d'aucun Epicurien. Puis donc que l'ame de l'homme ne peut être divisée, & que ce n'est ni un Atôme ni un point Mathématique, il s'ensuit manifestement que ce n'est pas un corps. Lucrèce, après avoir parlé d'Atômes subtils qui agitent le corps, sans en augmenter ou diminuer le poids, comme on voit que l'odeur d'une rose ou du vin, quand elle est évaporée, n'ôte rien à la pesanteur de ces corps, Lucrèce, dis-je, voulant ensuite rechercher ce qui peut produire le sentiment en l'homme, s'est trouvé fort embarassé dans ses rincipes. Il parle d'une quatriéme

ne nature de l'ame qui n'a point de nom, & qui est composée des parties les plus déliées & les plus polies, qui sont comme l'ame de l'ame elle-même. On peut lire le troisième livre de ce Poëte Philosophe, & on verra sans peine que sa Philosophie est pleine de ténèbres & d'obscurités, & qu'elle ne satisfait nullement la raison.

Après ce morceau, l'Auteur Encyclopédiste abandonne M. Jacquelot; mais il le rejoint à la page 355, & ensuite aux pag. 357, 360, 364, 415, 456, (du même Auteur) formant un tout des diverses parties empruntées çà & là, insérant de tems en tems des phrases qui ne sont pas de M. Jacquelot; substituant quelques expressions à celles de cet Ecrivain; par exemple, M. Jacquelot dit p. 358. *dès que je veux attribuer à la pensée quelque chose qui soit corporel ou quelque attribut de corps, ce*

sont autant de ténèbres & d'obscurités que je verse sur la connoissance que j'en ai. Et l'Encyclopédie (p. 334) dit : *dès que je veux corporifier* (la pensée) *ce sont autant de ténèbres* &c. M. Jacquelot ajoute deux pages plus bas : *dès que je veux... diviser la moitié d'une volonté ou d'une réfléxion . . . je trouve que cette moitié de volonté ou de réfléxion est quelque chose d'incompatible avec l'idée que j'ai de ma volonté & de ma réfléxion*, & l'Encyclopédie dit simplement : *je trouve que cette moitié de volonté & de réfléxion est quelque chose d'extravagant & de ridicule.* Or dans les deux cas cités, il nous semble que l'énoncé de M. Jacquelot est le meilleur & le plus sûr : avantages qui se remarquent principalement dans le second exemple ; car en matière de spiritualité de l'ame, l'essentiel est de faire voir *qu'une moitié de volonté ou de ré-*

flexion est quelque chose d'incompatible avec la connoissance que chacun a de sa volonté & de sa réflexion.

Nous rentrons dans la suite du Dictionnaire, & nous trouvons *Ami*, *Amiable*, (Commerce) & en reprenant de suite *Aëm*, *Agenda*, *Aiguillier*, *Alfandiga*, *Almonde*, *Almoxarisfasgo*, *Alpagne*, *Alphabet* (Commerce.) *Alphænix*, *Alquier*, *Amande*, (Commerce) *Ambulant*, *Amendable*, *Amender*, *Antidater*, *Apostille*, *Appert*, *Apprentif*, *Arate* (poids de Portugal) *Arbitre &c.* tous Articles copiés à-peu-près du Dictionnaire de Commerce qu'il falloit citer. Pour abréger, nous ne produisons point d'exemples, mais nous indiquons les pièces & il est aisé d'en faire la comparaison.

Amiral (Vaisseau) *Amphictyons*, *Anachorète*, *Anachronisme*, *Ana-*

gramme ; *Annotine* ; *Antechrist* ; *Anthesphories* ; *Antiadiaphoristes* ; *Antilogie* , *Antimense* ; *Antiquaire* ; *Antitrinitaires* , *Apaturies &c.* Tout ceci est ou transcrit presque mot à mot, ou abrégé, ou fortement imité du Dictionnaire de Trévoux. Exemple tiré du mot *Amiral* (Vaisseau) » On appelle » aussi *Amiral*, dit l'Encyclopédie, le principal Vaisseau d'une » flotte ; quelque petite qu'elle » soit. Lorsque deux vaisseaux de » même bannière, c'est-à-dire com- » mandés par des Officiers de mê- » me grade, se rencontrent dans » un Port, le premier arrivé a les » prérogatives & la qualité d'Ami- » ral ; & celui qui arrive après, » quoique plus grand & plus fort, » n'est que vice-Amiral. Cet or- » dre s'observe parmi les Terre-

* A l'endroit où l'on lit *Malvenda Théologien Espagnol &c.*

» neuviers, c'est-à-dire les bâti-
» mens qui vont à la pêche sur le
» banc de Terreneuve, dont le
» premier arrivé prend la qualité
» d'Amiral & la retient pendant
» tout le cours de la pêche. Il por-
» te le pavillon au grand mât,
» donne les ordres, assigne les
» places pour pêcher à ceux qui
» sont arrivés après lui, & règle
» leurs contestations. »

Le Dictionnaire de Trévoux s'exprime ainsi sur le même Article : *On appelle aussi Amiral le principal Vaisseau d'une Flotte, quelque petite qu'elle soit. Quand deux Navires de guerre de semblable bannière se rencontrent dans un même Port, le premier arrivé a les prérogatives & la qualité d'Amiral ; celui qui arrive après, quoique plus grand & plus fort, ne sera que Vice-Amiral. Il en est de même des Terreneuviers, dont le premier arrivé prend la qualité*

d'Amiral & la retient pendant tout le tems de la pêche. Il porte le pavillon au grand mât, donne les ordres & assigne les places pour pêcher à ceux qui sont arrivés après lui, & régle leurs contestations.

L'Article *Amphictyons* est dans l'Encyclopédie un Abrégé de Trévoux ; cependant nous trouvons une différence entre les deux Dictionnaires. Le premier dit : *Strabon assure que de son tems* les Assemblées des Amphictyons *se tenoient encore* ; & Trévoux dit au contraire : *Strabon assure que de son tems* les Amphictyons *ne s'assembloient plus*. Qui des deux a raison ? Voici, à notre avis, ce qu'il en faut penser. Selon Strabon qui vivoit sous Auguste & Tibère, le Conseil des Amphictyons composé des Députés de 12 Villes Grèques étoit aboli ; *illud abolitum est Collegium* : ce sont les termes qui répondent au Grec de

Strabon. Mais une autre Assemblée aussi nommée des *Amphictyons* subsistoit encore du tems de Pausanias *, qui nous apprend qu'elle étoit composée des Députés de XXX. Villes. C'est que les Romains après la conquête de la Grèce abolirent le Conseil suprême des Amphictyons, & ne laisserent pourtant pas de conserver ce Tribunal sous le même nom, quoique la forme & l'autorité en fussent différentes. Ainsi Strabon a raison, Pausanias n'a pas tort ; & en substituant, dans l'Encyclopédie, le nom de Pausanias à celui de Strabon, il arriveroit que les deux Dictionnaires ne se contrediroient pas.

Au mot *Anachorète*, il se trouve aussi une petite différence entre ces deux Ouvrages ; Trévoux parle de *Jérôme Acosta* qui a fait une

* Sous Adrien & les Antonins.

histoire de l'origine & du progrès des Revenus Ecclésiastiques. L'Encyclopédie appelle ce même Auteur *Pierre Acosta*, c'est une méprise; il faut *Jérôme*; & cet *Acosta* n'est autre que le fameux Critique *Richard Simon*: Anecdote qui feroit plaisir dans les deux Dictionnaires.

Puisque nous observons ici un nom propre altéré ou plutôt changé dans l'Encyclopédie, nous avertirons en même tems qu'aux Articles *Anagramme*, *Ananisapta*, *Arche d'alliance*, on trouve encore de l'Hébreu bien défiguré; qu'au mot *Anneau* on appelle l'Auteur des Antiquités de Paris *de Breville*, c'est *du Breuil*; qu'au mot *Anonyme*, au lieu de *Burcandus Gotthelfius Struvius* qui n'est qu'un seul & même Auteur, dont nous avons un ouvrage imprimé à Jène en 1710, on distingue trois Ecrivains *Burc*, *Goth*, *Struiius*,

(Trévoux ne fait pas cette faute;) qu'au mot *Antimoine* on parle d'une *Boule des Brèques*, c'est selon M. Malouin, T. 2. de sa Chymie Médicinale, un remède, une drogue qui se nomme *la Boule des Evêques &c.*

Mais laissons ces légères animadversions, pour remonter à un bon Article qui est *Amortissement*, terme d'Architecture. On appelle ainsi *tout Ouvrage de Sculpture isolé qui termine quelques avant-corps & qui souvent tient lieu de fronton dans la décoration extérieure des bâtimens.* Ce n'est qu'un ornement; ainsi il doit être subordonné aux règles de l'Architecture: mais il ne l'est pas toujours; on veut du neuf, on s'abandonne à des idées capricieuses; & par exemple la règle est que la forme générale des Amortissements soit pyramidale avec l'édifice; cependant depuis quelques années il semble

qu'on n'ose plus placer d'écussons qu'ils ne soient inclinés : *abus*, dit notre Auteur, *qui fait peu d'honneur à la plûpart des Architectes de nos jours : par paresse ou par ignorance, ils abandonnent le soin de leur composition à des Sculpteurs peu entendus qui ne connoissant pas les principes de l'Architecture naturelle, croyent avoir imaginé un chef-d'œuvre quand ils ont entassé des coquilles, des palmettes, des génies, des supports &c. qui ne forment qu'un tout monstrueux sans grace, sans art, & souvent sans beauté d'exécution.* Il faudroit lire aussi la suite : elle présente de bons avis aux jeunes Architectes, pour qu'ils se perfectionnent dans l'art du dessein, qui est la partie essentielle de leur profession ; & elle remontre sagement aux Sculpteurs qu'ils doivent acquérir les principes de l'Architecture. L'Auteur de cet article est

M. Blondel, célèbre Architecte & Professeur dans cet Art ; on a de lui dans l'Encyclopédie plusieurs autres morceaux dignes de sa réputation, surtout les articles *Architecte*, *Architecture*, *Architrave*, *Archivolte*, *Attique &c.*

Amour : on trouve, sous cet article, une analyse raisonnée des divers Amours: *Amour du Monde*, *Amour de la Gloire*, *Amour des Sciences & des Lettres*, *Amour du Prochain*, *Amour des Sexes*, *Amour conjugal*, *Amour paternel*, *Amour filial & fraternel*, *Amour de l'Estime*, *Amour propre & de nous-mêmes &c.* Nous croyons qu'il y a quelque chose de bon & d'utile dans ce long morceau, mais en même tems nous sommes obligés de remarquer que l'Auteur donne lieu à la Critique dans un point très-considérable.

Sur *l'Amour des Sciences & des Lettres* (p. 368.) il dit : *La plû-*

part des hommes honorent les Lettres comme la Religion & la Vertu, c'est à-dire comme une chose qu'ils ne peuvent ni connoître, ni pratiquer, ni aimer. Il ne nous appartient pas de qualifier des Propositions de Doctrine, mais nous ne serions nullement surpris que celle-ci fût notée & censurée comme très-irréligieuse ; sans compter la fausseté manifeste qu'elle renferme, & l'indécence qu'elle présente aux yeux du Lecteur. Car 1°. comment ose-t-on comparer la manière dont *la plûpart des hommes honorent les Lettres* avec les sentimens respectueux qu'ils ont pour la Religion ? Ces sentimens ne sont-ils pas d'un ordre supérieur ? Est-il quelqu'un qui ne mette une différence infinie entre le culte qu'il rend à Dieu & l'estime qu'il a pour les Sciences & les Lettres ? 2°. En quel sens légitime ou même supportable, peut-on dire

que

que *la plûpart des hommes ne peuvent ni connoître, ni pratiquer, ni aimer la Religion & la Vertu*? Eh quoi! les hommes sont-ils sur la terre pour autre chose que pour *connoître, pratiquer & aimer la Religion & la Vertu?* Le souverain Etre qui est la Bonté & la Justice même, qui ordonne la connoissance, la pratique & l'amour de la Religion & de la Vertu, auroit-il commandé une chose impossible à la plûpart des hommes? Mais dans cette hypothèse, quels reproches mériteroient donc les gens sans Religion & sans mœurs, & quel fond d'excuse n'auroient-ils pas dans cette raison de l'Encyclopédie: Nous ne pouvons *ni connoître, ni pratiquer, ni aimer la Religion & la Vertu?* 3°. Quelle Logique d'ailleurs dans ces deux propositions: *La plûpart des hommes honorent les Lettres, la Religion, la vertu*; & cependant *la*

plûpart des hommes ne peuvent connoître les Lettres, la Religion, la vertu? Est-ce donc que l'honneur qu'on rend à un objet ne suppose pas qu'on est à quelque connoissance; à plus forte raison qu'on pouvoit parvenir à la connoissance de cet objet? C'en est assez sur cet Article qui allarme (nous le sçavons) les gens de bien, & qui mérite les plus grandes attentions de la part des Auteurs & des Editeurs de l'Encyclopédie, afin qu'il ne s'y glisse désormais rien de semblable.

Amphithéatre, c'est en grande partie l'abrégé d'un Morceau de l'*Antiquité expliquée* par le P. Montfaucon T. 3. p. 254. & suiv. On se sert souvent de ses expressions, quelquefois de ses détails, excepté qu'on les resserre & qu'on supprime beaucoup de circonstances : il convenoit de citer cet Auteur. Trévoux a aussi fourni quelque chose pour le même Article.

Amputation. Ce mot nous aver-

tit de reconnoître que M. Loüis à qui l'on a confié la partie Chirurgicale de l'Encyclopédie, remplit sa tâche avec honneur. Il explique la théorie, & la pratique de son Art clairement & sçavamment. On en peut juger par cet Article & par plusieurs autres tels que *Aiguille* de Chirurgien, *Anchylose*, *Anévrysme*, *Arteriotomie &c.*

Ancre (Marine.) Il y a quatre parties dans cet Article. On y présente d'abord des notions générales sur tout ce qui compose une ancre de Vaisseau, & ceci est tiré, comme on en avertit, d'une Piéce Latine de M. le Marquis Poleni qui concourut en 1737. pour le prix de l'Académie Royale des Sciences de Paris ; on fait ensuite l'analyse d'un Mémoire de M. Jean Bernoulli le fils, sur *la meilleure figure des Ancres* ; Mémoire couronné, pour cette partie, par la même Académie des Sciences. On

donne après cela, l'Extrait d'un troisiéme Mémoire aussi couronné & qui avoit pour Auteur M. Trisaguet & pour objet *la meilleure manière de forger les Ancres.* Enfin on place le détail & l'explication de tous les termes de Marine relatifs aux Ancres de Vaisseau, comme *Ancre à demeure*; *Ancre à la veille*, *Ancre du large*, *Ancre de terre*, *Ancre de flot*, *brider l'ancre*, *lever l'ancre &c.* Il y a une grande Colonne pleine de ces termes & de leurs définitions; le tout (nous entendons ce morceau) copié bien exactement du Dictionnaire d'Aubin, excepté que ce dernier livre avertit sagement de *hutter les vergues* lorsque plusieurs Vaisseaux mouillent ensemble dans un port ou une rade; au lieu que l'Encyclopédie parle de *butter les vergues* : ce qui est une faute d'impression.

Androide » Automate ayant fi-

» gure humaine, & qui par le
» moyen de certains ressorts bien
» disposés, agit & fait d'autres
» fonctions extérieurement sem-
» blables à celles de l'homme. »
A ce sujet on adopte & l'on cite
la plus grande partie du Mémoire
publié en 1738. par M. Vaucanson
sur son *Fluteur Automate* :
ce qui rend l'Article Encyclopédique
très-curieux ; nous y renvoyons
ainsi qu'aux mots *Anecdotes*,
Anémomètre, *Anémone*, *Anémoscope*,
Anet &c. On passera
plus légérement sur les mots *Ange*
(Théol.) *Angelot* (Commerce
) *Angemme* (Blason) *Annales*,
parce qu'ils sont à peu près dans
le Dictionnaire de Trévoux. On
ne s'arrêtera point non plus à
Anna Perenna, *Apis*, *Arbre*,
(Mythol.) *Archegètes*, *Archigalle*,
Aréthuse, *Argoreus*, parce
qu'on les avoit déjà dans le Dictionnaire
de M. l'Abbé de Clauſ-

tre. Exemple tiré d'*Argoreus*. C'étoit, selon l'Encyclopédie, » le » surnom de Mercure sous lequel » il avoit une statue à Pharès en » Achaïe. Cette statue, dit Pau- » sanias, rendoit des Oracles; elle » étoit de marbre, de médiocre » grandeur, de figure quarrée, » debout à terre, sans pié-d'estal. » Et M. l'Abbé de Claustre dit : *Argoreus surnom de Mercure, sous lequel il avoit une statue à Pharès en Achaïe. Cette statue, dit Pausanias, rendoit des Oracles, elle étoit de marbre, de médiocre grandeur, de figure quarrée, & debout à terre, sans pié-d'estal.*

Antique. Il y a sur ce mot une espèce d'Etat ou de Catalogue des Antiquités de Sculpture & de Peinture, qui ont le plus de réputation. » Il nous reste, *dit l'Auteur*, plusieurs Antiquités de » Sculpture, telles que le Lao- » coon, la Vénus de Médicis, l'An-

» pollon, l'Hercule Farnèse. Ro-
» mais en fait d'Antiquités Pit-
» toresques nous n'avons que la
» Nôce Aldobrandine, les Figuri-
» nes de la Pyramide de Cestius,
» le Nymphée du Palais Barberin,
» la Vénus, une Figure de Rome
» qui occupe le Palladium, &
» qu'on voit dans le même lieu;
» quelques morceaux de fresque
» tirés des ruines d'Adriane, des
» Thermes de Tite & d'Héraclée.
» Il s'est trouvé des Sculpteurs qui
» ont contrefait l'Antique, jus-
» qu'à tromper le jugement du
» Public. On prétend que Michel-
» Ange fit la Statuë d'un Cupi-
» don, & qu'après en avoir cassé
» un bras qu'il retint, il enterra
» le reste de la Figure dans un en-
» droit où il sçavoit qu'on devoit
» fouiller. Le Cupidon en ayant
» été tiré, tout le monde le prit
» pour Antique; mais Michel-An-
» ge, ayant présenté à son temoin

» le bras qu'il avoit réservé, cha-
» cun fut obligé de convenir de
» sa méprise &c. »

Ce long Morceau est tout mot à mot du Dictionnaire de Peinture, Article *Antique*. Nous observons pourtant une différence, c'est que ce Dictionnaire affirme le trait du Cupidon enterré par Michel-Ange; au lieu que l'Encyclopédie dit simplement : *On prétend &c.* & c'est encore trop; car ce trait est faux; on peut à ce sujet voir les observations sçavantes & curieuses de M. Mariette sur la vie de Michel-Ange par le Condivi; nous en rendions compte au mois d'Août 1750.

Nous ne pouvons que recommander à la curiosité des Lecteurs les Articles *Annuité*, *Antédiluvienne* (Philosophie) *Application de l'Algèbre à la Géométrie*, *Approximation*, *Arbre*, *Arc-en-Ciel*, *Ardent* (verre) *Ardoise &c.* Et en

général nous reconnoissons qu'on trouve dans ce Dictionnaire beaucoup de choses neuves & recherchées, concernant les Arts & les Métiers; c'est peut-être la partie où il nous paroît se distinguer le plus & le mieux des autres Dictionnaires, quoique celui du Commerce, par Savary, ne laisse pas de présenter aussi quelques Articles dans le même genre; comme *Apprentif*, *Apprêt* (terme de Chappelier) *Appui* (terme de Tourneur, *Argent trait, en lame, fin fumé*, qui sont répétés presque mot à mot dans l'Encyclopédie. Mais il faut avouer que c'est peu de chose en comparaison des notices nombreuses que celle-ci donne sur les Arts Méchaniques.

En terminant cet Article, nous avertissons qu'il y a encore bien des imitations de Moreri dans les mots *Anape*, *Anca-Megareb*, *Angelites*, *Angelique* (habit) *An-*

nonciade (Chevalerie) *Annonciade* (Confrérie) &c. Nous ne citons rien parce qu'il faut finir; mais on peut s'assurer qu'il se trouve dans ces endroits de fort longs morceaux copiés mot à mot; & nous observons qu'à l'Article *Annonciade* (Chevalerie) il s'est glissé une faute de chiffre dans l'assignation d'une année. On dit que *le Manteau* des Chevaliers de l'Annonciade *étoit rouge cramoisi sous Charles le Bon vers l'an 1330*, & l'on avoit fixé plus haut l'Institution de cet Ordre à l'an 1362. apparemment que la forme du manteau n'étoit pas antérieure de 32 ans à l'Etablissement de cette Chevalerie. Il faut donc, comme dans Moreri, 1530, tems auquel le Prince, Charles le Bon, régnoit en Savoye.

ARTICLE XVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE.

Epître à Sa Majesté l'Impératrice Reine. Par M. De la Porte G. D. P. D. L. &c. 1751.
Il faut expliquer le sujet de cette Epître. L'Auteur, M. De la Porte, étant à la Cour de Vienne avec le Prince de Ligne dont il est Gentilhomme, fut prié par lui de faire des vers en l'honneur de l'Impératrice-Reine. Cette Princesse, semblable en ceci, comme en tout le reste, aux personnes qui joignent beaucoup de vertu à un grand mérite, ne fait aucun cas des éloges, bien loin de les souhaiter & de

les rechercher. Mais la Littérature Françoise lui est agréable, & le Prince de Ligne crut, par cette raison, devoir monter la lyre d'un Poëte François attaché à sa personne. M. de la Porte se défendit longtems; il ne céda qu'à des sollicitations réïtérées, & voici quel fut le fruit de sa complaisance: le commencement de l'Epître annonce en partie ce que nous venons d'expliquer.

Grande Reine, dans l'espérance
Que Votre Auguste Majesté
Voudra bien prendre la défense
D'un innocent persécuté,
Jusqu'à Vous, avec confiance
J'ose élever ma foible voix,
Et vous peindre la violence
Qu'un Prince de qui les emplois
Sont encor de moindre importance
Que le mérite & la naissance
Me fait souffrir depuis deux mois,
Sous prétexte de certains droits
Qu'il a sur mon obéissance.

L'Epître eſt mêlée de Proſe & de Vers, toute dans un goût fort ſpirituel, & pleine d'éloges extrêmement bien ménagés. Le Poëte, par exemple, explique dans un endroit, un des principaux motifs de ſon refus ; *c'eſt, Madame, l'intérêt de votre gloire.*

J'ignore ſur quel fondement
Il ſe flatte que pour lui plaire
Et vous déplaire aſſurément,
J'irai, Poëte téméraire,
M'engager dans une carrière
Qui paroît faite ſeulement
Pour Metaſtaſe & pour Voltaire.

Tout le reſte mérite d'être lû ; c'eſt un détail bien nuancé des grandes qualités de la Princeſſe, de ſon affabilité, de ſes lumières, de ſa douceur, de ſa tendreſſe pour les Peuples & pour ſes enfans, de la manière noble avec laquelle elle ſe préſente aux Princes & aux Ambaſſadeurs &c. On ajoute en nous

communiquant cette Pièce, qu'elle a été reçuë avec agrément & récompensée par un présent fait à l'Auteur.

SUISSE.

DE ZURICH.

Poësies diverses de M. de Haller traduites de l'Allemand, in-12, pag. 226.

M. de Haller étoit célèbre comme Sçavant, comme Médecin, comme Métaphysicien; mais on ne le connoissoit guères comme Poëte : c'est la traduction de ses pièces de Poësie qu'on nous donne ici. On remarque beaucoup de feu dans toutes; quelques pensées fausses & trop hardies sur la Religion dans trois ou quatre; des galanteries voisines de la licence dans deux ou trois; peu d'intérêt & de vrai beau dans cinq ou six. Les meilleures sont celles qu'on trouve sous

ces titres : *les Alpes ; Essai sur l'origine du mal ; la Gloire ; l'Homme du siècle ; la Raison, la Superstition & l'Incrédulité &c.*

On a aussi de M. de Haller des *Réflexions sur le Système de la Génération de M. de Buffon* : c'est un Morceau servant de Préface au second Volume de la Traduction Allemande de l'Histoire Naturelle. On a traduit cette Critique en François ; elle a été imprimée à Genève chez Barillot, & elle se trouve à Paris chez Desaint, rue S. Jean de Beauvais.

Enfin on vient de publier du même Auteur 2. Volumes in-4°. de Bibliographie sur l'Ouvrage de Boerhaave intitulé *Methodus studii Medici.* Cette *Méthode*, déja imprimée plusieurs fois, est beaucoup plus précieuse, dans cette nouvelle Edition, que dans les précédentes, parce que M. de Haller l'enrichit d'une Nomenclature im-

menſe ; il faut qu'il y ait là plus de 30000 ſortes d'Ouvrages de Phyſique, de Chymie, de Botanique, d'Anatomie, de Médecine, de Chirurgie &c. On les indique tous avec le têms & la forme des éditions ; on porte un jugement de quelques-uns des plus conſidérables ; & ces critiques ſont communément fort bien ; *il ſeroit* à ſouhaiter qu'elles fuſſent *plus* nombreuſes ; mais quel homme pourroit ſuffire à la lecture d'une telle quantité de Livres ! Le cabinet de M. de Haller en a fourni la meilleure partie, il s'en eſt rapporté à ſes amis pour le reſte. Il marque d'une étoile ceux qu'il n'a point vûs, & toute cette Littérature fait honneur à ſes ſoins, à ſon zèle pour Boerhaave, à ſa connoiſſance dans l'Art qu'il profeſſe. Ces deux vol. in-4°. ont été imprimés à Amſterdam chez Weſtein, & ſe trouvent à Paris chez

Cavelier rue S. Jacques au Lys d'or.

ESPAGNE.

De Madrid.

Elogio hiſtorico del Doctor D. Blas Antonio Naſſarre y Ferriz Academico de la Real Academia Eſpañola, Bibliothecario Mayor de S. M. &c. hecho de Orden de la miſma Real Academia, y leydo en ſu Junta de 4 de Agoſto de 1751. Por Don Aguſtin de Montiano y Luyando del Conſejo de ſu Mageſtad, y director perpetuo de la Real Academia de la hiſtoria &c. *Eloge hiſtorique de D. Blaiſe Antoine Naſſarre de l'Académie Royale d'Eſpagne & premier Bibliothécaire de S. M. fait par ordre de la même Académie & lû dans l'Aſſemblée du 4. d'Août 1751. Par D. Auguſtin de Montiano Directeur perpétuel Février 1752.*

de l'Académie Royale de l'Histoire &c. in-8°. pag. 42.

L'Académicien, objet de cet éloge, étoit connu des Gens de Lettres, non seulement en Espagne, mais aussi en France & dans les diverses contrées de l'Europe. Il paroît par l'Histoire abrégée qu'on donne ici de sa vie, qu'il étoit fort considéré à la Cour de Madrid; que l'Académie dont il étoit Directeur perpétuel l'a regretté vivement & qu'elle conserve précieusement le souvenir de son mérite. En disant ceci, nous sommes encore bien éloignés de prendre au pied de la lettre toutes les louanges qu'on lui prodigue dans cet Ecrit. Voici les principales époques de sa vie, avec l'idée sommaire de ses Ouvrages.

D. Blaise Antoine Nassarre étoit né d'une famille noble à Alquezar en Arragon le 4. Février 1689. Dès l'enfance il aima les Lettres;

il les cultiva dans sa patrie, ensuite à Madrid, sous la direction d'un oncle qui prit soin de lui après la mort de son pere & de sa mere; enfin il acheva ses études à Sarragosse, où un autre oncle, Chapelain de Notre-Dame de Pilar, lui servit de tuteur. Ce fut dans cette derniere Ville qu'il fit de grands progrès dans la Littérature. Il apprit les Langues sçavantes, la Philosophie, la Jurisprudence tant Ecclésiastique que civile. S'étant livré à ce dernier genre d'étude, il obtint dès l'an 1711, une Chaire de Droit dans l'Université de Sarragosse, il fut depuis Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de cette Ville, & s'étant fait connoître à la Cour, il parvint à la dignité de premier Bibliothécaire du Roi: fonction qu'il remplissoit encore quand il mourut le 13. d'Avril de l'année derniere.

Il est sorti de sa plume un très-

grand nombre d'ouvrages ; mais plusieurs se sont perdus, & quelques-uns sont restés Manuscrits. On nomme dans cet éloge : 1°. Des observations sur l'ancienne discipline des Conciles, surtout ceux d'Espagne. 2°. Des Commentaires sur la collection des Canons de S. Martin, Archevêque de Brague, laquelle servoit de *corps de* Droit à l'Espagne avant l'invasion des Maures. 3°. Divers Traités de Jurisprudence, formant un gros volume. 4°. Une édition des œuvres de Joseph Vela avec sa vie. 5°. Beaucoup de Poësies, tant Dramatiques que d'une autre espèce, & des Notes sur Prudence. 6°. Un grand nombre de dissertations & d'éloges Académiques. 7°. Il a eu très-grande part à la composition du Dictionnaire Castillan, mis au jour par les soins de l'Académie Royale dont il étoit Directeur.

Nous, qui écrivons ceci, nous

pouvons compter, parmi les ouvrages de ce sçavant, une Lettre qu'il nous a écrite, & qui contient des Anecdotes curieuses sur la Littérature d'Espagne.

FRANCE.

D'AVIGNON.

Traité de l'origine des maladies & de l'usage de la poudre purgative, par M. Jean Ailhaud, Conseiller, Secrétaire du Roi, & Docteur en Médecine de la Ville d'Aix en Provence, avec un recueil de plusieurs guérisons opérées par ce remède. In 12. pag. 221. chez Benoît Boissier & Jacques Garigan, &c.

Il est surprenant qu'on ait si peu parlé de ce livre, & qu'il annonce néanmoins tant de guérisons opérées par la poudre purgative de l'Auteur. C'est une raison pour nous de faire connoître au Public une composition si utile. Elle commence par une espèce de disserta-

des Vierges, & il ſera terminé par des Extraits propres à former des diſcours de Vêtures & de Profeſſions Religieuſes.

Les matières ſeront rangées par ordre alphabétique; chaque volume contiendra huit ou neuf Traités, dont chacun ſera précédé d'une obſervation préliminaire ſur le ſujet annoncé: on trouvera de ſuite des réfléxions Théologiques & Morales, différens Textes de l'Ecriture, les ſentimens des SS. PP. le nom des Auteurs qui ont écrit avec diſtinction; & enfin le Plan raiſonné de trois diſcours ſur le même ſujet: par exemple, *Amour de Dieu*, *Amour du Prochain*, *Amour des Ennemis*, *Aumône*, *Baptême*, *Béatitude des SS*. *Communion*, *Confeſſion*: ce ſont les matières compriſes dans ce premier Volume. Les autres ſuivront de près l'Edition de celui-ci, & chacun de ces volumes ſera livré au

prix

prix de 4 l. en blanc & de 5 l. relié.

Observations sur l'Histoire Naturelle, sur la Physique & sur la Peinture T. I. in-12. chez De la Guette rue S. Jacques 1752. L'Auteur est M. Gautier connu par ses Planches Anatomiques. Ce nouvel Ouvrage est le premier Tome d'une suite qui comprendra 80. vol. Du moins la Préface nous l'annonce ainsi ; & après ce travail immense, l'Auteur reconnoît qu'il n'aura fait qu'effleurer la matière. Voilà donc une carrière ouverte pour bien des années, & une abondante moisson pour nos Mémoires. Ce premier Volume est presque tout de controverse ; on y attaque 1°. une découverte de M. d'Aubenton concernant les couleurs des Pierres précieuses. 2°. La théorie du mouvement & de la parallaxe de la lune ; de MM. de l'Isle & le Monnier. 3°.

un Pavillon dont le plafond en plâtre présentoit un beau morceau de M. Coypel ; c'est à cette occasion qu'on implora le secours de M. Picaut, qui transporta en effet cette Peinture de dessus plâtre sur toile. 3°. M. Gautier raisonne comme si nous avions dit que le plafond en question étoit peint sur plâtre *à fresque* ; & nous n'avons point spécifié cela, c'est-à-dire *la fresque* ; on ne nous a parlé & écrit que d'une Peinture sur plâtre ; *sans fresque* apparemment : nous nous sommes conformés au Mémoire communiqué ; & c'est sur ce plan que nous avons dressé les observations qui forment cet Article de notre Journal.

Nous voudrions qu'on nous donnât souvent occasion de rappeller cette heureuse découverte du sieur Picaut, & de donner des éloges à ses talents. Quelle fut, par exem-

ple ; notre admiration, au mois de Mai dernier, lorsqu'il nous fit voir une belle Vierge de Raphaël transportée de dessus bois sur toile, & rétablie dans le meilleur état ! L'ancien fond placé sous nos yeux rendoit le spectacle plus intéressant & plus touchant : c'étoit un bois écaillé, brisé, semblable à celui du tableau célèbre d'Apelle dont Pline dit : *Consenuit caris.* Sans la main du sieur Picaut, la Peinture alloit périr sur cette planche à moitié détruite ; mais après l'opération de cet Artiste, elle paroissoit, sur le nouveau fond, presque aussi belle qu'au sortir du pinceau de Raphaël. Et voilà ce que nous appellons un *Secret* précieux & un *Art* infiniment estimable.

De felici ortu Serenissimi Burgundiæ Ducis Oratio habita in Regio Ludovici magni Collegio S. J.

die Veneris 1ª. Octobris 1751. à Jacobo Duparc ejusdem Societatis Sacerdote 4°. pag. 27. *Discours sur l'heureuse Naissance de M. le Duc de Bourgogne &c. Par le P. Dupare Jésuite. Chez Thiboust, Place de Cambray. M. DCC. LI.*

L'exorde de cette harangue présente une image très-noble. Dans les événemens heureux qui intéressoient tout l'Empire Romain, on frappoit des Médailles avec cette Légende *Felicitas Publica* ; expressions que la flatterie mit trop souvent en œuvre ; mais elles ont toute leur vérité, toute leur énergie dans les circonstances fortunées où se trouve aujourd'hui la France. Le jeune Prince, que le Ciel accorde aux vœux des François, est le gage de la *Félicité publique* ; félicité qui s'étend à la Famille Royale & à tous les Ordres de l'Etat ; c'est ce qui prépare

sans effort la division du discours, & nous l'énonçons dans les propres termes de l'Orateur.

Il fait voir 1°. que le Duc de Bourgogne naît tout à propos pour le soutien de la Famille Royale : *In Regiæ Stirpis firmitatem opportunè nascitur.* 2°. Que le Duc de Bourgogne sera élevé de la manière la plus convenable aux intérêts des Peuples : *In Imperii Gallici utilitatem regaliter instituetur.* C'est tout le plan de cet Ouvrage, où nous remarquons beaucoup d'ordre & de clarté.

Dans la première partie l'Auteur considère les avantages que produit la Naissance d'un Prince destiné à être le Soutien de la Famille Royale. Cette naissance met dans l'autorité du Chef de cette famille, c'est-à-dire dans le Monarque régnant, une durée, une sorte d'éternité qui augmente le respect des Peuples envers sa per-

sonne : *Primum est perennitas authoritatis in Regibus, quæ majorem in populis reverentiam efficiat.* Elle met dans la libéralité du Monarque régnant une durée, une sorte d'éternité qui fortifie l'espérance des Peuples : *Secundum est perennitas munificentiæ quæ spem populorum majorem excitet.* Enfin de cette espérance résulte dans les sujets un accroissement d'amour & de zèle pour la Famille Royale. *Ex eâ verò spe firmissimâ erumpat necesse est major quædam studii & amoris in stirpem regiam significatio.* Voilà les trois objets qui forment la distribution de cette première partie. Elle présente une multitude de choses sagement pensées & très-bien exprimées. Nous indiquons surtout les détails de la seconde sous-division où l'on voit l'ordre de bienfaisance qui se perpétue dans les Rejettons d'une même Famille Royale ; on descend

par degrés depuis Henri IV, jusqu'au Prince naissant, & l'on lui dit : *Ad te aliquando cura illa perpetuandæ avitæ & paternæ munificentiæ spectabit, Puer Auguste, cùm annis succedentibus, quam nunc tuis affers parentibus lætitiam, à tuâ prole accipies, & cum avo Rege & patre Delphino aliquam oneris publici partem sustinebis; tunc ab utroque disces id tibi sanctissimè cavendum, ut cives, quibuscunque temporibus in Regiam stirpem studia & officia contulerint, suis præmiis ne defraudentur; suum esse, quod paternâ Religione & fide regiâ semel obligatum est, exolvere &c.*

Dans la seconde partie, l'Orateur peint l'éducation future du jeune Prince : *Proh! qualis erit illa institutio, quàm verè nobilis & regia, cui præerunt tot regiæ virtutes! quàm pulchra, quàm sana, quàm ab impiis adulatorum*

portant en Titre : *Augustis Parentibus Delphino & Delphinæ Gratulatio &c.* Nous en parlerons dans un autre Volume de ces Mémoires.

Nous n'oublierons pas non plus deux Discours Latins prononcés en différens tems par M. Le Roy, Professeur d'Eloquence au Collège du Cardinal le Moine ; les sujets sont purement littéraires ; mais ils méritent aussi de l'attention.

Enfin l'on nous communique de Milan une Harangue Latine de *optimo statu Civitatis*, Ouvrage du P. Ferrari Jésuite, qui nous a donné l'histoire de trois campagnes du Prince Eugène : nous rappellerons aussi cette nouveauté littéraire ; mais il faut, pour ménager la délicatesse de bien des lecteurs, partager ce qui porte l'empreinte du Pays Latin ; nous ne sommes plus dans ces tems heureux où le langage de Rome délassoit de ce-

lui d'Athènes. Tout est changé à cet égard ; ainsi qu'en mille autres choses bien plus importantes.

Lettres choisies de M. de la Riviere gendre de M. le Comte de Bussy Rabutin, avec un abrégé de sa vie & la relation du procès qu'il eut avec son épouse & son beau-pere, 2 vol. in-12. chez de Bure & Tilliard, Quai des Augustins.

M. de la Riviere n'est mort qu'en 1738. ainsi la mémoire de son procès & de toutes les actions de sa vie est fort récent. On donne ici tout ce que le titre du livre promet. La partie curieuse est le procès, surtout le Plaidoyé de M. Talon Avocat Général. Plusieurs des lettres sont agréables, quelques-unes moins intéressantes ; mais presque toutes ingénieuses. On ne peut pas dire que ces deux Volu-

nous faisent un mauvais présent fait au Public.

Selecta Latini Sermonis exemplaria è Scriptoribus probatissimis. Colligebat P. Chompré in utroque Jure L.

Prima Poëticæ Orationis exceptio, seu Plauti, & Terentii Fabulæ, ad Christianæ Juventutis usum contractæ. Editio altera &c. vol. in 12.

Traduction des modèles de Latinité tirés des meilleurs Ecrivains suivant la seconde édition. Premier Recueil de Poësie, ou petites Comédies extraites de Plaute & de Terence à l'usage de la Jeunesse Chrétienne. Chez Louis-François Delatour, rue S. Jacques à Saint Thomas d'Aquin, vol. in 12.

Ce Volume François est la Traduction du Latin dont l'annonce précéde immédiatement. Il se trouve dans l'un & dans l'autre des ex-

traits de neuf pièces de Plaute & de quatre de Térence ; le tout destiné par l'Auteur à nuancer, pour ainsi dire, en faveur de la Jeunesse, le passage de la Prose à la Poësie ; car Plaute & Térence, à cause de leurs vers qui sont encore plus que ceux d'Horace, *sermoni propiores*, ont paru singulièrement propres à former cette chaîne de lectures, & à préparer ces routes d'instruction. M. Chompré dispose tellement ses extraits qu'il ne s'y trouve rien qui puisse blesser les mœurs, rien qui ne soit à la portée des jeunes gens ; & il ménage aussi dans ces morceaux une sorte d'action suivie. Il y a bien de l'intelligence dans tout cela, sans compter le zèle & la bonne volonté. Nous ne sçavons pas si dans toutes les éducations publiques ou particulières on fait usage de ces *Excerpta* que nous donne l'Auteur depuis quelques années ;

mais nous sommes sûrs qu'il n'y entre que d'excellentes choses ; c'est toujours l'Antiquité & le meilleur Latin qui en fait le fond ; toujours le choix est judicieux & réfléchi. Pourroit-on craindre de s'égarer avec de si bons guides ?

Réfléxions sur quelques vérités importantes attaquées dans plusieurs Ecrits de ce tems. Par M. Boudier de Villemair Ecuyer, in-12. p. 147. chez Sebastien Jorry Quai des Augustins. M. DCC.LII.

L'Avant-propos commence par ce mot cité d'ailleurs : *L'incrédulité est quelquefois le vice d'un Sot.* Cela est très-bien dit, & il faudroit même substituer *souvent* à *quelquefois.* Nous connoissons un peu le caractère d'esprit & la capacité des prétendus Beaux-Esprits qui se disent Incrédules, & nous les trouvons presque tous très-limitrophes de la sottise, c'est-à-dire très-

mauvais Logiciens quand ils veulent raisonner, & très-ignorans quand ils s'avisent d'écrire. Il nous semble qu'on en diminueroit bientôt le nombre, ou du moins qu'on les obligeroit à se taire, si l'on vouloit se donner la peine de suivre leur conduite, d'examiner de près leur Littérature & de dire ensuite, sans respect humain ce qu'on en pense.

Nous aimons fort qu'on multiplie les Livres grands & petits pour la défense des Vérités saintes de la Religion. En voici un qui présente briévement beaucoup de bonnes choses : ce ne sont pas des nouveautés ; la Religion n'en connoît point, mais les tours n'en sont point usés ; les détails n'ont rien d'ennuyeux ; le tissu des raisons n'est ni obscur ni trop abstrait. L'Auteur traite de la certitude de nos connoissances, de la connoissance d'une première cau-

se, du Principe de la Pensée, des Principes naturels, des Actions libres de la volonté, de l'Action de la première Cause, de l'Immortalité de l'Ame, de la Nécessité d'un Culte &c. Tout cela est bien; un peu plus de force & d'assurance dans le style conviendroit à la bonté & à la dignité du Sujet.

L'Avare Comédie de Moliere, avec des remarques &c. & un discours sur la Prononciation Françoise. Par M. L. B. *Avocat au Parlement de Paris & Professeur de Langues modernes à l'Académie de Heath. in-12.* pag. 138 sans le Discours qui est à la fin.

Le dessein de ce Livre est de faciliter aux Anglois l'usage de la Langue Françoise. Ce n'est pas la Comédie de l'Avare qui en fait la partie essentielle; ce sont les notes qui accompagnent cette Comédie. Ces notes sont de deux es-

pèces. Les unes contiennent des remarques ſur certains tours de phraſe qui nous ſont plus familiers & peuvent ſervir à donner aux Anglois une idée du génie de notre Langue. Les autres ont pour but de former les Anglois à une prononciation correcte & naturelle. La méthode que M. L. B. propoſe dans ſes notes n'eſt pas tout-à-fait neuve : on en trouve l'idée & les principes dans la plûpart des Grammaires. Mais il a ſçu lui donner, par la manière heureuſe dont il l'applique, un mérite plus réel que celui de la nouveauté. Dans le Diſcours Anglois qui termine le Volume, l'Auteur s'attache principalement à faire voir que la douceur eſt le caractère propre de notre Langue, & montre que c'eſt uniquement en vuë de lui conſerver toujours ce caractère, que nous ſouffrons, dans notre prononciation, certaines irrégularités, que

des Anglois mal-instruits, regardent comme l'effet de la bizarrerie. *On trouve cette Nouveauté à Paris chez le Clerc Quai des Augustins.*

Discours sur la facilité & l'utilité des Mathématiques prononcé par M. Digard à l'ouverture de ses Conférences publiques. 4°. p. 32. chez Ballard rue S. Jean de Beauvais & chez Chaubert, Quai des Augustins &c.

Le titre de ce Discours énonce l'ordre qui y régne. L'Auteur dit que l'étude des Mathématiques est très-facile, & que cette Science est d'une utilité sans bornes : ce sont les deux parties de l'Ouvrage. Pour la preuve, il n'a fallu que considérer les divers rapports qu'embrassent les Mathématiques ; les Traités particuliers dont les Mathématiciens s'occupent. Ainsi l'Arithmétique, l'Algèbre, la Géométrie, les Méchaniques &c. se

présentent ici sous des dehors attrayants ; on fait voir que ce sont des objets faciles à saisir, des objets dont les avantages & les intérêts sont inestimables. L'Auteur plein de zèle pour sa profession entre dans tous les détails qui peuvent en inspirer l'amour & l'estime. Nous croyons qu'on lira son discours avec fruit ; & nous avertissons qu'il donne ses leçons les Dimanches & les Fêtes matin & soir. *Sa demeure est Cul-de-sac Coquerel au petit S. Antoine.*

Nouvelle découverte du principe de l'Harmonie avec un examen de ce que M. Rameau a publié sous le titre de Démonstration de ce principe, Par M. Estève de la Société Royale des Sciences de Montpellier. Chez Jorry, Quai des Augustins, &c. C'est la seconde édition de l'ouvrage dont nous donnions l'extrait au mois de Juin der-

nier. M. Estève y ajoûte une *Introduction* de xvj. pages ; & l'objet de ce morceau est de préparer les Lecteurs à la recherche du principe de l'Harmonie. Il y a dans ce détail, quoique fort court, des vuës utiles sur la Musique théorique, & en général sur les rapports & les combinaisons des mouvemens, ou changemens extérieurs, avec nos sensations. L'Auteur écrit d'une manière intelligible & plus ornée que la matière ne sembleroit le permettre. Pour le fond de l'Ouvrage, nous renvoyons à l'Article LXXI. de nos Mémoires de Juin 1751.

Lettres sur M. de Fontenelle, &c. in-12. p. 119. Chez Brunet, ruë S. Jacques. On ne compteroit peut-être pas, dans notre Littérature, un autre personnage aussi loué de son vivant que l'a été M. de Fontenelle. Il a joui & il jouit encore de ce que la postérité dira.

de lui ; cette possession ne lui est enviée de personne, parce qu'on a reconnu toute la réalité de son mérite ; à cet égard le langage de la Nation est fixé, le sceau du Public est posé ; & ce qu'on publiera désormais en son honneur sera comme le souvenir d'une réputation toute faite ; non comme l'annonce d'une gloire qui s'établit.

Voici cependant six lettres sur ce beau sujet : l'Auteur forme un tout ensemble des succès qu'a eu M. de Fontenelle dans ses divers Ouvrages ; il suit les événements de cette longue course littéraire ; il trouve partout des époques illustres, des occasions brillantes ; aussi les titres d'honneur sont-ils répandus dans toute cette brochure qu'il faut lire pour la bien connoître.

Si l'Auteur entreprend de faire dans ce goût-là l'histoire littéraire moderne, nous estimons qu'on le

priera de mêler quelques mots de Critique parmi les éloges. Outre qu'il ne trouvera plus de Fontenelles, il est probable que les Lecteurs ne soutiendroient pas une suite de longs panégyriques sur des personnes vivantes ; & que cette Littérature seroit releguée dans la classe des Epîtres dédicatoires. Nous disons ceci à l'Auteur afin que ses talens bien réels n'échouent pas vis-à-vis d'une telle entreprise : il y a des choses qu'on ne doit tenter qu'une fois, & des succès qu'on ne doit pas vouloir mériter en faisant toujours la même chose.

L'usage des Globes céleste & terrestre, & des Spères suivant les différens systèmes du monde, précédé d'un Traité de Cosmographie, &c. Par le Sr. Bion, Ingénieur du Roi pour les Instruments de Mathématique, &c. Chez Jacques Guerin & Nyon Fils ; in 8°. C'est la sixième

édition

édition de ce livre justement estimé. L'Auteur suit fidèlement la cinquiéme, excepté dans deux ou trois endroits, qui sont *le Paragraphe concernant le Barométre & le Thermomètre ; la partie qui contient la description géographique & historique des quatre parties du monde ; le Chapitre qui traite du Calendrier.* On fait sur ces Articles des changements nécessaires à cause des découvertes nouvelles, & pour rendre aussi le Livre plus relatif à nos tems & à nos usages.

L'Auteur promet une nouvelle édition du Traité de la Construction & des Usages des Instruments de Mathématique. Il espére la donner incessamment.

Abrégé des Eléments de Botanique, ou Méthode pour connoître les Plantes, par M. de Tournefort &c. in-12. chez Jorry, Quai des Augustins &c. Nous avons

déja annoncé ce Livre, mais il faut en faire connoître l'utilité. M. de Tournefort étant toujours très-estimé en matiere de Botanique, on a crû faire un présent au Public en abrégeant son grand ouvrage. On donne donc ici la suite des classes telles que les avoit fixées cet Auteur ; on nomme les Plantes principales, avec leurs caractères distinctifs : le tout néanmoins sans figures, parce qu'on vouloit diminuer la dépense, & former simplement un Catalogue d'après Tournefort. L'Abbréviateur met en tête les définitions nécessaires & un plan du systême de son Auteur. On trouvera ceci utile & bien entendu, pourvû qu'on sçache se défendre des nouvelles idées qui depuis 50 ans se sont introduites dans la Botanique.

Metallurgie ou l'Art de tirer & de purifier les Métaux, traduite

de l'Espagnol d'Alphonse Barba, avec les dissertations les plus rares sur les Mines & les Opérations Métalliques, 2. vol. in-12. chez le Prieur rue S. Jacques &c. M. DCC. LI.

Nous ferons connoître suffisamment ces deux volumes en donnant la liste de ce qu'ils contiennent.

Dans le premier Tome on a 1°. la Traduction entière du Traité d'Alphonse Barba en cinq livres. Alphonse étoit Curé de Potosi ; son Ouvrage fut imprimé pour la première fois à Madrid en 1640, & l'on en a fait une seconde édition dans la même Ville en 1729.

2°. Un état des Mines du Pérou situées dans la Jurisdiction de l'Audience Royale de Charcas.

3°. Des Extraits de Bernardo Perez de Vargas sur l'Art Métallique. Le Livre de cet Auteur avoit été imprimé à Madrid dès l'an 1569.

4°. Une description abrégée des anciennes Mines d'Espagne par D. Antonio Carillo Lazo, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques. Cet ouvrage avoit été joint en 1729. à la seconde édition du Traité d'Alphonse Barba.

On trouve au second Volume 1°. un Mémoire du sieur de Malus sur les Mines des Pyrénées, imprimé en 1632.

2°. Un Mémoire de la Baronne de Beau-Soleil sur les Mines de France, imprimé aussi en 1632.

3°. Un Traité de la même Dame, intitulé : *La Restitution de Pluton à M. le Cardinal de Richelieu*; imprimé en 1640.

4°. Le Paradoxe de Guillaume Granger Médecin du Roi & de Monsieur, où il prouve que les Métaux végétent & sont vivants à leur manière ; imprimé aussi en 1640.

5°. Deux Extraits, l'un des

Recherches de la Ville de Caën par Charles de Bourgueville &c. imprimé en 1508. l'autre du *Livre de César Arcon sur le flux & reflux de la mer*; imprimé en 1667.

6°. Cinq morceaux tirés des Transactions Philosophiques, sur les Mines de divers Pays.

7°. Des observations sur ce qui se pratique aux Mines d'Almaden, en Espagne, pour en tirer le Mercure &c. Par M. de Jussieu, 15. Nov. 1719. dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences.

8°. L'histoire des Rivières & des Ruisseaux de France qui roulent des paillettes d'or &c. Par M. de Reaumur 27. Avril 1718. dans les Mémoires de la même Académie.

9°. Diverses observations sur le raffinage & la purification des Métaux; avec le Manuel des opérations qui s'y rapportent.

Voilà tout l'Ouvrage annoncé

par une Préface qui expose ce qu'on a fait en France jusqu'à présent, pour encourager le travail des Mines. On trouvera beaucoup d'instruction dans toute cette nouvelle Littérature, dont l'Auteur est M. Gosford, ainsi que le portent le privilége & la signature de l'Epître dédicatoire.

Nous avons annoncé dans nos Mémoires le *Nouveau Magasin François*, Ouvrage périodique qui s'imprime tous les mois à Londres, & qui se débite dans la plûpart des bonnes Villes de l'Europe. Ce Livre a pour Auteur Madame le Prince de Beaumont, établie en Angleterre & déjà connue par plusieurs autres Ouvrages estimés. On nous communique dix Volumes de son Journal, c'est-à-dire depuis Septembre 1750. jusqu'à Juin 1751. inclusivement. Ci-devant ; c'est-à-dire, en

1750, cette Dame faisoit quelques Extraits de Livres, & donnoit sur la fin de son Volume des Nouvelles littéraires; mais cette méthode n'a pas été du goût des Anglois, ils ont mieux aimé qu'on les amusât par des traits d'imagination & par des catastrophes romanesques : il faut beaucoup d'esprit pour fournir chaque mois un Journal monté sur ce ton-là ; Madame de Beaumont est peut-être la personne du monde qui entend le mieux cette espèce de Littérature ; elle est inépuisable dans ses narrations, dans ses épisodes, dans ses moralités ; & par exemple, il y a un commerce de lettres entre une *Marquise* & *une Madame Dumontier* sa mère, qui revient dans presque tous les Magazins ; avec des variétés sans nombre & sans fin. Il y a un Journal du nommé *William* ou *nouveau Spectateur*, qui tous les mois se présente sous

de nouvelles faces ; il y a des *instructions d'une mere à son fils* ; des anecdotes historiques sur les Femmes illustres ; des avantures d'un *Philosophe indigent*, des *discours sur la sensibilité &c.* : tout cela enfilé de magazin en magazin & occupant fort agréablement le Lecteur.

Le but de la plûpart de ces *litteratures factices* est de mettre les Anglois sur les voyes de la bonne éducation, des sentimens d'humanité, de la politesse ; de leur montrer le ridicule de certains usages ; effets d'une prétendue liberté poussée trop loin chez eux. Madame de Beaumont, appliquée dans Londres à élever un grand nombre de Demoiselles de condition, rapporte à cet objet les traits principaux de son Journal ; elle ne laisse pas de recevoir quelques observations d'histoire naturelle ; quelques explications de Physique ; quelques

lettres de Morale ; quelques Poësies ; mais le nombre de ces morceaux diminuë peu-à-peu, & le magazin sera bientôt tout entier sur le compte de cette ingénieuse personne née Françoise, & faisant honneur à sa nation par la variété de ses talents. Il s'est glissé dans son Ouvrage quelques Piéces, en petit nombre pourtant, qui ne l'enrichissent pas & qu'il falloit supprimer ; telle est au mois de Juin 1751. *la Nouvelle Italienne*, avec deux ou trois autres répanduës dans les dix Volumes dont nous parlons. Nous croyons que si la Dame Auteur voit cette observation dans nos Mémoires, elle la goutera sans peine ; ses vûës étant très-droites, son esprit très-juste, & son zéle pour les bonnes mœurs très-bien établi par ses Ouvrages.

On continuë de donner de tel-

qu'il en soit, les sieurs Foulis feront très-bien de nous donner de suite tous les Anciens : ces ouvrages subsisteront, & nos brochures Françoises naissent & périssent dans la même année. On voit à la fin de Boëce le Catalogue de ce qui est sorti jusqu'à présent de l'Imprimerie de Glascow.

On trouve chez Guerin rue saint Jacques un Livre considérable intitulé, Specula Parthenopæa Uranophilis Juvenibus excitata duplici constructione ordineque disposita; seu Astronomicæ pro motibus primi ac secundorum mobilium computandis observandisque Theoriæ, Praxes ac Tabulæ ad Meridianum Neapolitani Collegii Academici Soc. JESU primo concinnatæ, duplici ordine comprehensæ, Auctore P. Nicolao Gianpriamo Soc. ejusdem. Neapoli M. DCC. XLVIII. & M. DCC. XLIX. *Observatoire de Naples, c'est-à-*

dire Théorie & Pratique de l'Astronomie &c. Vol. in-fol. p. 470. sans les Tables. Par le P. Gianpriami Jésuite &c.

Cet Ouvrage est divisé en huit parties. On y traite de la Sphère, des Systêmes du Monde, du Soleil, de la Lune & de leurs mouvemens, des Eclipses, des Planètes, des Comètes, & l'on met sur la fin les Tables relatives à toutes ces matières, Outre cette division très-claire & très-méthodique, il faut considérer le Plan de l'Auteur qui a deux objets : il présente d'abord les premiers éléments de l'Astronomie, & il s'élève ensuite davantage en faveur de ceux qui sont plus avancés ; c'est ce qu'il appelle *Ordre inférieur & Ordre supérieur.* Il paroît dans tout ceci beaucoup de connoissances, de lecture, de bonne pratique ; & il semble qu'en suivant ces instructions, on peut faire des progrès dans l'étude de

l'Astronomie. Quelque jour nous détaillerons ce qu'il y a de particulier dans cette Littérature étrangère. C'est un Volume immense, qui demande des attentions, de l'étude, & beaucoup de tems: espèce de bien dont nous sentons infiniment le prix au milieu d'une multitude prodigieuse de Livres qui nous environnent & auxquels l'étendue ordinaire de nos Mémoires ne peut presque plus suffire.

Nous annonçons ceux qui suivent, & nous nous proposons d'en parler avec soin.

Lettres de M. l'Abbé de . . . . à ses Elèves pour servir d'introduction à l'intelligence des divines Ecritures, & principalement des Livres Prophétiques relativement à la Langue Originale T. I. in-12, chez la Veuve Collombat, &c. On a dix lettres dans ce Volume, & il y en aura seize en tout: nous

avons fait connoître la premiere dans notre second Volume de Mai 1751. & nous avons caractérisé le mérite de l'Auteur, en le nommant dans nos Mémoires de Septembre. C'est M. l'Abbé de Villefroy si connu par son zèle pour la Langue Sainte; il joint à cet avantage celui de bien écrire dans la nôtre.

Mémoires Historiques, Critiques & Littéraires, par feu M. Brueys, avec la Vie de l'Auteur & un Catalogue raisonné de ses Ouvrages, 2. vol. in-12. chez Jean-Thomas Herissant rue S. Jacques. Nous connoissions depuis longtems le Manuscrit de cet Ouvrage; & nous croyons que les Amateurs d'Anecdotes Littéraires sçauront bon gré à l'Editeur M. l'Abbé J. de l'avoir donné au Public.

Abrégé Chronologique de l'Hist.

Ecclésiastique. 2. vol. *in*-12. Chez le même Libraire. Ce Livre est estimé.

Géographie Moderne, &c. par M. l'Abbé Nicolle de la Croix, nouvelle Edition, 2 vol. *in*-12. *Chez le même Libraire.* On fait cas aussi de cette Nouveauté.

Parallèle de l'Expédition d'Alexandre dans les Indes avec la Conquête des mêmes Contrées par Tahmas Kouli-Khan. Par M. de Bougainville Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Belles-Lettres, 8°. *Chez Guerin rue saint Jacques.* C'est un Livre de goût qui nous a beaucoup plû à la première lecture. Nous aurons le plaisir à la seconde de le comparer avec Plutarque Maître & Modèle dans ce genre de Litterature.

Réflexions décisives sur le Judaïsme 8°. *p.* 44. *chez Quillau rue Galande.* Nous connoissons

fort ce Livre & la bonne manière de penser, la saine Logique qui fait le caractère de l'Auteur. Il seroit à souhaiter que la controverse à laquelle il se livre, fût plus du tems, & qu'il eût affaire à des gens moins aveugles.

Traité sur la manière de lire les Auteurs avec utilité T. 2. & 3. in-12. chez la veuve Lottin & Butard rue S. Jacques. M. DCC. LI. C'est la suite d'un bon Livre dont le premier Volume fut annoncé & bien accueilli dans nos Mémoires il y a quelques années.

Lettres sur la certitude des Signes de la Mort, où l'on rassure les Citoyens de la crainte d'être enterrés vivans. Par M. Louis de l'Académie Royale de Chirurgie &c. in-12. chez Lambert rue saint Jacques. On connoît les divers Ouvrages qui ont été publiés *sur*

l'incertitude des signes de la mort : Ouvrages bien reçus du Public, quoique très effrayants. Celui-ci a pour objet de rassurer tout le monde, & par conséquent d'infirmer les raisons qui appuyoient l'*incertitude des signes de la mort :* cette matière si intéressante mérite beaucoup d'attentions ; on nous assure qu'elle est bien traitée par M. Louis : nous tâcherons d'en dire notre sentiment en rendant compte de son Livre.

On publié, depuis très-peu de jours, le second Tome de l'Encyclopédie. Il est précédé d'un Avertissement & de quelques corrections relatives au premier Volume. Nous en prenons occasion de faire trois ou quatre observations très-succinctes.

1°. On avertit qu'une partie de l'Article *Ame* a été tirée d'un Traité de M. Jacquelot sur l'existence

de Dieu : cela est vrai, & nous remarquons la même chose dans l'Extrait que nous donnons ce mois-ci du premier Tome de l'Encyclopédie. Cet Article de nos Mémoires étoit imprimé plusieurs jours avant que le second Volume parût.

2°. On répète affirmativement que le terme *Audace* se prend toujours en mauvaise part ; & que s'il est pris quelquefois dans un sens favorable, c'est en vertu de l'épithète qui s'y trouve jointe : on cite pour exemple *noble Audace*. Mais il nous semble que, sans épithète, ce mot est pris quelquefois dans un bon sens : témoin encore ce Vers de Boileau :

Que Corneille pour lui rallumant son
Audace &c.

Voyez le Dictionnaire de Trévoux qui cite cet exemple & quelques autres : il avertit sagement que le

ſujet peut auſſi rectifier le mot *Audace* ; il ſe contente de décider en général que ce terme *ſe prend ordinairement en mauvaiſe part* ; cela eſt juſte ; & dans un de nos Extraits nous n'avons critiqué que l'expreſſion *toujours*.

3°. On dit que *pluſieurs Auteurs de l'Encyclopédie ont cité les ſources où ils ont puiſé, & que les autres auroient dû faire* la même choſe. L'obſervation eſt judicieuſe ; & nous répétons que l'obligation de citer, même avec de la lettre italique ou des guillemets, eſt d'autant plus eſſentielle dans l'Encyclopédie, que chaque Article y eſt affecté d'une lettre ou marque déſignant celui qui ſe porte pour Auteur de l'Article. Si cet Auteur a tranſcrit d'ailleurs ſon morceau & qu'il n'en avertiſſe pas, comment pourra-t-on ſe défendre de lui attribuer ce Morceau ; & comment ſçaura-t-on que

l'Encyclopédie, dans cet endroit, donne au Public ce qui lui appartenoit déja.

On dit que si les *Articles empruntés sans citation sont bien faits, l'inconvénient qui résulte de cette omission par rapport à l'Ouvrage paroît assez léger.* Sur quoi nous observons qu'il ne nous est pas arrivé de critiquer, dans l'Encyclopédie, la substance même des Articles nombreux qu'on a empruntés pour le Ier. vol. mais voici cependant les inconvénients attachés à ces emprunts. 1°. On redonne sans cesse les mêmes livres, les mêmes choses; ce qui n'est pas toujours agréable au Public, & ce qui l'est encore moins aux Collègues de Typographie. 2°. Quand on emprunte ainsi, on altère souvent les sources; on coupe, on retranche, on ajoute, on change, on accumule des fautes: ces deux inconvénients sont réels, même quand on

cite. 3°. Quand on ne cite pas, les gens de Lettres ne ſont point éclairés ſur la qualité du travail & ſur l'étendue des connoiſſances de quiconque ſe porte pour Auteur d'un livre &c.

Ces réfléxions n'ont point pour objet de bleſſer les Auteurs du grand Dictionnaire : à meſure que l'ouvrage s'avancera, il acquérera ſans doute plus de perfection; & nous en rendrons compte avec autant de ſoin que d'impartialité.

Expériences & Obſervations ſur l'Electricité faites à Philadelphie en Amérique, par M. Benjamin Franklin & communiquées dans pluſieurs lettres à M. P. Collinſon de la Société Royale de Londres. traduites de l'Anglois in-12. Chez Durand rue S. Jacques. M. D CC. L I I.
M. d'Alibard, connu par d'autres bons Ouvrages de Phyſique, eſt l'Auteur de cette Traduction. Il

s'est attaché à la rendre littérale, à éclaircir les endroits qui ont paru obscurs dans l'Original. Il ajoute à la tête du Volume une Histoire abrégée de l'Electricité. Tout ceci fera la matière d'un Article de nos Mémoires.

TABLE DES ARTICLES du mois de Février 1752.

ART. XI. Del Museo Capitolino &c. *Le Cabinet du Capitole &c.* 197

ART. XII. *Architecture Hydraulique &c.* Dernier Extrait. 220

ART. XIII. Sculptura Carmen &c. *Poëme sur la Sculpture &c.* 234

ART. XIV. *Questions diverses sur l'Incrédulité.* 259

ART. XV. Lettera Apologetica dell Esercitato Academico della Crusca &c. *Apologie des Lettres Péruviennes en ce qui re-*

garde les Quipos &c. 276

Art. XVI. *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences &c.* 296

Art. XVII. *Nouvelles Littéraires.* 323

Errata pour Janvier.

P. 31. dans la Note le P Picard, *lisez* le P. Sicard.

P. 154. l. dern. ont *ajoutez* eu.

P. 160. l. 22. counoît, *lis.* connoît

P. 165. l. 10. *Acémœtes*, lis. *Acœmètes.*

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 10 Janvier 1752.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1752.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mars 1752.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, ruë S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	14.	v.
1726.	13.	v.	1752.	3.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1752.

ARTICLE XVIII.

DEL MUSEO CAPITOLINO, Tomo ſecondo contenente i Buſti Imperiali &c. *Le Cabinet du Capitole contenant les Buſtes des Empereurs fol. p. 83. ſans les Planches qui ſont auſſi au nombre de 83. A Rome chez Antoine de Roſſi. M. DCC. XLVIII.*

QUAND Rome eut gouté l'art de Praxitèle & de Phidias, elle ſe livra ſans meſure à l'amour

& à la recherche des Statuës. Bientôt les Temples, les Palais, les Places Publiques, les Bibliothèques, les Maisons des Particuliers se remplirent de ces magnifiques Ouvrages. Les Observateurs critiques doutoient s'il n'y avoit pas en cela plûs de luxe que de vraye grandeur, plus de curiosité que d'utilité, plus d'ostentation que de zéle pour les Arts; mais Senèque, quoiqu'élevé dans le sein de la Philosophie, demandoit à son tour pourquoi il ne lui seroit pas permis de rassembler les Portraits & les Statuës des Hommes Illustres; de s'animer par leur exemple à l'amour de la vertu; d'avoir pour leur mémoire la vénération qui lui étoit duë: » Si je rencontre, » *ajoutoit-il*, un Consul ou un » Préteur, je mets pied à terre, » je me découvre, je lui céde le » pas; & je pourrois ne pas rece-

» voir avec honneur chez moi les
» deux Catons, le ſage Lælius,
» Socrate, Platon, Cléanthe * ? &c.

Ce Philoſophe faiſoit un bon choix ; il s'adreſſoit à des perſonnages qui méritoient de vivre dans la mémoire de la poſtérité ; mais les Peintres & les Statuaires ont ſouvent profané leur Art en travaillant pour des imbécilles & pour des hommes méchants. Néron trouva des Artiſtes, quand il voulut s'ériger à lui-même un Coloſſe de 120 pieds de haut **. Domitien vit couler l'or & l'argent dans les fourneaux ; quand il eut ordonné que ſes Statues faites uniquement de ces métaux fuſſent placées au Capitole ***. Le Volume dont nous allons rendre compte contient les Buſtes de 83. Prin-

* *Senec. Epiſt.* 64.
** *Sueton. in Nerone.*
*** *Idem in Domit.*

ces ou Princeſſes dont pluſieurs deshonorèrent le Trône & ne ſont connus que par des crimes. On peut leur appliquer ce mot de l'Anthologie : *Les Images ſont agréables aux Spectateurs , mais elles font injure aux objets qu'elles repréſentent.* *

C'eſt un nouveau degré de mérite, quand les Monuments qu'on a ſçu enlever à la barbarie & au ravage des Siècles conſacrent des vertus, en rappellant le ſouvenir des Anciens ; mais la main d'œuvre & la beauté du travail ſont, après tout, ce qu'on eſtime particulièrement : une magnifique Statuë de Caligula ou de Commode l'emportera toujours ſur une mauvaiſe Sculpture qui aura pour objet Auguſte ou Trajan.

Dans la Collection qui nous occupe, preſque tous les Buſtes ſont

---

* *Anthol. l.* 4.

beaux, & quelques-uns ſont d'un prix ineſtimable. L'Auteur prévient ſur les rapports de reſſemblance qu'il devoit y avoir entre ces Ouvrages & les perſonnes qu'ils repréſentent. Les Artiſtes anciens s'appliquèrent extrêmement à imiter le naturel, ſoit dans les animaux, quand ils travailloient en ce genre, ſoit dans les hommes, quand il étoit queſtion de Portraits ou de Statuës. *On voyoit*, dit Plutarque, *dans la Statuë de Marius la férocité de ce Général; on reconnoiſſoit*, dit Tacite, *Brutus & Caſſius plus de 70 ans après leur mort, dans les Statuës qu'on avoit conſervées de ces grands hommes.*

Il y a donc toute apparence que les 83 buſtes qu'on nous préſente ici ne ſont pas des figures arbitraires. On les compare de plus avec les autres Monuments qui ſubſiſtent des mêmes Empereurs ou Impératrices : Médailles, Mé-

daillons, Pierres gravées, Statuës rassemblées dans d'autres Cabinets, descriptions faites par les Historiens ; telles sont les pièces de comparaison qu'on met en œuvre, & qui jettent par conséquent de l'érudition dans ce Volume. Suivons le détail sans nous astreindre à nommer tout : *choisissons* ce qu'il y a de meilleur, de plus beau, de mieux expliqué par l'Auteur, de plus intéressant pour ceux qui liront cet Article de nos Mémoires.

JULES-CÉSAR.

Il reste peu de Statuës de ce Prince, peut-être parce qu'après la conjuration elles furent renversées, ou mieux encore, parce que la flatterie des Romains n'étoit pas encore parvenuë à son comble. Le Buste du Capitole est assez conforme à la description que les Historiens font de l'air,

de la taille, des manières de Jules César : il faut en excepter une circonstance. Suetone & Dion Cassius disent que cet Empereur étoit chauve, que ce léger défaut l'affligeoit, & que quand le Sénat lui eut décerné la couronne de laurier, il en usa volontiers pour suppléer aux cheveux qui lui manquoient; or le *Museo Capitolino* présente une tête qui n'est point chauve, quoique Jules y paroisse d'un âge déjà sur le retour : ce qui prouve apparemment une chose bien connue; c'est qu'on flatte sans pudeur les Maîtres du Monde, en dissimulant des taches qui mortifient leur amour-propre. Dans cette occasion, l'Artiste fut un flatteur & un mercenaire. César fut un enfant qui oublia que le Vainqueur de Pompée seroit toujours bien, dès qu'on le représenteroit au naturel.

Marcellus eris. Nous tempérons ce que dit l'Auteur de la mort prématurée de ce Prince. On en accusa, selon lui, le Médecin Antonius Musa, non sans soupçonner aussi l'Impératrice Livie, qui, au rapport de Dion, vouloit avancer ses propres enfans, & arrêter, par cette raison, la fortune rapide de Marcellus. Ce jugement n'est pas complet; il est à propos d'y ajouter, en suivant toujours Dion, que les soupçons formés contre Livie furent affoiblis par les maladies épidémiques, qui régnèrent alors & qui enlevèrent beaucoup de personnes. *

MARCUS AGRIPPA.

La tête de cet illustre Personnage, gendre d'Auguste & beau-père de Tibère, est Colossale; le Pape aujourd'hui régnant en a fait

* *Voy. Dion. l.* 53. *p.* 519.

présent au Capitole, & c'est une des plus belles Antiquités de ce Palais. Il faudroit lire la Notice de l'Auteur ; elle met sous les yeux du Lecteur, les qualités, les travaux, les services, les vertus d'Agrippa ; elle le peint tel que Senèque nous le représente, quand il dit que ce fut le seul qui sçut être heureux au milieu des troubles de la République. *

TIBERE.

On a deux Bustes de cet Empereur, l'un le représente jeune, & l'autre d'un âge approchant de la vieillesse. Le premier exprime assez tous les traits marqués par Suetone. *Tibère*, dit-il, *étoit de haute taille, robuste, bien proportionné ; il avoit le visage blanc, la physionomie honnête, les yeux*

* *Senec. Epist.* 94.

grands, il marchoit la tête droite & fixe &c. Incedebat cervice rigidâ & obstipâ.

Sur quoi l'Auteur du *Museo Capitolino* entre dans l'examen du vrai sens de cet adjectif *obstipus*, il reproche aux Commentateurs de Suetone & à quelques Lexiques d'avoir fait ce mot synonyme d'*inclinatus*, *obliquus*, tandis qu'il doit signifier la même chose que *fixus*, *immotus*. Nous n'entreprenons pas de terminer cette controverse grammaticale ; mais nous ne laisserons pas d'observer, d'après Beroalde, un des meilleurs Interprètes de Suetone, que par la comparaison d'un Texte de Pline avec un endroit de Columelle, on peut juger assez vraisemblablement qu'*obstipus*, chez ces Auteurs, a la même signification qu'*obliquus*. Béroalde rapporte aussi ce vers de la troisiéme Satyre de

Perse sur l'extérieur des Philosophes :

Obstipo capite & figentes lumine terram.

Mais il seroit possible de supposer quelqu'un qui marcheroit la tête fixe & droite, tandis qu'il baisseroit les yeux en terre. Ainsi ce témoignage nous paroît prouver peu de chose ; nous renvoyons aux Passages de Columelle & de Pline cités par le même Interprète sur le Chap. 68. du troisième livre de Suetone.

On trouve de suite les Bustes de Drusus, d'Antonia, de Germanicus, d'Agrippine ; & quoiqu'ils soient d'une grande beauté, surtout le dernier dont la draperie est exquise, nous passons au successeur de Tibère.

CALIGULA.

Ce mauvais Prince est au Capitole en Basalte & en Marbre, deux

Bustes admirables dont le premier est ainsi décrit : *Questa testa è sì eccellente che non si troverà forse in tutta questa preziosa raccolta di teste Imperiali, chi la superi di perfezione di lavoro &c.* Au reste Caligula n'y paroît point flatté ; on lui a conservé cet air farouche & sanguinaire qui désola tout, selon le beau mot de Senèque ; l'Empereur Caïus, dit-il, *mit le genre humain à la torture par tout ce qu'on peut imaginer de plus effrayant, par le chevalet, par le feu, par sa physionomie.* *

CLAUDE.

Cet imbécille Personnage est presque aussi bien caractérisé par les traits de son Buste, que par les portraits qu'en ont fait Suetone, Senèque & Juvenal. Sa figure étoit passable quand il de-

* *Senec. l. 3. de Irâ cap. 19.*

meuroit assis & qu'il ne disoit mot; dès qu'il marchoit ou qu'il s'avisoit de parler, on voyoit un Sot qui ne sçavoit ni se soutenir ni prononcer deux syllabes. Une tête toujours branlante, un ris niais, une langue embarassée, un ton de voix féroce annonçoient ce ridicule Empereur. *La Parque*, dit Senèque racontant sa mort, *tourna un honteux fuseau & rompit la trame d'une vie si méprisable :*

Turpi contorquens stamina fuso
Abrupit stolidæ regalia tempora vitæ. *

La suite de cette relation ou plûtôt de cette Satyre de Senèque est un morceau des plus curieux; aucun trait ne manque à la physionomie, aux manières, à l'histoire du Prince le plus hébêté qui fût jamais. Nous laissons jouir le Lec-

* *Senec. de morte Claudii Cæsaris.*

teur de cette Littérature antique ; & nous n'ajoutons qu'un mot sur les Bustes de Messaline & d'Agrippine, toutes deux femmes de Claude, toutes deux également propres à deshonorer le Trône & à divulguer l'imbécillité d'un époux. Le Buste de Messaline est d'autant plus remarquable qu'on n'a presque point de *Monuments* de cette Princesse, le *Sénat* ayant aboli la mémoire & détruit les *Statuës* d'une si infâme créature. Le Buste d'Agrippine est d'un travail achevé ; c'est un marbre blanc extrêmement poli ; la chevelure est singulièrement ajustée, & toute la figure présente une personne digne de la famille des Césars, si elle avoit eu des mœurs.

NÉRON.

C'est le digne neveu de Caligula, & le digne fils d'Agrippine. Il a deux Bustes au Capitole ; l'un

est de grandeur Colossale, d'une figure assez avantageuse, & tel que le mérita Néron dans sa jeunesse, lorsqu'on pouvoit dire de lui :

Enfin Néron naissant
A toutes les vertus d'Auguste vieillissant.

Et lorsqu'il pouvoit dire de lui-même que dans la route du crime tout l'arrêtoit.

Octavie, Agrippine, Burrhus, Senèque, Rome entière, & trois ans de vertus.

Racine.

L'autre Buste est menaçant & annonce déjà les forfaits de ce Monstre. La chevelure est, comme dit Suetone, *in gradus formata* : expression qui a beaucoup occupé les Commentateurs & qu'un Traducteur Italien a rendue par *la zazzera crespa è ondeggiante.* C'est peut-être ce que nous appellons des cheveux bouclés, des cheveux

étagés, peut-être des cheveux crêpus. Les Anciens distinguoient, à ce qu'il paroît, dans l'accommodement de tête, *gradus* & *annulos*; les *degrés* étoient la frisure en boucles extérieures; les *anneaux* étoient la frisure en dedans; c'est du moins ce qu'on trouve dans le Suétone des *Variorum*: on peut le consulter & l'édition aussi de Schildius; il semble que, *si l'on* vouloit s'en tenir au vers de Stace,

Celsæ procul aspice frontis honores
Suggestumque comæ &c.

Il faudroit entendre, des boucles de cheveux qui se surmontent les unes les autres & qui forment une espèce de pyramide. Voyez *Lævinus Torrentius*.

POPPÉE.

Ce Buste est le plus singulier qui se voye au Capitole. Tout est d'un

ſeul bloc de marbre, & il ſe trouve que la tête eſt blanche ſans aucune tache, & que la draperie eſt rayée de violet, en ſorte qu'on prendroit cette merveilleuſe antique pour un vrai Camée. Poppée Sabine, femme de Néron, étoit d'une beauté rare, mais il eſt difficile qu'elle eût toute la grandeur & toute la majeſté qui brille dans ſon Buſte. C'eſt la plus héroïque figure de femme qu'on puiſſe imaginer. Les Hiſtoriens peignent Poppée comme une Princeſſe molle, affectée, licentieuſe, tellement idolâtre de ſes attraits, que tous les jours elle faiſoit traire cinq cents aſneſſes pour en former un bain de lait où elle ſe lavoit. Il ſemble que le marbre du Capitole annonce plus de hauteur dans les ſentiments; mais Tacite nous avertit que Poppée ſçavoit ſe contrefaire, qu'elle ſortoit peu, qu'elle ſe voiloit le viſage à moitié, *ne*

fatiaret aspectum, & il ajoute qu'elle possédoit toutes sortes de qualités *præter honestum animum*: ce qui est rembrunir extrêmement le tableau. Elle avoit pour époux un brutal & un fou qui la tua d'un coup de pied & qui, pour lui faire honneur, employa plus de bois de cinnamome à lui dresser un bucher qu'il n'en pouvoit croître durant une année dans toute l'étenduë de l'Empire. * Nous ne faisons ici que transcrire la Notice de l'Auteur qui dit toujours sur chaque Buste du Capitole des choses très-sçavantes & très-curieuses; ce seroit trop entreprendre pour cet Article que de vouloir le conduire jusqu'à la fin du volume. Nous formerons de ce

* Periti rerum asseverant non ferre tantum annuo fœtu, quantum Nero Princeps novissimo Poppeæ suæ die concremaverit &c. *Plin. l.* 12, *c.* 18.

qui

qui reste d'autres Extraits qui seroient bien agréables, si nos talents égaloient l'admiration que nous cause ce riche dépôt d'Antiquités.

ARTICLE XIX.

R. P. DANIELIS *STADLER* Societatis JESU Serenissimi Sac. Rom. Imp. Principis Electoris, Bavariæ Ducis Confessarii, Tractatus de Duello honoris vindice, ad Theologiæ & Juris principia examinato : (c'est-à-dire,) *Traité du Duel examiné selon les Principes de la Théologie & du Droit. A Ingolstadt 1751. in-4°. p. 464.*

VOici un grand & sçavant Ouvrage contre les Duels. On s'apperçoit que l'Auteur voudroit contribuer à chasser cette peste de l'Europe, & il réünit

toutes les forces de son esprit, pour en faire sentir la fureur & la folie. Il ne perd jamais cet objet de vûë, & il exécute son dessein avec une force & avec une sagesse bien propres à guérir le mal, si le préjugé ne rendoit pas le mal presque incurable.

On peut distinguer sur la matière des Duels la partie historique, & la partie comme dogmatique. Le P. *Stadler* plus jaloux d'instruire que d'amuser, n'a touché que légèrement & comme en passant la première, & s'est fort étendu sur la seconde. Personne n'ignore que c'est dans le Nord que les duels ont pris naissance; mais il faut que ce fruit étranger & pernicieux ait trouvé en France une terre bien préparée, puisque nulle part il n'a fait tant de progrès & causé tant de ravages. Eût-on pensé qu'une manie qui porte tous les caractères de la fureur, de la

brutalité, de la barbarie, seroit si bien reçuë chez la Nation la plus polie, la plus aimable, la moins vindicative; & qu'elle s'y maintiendroit fièrement contre le cri de la nature & de la raison, malgré la sévérité des Loix & les Anathêmes de la Religion?

La façon de se battre en duel n'a pas toujours été la même. On regarda d'abord cette coutume meurtriere comme un acte de Religion. Nos bons ayeux étoient persuadés que la Providence manifestoit ses volontés par cette voye, & c'est par piété qu'ils étoient cruels & inhumains. Tout le monde sçait qu'Alphonse premier, Roi de Castille, incertain s'il admettroit la Liturgie Mozarabe ou Romaine, fit battre deux Braves en champ clos: le champion du rit Latin fut victorieux, & le rit Latin fut admis. L'Empereur Othon I. eut aussi recours au

duel, pour décider ſi la Loi de la repréſentation auroit lieu. Les Juges l'ordonnoient ſoit en matière criminelle, ſoit en matière civile, dans tous les cas dont on ne pouvoit avoir la preuve. Enfin le duel devint un moyen général, pour vuider tous les différends. Il fallut des ſiècles entiers pour démontrer que le coupable & l'injuſte accuſateur reſtoient ſouvent vainqueurs : raiſon qui corrigea enfin nos pères de cette manie extravagante.

Ce ne ſont pas ces ſortes de duels que notre Auteur attaque. Les Loix, la réfléxion, le tems les ont bannis. Mais il ſubſiſte une autre eſpèce de duels, qui n'eſt pas moins oppoſée à tous les principes ; c'eſt contre ceux-ci que le P. Stadler s'élève avec tout le zèle que peut inſpirer l'amour de l'humanité & de la vertu. Il établit pluſieurs propoſitions qui démontrent la folie des combats ſingu-

liers. Nous ne le ſuivrons pas dans le détail de toutes ces preuves : cet Extrait deviendroit interminable. Il ſuffira d'en expoſer quelques-unes qui faſſent connoître le mérite de l'ouvrage & la manière de l'Auteur.

Dans la première propoſition, il entreprend de prouver que le duel ne répare pas l'honneur. C'eſt une maxime de tous les Sages, que l'honneur eſt en nous, & qu'il ne peut dépendre des caquets, de l'étourderie & de la méchanceté. La conſidération s'acquiert par une conduite ſage & vertueuſe, & on ne peut la perdre que par une conduite oppoſée. Il ſeroit fort étrange qu'il fût au pouvoir du premier étourdi, de détruire en un moment la réputation la mieux établie. Mais, ajoute l'Auteur, cette réputation eût-elle été flétrie, penſe-t-on que le duel ait le privilége de lui rendre ſon éclat?

On vous accuſe, par exemple, d'avoir trompé au Jeu : prouverez-vous en, vous égorgeant avec l'Accuſateur, que cette accuſation eſt fauſſe ? Ce raiſonnement eſt-il concluant ? *Un tel, accuſé d'infidélité au jeu, s'eſt battu : donc il n'eſt pas coupable.* La concluſion n'eſt pas renfermée dans le principe. Voici les ſeules concluſions qui ſuivent du principe, & elles ſont évidentes : *Un tel s'eſt battu en duel, donc il s'eſt laiſſé conduire par une fureur aveugle : donc il n'a pas craint de s'expoſer à la cruelle alternative de la mort ou de l'exil : donc il a foulé aux pieds les Loix divines & humaines.* L'expérience même ne montre que trop ſouvent, que le duel, bien loin d'avoir le privilége d'effacer un crime qu'on vous a reproché, ne ſert qu'à le rendre public, & à le répandre dans une Ville, une Province, un Royaume.

Dans la troisiéme proposition, l'Auteur prétend démontrer que le Duel n'est pas une preuve de valeur. La valeur, *dit Wolf*, est une vertu qui nous fait mépriser le danger, lorsqu'il faut remplir notre devoir; mais est-ce remplir un devoir, que de violer toutes les Loix de l'humanité, de la sagesse, de la Religion? A la force des raisonnemens, on ajoute ici l'autorité des Sages, des Législateurs & de presque tous les Souverains qui ont défendu les duèls, sous les peines les plus terribles. .

On ne peut nier que les preuves qu'apporte le P. Stadler ne soient exposées d'une maniere à faire impression sur un esprit attentif; mais il n'est pas aisé de persuader qu'il ne faille pas du courage pour mépriser le sentiment le plus fort qui soit dans l'homme, c'est-à-dire l'amour de

la vie. Il faut raiſonner du duel comme du ſuïcide. Celui qui ſe tuë, comme celui qui riſque de ſe faire tuer, n'eſt pas un lâche & un poltron; mais il eſt un furieux, un inſenſé, un ſacrilége. Or, ne doit-il pas ſuffire pour empêcher un homme d'agir, de lui prouver que ſon action eſt folie, fureur, impiété?

Dans la propoſition ſeptiéme l'Auteur prouve que toutes les Nations policées n'ont pas connu la fureur des combats ſinguliers. Les Romains, cette Nation guerrière, dont la valeur a fait la conquête du monde, n'ont jamais eu recours aux duels, pour vanger leurs injures particulières. On ne lit pas que les Grecs, qu'on n'accuſera pas d'avoir manqué de fermeté & de courage, ayent eu la manie de laver une injure dans leur ſang ou dans celui de leur ennemi. Les Goths mêmes, qui ont

porté en Europe la fureur des duels, les profcrivirent lorfque le climat d'Italie eut adouci leurs mœurs & perfectionné leur raifon. Toutes les grandes & anciennes Nations, parmi lefquelles les Chinois tiennent un rang fi confidérable, ont ignoré & ignorent encore jufqu'au nom de ces combats meurtriers. Les Turcs, Nation plus voifine & moins policée, connoiffent les duels, mais ils les réprouvent : notre Auteur raconte à ce fujet un fait tiré de Bufbec.

Deux Officiers Turcs d'une force de corps extraordinaire fe haïffoient avec une efpèce d'acharnement. Tous les jours c'étoient nouvelles querelles, nouveaux motifs de diffenfions : leur animofité devint fi publique & fi éclatante que le Divan cita un des deux adverfaires nommé Vilebeck. Il comparut devant les Bachas, il entreprit de faire fon apologie, il la

conclut en disant qu'il n'a pas dépendu de lui que ces divisions ne finissent, & que souvent il avoit proposé à son adversaire de se battre en duel. » Quoi, vous avez » osé, *dit le Conseil*, proposer un » duel à un Musulman? N'y a-t-il » donc pas des ennemis à com- » battre & à détruire? Vous vi- » vez l'un & l'autre aux *dépens* » du Sultan, & vous avez été as- » sez téméraire pour exposer une » vie qui n'est pas à vous? Quel » droit en aviez-vous? & quel » exemple dangereux vous avez » donné! » Après ce discours on le fit conduire en prison, où il languit longtems dans une dure captivité.

Dans les autres Chapitres on prouve combien le duel est injurieux aux Puissances, combien il est nuisible aux Etats, combien il est contraire à la Loi Chrétienne; & l'on en expose avec force &

avec étenduë les suites terribles. On ne sçauroit que louer l'Auteur de peindre avec les couleurs les plus noires les horreurs du duel ; mais ces horreurs, personne ne les sent mieux que celui que les Loix injustes & tyranniques du monde obligent de s'aller égorger. Le duel est contre les intérêts les plus chers de l'homme, contre les intérêts temporels & les intérêts éternels. La vuë seule d'un combat singulier révolte l'imagination, irrite les sens, soulève la raison, contredit les passions, & ébranle tout l'homme. S'il marche au combat d'un pas intrépide, il y marche la rage dans le cœur, & l'amertume dans l'ame : c'est la tyrannie du préjugé qui le conduit à la mort ou à l'exil.

C'est donc le préjugé qu'il faudroit combattre ; mais il est si difficile de détruire un préjugé, & il se fortifie si souvent par les rai-

sonnemens qui le combattent ! Celui qui va se battre n'ignore pas qu'il est rebelle à son Dieu & à son Roi, & qu'il court à sa perte ; mais le préjugé est plus fort que tous les raisonnemens. Dans l'Inde, combien de femmes se brûlent vives, pour ne pas se séparer à la mort de maris qu'elles détestoient souvent ! Il y a quelque chose d'épidémique dans les préjugés, qui se communique d'esprit à esprit, comme un mal contagieux se communique de corps à corps. La contagion du préjugé est même plus dangereuse, & en quelque manière plus inévitable. Il naît, pour ainsi dire, avec nous, parce que le ton général de la Nation l'insinuë dans notre ame dès l'enfance, temps auquel nous sommes susceptibles des plus fortes impressions.

Le moyen le plus sûr & peut-être l'unique pour détruire un préjugé, seroit de n'en parler qu'avec

mépris, pour en faire sentir le ridicule & l'extravagance. Si on suivoit cette maxime, les enfans n'auroient pas la manie des peres; au moins on pourroit assurer qu'avant la troisiéme génération, les enfans riroient ou auroient pitié de la simplicité ou de la folie de leurs peres. Mais pendant qu'on exaltera ceux qui se sont signalés dans ces combats meurtriers, qu'on éloignera de la société ceux qui ont été assez sages ou assez vertueux pour refuser de violer la Loi de Dieu & du Prince, la voix de l'intérêt, de la raison, de la conscience sera peu écoutée, & le préjugé subsistera.

Si cependant il étoit permis de faire des conjectures, & de raisonner par analogie, ne pourroit-on pas dire que tout annonce la fin du préjugé des duels? On a observé que les préjugés nationaux, ceux même qui, à la honte

de la raiſon, ont régné le plus longtems & le plus tyranniquement, lorſqu'ils ont commencé à diminuer d'âge en âge, ont enfin diſparu ſans retour. Il en eſt des préjugés & des folies qui dominent ſur les eſprits, comme des maladies épidémiques qui attaquent les corps. Lorſque leur malignité diminuë, que leur contagion eſt moins rapide & moins funeſte, que les ſymptômes en ſont moins terribles, on peut prédire avec certitude leur fin prochaine. Or comparez la manière de ſe battre des ſiècles précédens avec la manière dont on ſe bat depuis la fin du dix-ſeptième Siècle, & vous ſerez étonné du changement prodigieux qui s'eſt fait dans nos mœurs à cet égard. Il y a infiniment moins de chemin à faire, pour ne pas ſe battre du tout, de la façon dont on ſe bat aujourd'hui, qu'il n'y en avoit de la

manière de se battre du quinzième & du seizième Siècle, à la manière dont on se bat de nos jours. Les Arts, les Lettres, l'Esprit de société ont extrêmement adouci les mœurs. On ne seroit pas d'humeur aujourd'hui de s'aller égorger par esprit de Chevalerie; & notre Siècle regarde avec raison comme des insensés ces Paladins & ces *preux* Chevaliers qui couroient le monde pour se battre & *occire* des gens à qui ils ne vouloient pas de mal, & qui leur vouloient peut-être du bien. Nous rions aujourd'hui d'une manie qui attiroit l'admiration de nos Péres. Encore quelques révolutions d'années, & nos descendans riront de ce qui nous reste de cette même manie. Les progrès de la raison à cet égard sont trop marqués pour ne pas opérer enfin l'entière extinction des combats singuliers, & ce préjugé disparoîtra. Un autre

lui ſuccédera peut-être, comme on a obſervé qu'un mal épidémique général avoit coutume de ſuccéder à un autre ; mais quel qu'il puiſſe être ce préjugé, il eſt difficile qu'il ſoit jamais auſſi contraire à tous les principes.

Ces réfléxions nous ont mené trop loin, & nous ne pouvons ſuivre l'Auteur dans ce qu'il *dit* du duel conſidéré 1°. dans l'état de nature, 2°. dans un Etat policé, 3°. dans un Etat non-policé, où l'on refuſe la juſtice, & où la force, Loi des brutes, eſt la ſeule Loi. Toutes ces matières ſont traitées avec beaucoup d'ordre, & on y trouve des choſes bien approfondies & bien diſcutées.

ARTICLE XX.

ENCYCLOPE'DIE OU DICtionnaire raiſonné des Sciences des Arts & des Métiers ; Par

une Société de gens de Lettres, mis en ordre & publié par M. Diderot de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Prusse ; & quant à la Partie Mathématique, par M. d'Alembert de l'Académie Royale des Sciences de Paris &c. T. I. A Paris, chez Briasson, David l'aîné, Durand, le Breton &c.

CEt Extrait sera le dernier que nous donnerons sur le premier Tome de l'Encyclopédie : ce n'est pas qu'il ne nous reste une partie très-considérable de ce Volume : il semble même que les objets s'agrandissent & se multiplient à mesure que nous avançons dans cette Littérature ; mais il faut laisser au Public des recherches à faire & des découvertes à publier. Nous nous occuperons ici de quelques Articles ; nous ferons quelques obser-

vations générales, & nous finirons.

Dans l'Article *Appréhension*, nous remarquons encore que la Métaphysique du P. Buffier a été très-utile. On emprunte de lui (*Principes du raisonnement dans le Cours de Sciences. p. 853. & suivantes*). près d'une colonne in-fol. & ce morceau, qui est bien choisi, seroit beaucoup meilleur dans l'Encyclopédie, si l'on n'en avoit rien retranché. Voici quelques-uns des traits qu'il présente : » Quand les » nouveaux Philosophes*, *dit le P.* » *Buffier*, prononcent que les cho» ses corporelles nous sont repré» sentées par notre imagination, & » les spirituelles par notre pure in» telligence, s'entendent-ils bien » eux-mêmes ? De côté & d'autre, » n'est-ce pas également une pensée » de notre esprit ; & agit-il moins

* L'Encyclopédie nomme spécialement le P. Malebranche.

» en pensant à une montagne, qui
» est corporelle, qu'en pensant à
» une intelligence qui est spirituel-
» le ? L'opération de l'esprit, di-
» ra-t-on, qui agit en vertu des
» traces de notre cerveau par les
» objets corporels, est l'imagina-
» tion ; & l'opération de l'esprit
» indépendante de ces traces, est
» la pure intelligence. Quand les
» Cartésiens nous débitent * sé-
» rieusement ces traces du cer-
» veau, disent-ils une chose sé-
» rieuse ? Avec quelle espèce de
» microscope ont-ils apperçu ces
» traces qui forment l'imagina-
» tion ? Les eussent-ils apper-
» çuës **, peuvent-ils jamais sça-
» voir que l'esprit n'en a pas be-
» soin pour toutes ses opérations

* L'Encyclopédie met ; *nous parlent de ces traces &c.*

** L'Encyclopédie : *quand ils les auroient apperçuës &c.*

» même les plus ſpirituelles ? &c. L'Encyclopédie paſſe ici plus d'une colonne du P. Buffier & va le rejoindre à ces mots : » Pour parler » plus juſte, diſons que la faculté » de penſer eſt toujours la même, » toujours également ſpirituelle » ſur quelque objet qu'elle s'oc- » cupe &c. » Il faut lire la ſuite qui remplit près d'une demi-colonne de l'Encyclopédie & *un peu* plus chez le P. Buffier. On auroit bien dû *lui paſſer une petite reconnoiſſance en le nommant* *, puiſque c'eſt la troiſième fois qu'il rend de très-bons ſervices au grand Dictionnaire : outre cet Article, *Appréhenſion*, on peut ſe ſouvenir d'*Agir* & d'*Amitié*. **

* Ce ſont les termes de M. de la Mothe le Vayer donnant de bons avis à ceux qui prennent les ouvrages d'autrui. *Voyez ſa lettre* 139.

** Par l'Avertiſſement du ſecond Vo-

Arabe. On traite, dans cet Article, de la Langue, des Chiffres, de la Philosophie des Arabes. Sur la langue, on rapporte un trait

---

lume de l'Encyclopédie, nous apprenons que ces Articles *Agir*, *Amitié*, ne sont point de M. l'Abbé Yvon, & que ç'a été une méprise de mettre sa lettre ou marque à la fin de ces Articles. Sur quoi nous pouvons demander si l'Article *Appréhension*, dont la plus grande partie est du P. Buffier, & qu'on caractérise aussi comme étant de M. l'Abbé Yvon, se trouve encore dans le cas de la *méprise*?

Nous pouvons demander de plus, si la méprise a lieu dans l'Article *Adjectifs* (Logique) lequel est encore attribué au même Abbé & qui se trouve néanmoins dans le Livre de M l'Abbé Girard (*Vrais Principes de la Langue Françoise T. I. pag.* 365. *& suiv.*) Article au reste assez inutile dans l'Encyclopédie, puisque M du Marsais avoit expliqué d'une manière très-instructive & très-suffisante tout ce qu'on peut désirer de sçavoir sur l'*Adjectif. Voyez son Article pag.* 133. *du premier Volume de l'Encyclopédie.*

qui est aussi dans Trévoux, mais avec quelque différence. *Le Pere Ange de S. Joseph*, dit l'Encyclopédie, *assure qu'il y a dans cette langue plus de mille mots qui signifient un lion, 200 pour dire un serpent, huit qui signifient du miel*; dans Trévoux il y a *80 pour le miel*: est-ce la véritable leçon?

En raisonnant sur les Chiffres Arabes, on répete ce que dit Trévoux de Scaliger, de Planude, de M. Huet, (Voyez ce Dictionnaire au mot *Arabe*): Mais l'Encyclopédie ajoute des particularités curieuses. Sur la Philosophie des Arabes, on montre de l'érudition & de la critique: ce détail mérite d'être lû.

Les Articles *Arabiques* (Hérétiques) *Arboribonzes*, *Archimime*, *Archiministre*, *Archiphéracite*, *Archives*, *Argata*, *Argo*, *Arianisme &c.* sont en tout ou

en grande partie imités du Dictionnaire de Trévoux.

Aristotélisme. Cet Article contient 41 colonnes in-fol. & nous y distinguons deux parties. La première est en quelque sorte l'histoire de la vie & des écrits d'Aristote ; la seconde fait connoître *les Restaurateurs* de l'Aristotélisme, *les Philosophes récens Aristotélico-Scholastiques*, & ceux *qui ont suivi la véritable Philosophie d'Aristote.* Dans la première partie, il y a près de six colonnes in-fol. transcrites de l'histoire critique de la Philosophie par M. Deslandes, *T. 2. p. 266. & suiv. Edit. d'Amsterdam 1741.* Cela est pris par morceaux, en sautant d'un endroit à l'autre, & en insérant dans le tissu, tantôt des détails qui sont apparemment de l'Auteur Encyclopédiste, tantôt des observations tirées du P. Rapin, tantôt une exposition empruntée de l'histoire

Naturelle de M. de Buffon. On cite ces deux derniers Auteurs ; mais on ne dit rien de M. Deslandes ; ainsi nous croyons devoir restituer pleinement à cet Historien de la Philosophie ; le beau & grand morceau qui lui appartient. Voici quelque chose de la fin : *Lorsque les injustes persécutions des Prêtres des Cérès contraignirent Aristote de se retirer à Chalcis, il nomma Théophraste pour son successeur, & lui légua tous ses manuscrits...* Théophraste jouit toute sa vie d'une très-grande réputation. On comparoit la douceur de son éloquence à celle du vin de Lesbos qui étoit sa Patrie. Né doux & obligeant, il parloit avantageusement de tout le monde ; & les Gens de Lettres surtout trou-*

* Nous passons ici une demi-page parce qu'elle est supprimée dans l'Encyclopédie.

voient dans sa générosité un appui aussi sûr que prévenant. Il sçavoit faire valoir leur mérite, lors même qu'ils l'oublioient, ou peut-être qu'ils sembloient l'ignorer par un excès de modestie.... * *Pendant que Theophraste se distinguoit ainsi à Athènes, Sophocle fils d'Amphiclide porta une loi, par laquelle il étoit défendu à tous les Philosophes d'enseigner publiquement sans une permission expresse du Sénat & du Peuple. La peine de mort étoit même décernée contre tous ceux qui n'obéïroient point à ce Réglement. Les Philosophes, indignés d'un procédé si violent, se retirèrent tous d'Athènes & laissèrent le champ libre à leurs rivaux & à leurs ennemis, je veux dire,*

---

* Nous supprimons ici quatre lignes parce qu'elles ne sont point dans l'Encyclopédie.

aux Rhéteurs & aux autres Sçavans d'imagination &c.

L'Encyclopédie s'exprime ainsi sur la même matière : » Lorsque
» les injustes persécutions des Prê-
» tres de Cerès contraignirent
» Aristote de se retirer à Chalcis,
» il nomma Théophraste pour son
» successeur ; & lui légua tous ses
» manuscrits. Ce Philosophe jouit
» toute sa vie d'une très-grande
» réputation ; on comparoit la
» douceur de son éloquence à cel-
» le du vin de Lesbos qui étoit
» sa patrie. Né doux & obligeant,
» il parloit avantageusement de
» tout le monde ; & les gens de
» Lettres surtout trouvoient dans
» sa générosité un appui aussi sûr
» que prévenant. Il sçavoit faire
» valoir leur mérite, lors même
» qu'ils l'oublioient, ou plutôt
» qu'ils sembloient l'ignorer par
» un excès de modestie. Pendant
» que Théophraste se distinguoit

» ainsi à Athènes, Sophocle fils » d'Amphictide* porta une Loi, » par laquelle il étoit défendu à » tous les Philosophes d'enseigner » publiquement sans une permis- » sion expresse du Sénat & du » Peuple. La peine de mort étoit » même décernée contre tous ceux » qui n'obéïroient point à ce Ré- » glement. Les Philosophes, indi- » gnés d'un procédé si violent, se » retirèrent tous d'Athènes & lais- » sèrent le champ libre à leurs ri- » vaux & à leurs ennemis, je » veux dire, aux Rhéteurs & aux » autres Sçavans d'imagination » &c. »

L'Encyclopédie p. 654. réunit deux morceaux de M. Deslandes, & la réünion opére un sens qui n'est pas tout-à-fait celui de cet

---

* Il faut lire *Amphiclide*, comme chez M. Deslandes, qui a bien lu, en cet endroit, Diogène Laërce.

Auteur. M. Deslandes dit d'Aristote : *Il osoit soutenir que les offrandes & les sacrifices sont inutiles ; que les Dieux font peu d'attention à la pompe extérieure qui brille dans leurs temples, à moins que cette pompe ne soit accompagnée du culte intérieur. En falloit-il davantage pour armer contre lui les Prêtres intéressés du Paganisme ? Ils pardonnoient rarement, & surtout à ceux qui vouloient diminuer de leurs droits & de leurs prérogatives.* Et quinze pages après, le même M. Deslandes expose l'erreur d'Aristote sur la Providence : *Le principe sur lequel Aristote s'appuyoit pour dérober à la Providence les choses sublunaires revient à ceci. Dieu ne voit & ne connoît que ce qu'il a toujours vu & connu : les choses contingentes ne sont donc pas de son ressort. La terre est le pays des changemens, de la génération & de la corruption : Dieu n'y a*

donc auçun pouvoir ; il se borne au pays de l'Immortalité, à ce qui est, de sa nature, incorruptible.

Or l'Encyclopédie joint ces deux Morceaux en y insérant quelques phrases ; & voici tout son Texte : » Il (Aristote) osoit » soutenir que les offrandes & les » sacrifices sont tout-à-fait inuti- » les ; que les Dieux font peu d'at- » tention à la pompe extérieure » qui brille dans leurs temples. » C'étoit une suite de l'opinion » où il étoit que la Providence » ne s'étend point jusqu'aux choses » sublunaires. Le principe sur le- » quel il s'appuyoit pour soutenir » un systême si favorable à l'im- » pieté revient à ceci : Dieu ne » voit & ne connoît que ce qu'il a » toujours vu & connu : les cho- » ses contingentes ne sont donc » pas de son ressort. La terre est le » pays des changements, de la » génération & de la corruption.

» Dieu n'y a donc aucun pouvoir ;
» il se borne au pays de l'Immor-
» talité, à ce qui est, de sa nature,
» incorruptible. Aristote pour as-
» surer la liberté de l'homme,
» croyoit ne pouvoir mieux faire
» que de nier la Providence : en
» falloit-il davantage pour armer
» contre lui les Prêtres intéressés
» du Paganisme ? Ils pardonnoient
» rarement, & surtout à ceux qui
» qui vouloient diminuer de leurs
» droits & de leurs prérogatives. »

Ces deux dernières Phrases, *En falloit-il davantage &c.* & *ils pardonnoient rarement &c.* sont, comme on voit, du premier Morceau de M. Deslandes ; l'Auteur Encyclopédiste les a déplacées, & après la jonction des deux Morceaux du même M. Deslandes, il les a mises à la fin de tout cet endroit de l'Encyclopédie, comme pour le conclure avec plus d'avantage. Mais sur cela il vient naturelle-

ment en pensée d'observer deux choses, 1°. que M. Deslandes a pu blâmer les Prêtres du Paganisme de l'animosité qu'ils témoignoient contre un Philosophe qui enseignoit que les Dieux font peu d'attention à la pompe extérieure des temples, *à moins que cette pompe ne soit accompagnée du culte intérieur.* 2°. Que l'Auteur Encyclopédiste n'étoit pas autorisé de même à dire : » Aristote, pour » assurer la liberté de l'homme, » croyoit ne pouvoir mieux faire » que de nier la Providence : en » falloit-il davantage pour armer » contre lui les Prêtres intéressés » du Paganisme ? Ils pardonnoient » rarement, surtout à ceux qui » vouloient diminuer de leurs » droits & de leurs prérogatives. » En effet que les Prêtres se fussent élevés contre Aristote, parce qu'il nioit la Providence, ç'eût été une chose louable, une attention res-

pectueuse aux droits de la Divinité, un procédé relatif aux devoirs de leur état. On voit donc la différence qui se trouve entre le sens de M. Deslandes & celui de l'Encyclopédie : le premier est bien plus raisonnable que le second. Nous pourrions nous servir de termes plus forts & montrer, par un détail raisonné, combien l'énoncé de l'Encyclopédie est capable d'allarmer les gens de bien.

La seconde partie de ce long Article (Aristotélisme) comprend d'abord une exposition curieuse sur les Restaurateurs de la Philosophie d'Aristote ; mais nous sommes arrêtés dans un point de Chronologie. On nous parle de Paul V. comme d'un Pape placé à la renaissance des lettres & très-porté pour l'Aristotélisme ; on ajoute ensuite des particularités sur Théodore Gaza, sur George de Trébizonde, & sur d'autres Grecs Péri-

patéticiens du XV. Siècle. Or Paul V. ne monta ſur le S. Siége qu'en 1605. & ce tems ne peut convenir aux doctes Perſonnages que nous venons d'indiquer. Ainſi nous croyons qu'au lieu de Paul V. on a voulu mettre Nicolas V. dont il eſt parlé plus bas, & qui protégea en effet les Reſtaurateurs de la Philoſophie d'Ariſtote.

L'Auteur Encyclopédiſte ſe livre à de longues diſcuſſions ſur *les Philoſophes récens Ariſtotélico-Scholaſtiques ;* il nomme les principales Ecoles, les Ordres Religieux qui ont adopté certaines opinions Théologiques ; les Docteurs qui ont donné le plus de cours & d'autorité à ces opinions ; & tout ceci fait naître, ſous la plume de l'Auteur, des obſervations qui ne devroient pas ſe trouver dans un Livre tel que celui-ci. » On dit, par exemple, que Scot » faiſoit conſiſter ſon mérite à

» contredire en tout S. Thomas ; » qu'on ne trouve chez lui que de » vaines subtilités, & une Méta- » physique que tout homme de bon » sens rejette... Qu'il n'est pas per- » mis chez les Cordeliers de pen- » ser autrement que lui ; qu'un » homme qui sçauroit parfaite- » ment tout ce qu'il a fait (on en- » tend ce qu'il a écrit) ne sçau- » roit rien... Qu'il n'est pas possi- » ble que Scot ait assez pensé pour » meubler la tête de tous les Fran- » ciscains qui existeront à jamais ; » que Scot n'a point pensé du tout ; » qu'il a gâté l'esprit de tous ceux » de son Ordre... Qu'il est inutile » de peindre ceux qui se sont dis- » tingués parmi les Franciscains, » parce qu'ils sont tous jettés » dans le même moule. » Ce qui veut dire apparemment qu'*ils ne pensent point du tout* & qu'*ils ont tous l'esprit gâté*. Encore une fois, tout ceci est de trop ; on ne re-

marque dans ce détail ni égards, ni précision, ni gravité : la vérité surtout y est blessée dans presque toutes les phrases, étant bien prouvé que Scot ne fut point un imbécille ; & que l'Ordre de Saint François a produit & produit encore des hommes très-estimés pour leur manière de penser, d'écrire, de servir l'Eglise. Enfin, à la lecture de cet endroit de l'Encyclopédie, on seroit tenté de croire qu'en écrivant des choses si peu convenables, l'Auteur étoit dans un de ces moments où l'on pense peu, où même l'on ne pense point du tout. Nous supprimons plusieurs autres réflexions que le même Ecrivain quel qu'il soit *, s'est

* On ne peut bien le distinguer dans l'Encyclopédie. Il n'y a point de marque, point de lettre caractéristique, & l'Article *Arithmomancie* qui vient après, n'est ni assez éloigné ni assez approchant

permises en continuant de parler des Scholastiques; & nous passons aussi, pour abréger, l'Article *des Philosophes qui ont suivi la véritable Philosophie d'Aristote.*

Arithmétique, *Armes*, *Armée*, bons Articles; *Armes à outrance* transcrit mot à mot du Dictionnaire de Trévoux. *Arroser* (Jardinage) Article qu'on doit à M. d'Argenville, ainsi que plusieurs autres qui ont leur mérite: voyez *Ame des Plantes*, *Anatomie des Plantes*, *Améliorer une terre*, *Aspèct* ou *Solage*, *Allignement &c.*

Article (Grammaire) C'est un des plus estimables Morceaux de l'Encyclopédie. M. du Marsais l'a fourni, ainsi que beaucoup d'autres sur lesquels nous aurions voulu pouvoir insister. Il rassemble

---

de la même matière, pour qu'on puisse attribuer ou refuser sûrement à l'Article *Aristotélisme*, la lettre ou marque dont *Arithmomancie* est affecté.

dans celui-ci tout ce qui concerne l'*Article*, par rapport aux diverses Langues soit mortes soit vivantes; soit sçavantes, soit vulgaires. Il indique l'origine des *Articles* dans le François. Il distingue ce qui est véritablement *Article* de ce qui ne l'est pas; il montre la force, les usages, les avantages des *Articles*; il traite en un mot toute cette matière avec une abondance de doctrine dont on ne croiroit pas, à la première vuë, qu'une simple question de Grammaire fût susceptible.

Assassin. C'est à-peu-près l'abrégé de deux bons Articles qui sont dans le Dictionnaire de Trévoux; mais, dans celui-ci & dans l'Encyclopédie, il s'est glissé une faute. Trévoux dit que les *Assassins* furent condamnés au Concile de Lyon, *& sous Innocent IV. en 1274*; l'Encyclopédie marque que cette condamnation fut faite

au Concile de Lyon *sous Innocent IV. en 1231.* Or il est certain qu'Innocent n'étoit Pape ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux années (1274. & 1231.) Il fut élu en 1243. & mourut en 1254.

Assidéens. Le Dictionnaire de Trévoux a été encore très-utile dans cet Article, mais il ne met pas une faute singulière qui se voit dans l'Encyclopédie. *Serarius*, dit-elle, *& Drusus Jésuites, ont écrit l'un contre l'autre sur les Assidéens, au sujet d'un endroit de Joseph fils de Gorion.* Trévoux dit : *Serarius Jésuite & Drusius ont écrit l'un contre l'autre sur les Assidéens au sujet d'unendroit de Joseph fils de Gorion :* cela est bien, & il ne faut pas appeller *Drusus* l'antagoniste de Serarius ; il faut encore moins dire que cet antagoniste étoit Jésuite. Drusius fut un Protestant très-zélé pour sa Secte. *Voyez sa vie à la fin de ses notes sur le Nouveau Testament.*

Aſtronomie. On donne ici l'hiſtoire abrégée de cette ſcience; on indique ceux qui en furent les inventeurs ou les protecteurs; on deſcend de ſiècle en ſiècle depuis les Chaldéens juſqu'à nos jours; on nomme les plus célèbres Aſtronomes; on marque leurs découvertes & leurs ſuccès: tout ceci eſt inſtructif, & dans le goût propre d'un Dictionnaire où l'on cherche bien plus l'hiſtoire que la théorie des Sciences & des Arts.

Nous ſommes un peu ſurpris qu'à l'endroit où il eſt parlé de Galilée, on lui faſſe honneur, ſans difficulté & ſans partage, de la découverte des taches du Soleil. *A l'aide du Teleſcope*, dit-on, *les Satellites de Jupiter furent découverts par lui-même; de même que les montagnes dans la Lune, les taches du Soleil, &c.* Or il eſt bien plus probable que les taches du Soleil furent découvertes en 1611. par le P. Schei-

Philosophes
arler ; la so
osophes élev
toient beau
ue nos Inc
ats d'une Rel
nt reconnu
e & la vérité
oujours le ca
Les préten
udacieux fon
ne discussion
eut être curie
t le résultat
eut demander
blement Incr
ncrédulité do
on ; de quel
titre d'*Esprit*
édulité est
obité ; si l'on
it pernicieuse
On voit là
s relatives
& les proc

comme un effet
les Pontifes, que
nue de leur né
de Rome, Sulp
la guerre
voyant les so
une Eclipse
leur enc
» Ce tr
sur la narra
mais cet a
guerre con
cession-là que
sée, Roi de M
vaincu & fait prison
ule. 2°. Il n'est po
icius Gallus voya
troublés par une Ecli
rassura : Tite-Live
seulement que Sulp
qu'il y auroit une Ec
la nuit suivante, fit a
soldats, & leur annon
une, afin que quand le
l'Eclipse arriveroit

1752.

ner, Jésuite d'Ingolstadt. Ce fait paroît démontré par l'ouvrage du même P. Scheiner, intitulé, *Rosa ursina ;* & l'on peut voir aussi ce que M. Deslandes a écrit tout récemment sur cela dans son premier recueil de Physique & d'histoire naturelle réimprimé en 1748. Mais quand la chose seroit douteuse, au moins conviendroit-il d'en parler comme a fait M. Cassini dans ses Elémens d'Astronomie : *Les taches du Soleil*, dit-il, p. 81. *furent apperçuës d'abord en* 1611. *par le P. Scheiner Jesuite, ou par Galilée, qui lui en dispute la découverte.*

Nous remarquons de plus une méprise historique & chronologique dans le petit détail qu'on fait de l'état où se trouvoit l'Astronomie chez les Romains avant Jules-César. « Les défauts, dit-on, de » l'année de Numa, & le peu » d'ordre qu'il y eut dans le Calen» drier jusqu'à la réformation de » Jules-César, doivent être regar-

» dés plûtôt comme un effet de l'in-
» capacité des Pontifes, que comme
» une marque de leur négligence.
» L'an 580. de Rome, Sulpicius Gal-
» lus, dans la guerre *contre les*
» *Perses*, voyant les soldats trou-
» blés par une Eclipse de Lune, les
» rassura en leur en expliquant les
» causes &c. » Ce trait d'histoire
est fondé sur la narration de Tite-
Live, l. 44. mais cet auteur ne par-
le point de *guerre contre les Perses*;
il n'est question-là que de la guerre
contre Persée, Roi de Macédoine,
qui fut vaincu & fait prisonnier par
Paul Emile. 2°. Il n'est point dit
que *Sulpicius Gallus voyant les*
Soldats troublés par une Eclipse de
Lune, les rassura : Tite-Live nous
apprend seulement que Sulpicius
sçachant qu'il y auroit une Eclipse
de Lune la nuit suivante, fit assem-
bler les Soldats, & leur annonça ce
phénomène, afin que quand le mo-
ment de l'Eclipse arriveroit, ils

n'en fussent point troublés; *pronunciavit noctè proximâ, ne quis id pro portento acciperet, ab horâ secundà usque ad quartam horam noctis Lunam defecturam esse.* Il y a, sur ce point particulier, plus d'exactitude dans le traité de l'opinion de M. de Saint-Aubin que dans l'Encyclopédie : *Les défauts du Calendrier de Romulus & de Numa*, dit M. de Saint-Aubin, (T. I. p. 645. & suiv.) *& le peu d'ordre qui y fut observé jusqu'à la réformation faite par César, marquent l'incapacité des Pontifes à qui il appartenoit de régler les années. On trouve néanmoins que l'an 580. de Rome, Sulpicius Gallus, Commendant de la seconde Légion dans la guerre contre Persée, Roi de Macédoine.... avertit les Soldats que, la nuit suivante, il y auroit une Eclipse de Lune qui dureroit deux heures; & qu'il leur en expliqua les causes.*

Athée. Ceci est comme un traité

entier ſur cette matière. On diſtingue trois ſortes d'Athées ; les premiers ignorans & ſtupides ; les ſeconds corrompus dans leurs mœurs; les troiſièmes, gens de ſpéculation & de raiſonnement. Les deux premières claſſes peuvent comprendre ce qu'on appelle les *Athées pratiques* ; la troiſième ſera compoſée des *Athées théoriques*. L'Auteur de ce grand morceau reconnoît qu'il ne peut y avoir d'Athée *convaincu de ſon ſyſtème* ; mais il ſoutient que la perſuaſion peut convenir à l'Athée ; * il fait plus encore, & il

* Sans vouloir blâmer la différence que l'Auteur établit ici entre *perſuaſion* & *conviction*, nous rapporterons cependant un trait de M. De la Bruyere, Ecrivain très-intelligent dans notre langue, & très-éloigné, à ce qu'il paroît, de diſtinguer la *perſuaſion* de la *conviction*, en matière de preuves ſur l'exiſtence de Dieu. *J'aurois*, dit-il, *une extrême curioſité de voir celui qui ſeroit perſuadé que Dieu n'eſt point ; il me diroit du moins la raiſon invincible qui a ſçû le convaincre.* (Caractères, article *des Eſprits forts.*)

avance cette proposition : *L'Athée* (& il est uniquement question de l'Athée spéculatif ou de Théorie) *se persuade ce qui n'est point : mais rien n'empêche qu'il ne le croye aussi fermement, en vertu de ses sophismes, que le Théïste croit l'existence de Dieu en vertu des démonstrations qu'il en a.* Voilà donc un cas où l'on donne autant de pouvoir aux sophismes qu'aux démonstrations pour opérer la fermeté de croyance ; & il s'agit de l'existence de Dieu, qui est l'objet le mieux prouvé, le mieux démontré qu'il y ait dans toute l'étenduë des Sciences. Cependant il nous semble que les démonstrations de cette Existence opérent, suivant même la doctrine de l'Encyclopédie, une pleine conviction, & cette conviction affermit sans doute la croyance ; mais si les sophismes peuvent produire, pour la non-Existence de Dieu, une croyance aussi ferme

que celle qui eſt produite par les démonſtrations en faveur de l'Exiſtence, il s'enſuivra que les Sophiſmes pourront produire tout ce qui ſert à affermir la croyance de la non-exiſtence, & par conſéquent auſſi la conviction à cet égard : or ceci eſt aſſurément très-faux, ceci contredit même le principe de l'Auteur Encyclopédiſte. Nous ne voulons pas ſuivre les diſcuſſions où il entre après cela, pour faire voir comment on devient Athée : il y a dans tout ce détail des façons de penſer qui donnent à la preuve de l'exiſtence de Dieu un air de problème dont nous ne pouvons ni convenir ni nous accommoder ; que nous devons bien plutôt rejetter, proſcrire & condamner.

Dans ce même Article, on agite la queſtion fameuſe : *Si l'irréligion eſt pire que la ſuperſtition*, ou autrement, *ſi l'Atheiſme eſt un plus*

grand mal que l'idolatrie. La controverse est vis-à-vis de Bayle ; qui a soutenu hautement la négative, c'est-à-dire que *l'Athéisme n'est pas un plus grand mal que l'Idolatrie.* Sur quoi l'Auteur Encyclopédiste partage en quelque sorte le différend ; & il déclare 1°. que l'*Athéisme spéculatif est moins injurieux à Dieu, & par conséquent un moindre mal que l'Idolatrie.* 2°. Que le même *Athéisme est plus pernicieux au genre humain que l'Idolatrie.* Sous ce dernier membre de la quèstion, on trouve des choses assez réfléchies, avec une réfutation de Bayle qui n'est pas mal raisonnée. A l'égard de la première partie, nous ne serions pas du sentiment de l'Auteur. L'Athée est environné de tant de lumières, qui lui montrent l'existence de Dieu, qu'il ne peut se déterminer à nier cette existence sans être animé d'un motif de haine contre la Divinité ; or, cette aver-

ſion, cette oppoſition eſt une injure plus grande, un crime plus énorme que l'action de l'Idolâtre qui ſe trompe dans l'objet de ſon culte. On oublie trop, ce ſemble, en traitant cette matière, qu'il s'agit d'un Athée *poſitif*, c'eſt-à dire d'un homme qui ne ſe contente pas de ne point penſer à Dieu, & de vivre comme s'il n'y en avoit point; mais qui s'obſtine, malgré les lumières dont il eſt inveſti, à nier totalement l'exiſtence d'un Etre ſuprême.

Atmoſphère, *Attaque*, *Attention*, *Attraction*, *Aurore Boréale*; Articles qui paroiſſent faits avec ſoin.

Aſcites, *Aſſonance*, *Atlantique* (Iſle) *Auditoire*, *Averrunques*, *Azurins* *, *Azymes &c.* Articles fort imités de Trévoux.

Aſcètes, *Aſmodée*, *Aſphaltide*, *Aſtaroth*, *Aſtomes*, *Aſtynomes*,

---

* L'Encyclopédie met *Azurnis*, faute apparemment d'impreſſion.

Audiens, *Auliques*, *Autocephales*, *Autochtones*, *Azazel*, *Azuagues &c.* Articles contenus en tout, ou en grande partie, dans Moréri.

Autorité politique. Cet Article a surpris bien des Lecteurs : nous sommes de ce nombre ; & pour rendre raison de notre étonnement, nous allons rapporter quelques-unes des propositions qu'on lit en cet endroit de l'Encyclopédie. Au-dessous des plus remarquables, nous placerons des Notes : après quoi nous ferons parler un Sage & un Prince de l'Eglise, lequel a traité depuis peu la même matière.

Texte de l'Encyclopédie. » Aucun homme n'a reçu de la Nature le droit de commander aux » autres. La liberté est un présent » du Ciel, & chaque individu de » la même espèce a le droit d'en » jouir aussitôt qu'il jouit de la

» raison.

» raison. * Si la Nature a établi » quelque autorité, c'est la puis» sance paternelle ; mais la puis» sance paternelle a ses bornes : & » dans l'état de nature, elle fini» roit aussitôt que les enfans se» roient en état de se conduire. **

---

* L'Auteur de la Nature a voulu que les hommes fussent en société ; mais dans toute société, il doit y avoir des loix, & quelqu'un pour les faire observer. De-là résulte ce qu'on appelle *Autorité* d'une part, & *subordination* de l'autre. Il n'est donc pas vrai que tous les hommes naissent avec cette liberté sans bornes dont parle l'Auteur.

** Croira-t-on que, dans l'état de Nature, un Père ne doive plus avoir de puissance sur son fils dès que ce fils sera *en état de se conduire*; c'est-à-dire apparemment dès qu'il aura atteint l'âge de raison ? Mais supposons que la capacité *de se conduire* ne soit censée acquise qu'à l'âge de 15 ou 20 ans, croira-t-on encore que, dans l'état de nature, toute puissance d'un père sur son fils doive être *finie* à cet âge ? n'est-il pas plus dans l'ordre de la nature, que, durant tout le cours de la vie

„ Toute autorité vient d'une autre „ origine que de la nature. Qu'on „ examine bien, & on la fera tou„ jours remonter à l'une de ces deux „ sources; ou la force & la violence „ de celui qui s'en est emparé, ou „ le consentement de ceux qui s'y „ sont soumis par un contrat fait „ & supposé entre eux, & celui à „ qui ils ont déféré l'autorité. . . * „ La puissance qui vient du consen„ tement des peuples, suppose né-

des enfans, il reste des traces de la puissance que leurs pères ont eue sur eux ?

* Ces principes paroissent empruntés d'un livre intitulé : *Traité du pouvoir des Rois de la Grande-Bretagne, traduit de l'Anglois* en 1714. & réfuté en Angleterre même, comme autorisant *la révolte & la trahison*. Il est beaucoup parlé dans ce livre, de contrat, de conventions entre le Roi & le peuple ; il y est dit que, *quand on choisit un Roi, il s'engage à gouverner la société suivant les conditions stipulées dans l'accord* ; que *le Prince tient son autorité du peuple qui le choisit, qui l'établit, & dont il n'est que l'exécuteur*, &c.

» cessairement des conditions qui
» en rendent l'usage légitime, utile
» à la société, avantageux à la Ré-
» publique, & qui la fixent & la
» restraignent entre des limites. . .
» La vraie & légitime puissance a
» donc des bornes. Aussi l'Ecriture
» nous dit-elle : que votre soumis-
» sion soit raisonnable, *sit rationa-*
» *bile obsequium vestrum :* * Toute
» puissance qui vient de Dieu est

* Ce passage qu'on produit pour faire voir que *La vraie & légitime puissance a des bornes*, ne prouve point du tout cette Thèse. Saint Paul (Rom. XII.) parle du sacrifice de nos personnes, que nous devons à Dieu dans la nouvelle Loi : ce doit être, dit l'Apôtre, *une hostie vivante, sainte, agréable à Dieu, raisonnable, spirituelle ;* & ceci est dit par opposition aux sacrifices de l'ancienne Loi, lesquels étoient de chair & de sang. Il n'est nullement question, en cet endroit, du gouvernement politique, de la subordination des hommes entre-eux, des bornes de la puissance humaine.

» une puissance réglée, *omnis po-*
» *testas à Deo ordinata est* * : car
» c'est ainsi qu'il faut entendre ces
» paroles, conformément à la droi-

---

* Voici une faute du premier ordre, & un procédé impardonnable. On ne rapporte point le texte de S. Paul, tel qu'il est au Chap. XIII. de l'Epître aux Romains. L'Apôtre dit : *Non est potestas nisi à Deo ; quæ autem sunt à Deo ordinata sunt. Itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit.* On voit 1°. la différence de ce passage d'avec celui de l'Auteur Encyclopédiste, qui paroît avoir cité de mémoire, & qui n'a pas fait attention que la proposition qu'il attribue à la *bassesse* & à la *flatterie* est totalement équivalente à celle de S. Paul ; *Il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu.* 2°. On voit aussi que cette interprétation de l'Encyclopédiste : *Toute puissance qui vient de Dieu est une puissance réglée*, ne s'accorde point avec ce qu'ajoute l'Apôtre : *Quæ autem sunt à Deo ordinata sunt* : car ceci, selon le sens naturel, confirmé par la leçon Grecque, & par les meilleurs Commentaires, signifie que, *les Puissances, qui existent sur la terre, sont établies de Dieu.*

» te raiſon & au ſens littéral & non
» conformément à l'interpretation
» de la baſſeſſe & de la flatterie, qui
» prétendent que toute puiſſance,
» quelle qu'elle ſoit, vient de Dieu...
» Le Prince tient de ſes ſujets mê-
» mes l'autorité qu'il a ſur eux;
» & cette autorité eſt bornée par
» les loix de la nature & de l'Etat.
» Les loix de la nature & de l'Etat
» ſont les conditions ſous leſquel-
» les ils ſe ſont ſoumis à ſon gou-
» vernement... Le gouvernement
» quoique héréditaire dans une fa-
» mille & mis entre les mains d'un
» ſeul, n'eſt pas un bien particu-
» lier, mais un bien public, qui,
» par conſéquent, ne peut jamais
» être enlevé au peuple, à qui ſeul
» il appartient eſſentiellement, &
» en pleine propriété. Auſſi eſt-ce
» toujours lui qui en fait le bail:
» il intervient toujours dans le
» contrat qui en adjuge l'exerci-

» ce.* .... Le dépôt de l'Autorité » n'eſt quelquefois que pour un » temps limité, comme dans la » République Romaine ; il eſt » quelquefois pour la vie d'un ſeul » homme, comme en Pologne ; » quelquefois pour tout le tems » que ſubſiſtera une famille, com- » me en Angleterre ; quelquefois » pour le tems que ſubſiſtera une » famille par les mâles ſeulement, » comme en France. Ce dépôt eſt » quelquefois confié à un certain » ordre dans la ſociété, quelquefois » à pluſieurs, choiſis de tous les » ordres, & quelquefois à un ſeul. » Les conditions de ce pacte ſont » différentes dans les différens E-

---

* Tous ces principes ſe rapprochent fort de la doctrine contenue dans le *Traité du pouvoir des Rois de la Grande-Bretagne*, où l'on dit que *le pouvoir qui réſide dans la perſonne du Roi, n'eſt qu'un dépôt & rien de plus*, &c.

» tats. Mais partout la nation est » en droit de maintenir envers & » contre tous le contrat qu'elle a » fait : aucune puissance ne peut le » changer ; & quand il n'a plus » lieu, elle rentre dans le droit & » dans la pleine liberté d'en passer » un nouveau avec qui & comme » il lui plaît.... Il semble qu'il n'y » ait que des esclaves, dont l'esprit » seroit aussi borné que le cœur se- » roit bas, qui pussent penser autre- » ment.* » Ecoutons présentement

* Si cette conclusion regardoit tous les principes qu'on a posés plus haut sur l'origine, sur les bornes, sur la possession, sur l'exercice de l'autorité, nous ne l'admettrions pas ; & nous croirions bien plutôt que tout sujet fidèle, que tout bon François doit *penser autrement*. Car quelles conséquences ne pourroit-on pas tirer d'une doctrine qui met toute l'autorité essentielle entre les mains du peuple ; qui réduit celle des Rois à un pur *dépôt* ; qui fait dépendre la puissance du consentement des peuples, & l'usage de cette

M. l'Evêque du Puy, dans sa cinquiéme question sur l'incrédulité. C'est le *Sage* & le *Prince de l'Eglise*, dont nous promettions plus haut d'opposer la doctrine aux principes de l'Encyclopédie. *Les Rois*, dit-il, page 341 & suiv. *dans le langage des Livres Saints, sont des dieux visibles sur la Terre. Ce n'est ni la superstition ni une servile flatterie qui a dicté ce langage. L'Ecriture,*

---

puissance des conditions passées entre le Souverain & les sujets? &c. Il y a, nous l'avouons, dans cet Article de l'Encyclopédie, quelques bons endroits, sur-tout au milieu & vers la fin; on s'y rapproche un peu des idées communes; on s'y déclare pour la fidélité, pour la subordination constante & inaltérable. Mais la difficulté sera toujours de concilier ces bons endroits avec les principes posés au commencement de l'Article; & ces principes (osons le dire avec zèle) nous paroissent très-contraires à l'autorité suprême, à la constitution de l'Empire François, à la tranquillité publique.

en parlant ainsi des Rois, a considéré la source de la Royauté, & le caractère qu'elle imprime aux Souverains. Que des hommes... faussement prévenus contre la Monarchie, n'accordent aux Rois que l'exercice d'une puissance dont la propriété demeure au corps entier de la République, avec le droit inaliénable de la reprendre. La Religion Chrétienne, loin d'adopter cette séditieuse doctrine, établit sur des fondemens inébranlables l'autorité des Souverains.... Si l'on veut faire entendre que les Rois tiennent leur autorité du peuple au nom duquel ils l'exercent, & qui peut les en priver, le Christianisme corrige cette erreur, en donnant à la puissance Royale une origine plus noble & un plus ferme soutien. C'est Dieu même qui en est l'auteur, comme il en est le modèle. Les Rois sont ses Lieutenants & ses Ministres. Leur couronne ne relève que de lui...

Ce qui rend l'autorité du Souverain aussi chère que respectable, c'est qu'elle est divinement établie. Dieu veut bien accepter, comme une partie du culte qui lui est dû, les hommages & les services qu'on rend aux Souverains... Ce n'est pas de la République, mais de Dieu, que les Rois ont reçû leur puissance... Il seroit aisé d'exciter des troubles au milieu d'un peuple persuadé que la Royauté n'est qu'une Magistrature précaire, & par conséquent amovible... Saint Paul a prononcé sans distinction entre les différentes espèces de gouvernements, qu'il n'est point de puissance qui ne vienne de Dieu, & qu'il a établi toutes celles qui sont sur la terre, &c.

Nous ne représentons point tout le tissu, toute l'œconomie du discours de ce sçavant Prélat; nous nous contentons de rassembler les propositions qui établissent l'origine divine de la puissance & de l'au-

torité ; on s'instruira davantage par la lecture du livre même, qui semble préparé par la Providence pour la destruction de toutes les mauvaises doctrines dont nous sommes inondés.

Nous avons promis quelques observations générales sur ce premier volume ; elles seront en petit nombre, & c'est par-là que nous terminons notre Extrait.

1°. Si nous avions eu plus d'érudition, plus de tems, plus de livres, nous aurions fait encore des découvertes dans l'Encyclopédie : nous serions entrés dans des discussions qui auroient manifesté le fond de ce grand ouvrage.

2°. Il s'y trouve quelques matières bien traitées, & nous croyons en avoir tenu compte sans partialité, sans affectation, sans nous exposer aux reproches de personne.

3°. On y a trop usé de la liberté

d'employer les richesses contenues dans les autres Livres. On a trop multiplié les emprunts : pratiques qui pourroient à la longue obscurcir la gloire de l'entreprise, & répandre des ombres sur le mérite des Auteurs. *

4°. En plusieurs endroits la Religion n'a point été respectée : sur quoi nous prions sincèrement tous ceux qui mettent la main à cet ouvrage, d'être infiniment circonspects sur un point de si grande importance. Le premier & le plus grand de nos soins sera de veiller aussi sur cette partie ; d'exercer même une critique grave & soutenue contre tout ce qui donneroit

* *On peut*, dit M. La Mothe-le-Vayer, déja cité plusieurs fois sur cette matière, *on peut dérober à la façon des Abeilles, sans faire tort à personne ; mais le vol de la Fourmi, qui enlève le grain entier, ne doit jamais être imité.* Le Vayer, Lettre 139.

atteinte aux vérités révélées & à la doctrine des mœurs. Heureux si, par l'étendue de ce zèle, nous pouvons remplir tout notre devoir, & répondre à tous les désirs des gens de bien!

ARTICLE XXI.

LETTRE DE M. MARIETTE au P. B. J. sur un Recueil d'Estampes, publié depuis peu à Florence.

VOus souhaitez, M. R. P. que je fasse connoître, par la voie de vos Mémoires, un Recueil d'Estampes qu'a publié depuis peu à Florence M. le Marquis Gerini, d'une des plus anciennes & des meilleures Maisons de cette Ville. Je vais entrer dans vos vuës; & je conviens d'abord que ce Recueil mérite toute l'attention des Curieux, qu'il peut même intéresser tous les amateurs de l'histoire. Ce

ne sont pas uniquement des ouvrages de Peintres célèbres dont on regarde toujours avec un nouveau plaisir les admirables productions, ni de ces magnifiques ordonnances qui captivent sans effort les yeux des spectateurs : ces Estampes forment une suite de sujets agréables & intéressans, qui tous ont pour objet la gloire des Princes de la Maison de Médicis, & en particulier celle qu'ils se sont acquise par la protection dont ils ont honoré constamment les Sciences & les beaux Arts.

Les Peintures d'après lesquelles ces Estampes ont été gravées, décorent une grande Salle du Palais du grand Duc à Florence; elles enrichissent les Portiques qui environnent la Cour intérieure de la *Ville*, ou pour parler suivant nos usages, du Château de la *Petraja*, & le Sallon *de Poggio a Cajano*, autre maison de plaisance des grands

Ducs. C'eſt ce que nous apprend le frontiſpice qu'on trouve à la tête de ce Recueil, & qui eſt ſuivi d'une belle planche repréſentant l'Empereur regnant à cheval; car c'eſt ſous les auſpices de ce Prince, grand admirateur des Arts, que l'ouvrage paroît.

Tous les Peintres qui ont été employés dans ces différens ouvrages ſont tous Artiſtes du premier ordre, extrêmement célèbres dans leur patrie, mais qui hors de-là, ne ſont guères connus que par les mentions qu'en ont fait, dans leurs écrits, les Auteurs qui ont donné en Italie les Vies des plus fameux Peintres de ce pays : & c'eſt un mérite de plus pour ce Recueil d'Eſtampes; car il eſt tout naturel d'aimer à voir étendre & multiplier ſes connoiſſances.

A commencer par Jean Mannozzi, dit Jean de S. Jean, * le Recueil

* Du nom du lieu de ſa naiſſance, qui eſt un Village du Val d'Arno près de Florence.

nous fournit des notions dont nous manquions absolument : à peine est-il question de cet Artiste parmi nous ; c'est cependant un des plus beaux génies, & un des meilleurs Peintres à fresque qu'ait produit la célèbre Ecole de Florence. C'est de lui que sont les Peintures de la Salle du Palais dont on nous donne des Estampes dans ce Recueil; & quand on n'auroit autre chose de lui, son nom mériteroit de passer à la postérité. On remarque, dans ce grand & bel ouvrage, un génie fécond, des pensées fines & neuves, une poësie brillante ; & tout cela pourroit faire soupçonner qu'un des beaux esprits de l'Italie a été consulté, si l'on ne sçavoit que le Peintre ne voulut être aidé par personne, qu'il tira tout de son propre fonds.

François Rondinelli, homme sçavant, & Bibliothécaire du grand Duc, avoit, a la vérité, été nommé & devoit présider à ce travail ;

mais connoissant les talens & le caractère de Jean de S. Jean ; prévoyant quelque incartade de sa part, il fit entendre au grand Duc que le Peintre auquel son Altesse avoit accordé sa confiance, n'avoit besoin d'aucun secours ; & l'ouvrage n'y perdit point.

L'Artiste eut à représenter ce qui pouvoit faire le plus d'honneur à la mémoire de Laurent de Médicis, surnommé le Magnifique ; & mettant à l'écart les vertus politiques de ce grand homme d'Etat, il ne s'attacha qu'à nous le montrer comme l'ami & le protecteur des beaux Arts. Il imagina d'ingénieuses fictions, qui jettent de l'intérêt dans des sujets déja fort intéressans par eux-mêmes.

Je ne dirai rien de l'éxécution ; elle est telle, qu'après plus d'un siècle, ces Peintures sont aussi fraîches & aussi brillantes que lorsqu'elles

furent découvertes pour la premiè-
re fois. L'illusion continue toujours à être la même, car il faut sçavoir que l'Auteur a introduit, en quelques endroits de cette Salle, des bas-reliefs feints de stuc, si parfaitement imités, qu'après les avoir touchés, & s'être assuré que c'est de la Peinture, on est presque tenté de croire qu'on se trompe, & que ces bas-reliefs sont véritablement de sculpture. Ce qui paroît encore plus surprenant, c'est la hardiesse avec laquelle le Peintre a disposé, dans les quatre angles rentrans de la Salle, & précisément dans le pli que produit en ces endroits la rencontre des deux murs qui s'y rejoignent, une colonne qui semble de relief & tout-à-fait détachée de la muraille, quoiqu'elle ne soit que peinte, & que dans la position où elle est, elle dût paroître frisée : on ne s'apperçoit point, lors même qu'on en est prévenu, qu'une moi-

tié de cette colonne est peinte sur une partie du mur, & l'autre moitié sur l'autre partie voisine. Les jours & les ombres sont ménagés de sorte que l'illusion est complette, & plus d'un Peintre même y a été trompé.

Jean de Saint-Jean montra beaucoup d'ardeur lorsqu'il se chargea de cette grande entreprise; mais, comme il arrive presque toujours aux esprits inquiets, il commença à se négliger & à prendre du dégoût, avant même qu'il fût arrivé au tiers de sa course. Inutilement le Grand-Duc lui fit-il parler, il sembla n'affecter que plus d'indifférence. Les réprimendes le touchèrent davantage; il ne put y résister, elles le conduisirent au tombeau. C'étoit en 1636, & il n'avoit alors que quarante-six ans. Comme il avoit médit de tout le genre humain pendant sa vie, il ne fut personne qui ne s'empressât de lui nuire après sa

mort, & l'on en vint jusqu'à persuader au Grand-Duc de faire jetter à bas ce qu'il avoit commencé de peindre dans son Palais, sous le faux prétexte que l'ouvrage étant de deux mains, il ne feroit jamais un bel effet. D'autres attaquoient plus directement le travail de Jean de Saint-Jean, & prétendoient y trouver des défauts sans nombre. Incertain sur la conduite qu'il devoit tenir, le Grand-Duc fit appeller un vieux Peintre, qu'il sçavoit être homme de bien, & bon juge, il lui ordonna de dire son avis. Le Peintre ne fit que jetter un coup d'œil sur les Peintures, & parlant de l'abondance du cœur : *que ceux qui blâment*, s'écria-t-il, *fassent mieux s'ils le peuvent.* Le Grand-Duc sentit toute la force de ce peu de paroles. Dès-lors il chargea trois des Peintres de Florence qui avoient le plus de réputation, le Fucini, Cecco Bravo, & Oc-

tave Vannini de continuer ce que Jean de S. Jean avoit si heureusement commencé : il exigea d'eux qu'ils ne s'écarteroient en rien de ses pensées, & la salle fut mise dans l'état où nous la voyons aujourd'hui. Elle est plus longue que large ; l'espace dans les deux plus grandes faces, est divisé en trois grandes Arcades, de même proportion que deux autres Arcades qui sont dans chacun des deux bouts de la salle, ce qui produit en tout dix vuides ou Arcades, où sont peints les sujets suivans.

I. Le temps & l'ignorance s'empressent de détruire les plus fameuses productions de la sçavante Antiquité, & s'en applaudissent : on voit les débris du Colosse de Rhodes & plusieurs livres déchirés, dont il reste à peine quelques feuillets.

II. Les Poëtes, les Philosophes & les autres grands Ecrivains de

l'Antiquité, Homere * à leur tête, chassés du Parnasse, se réfugient dans la maison de Laurent de Médicis à Florence. Des Harpies déchirent le cheval Pégase.

III. La Maison des Médicis assistée de la Libéralité, tend la main à la Vertu opprimée, & lui promet de rétablir dans leur premiere splendeur les écrits des Anciens.

IV. Laurent de Médicis reçoit les Muses désolées qui implorent sa protection; Apollon tire un favorable augure de l'accueil qu'il leur fait. Il l'annonce à la Vertu qui quitte le Ciel pour venir habiter la Terre.

V. La protection que Laurent de Médicis accorde aux Sciences & aux Arts, en assurant à ce grand homme une place dans le Temple de Mémoire, rend la paix

* La premiere édition d'Homère a été faite à Florence.

à l'Italie & y rétablit le calme.

VI. La Religion conduit les pas de Laurent de Médicis, & lui fait envisager dans le Ciel les récompenses destinées à son illustre postérité.

VII. Laurent de Médicis, assis dans son jardin de S. Marc, se fait montrer les ouvrages des jeunes Artistes qu'il fait instruire dans les Arts dépendants du Dessein, & il encourage en particulier le jeune Michel-Ange qui lui présente le premier des fruits de son ciseau.

VIII. La Libéralité & la Prudence, placées sur le Parnasse, y font fleurir les beaux Arts désignés par deux Génies, dont l'un tient un Livre, & l'autre se sert de la lance de Minerve pour ouvrir la terre & la rendre féconde.

IX. Plusieurs sçavans Philosophes, entre lesquels on remarque Marcile Ficin, Ange Politien, le Landini, & Pic de la Mirandole,

ſe raſſemblent auprès de la *Statuë* du divin Platon ; ce qui eſt une image de l'Académie Platonique inſtituée par Laurent de Médicis &c. recueillie dans ſa maiſon de campagne de Careggi, qu'on apperçoit dans le lointain.

X. Les Parques tranchent le fil des jours de Laurent de Médicis. Un des Cignes du Permeſſe retire du fleuve de l'Oubli la Médaille de cet Ami des Muſes ; les Sciences font retentir l'air de leurs gémiſſemens, & celui qui en eſt l'objet, changé en laurier, eſt déja logé dans le Ciel, & y eſt cultivé par Aſtrée qui a repris ſon ancienne demeure.

XI. & XII. Les Bas-reliefs feints de Stuc dont il a été fait mention ci-deſſus, & qui repréſentent, les premiers, des ſujets de la Fable de Vénus, & les ſeconds, des ſujets de la Fable d'Apollon.

Peinture

Peintures du Château de la Petraja.

Elles sont distribuées sur les Murs d'un Portique ouvert ou espèce de Cloître qui environne la Cour intérieure de ce Château, & elles sont l'ouvrage de Balthazar Franceschini plus connu sous le nom de Volaterran. C'étoit un Peintre de beaucoup de génie, sage & magnifique dans ses Ordonnances, & qui mériteroit d'être plus fêté qu'il ne l'est, hors de l'Italie, où sa réputation est renfermée, & n'est guéres sortie de Florence : ce qui vient de ce qu'il n'a presque jamais été occupé qu'à peindre des Coupoles, des plafonds &c. d'autres grands Morceaux sur les murailles des Eglises & des Palais de cette Ville. Il y est mort en 1689. âgé de 78. ans. Les Estampes dont on va lire la description, suffisent seules pour

se faire une juste & grande idée de ce Peintre habile. Voici ce qu'elles représentent.

1. Dessus de Porte, où l'on voit Laurent de Médicis Duc d'Urbin, Gonfalonier & Général des Troupes de l'Eglise Romaine; Julien, Duc de Némours, Général des Florentins, & Julien de Médicis, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere.

2. Autre dessus de Porte, où la République de Florence présente la Couronne & le Sceptre à Alexandre de Médicis, premier Duc de Florence. Le Peintre s'y est représenté avec quelques amis; on le reconnoît à un rouleau de papiers qu'il a à la main.

3. L'Entrevuë de Leon X. & de François I. à Boulogne. Le Souverain Pontife assis sur son Thrône écoute la harangue que lui fait, au nom du Roi, le Chancelier de France.

4. Clement VII. donne la Couronne Impériale à Charles V. dans l'Eglise de S. Petronne de Boulogne.

5. Catherine de Médicis, Reine de France, assise au milieu de sa Famille Royale.

6. Marie de Médicis, aussi Reine de France, pareillement accompagnée des Princes & Princesses ses enfans.

Les six Morceaux précédens sont sur des Portes, & y sont disposés ingénieusement. Les quatre suivans, beaucoup plus étendus, occupent chacun une des faces du Portique.

7. L'Entrée solemnelle de Cosme I. Grand Duc de Toscane dans la Ville de Sienne, sa nouvelle conquête.

8. La Toscane appuyée sur les Villes de Pise & de Livourne personnifiées, admire la belle Statuë

de Bronze du Grand Duc Ferdinand I. (Ouvrage du Tacca) qui est placée sur le Port de la dernière de ces deux Villes.

9. Cosme I. s'étant associé François de Médicis son fils, les Sénateurs & lés autres Ordres de l'Etat viennent prêter serment de fidélité, & rendre hommage à leur nouveau Souverain. Cette composition est au-dessus de tout éloge.

10. Cosme II. en qualité de Grand-Maître de l'Ordre Militaire de S. Etienne, reçoit l'Amiral Inghirami, Silvio Piccolomini & les autres Généraux qui se sont emparés en son nom de la Ville de Bonne sur les côtes de Barbarie. L'action se passe dans la place où sont l'Eglise & le Palais des Chevaliers de S. Etienne à Pise, & cette place est remplie d'Esclaves & de tout le riche butin qui a été fait sur les Infidèles.

Peintures de Poggio-a-Cajano.

Ce Château situé sur le chemin de Florence à Pistoie & distant de la première de ces deux Villes, d'environ dix milles, avoit été commencé par Laurent de Médicis surnommé le Magnifique. Le Pape Léon X. son fils entreprit de le terminer, & il s'occupa surtout à la décoration du Sallon qui devoit être la principale Piéce de cet Edifice. Le souverain Pontife avoit jetté les yeux, pour l'exécution de son projet, sur ce qu'il y avoit alors de plus excellens Peintres à Florence. André del Sarte, homme qui, pour la composition, la science du Dessein & la belle façon de drapper, ne le céde qu'à Raphaël, fut chargé d'embellir ce vaste lieu de ses Peintures. On lui associa Franciabigio autre Florentin qui cherchoit à marcher sur les traces

d'André del Sarte, & le Pontorme qui, dans l'Ecole de ce dernier, avoit étudié avec assez d'ardeur pour ne pas être regardé comme le moindre de ses disciples. Tous ces grands hommes se mirent en état de répondre à l'honneur que Léon X. leur faisoit; ils commencèrent chacun de leur côté des tableaux dignes de les immortaliser. Guidés sans doute par des Gens de Lettres d'un goût exquis, ils avoient choisi dans l'Histoire ancienne des sujets dont on pût aisément faire application à des événemens de même nature, qui regardoient le grand Cosme & Laurent de Médicis Ancêtres de Léon X. On ne pouvoit imaginer d'éloge plus flatteur & plus délicat. La mort du Pape arrivée en 1521. interrompit ou, pour mieux dire, fit cesser les travaux qui ne furent repris qu'environ soixante ans après. Pour lors le Grand Duc

François fils de Cosme I. & pere de Marie de Médicis Reine de France, voulut non seulement achever le bâtiment suivant le modèle qu'en avoit fourni Julien de San-Gallo ; mais faire encore donner la dernière main aux Peintures du Sallon. Alexandre Allori surnommé le Bronzin, excellent Peintre de Florence, en eut la commission, & il éprouva qu'il y a autant de gloire à acquerir en conservant de beaux ouvrages faits par d'habiles gens qui nous ont devancés, qu'en cherchant soi-même dans de nouvelles productions à fournir des preuves de sa capacité. Le Bronzin exécuta, sur ses propres desseins, les deux tableaux qui restoient à faire, & pour les deux autres qui étoient déja avancés, il se contenta d'y suppléer ce qui pouvoit y manquer, entrant autant qu'il étoit possible dans l'esprit & le vérita-

ble caractère des Maîtres aufquels on le fubftituoit ; & s'il eft permis d'en dire fon fentiment, l'on ne craint point d'affurer qu'il y a parfaitement réuffi. Voici ce que chacun repréfente.

1. Dans le premier qui appartient à André del Sarte, & dont la compofition n'eft pas indigne de Raphaël, Céfar étant en Egypte, plufieurs Peuples de l'Afie & de l'Afrique attirés par la réputation de fes exploits, viennent lui offrir divers préfens, & entre autres des Animaux rares & finguliers, ce qui fait allufion aux préfens de même efpèce qui furent envoyés en 1487. à Laurent de Médicis par le Soudan d'Egypte.

2. Le Tableau peint par Franciabigio repréfente Cicéron qui, de retour de fon exil, eft porté en triomphe au Capitole par fes concitoyens & proclamé Pere de la Patrie : action qui rappelle le re-

tour de Cosme l'Ancien à Florence.

3. Les deux derniers Tableaux sont entièrement de la main & de la pure invention d'Alexandre Allori : on voit dans le premier le Consul T. Quintius Flaminius qui harangue les Achéens & qui par la force de son discours rompt la ligue qui étoit prête de se conclure entre ces Peuples, le Roi Antiochus & les Etoliens : événement qui se rapporte tout naturellement à la Diette de Crémone dans laquelle l'éloquence de Laurent de Médicis renversa les projets ambitieux des Vénitiens.

4. Le repas splendide donné à Scipion par Syphax Roi de Numidie, après que le Général des Romains eut défait Asdrubal en Espagne, fait le sujet du quatrième & dernier Tableau, & désigne la réception magnifique qui fut faite

à Laurent de Médicis par le Roi de Naples.

Cette Suite d'Estampes est d'une belle exécution par rapport à la Gravûre ; la grandeur des Planches fait que les figures y sont très-distinctes, & l'on peut en former un très-beau volume digne d'avoir place dans les meilleurs Cabinets, & dans les Bibliothèques les mieux choisies. M. le Marquis Gérini à qui l'on est redevable de la publication de cet Ouvrage, en a envoyé quelques Exemplaires à Paris : leur prix est de soixante livres.

Je suis &c.

ARTICLE XXII.

EPHEMERIDES COSMOgraphiques ; où le cours apparent & réel du Soleil & des Planètes est représenté par des Planches d'après les calculs des

règles Astronomiques, pour l'année 1752. avec d'importantes observations sur la Cosmographie, l'Astronomie Physique & l'Histoire Naturelle &c. in-12. pag. 242. A Paris chez Durand rue S. Jacques.

C'Est le présent qu'un illustre Auteur (M. l'Abbé de B.) nous fait chaque année. L'amour de la Religion l'engage à écrire : aussi dans le développement de sa doctrine s'applique-t-il partout à concilier les vérités Physiques avec celles de la Révélation: *Physiciens*, dit-il au second Paragraphe, *agréez que je m'attache scrupuleusement aux vérités Théologiques sans les dissimuler sous aucun prétexte.* Et plus bas : » La doctrine de Descartes & de Newton humilie le » cœur & l'esprit de tout Lecteur. » La nôtre découvre ce qu'il pen- » seroit naturellement sans les

» préjugés de l'éducation, de l'instruction, des discussions Scholastiques & Académiques : il » n'est besoin que de penser pour » l'appercevoir. Les autres systèmes dessservent la Religion & la » raison par des conjectures ou » fictions contraires à des Textes » sacrés & aux observations. La » fin du Moderne (du Nôtre) est » de repousser leurs assauts, de réparer les brêches & de fournir » un azyle aux vérités qu'ils poursuivent &c. »

Il y a dans ce Volume 22 Paragraphes. Après les deux premiers qui sont destinés à manifester le zèle de l'Auteur pour les vérités révélées & pour l'autorité de l'Eglise, on entre dans l'examen des diverses parties qui composent le Système du Monde : Système expliqué il y a quelques années par le même Ecrivain, & répété dans tous les livres qu'il a donnés depuis au Public. Nous indiquons

surtout son traité du flux & reflux de la mer imprimé en 1749.

Le troisième Paragraphe des Ephémérides qu'il nous donne, roule sur la propagation de la lumière : elle est, selon lui, impossible dans les principes de Descartes & dans ceux de Newton, mais elle doit se faire très-aisément si l'on s'en tient à l'hypothèse de l'Auteur. C'est ce qu'il déclare lui-même, & voici son explication : Il suffit que *les Atomes de lumière répandus dans les interstices des Globules d'Ether & d'air soient agités par une vibration instantanée qu'ils se communiquent étant contigus, ainsi que feroit l'ébranlement d'une ficelle tenduë depuis l'œil jusqu'à l'Astre qu'il regarde.* Il faut lire la suite qui indique les effets de l'électrisation du Soleil par rapport à la lumière; & l'on ne doit point oublier que, l'*électricité* & la *désélectricité* sont comme la

clef générale du systême de l'Auteur. Nous croyons l'avoir fait remarquer dans d'autres Volumes de ces Mémoires.

Le sixiéme Paragraphe attaque vivement le vuide de Newton. Comment ce vuide ne seroit-il pas rempli depuis tant de siècles par l'émission successive & continuelle des globules de la lumière? Comment se feroit la réparation de la matière lumineuse ? Quelles ressources trouveroit-on pour cela dans la chute prétenduë des Comètes sur le Soleil ? De quel usage pourroit être à cet égard l'attraction Newtonienne ? Nous ne faisons qu'effleurer les questions de l'Auteur.

Nous abrégeons de même ce qu'il dit contre le plein de Descartes : il fait bien sentir les difficultés insurmontables qu'entraîne l'hypothèse des tourbillons entassés les uns sur les autres : *les difficultés*, dit-il, *objectées dans*

le vuide Epicurien ou Newtonien, seroient agravées, non dissipées dans le plein Cartésien : car, pour ne parler que de la lumière, comment les rayons pourroient-ils parvenir de chaque Astre à la terre, malgré la densité de son atmosphère & la plénitude des tourbillons intermédiaires &c ?

Reste le systême qu'on nous présente ; il faut en copier la description pour n'être point accusé de partialité ou d'indifférence.
» Quelle disparité, *dit l'Auteur*,
» d'admettre de plus ou moins
» pleins de globules élémentaires
» qui n'ont aucun vuide interne ;
» qui insensibles & impalpables à
» l'homme, ne peuvent être créés,
» anéantis, ni arrangés que par
» Dieu même ; qui également
» matériels étant homogènes, &
» inégalement, s'ils sont hétérogè-
» nes, forment un espace diver-
» sement plein, selon qu'ils sont

» plus ou moins adhérans & com-
» primés, lors même que leurs in-
» terſtices ſont différemment rem-
» plis du ſubtil élément ; & enfin
» un eſpace immenſe mais limité,
» qui initial avec le monde com-
» me le tems, la matière, la for-
» me, la ſplendeur, & le mouve-
» ment, n'a pas plus préexiſté qu'il
» ſubſiſteroit malgré l'annihilation
» de toute créature ? &c. » Il y a ordinairement de la profondeur dans ce que l'Auteur écrit ; il y a même quelque difficulté à ſaiſir d'abord ſes hypothèſes; mais nous croyons qu'avec de l'étude on peut parvenir à profiter de ſes idées ; & enfin nous ne voulons pas qu'on puiſſe nous appliquer le mot qui ſe trouve à la page 95. *Qu'il eſt difficile*, dit M. l'Abbé de B. *de ceſſer d'être ni Cartéſien ni Newtonien pour une doctrine toute diſſemblable dont la célébrité dépend des Journaliſtes peu diſpoſés à la*

faire connoître! Nous ſommes tellement convaincus des intentions admirables de l'Auteur que nous ferions comme l'impoſſible pour accréditer ſon ſyſtème ; & l'Article que nous donnons aujourd'hui peut ſervir de preuve : mais nous ne diſpoſons ni des préjugés, ni des goûts, ni de l'intelligence du Public. Et puis ne ſçait-on pas qu'on a diſputé contre Copernic, contre Deſcartes, contre Newton pendant une longue ſuite d'années ? Il ne faut peut-être pas beaucoup de tems pour bâtir un ſyſtème ; mais il faut des ſiècles pour le rendre célèbre.

Au Paragraphe huitième on rejette toute la théorie des Couleurs de Newton : » la prétention, *dit* » *l'Auteur*, que les Couleurs ſont » inaltérables par réflexion ni ré- » fraction, parce que les rayons » des ſept primitives ſeroient d'a- » tomes différemment colorés &

» colorants, réfrangibles & réfléxi-
» bles, selon la nature du corps
» dont ils émanent, contredit des
» faits notoires, & il devient in-
» soutenable que leur mêlange
» produise par des rayons colori-
» fiques jusqu'aux yeux la vision
» des objets avec les diverses
» nuances des couleurs. »

M. l'Abbé de B. a son systême sur les couleurs comme sur tous les autres Phénomènes de la Nature; il prétend que les rayons visuels, *sans être colorés en réalité ni en apparence, sont composés d'une traînée de globules du subtil élément, & que ces globules par leur contiguité & mobilité suscitent tous les effets de la vuë, de la vision, de l'électricité, du magnétisme, de la chaleur, de la splendeur & des couleurs*. L'explication est encore ici nécessaire, & l'Auteur la donne d'une manière assez étenduë.

Un grand objet pour lui, un

principe essentiel & fondamental, est la matière subtile, ignée, électrique & magnétique; il entend sous ces diverses dénominations l'élément homogène de la lumière, du feu, de l'électricité, des couleurs &c. c'est l'Agent universel, la cause physique de la fluidité, de la mobilité, de la chaleur; & sa privation, son absence, produit le froid, la glace, l'obscurité, la dureté &c. son affluence donne l'électricité, la diminution de cette affluence est ce qui *désélectrise*: & quel usage l'Auteur ne fait-il point de ces deux états! L'*Electrisation* encore une fois & la *désélectrisation* se trouvent à tout instant dans ce Volume, surtout au Paragraphe onzième où il est question d'expliquer comment les éléments sont électriques.

M. l'Abbé de B. traite de suite *des Miroirs ardens, des Pendules*

simples, des Indices du Pendule, des Baromètres & des Thermomètres, du niveau des Mers, de la figure de la Terre par les longueurs & les oscillations du Pendule, de l'ancienneté des Montagnes, des gouffres d'eau & d'air, des Phénomènes rares. Et partout ses détails marquent une grande lecture, une application bien continuelle au spectacle du monde ; mais par excellence un esprit de foi & de Religion qu'on ne peut trop préconiser. Ce zèle le porte à donner des avis extrêmement forts & pressans aux Physiciens modernes. » Que penseroit, *dit-il*, un Chi» nois, si instruit de la Religion » Catholique, voulant l'être de la » Philosophie enseignée dans nos » Ecoles, il apprenoit avec ses va» riations successives, qu'en Physi» cien on y contredit la plûpart » des Articles qu'on y croit en » Chrétien ? La Philosophie doit

» diſſiper cet inconvénient par ſa
» conciliation intime avec la Théo-
» logie, &c. »

Ceci fâchera peut-être quelques-uns de nos Philoſophes, Cartéſiens ſans doute ou Newtoniens, gens d'ailleurs (nous en connoiſſons beaucoup de cette eſpèce) très-attachés à la Religion Chrétienne & Catholique, très-ennemis de toute nouveauté en matière de Théologie. Qu'ils ſe calment toutefois, & qu'ils ſçachent eſtimer le zèle de notre illuſtre Auteur. Il craint tout pour ſauver tout; il s'allarme, afin d'écarter toutes les occaſions, tous les ſujets d'une douleur qui, dans de certaines hypothèſes malheureuſes, pourroit devenir réelle & générale.

ARTICLE XXIII.

PARALLELE DE L'EXPEdition d'Alexandre dans les In-

des avec la conquête des mêmes contrées par Thamas-Kouli-Khan. Par M. de Bougainville, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale des Belles-Lettres, 8°. pag. 191. *Ce Livre se trouve chez Guerin rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin.*

LE titre qu'on lit ici exprime déjà la différence qui doit se trouver entre cet Ouvrage, & le parallèle d'Aléxandre & de César, tel que nous l'avons dans Plutarque. M. de Bougainville ne compare point le caractère de Thamas-Kouli-Khan avec celui d'Aléxandre; il s'attache uniquement aux expéditions de l'un & de l'autre dans les Indes; il ne considère dans eux que la qualité de Conquérans. Il examine sous ce point de vuë en quoi & comment ils se ressemblent; il apprécie, en ce genre, les traits de conformité qui les rap-

prochent, & les différences qui les mettent en contraste.

Plutarque au contraire se porte pour écrire *non l'histoire d'Alexandre & de César, mais leur vie*; c'est-à-dire qu'il fait attention aux qualités personnelles de ces deux grands hommes, sans insister particuliérement sur leurs exploits. *Je fais*, dit-il, *comme les Peintres, qui s'attachent à bien rendre le visage des personnes, parce que c'est ce qui fait le mieux connoître leur caractère.*

Et le même Auteur, ayant achevé les portraits de l'un & de l'autre, se contente, pour ainsi dire, de les exposer aux yeux du Public sans raisonner sur leurs rapports ou leurs différences. Il en use de même dans les parallèles de Thémistocle & de Camille, de Pyrrhus & de Marius, de Phocyon & du jeune Caton. Il ne reprend point, comme dans la plûpart de

ses autres comparaisons, les traits principaux de ces personnages pour les mettre en opposition & pour former un résultat. *Il nous laisse*, dit S. Evremont *, *la liberté de décider ; qu'il n'a osé prendre.*

Dans l'Ouvrage de M. de Bougainville, le morceau de comparaison est la partie principale ; mais il faut considérer d'abord les deux expéditions. L'Auteur expose l'une & l'autre séparément ; il fait voir Alexandre & Thamas Kouli-Khan ** occupés de la conquête de l'Inde ; on suit la course rapide de ces guerriers ; on reconnoît au coup d'œil, les peuples qu'ils subjuguèrent ; on contemple avec étonne-

* *Comparaison de César & d'Alexandre.*

** Il prit le nom de *Chah Nadir* en montant sur le Trône de Perse : c'est ainsi que l'Auteur l'appelle dans tout son Ouvrage, & que nous l'appellerons dans la suite de cet Extrait.

ment l'étenduë des contrées qu'ils soumirent à leurs loix.

Le parallèle vient ensuite, & l'on y trouve en détail tous les rapports de ressemblance entre les deux Conquérants. Ils se mirent l'un & l'autre à la tête de 140 mille hommes; ils prirent leur route par les mêmes Provinces; ils usèrent des mêmes moyens pour passer les fleuves; ils employèrent le même tems (20 mois) à consommer leur entreprise; ils furent animés du même *motif** dans le projet qu'ils formèrent; l'émulation fut ce motif: *Alexandre marcha contre les Indes sur les pas de Bacchus, & Nadir suivit les traces d'Alexandre.* En effet ce Barbare prenoit le nom de *second Alexandre* parmi les titres fastueux dont il se décoroit lui-même. Et ceci

* On verra plus bas en quel sens il faut prendre ce terme.

donne lieu à M. de Bougainville de réfléchir en Philosophe sur les effets de l'émulation, sur les suites de l'impression que font les exploits d'un homme extraordinaire. » La destinée d'Alexandre, dit-» il, & celle de ses pareils est » d'influer sur le sort du genre » humain, non seulement par eux-» mêmes, mais par les Emules » que leur suscite la renommée. » C'est jouer dans l'univers un rôle » important; mais que ce rôle est » odieux & criminel; puisqu'il » rend comptable (Alexandre) en-» vers l'humanité du mal qu'il n'a » pas fait lui-même, & de tout le » sang que verseront à jamais tous » les Conquérans que le desir de » l'égaler armera contre les hom-» mes! On se rappelle avec hor-» reur les larmes qu'arracha des » yeux de Jules César, la vue d'u-» ne Statue d'Alexandre Maître de » l'Orient, dans un âge où César

» n'étoit encore que Questeur en Es-
» pagne. » Il faut lire la suite qui est belle, noble & digne du sujet ; il faut de-là passer aux différences des deux Héros. Elles se rencontrent en deux points essentiels : 1°. dans les motifs des deux entreprises. 2°. dans les détails & les suites de leur exécution.

A ce terme de *Motifs* on nous arrêtera peut-être ; on nous fera ressouvenir que nous venons d'égaler à cet égard Alexandre & Chah Nadir, en disant que l'un & l'autre ressentirent les touches secrètes de l'*émulation*. Mais nous observons que ce n'étoit là qu'un motif partiel ou du second ordre ; c'est-à-dire que, dans Alexandre, il y avoit un motif supérieur, *l'amour excessif de la gloire* ; & dans Chah Nadir bien des passions dont la première étoit peut-être l'avarice & le desir d'augmenter la puissance de l'Empire des Perses qu'il

avoit usurpé. A ces passions il joignoit quelques sujets de querelle contre le Mogol, beaucoup de facilités pour se venger, un grand intérêt à se donner de la réputation par une entreprise de conséquence. Dans Alexandre ce n'étoit pas la même chose ; la guerre qu'il fit aux Perses pouvoit paroître juste & légitime, le projet n'avoit rien de révoltant, les mesures étoient bien concertées, les succès moralement sûrs ; mais l'expédition dans les Indes n'étoit pas même colorée d'un prétexte plausible. » Elle n'étoit justifiée ni par » la certitude, ni par l'utilité du » succès. Injuste à la fois & témé» raire, elle lui faisoit abandon» ner les rênes de son nouvel Em» pire, élevé sur les débris d'un » trône, dont les cendres encore » fumantes pouvoient ; en son » absence, rallumer un feu dan» gereux. Elle l'armoit contre des

» peuples qui n'avoient offensé ni
» les Grecs, ni lui, ni ses Ancê-
» tres ; qui n'étoient point alliés
» de la Perse ; qui renfermés dans
» leurs vastes régions, comme
» dans un autre Univers, igno-
» roient peut-être qu'il y eût sur
» la terre un Darius attaqué par
» un Alexandre, ou du moins ne
» soupçonnoient pas que l'ébran-
» lement du reste de l'Asie pût
» jamais troubler leur repos. Elle
» le conduisoit dans des pays in-
» connus, éloignés, immenses,
» hérissés de montagnes, remplis
» de défilés, coupés par des fleu-
» ves aussi profonds que rapides,
» dont les habitans courageux, fé-
» roces, innombrables, sçavoient
» combattre & combattoient d'u-
» ne façon différente de la sienne,
» avec d'autres armes, avec des
» éléphans, avec une méthode
» qu'il n'avoit pas encore acquis le
» droit de mépriser. Malgré toute

» apparence, l'entreprise réussit »
» mais elle pouvoit & devoit ne
» pas réussir. »

D'autres différences bien marquées se présentent dans les détails principaux & dans les suites de l'expédition des Indes. Du côté de Chah Nadir, ce fut moins une guerre qu'une course, qu'une invasion de brigands ; il y eut peu de siéges à former, presque point de batailles à donner, des richesses immenses à recueillir, des Provinces à recevoir plutôt qu'à conquérir : & par une suite nécessaire, la gloire de tout ceci devoit être médiocre ; car l'idée, le prix de l'héroïsme croît à proportion des obstacles & des dangers. » Le projet de l'expédition des Indes fait » peu d'honneur au jugement d'A- » lexandre : c'étoit une folie, mais » ses talens & son courage brillè- » rent à l'envi dans l'exécution. » On peut y blâmer la politique ;

» condamner l'aggresseur injuste ;
» mais on y doit reconnoître le
» Général habile, le génie fécond
» en ressources, le guerrier intré-
» pide, le Prince généreux &c.

Ces derniers mots indiquent encore une différence. Alexandre fut, dans le détail de sa vie, bienfaisant, humain, tendre, compatissant ; il s'oublia quelquefois parce qu'il étoit jeune, Conquérant, environné de flatteurs, & parcequ'un caractère extrême comme le sien ne pouvoit guères éviter de joindre de grands travers à de grandes vertus. *Il étoit*, dit Saint Evremont, *ou l'homme le plus charmant ou l'homme le plus terrible* : ce qui se vérifie d'un côté par les bienfaits dont il combla les guerriers attachés à sa fortune ; & de l'autre par la fin déplorable de Clytus, un de ses meilleurs amis.

Mais le Conquérant du Mogol, Chah Nadir, ne fut qu'un Barbare,

qu'un monstre altéré de sang, qu'un de ces Destructeurs publics qu'on ne peut mieux comparer qu'à la foudre & à la peste. » Les » meurtres, *dit notre Auteur*, les » incendies, les ravages, fruits » terribles de l'invasion que Na» dir fit des Indes, en sont les » seuls monuments : elles ont payé » cher le malheur d'être riches & » voisines d'un Conquérant aussi » sanguinaire qu'avare. » Ce portrait odieux, mais ressemblant, suffiroit, sans autre preuve, pour faire bien comprendre à nos Lecteurs que M. de Bougainville *n'a* jamais prétendu former ici le parallèle des personnes, mais simplement celui des expéditions : le projet seul d'une comparaison personnelle seroit une injure pour Alexandre, & feroit trop d'honneur à Nadir. Ajoutons même, d'après l'Auteur, que, si l'on compare les deux expéditions, *on ne doit*

pas les mettre dans la même ligne.
» Alexandre » subjugue les Indes en
» Général, en Roi, en fils de Ju-
» piter qui d'une main lance la
» foudre & de l'autre prodigue les
» bienfaits ; la conduite de Nadir
» est celle d'un brigand, d'un
» meurtrier, d'un incendiaire,
» d'un fléau du genre humain. L'un
» cherche dans une contrée loin-
» taine des admirateurs ; l'autre
» veut de l'or & des sujets.... Enfin
» Nadir a, comme Alexandre, en-
» vahi les Indes, mais il ne mérite
» pas le titre qu'il prend de *second*
» *Alexandre.* «

Cet Ouvrage est judicieux, noble & bien écrit ; la partie historique, surtout en ce qui concerne l'Expédition d'Alexandre, nous a occupés d'une façon particuliere ; & nous y avons trouvé de l'exactitude, c'est-à-dire des détails de bonne Géographie, des circonstances d'événements & d'exploits

bien rassemblées ; des traits du caractère d'Alexandre heureusement placés.

Quelques observations se sont présentées à nous ; & sans les adopter , sans les estimer plus qu'elles ne valent , nous les plaçons à la fin de cet Extrait , pour faire voir que l'Ouvrage mérite d'être lu , médité , comparé avec d'autres soit anciens soit modernes.

1°. Il nous sembloit qu'Alexandre étoit un peu flatté sur l'Article de la colère. M. de Bougainville ne fait mention que de la catastrophe de l'infortuné Clytus ; & celles de Philotas & de Parménion , quoique peut-être moins odieuses , sont néanmoins encore des taches dans la vie du Conquérant de l'Asie. Ce furent, dit M. de S. Evremont ; *des soupçons mal éclaircis qui causèrent la perte de Philotas , & qui à la honte d'A-*

lexandre, traînèrent ensuite, comme un mal nécessaire, la mort de Parménion.

2°. Nous pensions à une anecdote que les Anciens trouvent très-fâcheuse dans l'histoire du même Héros, & dont M. de Bougainville supprime la mémoire. Durant son expédition des Indes, Alexandre mit le siège devant la Ville de *Massage* ou *Mazage*; la garnison étoit composée de sept mille Mercénaires, & elle se défendit très-bien. Mais comme rien ne pouvoit tenir contre la Phalange Macédonienne, ces Indiens soudoyés virent bien qu'ils succomberoient, & pour éviter ce malheur, ils demandèrent à capituler pour eux seulement. Les conditions furent acceptées; on leur accorda de sortir de la Ville; ils se retirèrent, en sortant, sur une hauteur voisine; ils y campèrent, & la nuit suivante, Alexandre les fit investir

& massacrer par ses gens. Cette action est regardée par Diodore de Sicile comme la plus noire trahison qu'on puisse imaginer ; & Plutarque avoue que c'est *un deshonneur* pour la mémoire d'Alexandre. *Voyez aussi sur cela l'Histoire Universelle T. 6. pag. 102. 103.* *

3°. En suivant l'Ouvrage de notre Auteur, nous trouvions Taxile ; Roi d'une partie de l'Inde, traité partout de lâche & d'homme méprisable aux yeux d'Alexandre. C'est qu'il étoit venu faire sa

* On trouve, dans cette histoire, que selon Arrien, les Mercénaires Indiens s'étoient engagés à servir dans l'armée d'Alexandre, & que comme on eut rapporté à ce Prince qu'ils songeoient à décamper sans tenir leur parole, il prit le parti de les faire tous égorger. Mais cette circonstance n'est point avérée, & fût-elle vraye, il faudroit quelque chose de mieux pour justifier Alexandre.

cour au Conquérant, sans vouloir mettre sa fortune en compromis avec celle des Macédoniens. Or en lisant Plutarque sur le même fait, il ne nous restoit pas la même idée de Taxile. Plutarque dit que c'étoit un *homme sage*; il rapporte le discours plein de sens & de vraye Philosophie que le Monarque tint à Alexandre; il fait voir, par la réponse de ce dernier, que Taxile fut traîté comme un ami généreux. *Je veux*, lui dit Alexandre, *combattre avec vous, mais ce sera par des bienfaits, & je ne souffrirai pas que vous me surpassiez en libéralité.* Il est vrai que, dans Quinte-Curce, Porus parlant aux Freres de Taxile, appelle ce Roi *traître à lui-même & à la Patrie*; mais tous les Historiens nous apprennent que Porus étoit l'ennemi personnel de Taxile; & il paroît, en dernier résultat, que l'animo-

sité mutuelle de ces Princes entra pour beaucoup dans leurs conseils ; c'est-à-dire, qu'elle détermina Taxile à rechercher promptement les bonnes graces d'Alexandre pour s'en servir contre Porus, & qu'elle porta Porus à se déclarer l'ennemi d'Alexandre, parce qu'il voyoit dans ce Conquérant l'ami de Taxile.

Quoiqu'il en soit, nous ne rappellons ici que le trait de Plutarque sur ce Prince Indien ; & nous finissons en recommandant fort la lecture du bon ouvrage qui vient de nous occuper. Nous souhaitons extrêmement que les fonctions Académiques de M. de Bougainville, lui permettent de nous donner souvent des compositions du même goût.

ARTICLE XXIV.

DETAILS MILITAIRES dont la connoissance est nécessaire à tous les Officiers & principalement aux Commissaires des Guerres. Par M. de Chennevières, Commissaire Ordonnateur, & premier Commis de la guerre. 4. *vol. in-12. A Paris chez Jombert rue Dauphine, & à Versailles chez Fournier, &c.* M. DCC. L.

Il seroit à souhaiter que, dans tous les Ordres de l'Etat, il se trouvât des hommes capables & expérimentés, qui voulussent faire part au Public des Détails concernant leur profession : de-là résulteroit un corps entier d'instructions & une abondance de lumières pour toutes les parties du Gouvernement Civil, Politique & Militai-

re. On mettroit même par ce moyen, des connoissances générales dans les divers esprits, connoissances qui formeroient, en quelque sorte, autant de Juges & de Surveillants qu'il y auroit de personnes occupées de la Lecture : car qui pourroit manquer impunément à son devoir dans une *Société* d'hommes qui sçauroient, à point nommé, les obligations respectives de chaque particulier ; & quel est celui d'entre les particuliers de cette Société, qui dans sa conduite ordinaire ne penseroit pas à ce *Jugement plein d'intelligence* & à ces *yeux erudits* * que Ciceron attribue aux connoisseurs ?

Le Livre que nous annonçons est bien dans le goût que nous venons de dire : c'est l'ouvrage le plus didactique qu'on puisse souhaiter

* *Tull. de Opt. Genere Orator. & Paradox.* 5.

pour l'Œconomie Militaire. Comme il est alphabétique, on y trouve sur le champ toutes les matières dont on a besoin ; & la table générale facilité encore l'usage de ces quatre Volumes.

Il y a sans doute une Œconomie dans le métier de la Guerre, comme dans toutes les autres opérations publiques. M. de Chennevières, notre Auteur, observe avec raison que de cette Œconomie dépend presque toujours le succès des entreprises militaires. Car il n'en est pas de nous comme des Grecs & des Romains, à qui le gain d'une Bataille ouvroit un Pays immense, & donnoit les moyens de faire subsister les troupes victorieuses.

» L'Art de faire la guerre, au
» point de perfection où il est porté
» aujourd'hui, l'a renduë plus rui-
» neuse & plus difficile, même
» pour les vainqueurs. Les Frontiè-

» res sont remplies de Places for-
» tes, il faut faire des Siéges, don-
» ner des Batailles, on n'avance
» que pied-à-pied; les dépenses sont
» prodigieuses. Le Conquérant trai-
» te le peuple vaincu presque avec
» autant de douceur que ses pro-
» pres sujets, & ne tire qu'un
» médiocre secours du peu de ter-
» rein qu'il gagne en plusieurs cam-
» pagnes, & qu'il achéte souvent
» bien cher. »

Ces observations de l'Auteur rentrent assez dans celles que nous recueillions, il y a deux mois, * de M. l'Abbé de Mably raisonnant sur les Romains, & comparant les armées de ce peuple avec les nôtres. Il insistoit aussi sur la frugalité dont Rome se piqua si long-tems; & pour achever le contraste n'y auroit-il rien à dire du Luxe

* *Voyez nos Mémoires de Janvier.*

qui nous suit jusques dans le camp & sous la tente militaire ?

Au moins est-il certain que la guerre entraîne présentement des dépenses énormes ; & c'est ce qui prouve la nécessité des fonctions d'œconomie. Chez les Romains, cela s'exécutoit par les Questeurs, Officiers très-distingués & qui parvenoient au commandement des Troupes, après s'être acquittés des devoirs de leur charge. Dans le cours même de leur Questure, *ils participoient toujours à la gloire du Général & le suivoient dans son triomphe, comme étant les principaux instruments de sa victoire.*

Les Commissaires des Guerres sont chargés parmi nous des détails qui occupoient les anciens Questeurs ; mais il y a des différences quant à l'état. Nos Commissaires ne sont pas destinés comme les Questeurs, à partager les

honneurs de la guerre ; leurs fonctions ne sont pas même regardées comme militaires ; & , selon notre Auteur, c'est un inconvénient : car, si les Commissaires des Guerres pouvoient prétendre aux distinctions que donnent les armes, ils auroient plus d'émulation, plus de zêle dans leurs emplois ; le corps entier de ces hommes chargés des détails d'une armée pourroit être composé de meilleurs sujets ; & il y a toute apparence que l'Etat en seroit beaucoup mieux servi. Nous ne pouvons nous refuser à ces considérations. L'espérance de croître en honneur & en dignité est un aiguillon pour les ames bien nées ; & il seroit à propos que, dans tout état, les récompenses ne fussent point bornées, quand le mérite & les talents se trouvent portés au-delà des limites ordinaires.

M. de Chennevières étant depuis bien des années Commissaire des Guerres, & n'ayant jamais cessé de remplir ses fonctions avec beaucoup de capacité & d'honneur, il n'est pas surprenant qu'il sçache si bien apprécier les qualités propres de cette place. » Il y faut, » *dit-il*, apporter des sentiments » puisés dans une éducation con» venable, une fortune assez hon» nête pour arrêter le projet & » le desir d'acquérir ; il faut assez » d'esprit pour n'être pas trompé, » assez de fermeté pour être craint, » assez de complaisance & de fer» meté pour être aimé, & toute la » probité & la droiture nécessai» res pour être estimé. »

A toutes ces heureuses dispositions, il faut joindre les connoissances propres de l'état. En mille occasions la probité, les lumières naturelles, la beauté du caractère, ne suppléent point le

sçavoir & l'étude : c'est donc pour consommer l'instruction du Commissaire des Guerres, que l'Auteur donne ce Livre qui sera aussi très-utile aux Contrôleurs, Directeurs, Médecins, Chirurgiens-Majors, Aumôniers des Hôpitaux Militaires, aux Employés dans les vivres & les fourages, aux Magistrats des Villes &c.

On y trouve en détail les fonctions des Commissaires des Guerres, dans les places, à l'armée, & dans les circonstances d'un embarquement ; les Articles des Ordonnances qui leur sont les plus nécessaires pour l'exercice de leurs charges ; des décisions tirées de plusieurs lettres des Ministres ; des instructions sur le service des Hôpitaux Militaires & pour leur établissement, sur la construction des fours de campagne, sur toutes les fournitures nécessaires pour un camp, sur les approvisionnements

d'une place, sur les revuës, les étapes, les vivres, les fourages, la fourniture des lits & du bois de chauffage aux troupes, sur les chariots & chevaux d'ordonnance pour toutes les occasions qui touchent le Service du Roi, sur l'armement, l'habillement de l'Infanterie, de la Cavalerie & des Dragons, sur les congés des Officiers, Soldats, Cavaliers & Dragons, sur les enrôlements, les contributions & distributions à l'armée & dans les Places assiégées &c.

Toute cette exposition est transcrite de la Préface de l'Auteur; mais nous ne nous sommes pas crûs dispensés de lire l'Ouvrage entier; & nous avons trouvé partout un goût de détail & une abondance d'instruction qui rendent cette Littérature très-estimable. En quelques endroits nous nous sommes arrêtés pour jouir

des recherches historiques de l'Auteur.

Ainsi dans le I. Tome page 91. il examine en quel tems les Commissaires des Guerres furent institués ; & il prouve très-bien que cette institution remonte au-delà du Régne de Louis XII. Epoque assignée par le P. Daniel, dans son Traité de la Milice Françoise ; c'est une méprise : car il est fait mention de ces Commissaires dès le tems du Roi Jean en 1355. & en descendant de Régne en Régne, on les trouve dans l'Histoire sous les Rois Charles V. Charles VI. Charles VII. Charles VIII.

M. de Chennevières cite exactement ses sources ; nous en jugeons par les recherches que nous avons faites, & il en est une surtout qui nous donne lieu de placer aussi un mot de critique. Dans Matthieu de Coucy, sous Charles VII. en 1445. il est parlé des Commissaires ou

Commis

Commis par le Roi, pour voir les gens de guerre en leurs habillemens passer aux montres. Nôtre Auteur rappelle ce trait qui est à la page 506, de Matthieu de Coucy, dans le Recueil de M. Godefroy, sur Charles VII. Or à la page 545, il est encore mention de ces Commissaires ; & à la marge, M. Godefroy met cette Note, *establissement des Commissaires des guerres* : ce qui forme une observation fautive, puisque sous le Roi Jean on parloit déjà de ces Officiers.

Les Droits, Titres, Honneurs & Prérogatives des Commissaires des guerres sont marqués par l'Auteur avec la plus juste précision. Par exemple, en toute occasion les Commissaires marchent à la gauche du Commandant, & voici deux faits.

» 1°. M. Faure, Commissaire » des Gardes du Corps, prit à une *Mars* [illegible]

» revue du Roi la gauche de feu
» M. le Maréchal de Duras, ayant
» le Lieutenant de la Compagnie,
» quoique Lieutenant Général ès
» armées du Roi : ce que le Roi
» présent approuva.

» 2°. Au mois de Novembre
» 1733, lorsque les troupes de
» France passerent en Italie, la
» Reine de Sardaigne ayant sou-
» haité voir les Carabiniers à leur
» passage à la Venerie, Maison de
» Plaisance de Sa Majesté, proche
» Turin ; M. de la Villeurnoy,
» Commissaire Provincial des
» Guerres, étant à la conduite de
» cette Troupe, passa à leur tête
» seul à la gauche de M. le Ma-
» réchal de Maillebois, alors
» Lieutenant Général ès Armées
» du Roi, Commandant la Co-
» lonne, & prit le pas sur M. de
» Parabère, Brigadier, qui com-
» mandoit les cinq Brigades. »

Un détail encore très-curieux &

très-instructif dans ce premier volume, est l'état des vivres pour les embarquemens ; celui des équipages, bagages & tables des Officiers pour les armées de terre ; celui des étapes, contenant la quantité des rations qui sont dûes à chaque Militaire suivant son degré & son rang. On voit par toutes les ordonnances qui concernent ces objets, combien nos Rois ont eu à cœur de subvenir d'une part aux besoins des Troupes, & d'empêcher de l'autre que la vanité, le luxe, la mollesse ne regnassent dans leurs Armées. Il est à croire que Darius ne fit point de Réglemens pour défendre à ses Officiers & à ses Soldats de traîner après eux les richesses de la Perse ; mais on sçait qu'Alexandre entretint la frugalité & la vie dure parmi les siens : aussi porta-t-il la gloire de son nom jus-

qu'aux rives du Gange.

Nos Rois ont fait les plus belles loix sur cette partie de l'Œconomie Militaire. Il suffit de rappeller ici l'Article XI. de l'Ordonnance publiée le 20 Juillet 1741. « En-» joint sa Majesté aux Généraux de » ses Armées de faire entendre à » tous ceux qui sont sous leurs or-» dres, que l'esprit Militaire s'ac-» corde mal avec la mollesse & le » luxe ; & que sa Majesté sera at-» tentive à donner des marques de » sa satisfaction à ceux qui se con-» tiendront dans les bornes qu'elle » leur prèscrit. »

Dans le 2. Tome, il y a un long morceau sur les Hôpitaux Militaires, avec des explications très-précises sur tout ce qui concerne cette importante matière. Il n'y a rien à perdre d'une instruction si utile, & nous y renvoyons le Lecteur. Un seul point de critique va nous arrêter quelques moments.

On demande si l'établissement des Hôpitaux Militaires a commencé en 1639. ainsi que l'insinue le Testament Politique du Cardinal de Richelieu ; à quoi M. de Chennevières répond qu'il est parlé du soin des Soldats malades ; & par conséquent d'un Hôpital Militaire ; dans une Ordonnance de Henri IV. en 1591. qu'ainsi l'idée de cette institution est plus ancienne que le Cardinal de Richelieu ; mais qu'on peut bien regarder ce Prélat comme le fondateur des Hôpitaux Militaires fixes & perpétuels.

Cette réponse est suivie d'une observation sur la date 1639. que porte le Testament Politique. On trouve un *Brevet pour la Surintendance de l'Hôpital de l'Armée destinée au secours de Casal* ; & ce Brevet est datté du 16 Février 1629 : d'où notre Auteur conclut

qu'il faut lire dans le Testament Politique 1629. au lieu de 1639. Erreur de chiffre, qui aura passé de de la premiere Edition dans toutes les autres.

La remarque paroît judicieuse, cependant nous avons sous les yeux un très-bon Manuscrit du Testament Politique, où il y a *mil six cent trente-neuf* tout au long & sans chiffres : ce qui prouveroit peut-être que le Cardinal auroit voulu citer, dans ses avis au Roi, un exemple plus récent que celui de 1629. sans compter que les Hôpitaux Militaires de 1639. auroient pu paroître à ce Ministre beaucoup mieux rangés & servis que ceux dont on avoit formé l'établissement dix ans plutôt.

On voit, au troisiéme Tome, les Articles, *Logemens*, *Marches des Troupes*, *Maréchaux des Logis*, *Milices*, *Officiers absens*, *Passevolans*, *Pionniers*, *Recruës* &

Enrôlemens; Réformes; Revues; Sel fourni aux Troupes; Semestre; Service des Commissaires des Guerres dans des Places; Soldats pour ce qui a rapport aux Commissaires; Solde; Suisses, Tabac fourni aux Troupes. Le fort des instructions tombe toujours sur les devoirs des Commissaires par rapport aux différens objets du service; mais dans chacun des Articles qu'on vient de nommer, il se trouve des dispositions extrêmement utiles. Par exemple; rien de plus sage que les Ordonnances rapportées, sous les mots *Recruës & Enrôlemens*. On y voit qu'il est défendu très-sévèrement à tous Officiers d'Enrôler qui que ce soit, de force, de recevoir dans leurs Compagnies des libertins, des gens prévenus de Justice; des Hommes mariés, &c. & combien d'autres précautions très-réfléchies pour empêcher les fraudes & malversations

dans les Revuës, dans les approvisionnements de Places, dans la Solde des Troupes, dans les Vivres, &c ! Ce dernier Article remplit une grande partie du quatriéme Tome qui n'est pas moins intéressant que les trois premiers. Nous ne pouvons que recommander la Lecture, l'Etude même de tout ceci aux Militaires. Ils y trouveront partout un esprit d'ordre, de Justice, d'attention dans ceux qui gouvernent ; & dans l'Auteur une exactitude infinie à recueillir tout ce qui est du ressort de sa fonction.

Ce Livre avoit déja paru en 1742. mais beaucoup moins ample qu'il n'est aujourd'hui. Dans son premier état, il avoit eu l'approbation du Public ; quel accueil ne fera-t'on pas à cette seconde Edition !

ARTICLE XXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE PRAGUE.

ON a publié dans cette Ville une Dissertation Latine sur l'utilité de l'électrisation pour guérir certaines maladies. Cet ouvrage sert de fond à une Thèse de Médecine distribuée en XII. Articles, & soutenue par M. Jean Bohadsch, dans le cours de l'année 1751. le mois & le jour ne sont point marqués.

La Dissertation comprend quatre Chapitres, dont le premier traite des effets de la force Electrique dans les différens corps ; le se-

cond expose les maladies où l'Electricité peut être utile ; le troisième explique la maniere d'appliquer ce remede ; c'est-à-dire la façon d'électriser les malades ; le quatrième rappelle divers exemples de guérisons publiées à Padoue, à Venise, à Montpellier.

Dans le préambule, l'Auteur, Candidat de Médecine, prie ses lecteurs de le redresser avec indulgence, s'il lui étoit arrivé de dire quelque chose qui ne fût pas assez bien : nous userons de cette liberté pour lui faire observer qu'ayant pris une grande partie de sa Dissertation dans un des ouvrages de M. l'Abbé Nollet, il devoit nommer cet Académicien célèbre ; il devoit même le distinguer de quelques autres gens de Lettres, tels que Messieurs Pivati, Winokler, de Sauvage, qu'il cite avec honneur, quoiqu'il ne leur ait pas de si grandes obligations.

Car il faut bien concevoir que l'ouvrage Latin dont nous parlons, est, en plusieurs endroits, la traduction pure & simple du cinquième Discours contenu dans le Livre donné en 1749 par M. l'Abbé Nollet, sous le titre de *Recherches sur les causes particulières des phénomènes Electriques, in-12, Paris, chez les Freres Guerin, &c.*

Cette pratique, de traduire mot à mot, se remarque sur-tout dans les détails qui concernent *l'augmentation & l'accélération des écoulements, de la végétation, de la transpiration, par le moyen de l'Electricité.* Le jeune Médecin de Prague adopte tout, quoiqu'en abrégeant un peu; il transcrit, il répete en Latin jusqu'aux jours des Expériences, jusqu'aux tables qui présentent les résultats. Remarquons toutefois trois différences: la première, c'est qu'il change la date de l'année où les expériences sur la

végétation des Plantes ont été faites. M. l'Abbé Nollet marque qu'il les commença le 9 d'Octobre 1747. & notre Candidat de Médecine met le 9 d'Octobre 1750. La seconde différence, c'est qu'il supprime plusieurs circonstances bien observées & bien spécifiées par l'Académicien François. La troisième, c'est qu'ayant voulu copier les tables de M. l'Abbé Nollet, l'Auteur de la Dissertation les a remplies de fautes, changeant & altérant les quantités; détruisant plusieurs différences & résultats : il faudroit comparer les deux ouvrages pour bien sentir ce que nous voulons dire. Donnons au moins un exemple pris du détail & de la Méchanique des expériences sur la végétation.

Texte de M. l'Abbé Nollet, (*Recherches sur l'Electricité pag. 358.*) » Le 9 Octobre de l'an» née 1747. je fis remplir de la » même terre deux petites jattes » d'étain toutes semblables : je se-

» mai dans chacune une égale quan-
» tité de graine de moutarde, prise
» au même paquet; je les laissai
» deux jours dans le même lieu,
» sans y faire autre chose que les
» arroser & les exposer aux rayons
» du Soleil, depuis environ dix
» heures du matin jusqu'à trois
» heures après-midi.

» Le 11. du même mois, c'est-
» à-dire deux jours après avoir se-
» mé la graine, je plaçai une des
» jattes marquée de la lettre A,
» dans la cage de tole où elle fût
» électrisée pendant dix heures,
» sçavoir le matin depuis sept heu-
» res jusqu'à midi, & le soir, de-
» puis trois heures jusqu'à huit:
» pendant tout ce tems-là l'autre
» jatte étoit à l'écart, mais dans la
» même chambre où la tempéra-
» ture étoit assez uniformément
» de 13 degrés ½ au Thermomètre
» de M. de Reaumur.

» Le 12, ces deux jattes furent

pertinas electrificatum est.

14. Matutino tempore in vase electrificato apparebant novem germina septem aut octo linearum longa, &c.

Tel est le goût de cet emprunt Littéraire : sur quoi nous pourrions rappeller l'exemple d'Alcibiade, qui courant aux Jeux Olympiques avec les chevaux de Diomède son ami, ne nommoit point le véritable maître de ces coursiers, & remportoit une victoire qui n'étoit duë qu'à Diomède. C'est une des comparaisons dont se sert encore M. de la Motthe le Vayer *, pour caractériser les Plagiaires. Mais laissons ces sortes de pratiques qui sont devenuës une espèce de mal contagieux, qu'il est plus aisé de reconnoître que d'empêcher : & finissons par une observation qui touche encore la Dissertation publiée à Prague.

* *Dans son Discours sur Appien.*

Elle parle de quelques guérisons prétendues opérées en Italie par la vertu électrique ; elle cite en particulier les merveilles publiées sous le nom de M. Pivati, Physicien de Venise. Elle insiste sur ce qu'on a dit, répété & imprimé, touchant la cure admirable de l'Evêque de Sébénigo. Or tout cela prouve que le jeune Médecin de Bohème n'a point eu entre les mains la seconde Edition de l'Essai sur l'Electricité de M. l'Abbé Nollet. Cet Académicien, dont on connoît l'exactitude, l'attention & la sincérité, y apprécie au juste tous ces Phénomènes Electriques ; & il en résulte qu'après bien des recherches faites par lui-même à Venise, à Turin, à Bologne, sa confiance à l'égard des Relations Italiènes sur ces matières, s'est évanouie ; & qu'il reste tout au moins le *non liquet* & l'*ampliandum est*. C'est aussi sur

ce pied-là, qu'il faut juger de la Dissertation Latine, que nous venons d'annoncer.

FRANCE.

DE PARIS.

On voit ici depuis quelques jours un Livre intitulé *Histoire d'Ema*, & un autre qui lui sert de seconde Partie, sous le titre de *Considérations Philosophiques sur l'Histoire d'Ema*. Ces deux ouvrages d'environ 400 pages in-12. pris ensemble, sont totalement anonymes, mais il ne faut qu'un moment de lecture pour reconnoître que l'Auteur, ou les Auteurs, quels qu'ils soient, ont dans la tête bien plus de mauvaise Métaphysique que de Religion.

L'Histoire d'*Ema* est l'Histoire de l'*Ame*; cela se devine aisément: mais pour la commodité des esprits les plus tardifs, on en fait la déclaration dans un *Avis* placé

à la tête des *Considérations Philosophiques*. On explique de même les noms déguisés de *Norasi*, c'est la raison, d'*Aphé*, d'*Opsis*, de *Zeusis*, d'*Ophrantise*, d'*Akoë*: ce sont les cinq sens, le *toucher*, la *vûe*, le *goût*, l'*odorat* & l'*ouie*: cinq *Compagnies*, dit-on, de l'*Ame*, & cinq *Acteurs* ou plûtôt *Actrices* dans la présente brochure. Si tout cela n'est pas imaginé finement, au moins l'esprit ne travaille pas beaucoup pour concevoir le plan de cette romanesque Littérature.

On fait de l'ame une personne dominée d'abord par les sens, ennemie de la raison, susceptible tour à tour de galanterie, de jalousie, d'ambition, d'un amour sot & ridicule pour un nommé *Mools*, qui n'est point aimable; dégoutée après cela du monde, prenant le parti de la dévotion, agitée de scrupules & de pensées

tristes ; puis revenant aux plaisirs des sens ; & finissant, comme les héroïnes de théâtre, par se tuer elle-même. On conçoit que, du même coup de poignard, les cinq Compagnes (Aphé, Akoé, Opsis, Ophranitise, Zeusis) sont aussi mises à mort, par la raison que, quand on ne vit plus ; les services de la vuë, de l'ouie, de l'odorat, du toucher, du goût deviennent totalement inutiles. Voyez les Héros d'Homère : quand ils expirent dans la mêlée, la nuit vient couvrir leurs paupières de sombres voiles ; ils demeurent étendus sur le champ de bataille ; & leur ame, en gémissant, descend au séjour des Ombres.

Il y a, dans toute cette histoire de l'Ame, peu d'imagination, beaucoup de monotonie, quelques traits licentieux, & une abondante dose d'ennui pour le Lecteur. Mais ce qui mérite une forte ani-

madversion, c'est la liberté qu'on s'y donne de semer des traits qui blessent la raison & la Religion.

Car 1°. on y répand les principes du Pyrrhonisme le plus pur & le moins déguisé. On dit, dans un endroit, (p. 206.) que *Norasi* (la Raison) *conduisit Ema* (l'Ame) *au point de n'être plus certaine qu'il y eût des corps, & de douter qu'il y eût un Esprit.* Plus bas (p. 208.) on ajoute que sur les Questions d'*Ema, tantôt Norasi décidoit dogmatiquement, & qu'un moment après elle doutoit de tout, & doutoit même que tout fût douteux.* Ne voila-t-il pas la doctrine d'Arcésilas, de Carnéade, des Sceptiques, des Impies de nos jours, gens la plupart entraînés dans le doute, par les passions du cœur, par la frivolité des pensées, par la contagion du mauvais exemple; esprits qui abusent sans cesse

de la faculté de raisonner ; qui s'entretiennent dans un état de contradiction perpétuelle avec eux-mêmes & avec les autres ; qui se livrent à un parti aussi dangereux pour leur propre conduite, que pour les devoirs dont ils sont comptables à la société ?

2°. L'Historien de l'Ame dresse (pag. 211.) un plan faux & artificieux de la Religion révélée. Selon lui, la raison *fit* à l'Ame *une histoire pleine de grandeur & de foiblesse, d'obscurité & de lumière ; elle lui prescrivit ensuite des règles, des loix, lui ordonna de croire ce qui étoit incroyable &c.* Ceci est un rejetton du systême de Bayle, qui représentoit la Religion comme un amas de mystères *incroyables* ; & son but étoit tantôt de révolter la raison contre ces mystères, tantôt de la dégrader au point de lui ôter toutes les forces dont elle doit faire usage pour le

développement des motifs de crédibilité.

Que tous ces artifices sont usés ! Qu'ils ont été souvent découverts & détruits par nos Savants Controversistes ! Mais les libertins de nos jours repétent continuellement les mêmes choses ; ils sont peut-être assez peu instruits pour ne pas sçavoir la différence qui se trouve entre des mystères *incompréhensibles* & des mystères *incroyables*, entre des choses qui surpassent notre raison, & des choses qui la contredisent. Qu'ils apprennent donc que la Réligion & ses Dogmes sont très-*croyables* ; que nous y adhérons par des motifs d'une force invincible ; que la foi & la raison ont des droits qui leur sont propres, & qui ne se confondent point : *ce sont*, dit M. de Crouzas, * *deux Jurisdictions séparées qu'il faut respecter.*

---

* *Examen du Pyrrhonisme*, p. 322.

3°. La suite de cette mauvaise Histoire ne présente que des incertitudes sur la Religion. *Il sembloit* dit l'Auteur (p. 213.) *que l'ame craignît d'être éclairée; elle se soumit à tout sans rien examiner.* Nouvelle méchanceté copiée encore de Bayle qui représente les Fidèles comme des stupides, comme des gens livrés à la Religion sans motif & sans connoissance. On ajoute (Ibid.) *Eh! qui peut se flatter de porter un Jugement certain sur un sujet qui partage les plus grands Genies?* Par conséquent nulle certitude à espérer dans la Religion; tandis que des millions de Martyrs sont morts pour elle; que les plus savants Personnages l'ont révérée & défenduë de siècle en siècle; que les meilleurs esprits s'y affermissent d'autant plus qu'ils l'examinent davantage. Mais peut-être que l'Auteur de l'Histoire d'*Emma* se regarde, & regarde ses pareils

neils, comme ayant la capacité de tous les âges, de toutes les Nations, de toutes les têtes & comme devant donner le ton à l'univers : auquel cas nous croirions aſſez qu'il ne peut guères réſulter de *Jugement certain* ſur les matières de la Religion. Reſte à ſavoir ſi un pareil Tribunal mériteroit la confiance de bien des perſonnes ; ſi l'on voudroit même s'en rapporter à ce Tribunal pour la déciſion des plus petites affaires temporelles.

4°. On dit que l'Ame, toute occupée qu'elle étoit des exercices de la ſolitude, de la prière, de la pénitence ne laiſſoit pas de reſſentir encore un amour violent pour *Mools*, quoique la mort lui eût enlevé cet Amant bizarre, & l'on fait de ſuite cette reflexion : *Lorſque la mort d'un Amant n'éteint point l'amour dont nous brûlions pour lui, eſt-il un Dieu plus fort que la mort qui puiſſe le bannir de no-*

tre amour. Eina l'espéroit envain, &c. Quoi de plus indécent, que cette façon de raisonner; sans compter le Blasphême qui s'y devoile au coup d'œil? Il est question là de l'Ame qui s'est retournée vers Dieu, qui a pris le parti de la piété, & de la vie austère, qui passe ses jours dans la prière & dans les larmes; & l'on ne laisse pas de la peindre comme une personne livrée aux transports d'une passion criminelle; & l'on defie Dieu, en quelque sorte, d'éteindre un amour qui subsiste après la mort de l'objet aimé. Mais terminons ici nos observations sur l'*Histoire de l'Ame*. Avec un peu d'attention, nous y trouverions encore une multitude de propositions révoltantes.

Pour ce qui regarde les *considérations philosophiques*, seconde partie de cet Ouvrage, c'est le superflu de la première, c'est-à-dire qu'on a pris les lieux communs &

les digressions qui étoient dans *l'Histoire de l'Ame* & qu'on en a formé six Discours placés en cet ordre, & intitulés de cette maniere; *de l'Ame, de l'Amour, de la Gloire, de la Difficulté de s'avancer dans le monde; du Mariage; de la Mort, du Suicide*; c'est tout le Volume, en y joignant un Avis de l'Editeur où se trouvent d'assez bonnes critiques de l'*Histoire d'Ema*, mais ces critiques ne touchent pas l'essentiel, puisqu'elles ne vengent pas les intérêts de la Religion.

Des six Discours que nous venons d'indiquer, il y en a quatre qui ne contiennent que des choses communes, & dites cent fois; le sixième pourroit être l'objet d'une critique fort raisonnable. Le cinquième sur *la Mort*, va nous arrêter quelques momens. On y raisonne comme les impies de profession; on y attaque ouvertement

l'éternité des peines ; on veut que tous les hommes, après cette vie, soient heureux, *plus ou moins pourtant, selon qu'ils l'ont plus ou moins mérité.* Sur quoi l'on cite cet oracle de l'Evangile : *Multæ sunt mansiones in domo patris mei.* *

Ne se récriera-t'on pas contre la

* Cette citation montre la fausseté d'une observation contenue dans la note de l'Editeur, dont nous allons parler bientôt. Il y est dit que ce discours étant *dans la bouche de Narasi* (la Raison) *il ne faut pas s'étonner si l'on s'écarte des vérités reconnues.* Mais si Narasi (la Raison) s'appuye des passages de l'Ecriture, ne doit-elle pas respecter les vérités que l'Ecriture contient ? Et d'ailleurs, n'est-ce pas un principe que par-tout où la raison voit des vérités révélées de Dieu, son devoir est de soumettre ses lumières à ces vérités ; qu'elle n'a plus droit de faire des hypothèses indépendantes de ces vérités ; qu'ainsi, dans le cas présent, l'éternité des peines étant un point très-clairement contenu dans l'Evangile, il n'est plus du ressort de la pure raison de s'élever contre ce dogme.

témérité d'un Ecrivain qui ose combattre l'Ecriture par l'Ecriture même ? Car qu'y a-t'il de mieux établi dans les Livres saints que l'éternité des peines, que les châtimens égaux en durée aux récompenses de la vie future ? Mais quel abus manifeste de ce texte, *Multæ sunt mansiones in domo patris mei!* Jesus-Christ (Joan. XIII.) avoit dit à ses Apôtres qu'il étoit sur le point de les quitter, & qu'actuellement ils ne pouvoient le suivre. Cette parole les affligeoit, & pour les consoler, il leur déclare (Joan. XIV.) qu'ils seront un jour avec lui dans la maison de son père, qu'il y a dans cette maison *plusieurs demeures*; qu'elle est capable de les contenir tous : voilà le sens de ce passage qui s'adresse à des justes, & qui énonce le terme de leurs espérances. A quoi songe donc l'Auteur des *Considérations*, quand il applique ces parôles sacrées, *multæ sunt mansio-*

nes, &c. aux impies mêmes ; quand il leur destine de son chef une récompense *plus ou moins grande* ; quand il borne la Justice Divine à pouvoir simplement distribuer des biens ? car c'est ce qu'énonce bien clairement la suite du discours.

Cependant l'Anonyme que nous combattons, osant citer l'Ecriture en faveur de son sentiment, nous pouvons bien lui demander à notre tour, s'il a lû ce que Jesus-Christ dit du traître Judas (Matth. XXVI.) *Malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme sera livré ; il vaudroit mieux pour lui qu'il ne fût jamais né :* paroles foudroyantes contre le perfide Apôtre qui en étoit l'objet, & contre les petits Métaphysiciens modernes, qui croient que la bonté infinie de Dieu ne peut se concilier avec les peines & encore moins avec les peines éternelles de l'autre vie. En effet, s'il n'y avoit après la mort qu'un état de bonheur, si même

l'état de peines & de souffrances devoit finir pour faire place à une béatitude interminable ; il est évident que Judas eût été plus heureux de naître que de ne naître pas ; car enfin s'il n'y a point de peines, point d'Enfer au sortir de cette vie, Judas seroit allé dans le séjour de la gloire. S'il y a des peines limitées à un tems, s'il y a un Enfer dont la rigueur doit être remplacée par une éternité de biens, Judas, après avoir satisfait aux droits de la Justice Divine, auroit eu part a cette bienheureuse éternité ; & dans ces deux cas, l'existence devroit paroître infiniment préférable à la non-existence. C'est toutefois ce que Jesus-Christ nie formellement par rapport à son malheureux disciple.

Sous ce morceau scandaleux, où l'on s'élève ouvertement contre l'éternité, contre l'existence même des peines après cette vie, l'Editeur place une note par laquelle il sem-

ble respecter les dogmes révélés ; mais il y a toute apparence que c'est une adresse, & qu'on a voulu simplement pallier l'impiété, afin de révolter moins le commun des lecteurs : car supposons que l'Editeur eût de la Religion, & qu'il pensât véritablement ce qu'il dit du respect que méritent les vérités révélées, pourquoi se chargeoit-il de faire l'édition d'un si mauvais Livre ? quelle nécessité y avoit-il de le donner au public ? est-ce qu'une telle littérature manquoit à nos Bibliothèques ? est-ce que les autres choses comprises dans l'histoire d'Erma & dans les *Considérations*, ont un mérite capable de compenser les principes dangereux du cinquième Discours, & de remédier au venin répandu dans cette détestable production ?

Mais, quoiqu'il en soit, la note telle qu'on nous la donne, est encore très-répréhensible dans quel-

ques-unes de ses parties ; en voici une qui nous arrête. On y lit que *de très-grands esprits ont voulu prouver la vérité de notre Religion par l'opposition constante où elle est avec la raison, & par les choses incroyables qu'elle oblige de croire.* Sur quoi l'on cite ce passage de Tertullien. » Le Fils de Dieu est mort, » cela est croyable, parce que cela » est ridicule ; ayant été enseveli, il » est ressuscité, parce que cela est » impossible. » Il y a presque toujours beaucoup à travailler avec les incrédules d'aujourd'hui, quand ils se mettent à citer des passages ; car il leur arrive très-rarement de marquer les sources d'où ils tirent ces autorités : le texte en question est du livre de Tertullien *De Carne Christi*, *cap.* 5. on n'indique point cet endroit, & il a fallu demêler les trois ou quatre lignes qu'on vient de lire, dans le Volume in-fol. qui contient les Œuvres de Tertullien ;

mais ceci est une bagatelle en comparaison de l'abus étrange qu'on fait du passage. Nous croyons devoir expliquer ceci avec quelque étendue, afin qu'on ne soit plus tenté d'abuser d'un texte qui prouve si peu la proposition de l'Editeur des *Considérations*.

Il s'agit, dans Tertullien, de sa dispute contre Marcion au sujet de *la Chair & de la Naissance de Jesus-Christ*. Marcion disoit que le Fils de Dieu n'avoit pas pû prendre une chair véritable, & qu'il n'étoit pas véritablement né. Tertullien soutenoit le dogme catholique, & d'abord, c'est-à-dire, dans le troisième Chapitre de son livre *De Carne Christi*, il démontroit que ce dogme ne présente rien d'impossible ni de dangereux pour la divinité; il paroît même qu'il forçoit Marcion a en convenir: *igitur si neque impossibilem neque periculosam Deo repudias corporationem, &c.* Il fai-

soit voir ensuite (dans le Chapitre IV.) que le même dogme, c'est-à-dire, celui de la vérité de la chair & de la naissance de Jesus-Christ, n'est point indigne du Fils de Dieu; que si c'est une folie, c'est celle dont parle Saint Paul, quand il dit que Dieu a choisi *ce qui est insensé selon le monde, pour confondre les sages.* Tertullien entroit de-là dans son cinquième Chapitre, & pressoit vivement Marcion, en lui remettant sous les yeux le mystère de la Croix de Jesus-Christ. L'hérésiarque en nioit aussi la réalité, mais non l'apparence; ce qui étoit se rendre plus facile sur ce point que sur la *naissance*, puisque Marcion ne vouloit pas convenir que Iesus-Christ eût paru même venir au monde, & éprouver les foiblesses du premier âge. Ceci donnoit de grands avantages à Tertullien, & il faisoit bien sentir que Marcion, dans ses princi pes, auroit dû plutôt nier le cruci-

fiement que la naissance de Jesus-Christ, en bornant même l'un & l'autre de ces mystères à la pure apparence. » Car enfin, ajoutoit-» il, lequel des deux doit être regar-» dé le plus indigne de Dieu, ou de » mourir ou de naître ; ou d'être » circoncis, ou d'être attaché à une » Croix ; ou d'être mis dans une » crèche, ou d'être enseveli dans » un tombeau ? Vous seriez donc » plus sage de nier tout : mais vous » ne serez point sage, si vous n'em-» brassez cette folie, qui fait croire » ce qui paroît insensé dans Dieu. » Ces derniers mots étoient suivis d'une invective pleine de zèle contre l'adversaire ; Tertullien lui reprochoit la hardiesse avec laquelle il attaquoit la vérité du crucifiement, de la mort, de la résurrection de Jesus-Christ. » O le plus méchant » de tous les hommes, concluoit-il, » vous justifiez donc les meurtriers » de votre Dieu. . . . Ah ! épargnez »

» un mystère qui est l'espérance du
» monde entier, ne détruisez pas cette
» précieuse & nécessaire infamie
» de notre foi ; tout ce qui est in-
» digne de Dieu m'intéresse ; je suis
» sauvé, si je ne rougis point de mon
» Seigneur & de mon maître... »
Le Fils de Dieu a été crucifié, je n'en rougis point, parceque cela est honteux ; le Fils de Dieu est mort, cela est croyable, parceque cela est ridicule ; ayant été enseveli, il est ressuscité, cela est certain, parceque cela est impossible.

Il falloit suivre ainsi cette controverse pour dévoiler le véritable sens de Tertullien ; il entend que ce qui paroît *honteux*, *ridicule*, *impossible* aux hommes, est plein de *gloire*, de *sagesse*, de *facilité* dans les desseins & dans les mains de Dieu ; que la prétendue *bassesse*, la prétendue *folie*, la prétendue *impossibilité* des mystères n'est point à notre égard une raison de les rejet-

ter; que c'est même une raison de plus pour nous y attacher, parce que Dieu peut imaginer, arranger & exécuter plus de choses que nous ne pouvons en comprendre. Et l'on voit que tous ces sentiments rentrent d'eux-mêmes dans ceux de Saint Paul, parlant aussi du mystère de la Croix; de ce *scandale* des Juifs, de cette *folie* des Gentils; *scandale* & *folie* qui sont la *force* & la *sagesse* de Dieu pour les vrais fidèles.

Or nous le demandons présentement à quiconque voudra comparer l'analyse de la doctrine de Tertullien, avec le raisonnement contenu dans la note des *Considérations philosophiques*: le passage de cet ancien Auteur Ecclésiastique montre-t-il qu'on *prouve la vérité de notre Religion par l'opposition constante où elle est avec la raison*? Les mystères de l'Incarnation, de la naissance, de la mort de Jesus-Christ, sont

dans la sphère de cette *folie*, de cette *ignominie*, de cette *impossibilité* dont parle Tertullien : *folie*, encore une fois, *ignominie*, *impossibilité* qu'il faut concevoir dans un sens relatif aux passions & à la foiblesse des hommes. Mais ces mystères sont-ils *dans une opposition constante avec la raison* ; c'est-à-dire, contredisent-ils la raison, comme l'*Etre* & le *non-être* ? la raison les exclut-elle comme l'idée du cercle exclut l'idée du quarré ? Non, sans doute, & tout ce que la raison conçoit à cet égard, n'est-ce pas que ces mystères la surpassent, & qu'après tout, plus on les examine, & plus la *sagesse*, la *gloire*, la *force* de Dieu s'y manifeste ? Concluons donc qu'on abuse ici sans ménagement de l'autorité de Tertullien ; qu'on la fait servir, contre toute vraisemblance, à l'établissement de ce principe si pernicieux *que les mystères contredisent la raison*, & que pour

les croire, il faut éteindre en nous les lumières naturelles, le flambeau que Dieu nous a donné pour parvenir à la découverte de la vérité. Qu'on juge par-là des vûës qui ont dirigé la note de l'Editeur, & de l'effet qu'elle produit dans le Livre des *Considérations*.

Nous venons de rendre compte de cette Brochure & de l'*Histoire d'Ema*, sans affectation & sans mauvaise humeur. Les Auteurs, anonymes & inconnus, ne seront pas contents de nous; mais nous les prions de nous donner occasion, par de bons ouvrages, d'accueillir leurs travaux & de publier leurs succès. Ce que nous venons d'analyser est extrêmement mauvais en matière de doctrine, & très-foible en genre de littérature. Quand Celse & Bayle attaquoient nos mystères, ils étoient armés de toutes pièces, & avec cela ils n'étoient point redoutables, parce que la vérité ne

craint rien. Mais ils avoient de l'érudition, de la subtilité, de l'adresse aujourd'hui, dans nos prétendus Esprits forts, même impiété, même malice ; mais nul talent de raisonner, nulle étude, nulles connoissances un peu réfléchies, nulle armure en un mot, & ce sont des gens hors de combat dès le premier choc. Heureux, si cette foiblesse, si ces défaites promptes & subites pouvoient leur persuader que les *forts d'Israël* se trouvent seulement dans la sainte cité, qui est l'Eglise de Jesus-Christ !

Augustis Parentibus Delphino & Delphinæ gratulatio habita in Regio Lud. Magni Collegio Soc. Jesu Die Mercurii 24 mensis Novembris an. 1751. A Joan. Bapt. Geoffroy, ejusdem Societatis Sacerdote. Harangue en l'honneur de M. le Dauphin & de Madame la Dauphine &c. par le P. Geoffroy. *Mars 1752.*

Jésuite, &c. A Paris chez Thiboust Place de Cambray.

Ce Discours a été prononcé peu de jours après que M. le Dauphin & Madame la Dauphine furent venus à Paris pour rendre graces à Dieu, dans l'Eglise Metropolitaine, de l'heureuse naissance de M. le Duc de Bourgogne. L'Orateur saisit cette circonstance dans son exorde; il peint avec beaucoup d'esprit & d'éclat l'Entrée, la Marche, les Prières ferventes du Prince & de la Princesse. Il tombe ensuite dans le plan de son discours dont voici la division.

Augustis Parentibus gratulabor impertitum ab eis munus quod ad regiæ familiæ Felicitatem deerat unum; quod unum satis est ad felicitatem totius imperii.

Dans la première partie le P. Geoffroy rappelle tout ce qui rend recommandable la Maison Royale

de France, son antiquité, son éclat, sa puissance, ses titres d'honneur, fruits de la Vertu & des Exploits; il observe que toute cette gloire acquise & conservée durant tant de siécles, est portée aujourd'hui à son plus haut période; il en prend occasion de faire sentir combien la naissance de M. le Duc de Bourgogne étoit nécessaire, &, à ce sujet, il expose les sentimens du Roi, de la Reine, de M. le Dauphin; de Madame la Dauphine; il met en contraste les circonstances fortunées de cette naissance, avec les tristes évenemens qui plongèrent la France dans le deuil il y a quarante ans. *Proh! quàm non eâdem sorte ac Avus tuus vitam auspicaris! Orbem ille non ingressus est, nisi per sua propè totius gentis funera; tu in summâ illius felicitatis, novum pignus atque vinculum nasceris. Paterno & avito feretro immixta ejus cu-*

nubila funereis frondibus operta sunt, & contrario fasceis revincti atavus pueriles lauri inter & paternas trophaea cum positae sunt tibi; Laureis virentibus lactea frons redimita est, & ipsa victoriae manu ducta scutula per membra vacillantis vitam. Ille patrem prius orbatus quam sciret sibi esse patrem, hunc vixisse audivit antequam seipsum vivere intelligeret; Patrem tu dulce renidentem risu jam salutare incipis & agnoscere. Avus cinctum umbris feralibus caput collabentis inter Domus Augustae ruinas agre protulit, & in ipsa mortis ubique obvia imagine multiplici vitam exorsus est; tu regnantis inter Domus conspicua passim insignia frontem exteris luce purà circumfusam, & vitale solis lumen non citiùs, quam triumphale Gentis citiùs percipis.

La seconde partie est pour l'Etat. La naissance de M. le Duc de Bourgogne fait le bonheur de l'Empire

François, parce qu'elle comble de joye la Famille Royale; parce qu'en affermissant le Trône, elle ôte aux Ennemis étrangers l'occasion ou même la volonté d'inquiéter la France; parce qu'elle dissipe tous les prétextes qui auroient pu faire naître des troubles domestiques; parce qu'elle arrive dans des circonstances extrêmement favorables à l'éducation future du jeune Prince : ce qui entraîne de justes éloges pour toutes les Personnes Royales qui environnent ce précieux Enfant.

L'Orateur termine son Ouvrage par l'heureuse application du mot de Virgile sur Marcellus, fils d'Octavie, au Prince naissant : *Tu Lodoïcus eris.* Mais ce Morceau est précédé d'une description brillante dont nous allons citer quelques traits ; elle a pour objet les fêtes pleines, de charité & de sagesse dont on a donné le spectacle dans